

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau

Société Jean-Jacques Rousseau. Auteur du texte. Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. 1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU



1911

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

IMPRIMERIE PACHE-VARIDEL & BRON
Lausanne, Pré-du-Marché, 9.



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

d'après le monument Argand
Biscuit de Niderviller

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME SEPTIÈME

1911

A GENEVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

PARIS

HONORÉ CHAMPION
QUAIS MALAQUAIS, 5

LEIPZIG

KARL W. HIERSEMANN
KÖNIGSSTRASSE, 3

LA CRISE DE VINCENNES

LE SUPPOSE les faits connus, et me contente de renvoyer aux trois textes où Rousseau parle de cet incident (2^{me} lettre à Malesherbes, 8^e livre des *Confessions*, et 2^e *Dialogue*). Je considère aussi comme définitivement admise l'exactitude des récits de Rousseau, qui concordent entre eux sur tous les points essentiels.

Essayons donc d'analyser la révolution qui se produisit en cette occasion dans l'âme de Rousseau : Il marche sur une grande route ; il parcourt son *Mercur de France* ; ses yeux tombent sur la fameuse question mise au concours, qui pénètre son âme comme un éclair, y agit avec une force explosive, ouvre à Rousseau un nouveau monde, bouleverse sa conception de la société et de son entourage, — et cette nouvelle conception demeure en lui, devient le point de départ et, en se développant, le contenu de tous ses écrits ; bien plus, elle détermine dès lors ses actions ; c'est d'elle qu'il fait la règle de son éducation personnelle, la norme de son perfectionnement.

Comment devons-nous expliquer cette rupture, cette soudaine conversion ? Lui-même a l'air de vouloir dire — même si c'est en des termes quelque peu teintés du rationalisme régnant — qu'il a eu une inspiration (« Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration, etc. ») En cela il est pleinement d'accord avec la plupart de

ceux qui ont passé par une crise semblable. C'est surtout dans l'histoire religieuse qu'on trouve des exemples de pareilles explosions, et c'est la règle que les convertis croient que leur conversion a été causée par un acte de grâce, par une visite de l'Esprit saint, donc par une puissance extérieure.

Mais nous ne pouvons guère nous contenter d'une semblable explication, si nous voyons une manière quelconque d'expliquer l'incident d'un point de vue psychologique, sans intervention de puissance surnaturelle.

Peut-être les observations faites dans le domaine psychique que la psychologie moderne appelle le subconscient, ou vie subliminale de l'âme, peuvent-elles jeter une lumière révélatrice sur le cas qui nous occupe.

L'étude du Moi subliminal a été jusqu'ici poursuivie avec le plus grand profit dans le domaine de la pathologie, par des recherches et des expériences sur des sujets atteints d'hystérie ou d'autres affections mentales, et souvent conjointement avec des suggestions post-hypnotiques où il est plus facile d'isoler le phénomène ; mais c'est aussi un fait facilement démontrable dans la vie normale, et nous avons tous fait quelques expériences qui confirment l'existence de cette activité cachée.

Prenons tout d'abord un fait très simple, que tout le monde connaît : On a besoin d'un nom, dans la conversation, on ne le trouve pas, on s'efforce de le saisir, mais plus on le poursuit plus il vous échappe ; enfin on y renonce et l'on passe. Alors, une ou deux heures plus tard, à un moment où l'on n'en a nullement be-

soin, où l'attention est dirigée sur de tout autres objets, tout à coup et sans qu'on s'y attende, le nom qu'on avait cherché jaillit, clairement, presque à haute voix. Il s'est donc passé quelque chose. Un travail s'est fait auquel nous n'avons pas pris part. Cela s'est passé en dehors du Moi conscient soumis à notre volonté, dans la région psychique du subconscient.

Voici un autre cas, où la vie de l'idée est bien plus riche, et le travail souterrain plus complexe et plus intense. mais qui coïncide d'une manière frappante avec le cas que nous venons d'exposer :

Comme je causais dernièrement de ces choses avec un jeune mathématicien, il me dit : « Pour moi, je fais systématiquement collaborer le subconscient. » Il voulait dire à peu près ceci : « Quand je m'occupe d'un problème de mathématiques, et que je me trouve dans une impasse, j'abandonne bientôt la partie, je laisse pour ainsi dire la question se tirer d'affaire toute seule, et j'attends patiemment. Un jour elle revient, remonte dans le conscient, sinon résolue du moins sous une nouvelle forme, avec de nouvelles perspectives, de nouveaux chemins où l'on peut avancer. Elle était demeurée dans le sous-sol du subconscient, y avait mûri, s'était saturée d'analogies et de souvenirs, avait passé par de nouvelles associations que l'esprit conscient ne soupçonnait guère. »

Ces deux cas ont un trait commun, c'est que le point de départ est dans le conscient ; on a, pour ainsi dire, fait chercher des troupes de renfort, qui, après un temps plus ou moins long, se sont présentées avec leurs résultats. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et les choses peuvent se passer d'une manière tout opposée.

Certainement, un bon nombre d'entre vous ont fait l'expérience suivante : Vous sortez un matin de chez vous pour vous rendre à vos affaires ou n'importe où, et vous ne rentrez pas avant le milieu du jour. Toute la matinée quelque chose vous a tourmenté, quelque chose qu'il vous semble avoir oublié de faire, ou simplement quelque chose qui n'est pas en règle, sans que vous puissiez trouver ce que c'est. Mais en rentrant chez vous vous apprenez que quelqu'un est venu vous voir et a prétendu qu'il avait été entendu que vous vous rencontreriez à midi. Voici ce qui s'est passé : Vous avez convenu de ce rendez-vous dans un moment de distraction, l'idée n'a pas « passé le seuil », ou bien elle est retombée dans le subconscient. Mais là elle n'a pas cessé de travailler, sans cependant atteindre à la force qui lui aurait été nécessaire pour se faire percevoir d'une manière consciente.

Une dame de ma connaissance a la mauvaise habitude d'égarer partout toutes sortes de choses, et de la sorte elle a souvent perdu des objets de valeur. Chaque fois que cela lui est arrivé elle a éprouvé, bien avant de s'être aperçue de sa perte, une sensation de malaise, un sentiment positif mais vague que quelque chose de fâcheux était arrivé.

Dans ces deux derniers cas, le Moi subliminal a travaillé de son côté sans avoir reçu d'ordre d'en haut.

Il vous sera facile de multiplier ces exemples, mais ceux que j'ai donnés suffisent pour que nous puissions en tirer une série de conclusions : 1° qu'en dehors de notre claire conscience, il existe un autre domaine que nous nommons le subconscient ; 2° que, par le moyen de ce subconscient, nous pouvons recevoir des impres-

sions et rassembler des expériences; 3° qu'il peut se produire une communication entre les domaines qui s'étendent des deux côtés du « seuil »; 4° que cette communication peut, dans de certaines circonstances, être provoquée par la conscience générale; 5° mais que la vie subliminale fonctionne aussi sans cette initiative et se rapproche souvent *spontanément* du seuil.

Chaque individu reçoit chaque jour, du monde extérieur, des milliers d'impressions qui, toutes, produisent leurs effets psycho-physiques. La plupart de ces impressions restent sans valeur pour nous parce que nous ne percevons pas leur existence; mais aucune d'elles ne disparaît, elles s'accumulent toutes dans le subconscient; et même si la plupart n'ont aucune importance pour la formation de notre personnalité psychique, cependant, dans des circonstances favorables spéciales, il peut arriver qu'elles se manifestent.

On raconte qu'une paysanne norvégienne, au cours d'une maladie, se mit tout à coup à parler latin, en longues phrases tout à fait correctes. Naturellement l'on s'étonna, et l'on fouilla l'histoire de sa vie pour trouver l'explication de ce miracle. Et l'on découvrit que, bien des années auparavant, cette femme avait servi comme domestique chez un pasteur qui avait l'habitude de lire des livres latins à haute voix. Si cette histoire est vraie, elle est un exemple frappant de la ténacité avec laquelle le Moi subliminal retient une impression une fois reçue.

De la découverte scientifique du subconscient découle un agrandissement considérable de notre connaissance de la personnalité psychique. Nous pouvons maintenant affirmer avec certitude que le contenu de la per-

sonnalité ne se borne pas aux pensées que nous dirigeons ou croyons diriger, aux sentiments qui s'accompagnent de certaines sensations de plaisir ou de peine, aux images que nous estimons percevoir clairement, mais qu'il y a aussi une vie irréelle, une vie de représentations et d'associations, qui se produit sans aucune collaboration de notre part et dont nous ne percevons l'existence qu'exceptionnellement.

La vie subconsciente n'est cependant pas également développée chez tous les individus, ou plutôt, l'afflux venant du subconscient varie beaucoup avec les individus. Si nous faisons abstraction des cas nettement pathologiques, il semble que ce soit chez les personnes de nature religieuse que le Moi subliminal joue le plus grand rôle, et ensuite chez les natures artistiques et poétiques. Nous trouvons dans l'autobiographie des poètes bien des choses intéressantes à ce point de vue-là. Essayons de décrire ce qui se passe en eux pendant la production poétique.

Alfred de Vigny nous donne dans la préface de *Chatterton* une description des éruptions poétiques : « Dans l'intérieur de sa tête brûlée se forme et s'accroît quelque chose de pareil à un volcan. Le feu couve sourdement et lentement dans ce cratère... Mais le jour de l'éruption, le sait-il ? On dirait qu'il assiste en étranger à ce qui se passe en lui-même, tant cela est imprévu et célesté. »

Il semble y avoir quelque chose de commun à tous les artistes et poètes de valeur dans cette *force étrangère* qui leur pénètre l'âme, dans cette sorte d'automatisme.

Une remarquable illustration de ce fait nous est four-

nie par Nietzsche dans la description de son état d'âme durant la conception de *Ainsi parla Zarathustra*. « A-t-on encore à la fin du dix-neuvième siècle une idée nette de ce que les poètes des temps plus puissants appelaient Inspiration ? Sinon, je le décrirai. Si l'on avait en soi la moindre trace de superstition, l'on pourrait à peine, en vérité, repousser l'idée que l'on n'est qu'une incarnation, un porte-parole, un medium de puissances supérieures. Le mot de révélation, dans le sens que, soudainement, avec une certitude et une précision indicibles, on voit, on entend quelque chose qui vous secoue et vous bouleverse jusqu'au fond de l'être, décrit simplement cet état de choses. On entend, sans chercher à savoir qui a parlé ; on accepte, sans demander qui donne. Comme un éclair, la pensée jaillit, nécessaire, formulée sans hésitation. Je n'ai jamais eu le choix. C'est un ravissement dont la tension formidable se résoud en un torrent de larmes, et dans lequel le pas tantôt se précipite et tantôt se ralentit. On est absolument hors de soi, avec la conscience parfaitement nette d'une multitude de fins frissons et de ruissellements jusqu'au bout des pieds. C'est une béatitude, dans laquelle la douleur apparaît non plus comme un contraire mais comme un élément indispensable, désiré, comme une couleur nécessaire dans ce débordement de lumière... Tout se passe sans que notre volonté y soit pour rien, on se sent comme dans un tourbillon de liberté, de puissance, de divinité. Ce caractère involontaire... est ce qu'il y a là-dedans de plus merveilleux. » (Nietzsche, *Œuvres*, éd. de poche, VII, XXIV-V.)

Si nous parcourons l'ouvrage si intéressant de William James, *Varieties of religious experience*, nous y

rencontrerons un nombre infini de cas du même genre. Le chapitre *Conversions*, en particulier, est plein d'analogies frappantes.

Comme Alfred de Vigny, le converti religieux croit assister en étranger à ce qui se passe dans son âme. Comme Nietzsche, il croit — et ses convictions religieuses ne servent qu'à l'en convaincre plus intimement — n'être qu'une incarnation, un porte-parole, un médium d'une puissance supérieure.

C'est là le trait constant et caractéristique de ce processus, aussi bien dans la conception de l'œuvre poétique que dans la conversion religieuse. Et rien n'est plus naturel, si nous pouvons expliquer ces faits comme des afflux de l'inconscient, dont la soudaineté n'exclut pas la lente préparation. Ce qui se passe dans le Moi subliminal se passe dans un autre monde ; les impressions qui sont reçues, les associations d'idées qui se forment, les pensées qui naissent, tout cela se fait involontairement, sans travail d'aucune sorte, sans aucun effort de volonté, sans aucune participation de notre âme. Nous n'en soupçonnons rien ; alors, quand, pour une raison quelconque, l'afflux se produit, nous le sentons comme quelque chose qui vient du dehors. Et en effet, cela vient du dehors, d'une région située au-delà de la conscience qui borne notre horizon. Ce sont de véritables révélations, des révélations d'un monde autre que celui dans lequel nous vivons, des révélations qui nous sont *données*, et qui, pour cette raison même, diffèrent essentiellement du *travail* de notre esprit, travail par lequel nous nous approchons lentement d'un but déterminé, avec des intentions déterminées. Il n'est pas surprenant que tout homme qui a passé

par une crise pareille parle d'inspiration, de visite de la divinité ou du Saint-Esprit.

Nous avons tous connu des instants dans lesquels nous avons éprouvé quelque chose de semblable à ce que décrit Nietzsche : « Tout se passe sans que notre volonté y soit pour rien, on se sent comme dans un tourbillon de liberté, de puissance, de divinité. » Nous avons tous connu des instants où la sensation même de la vie a coulé en nous avec une force bienfaisante, instants pleins du ravissement de la communion avec l'univers et d'une harmonie qui pénètre tout, de coups de foudre qui flamboient dans notre conscience, nous remplissent une seconde d'une mer de lumière, et nous font goûter une béatitude dans laquelle toutes les contradictions disparaissent et où même la douleur et l'obscurité agissent comme des éléments nécessaires de l'être, instants où nous nous abandonnons à l'inévitable dans la jouissance bienheureuse d'appartenir à l'Etre, d'être une partie de la vie, de l'intelligence, de la divinité.

De semblables instants, qui arrivent toujours à l'improviste, et en apparence sans que rien les ait préparés, ce sont les flots du subconscient, qui, sans s'annoncer, viennent se briser sur le seuil.

C'est d'une manière analogue qu'il faut expliquer la crise de Vincennes.

Rousseau était à la fois profondément religieux et profondément artiste, à la fois prophète et poète, et en outre musicien. Il possédait donc à un haut degré précisément les dispositions qui conditionnent un riche développement de la vie du subconscient, ou plutôt qui favorisent une active communication entre un côté du

seuil et l'autre. A cela s'ajoutait une disposition malade. Si c'est une grosse exagération d'appeler Rousseau un hystérique typique (comme le fait Espinas) on ne peut cependant nier qu'il eût des dispositions à l'hystérie. Dès sa naissance, sa volonté avait été faible, et ni son éducation ni ses expériences ne l'avaient fortifiée. Il était l'esclave des orages de passion qui traversaient son âme. Nous voyons que, dans sa jeunesse, il a rarement tenu le gouvernail et dirigé sa vie ; il se laissait aller, jouet des circonstances et de ses propres caprices, rêveur à demi éveillé qui raconte lui-même qu'il circule parmi les hommes et les lieux sans rien voir ni entendre. Les impressions glissent, pour ainsi dire, sur sa rétine, sans, pour l'instant, pénétrer plus loin ; mais elles s'emmagasinent dans son subconscient, où elles croissent et s'associent, pour se manifester un jour. Longtemps après, les images peuvent remonter, avec une clarté et une précision qui le mettent en état de les rendre avec la plus grande fidélité dans tous leurs détails. A travers cette mémoire tardive et visionnaire, telle qu'elle se déroule dans les *Confessions*, nous pouvons suivre pas à pas la formation de ce dépôt, nous pouvons observer comment son âme souterraine se sature graduellement d'un monde d'impressions qui ont poussé des racines et ont crû — sans, de longtemps, arriver jusqu'au seuil.

Mais, tandis que cette croissance luxuriante se faisait inconsciemment, dans les limbes, Rousseau, comme tout homme, devait aussi vivre dans le monde réel. Lorsque les circonstances chez « Maman » furent devenues telles qu'il dut quitter les Charmettes, il se trouva seul au monde et réduit exclusivement à ses propres

forces pour subsister. Il vint à Paris, et la nécessité le força à tâcher de se faire sa place. Il ouvrit les yeux sur le monde qu'il rencontrait là, et il ne pouvait pas voir quels chemins le conduiraient au but. Il chercha à se faire des relations dans les milieux qui pouvaient lui être utiles, il se fit présenter dans les salons, il alla faire visite à des femmes influentes, il se fit valoir comme il put, il s'adapta au goût régnant, et fit de son mieux pour se conduire en arriviste qui veut faire son chemin.

Mais au fond de son être s'élevait toujours une protestation inarticulée. Il y avait en lui un Genevois qui se révoltait contre le luxe mondain de son entourage, — un vagabond que saisissait parfois un indicible besoin de s'évader du cachot artificiel des conventions, — un démocrate qui était profondément blessé par la vue des bas-fonds sociaux, — un mystique que glaçait la froide atmosphère du rationalisme. Quelque chose de tout cela perce dans sa médiocre poésie de jeunesse, où il essaie en balbutiant de chanter la mélodie qu'approuve la mode. Il y avait une contradiction frappante entre les vives mais obscures aspirations de son plus profond instinct, et les calculs de son esprit d'ambitieux. Il est vrai qu'il avait conscience de cette contradiction, mais ce n'était encore, comme il le dit dans les *Dialogues*, qu'un « sentiment sourd », une « notion confuse. » Le poids de l'opinion était plus fort que la voix de l'instinct, et il chercha longtemps encore à atteindre son but par le chemin ordinaire du bonheur. Mais comme ce chemin ne le conduisait pas à son but, comme il ne trouvait pas le bonheur, lorsque ces Messieurs de l'Académie eurent repoussé, sans examen suffisant, sa

magnifique invention musicale, lorsqu'il trouva barré le chemin du théâtre, lorsque son brillant début dans la diplomatie finit par un fiasco grâce à la méchanceté des hommes, — alors, suivant la loi des contraires, ses instincts se levèrent pour la révolte, ses forces subliminales grandirent, elles montèrent toujours plus haut, la cloison qui empêchait encore l'explosion devint toujours plus mince, et enfin il suffit d'un choc léger pour le faire éclater.

Tel était le bouillonnement qui agitait l'âme de Rousseau tandis que, par cette chaude journée de juillet, il se dirigeait vers Vincennes, le *Mercur de France* à la main, et que ses yeux tombèrent sur la question proposée par l'Académie de Dijon : Le rétablissement des arts et des sciences a-t-il contribué à épurer les mœurs ?

Les arts et les sciences ! C'étaient là les dieux qu'adorait son entourage et devant lesquels l'opinion l'avait forcé lui aussi de s'agenouiller. C'était la dorure de la civilisation corrompue de la capitale. Et ils devinrent pour lui les symboles de ce monde qu'il avait toujours en vain tâché de conquérir, ce monde hostile devant lequel son instinct ne s'était courbé que malgré lui.

On comprend que cette question ait été le petit choc décisif. La cloison céda, et un torrent d'impressions et de sentiments se précipita dans sa conscience. Une série sans fin d'images, de souvenirs lointains de la Genève de son enfance, s'élevèrent en lui. Il revit les bourgeois graves et simples qui, sans songer à leur propre intérêt, consacraient leur vie au bien de la république. Des héros éclatants surgirent des pages de Plutarque, le compagnon chéri de son enfance et de sa

jeunesse, hommes fiers et braves qu'aucune souffrance, aucune privation, aucune fatigue ne pouvait dompter. Des paysages merveilleux flottèrent devant ses yeux, il vit les Alpes devenir roses aux derniers rayons du soleil couchant, il sentit la brise du matin rafraîchir son âme tandis que les oiseaux saluaient le lever du jour. Et il se rappela le temps où il voyageait à pied dans la libre nature de Dieu, s'arrêtant chez des paysans qui, heureux, confiants et sans intrigues, menaient une vie paisible et innocente. Une foule de pensées qu'il avait autrefois eues lui-même ou soigneusement notées lui revinrent et prirent un sens nouveau ; impressions oubliées de jours depuis longtemps disparus ; heures passionnées d'indignation contre l'injustice du monde ; instants de recueillement et d'adoration dans l'oubli de soi — tout ce monde d'idées et de sensations traversa son âme et, s'unissant en une chaîne, forma une vaste synthèse, une vision éclatante d'un monde nouveau, d'une vie supérieure, où les hommes, sans se nuire les uns aux autres, sans rechercher les honneurs décevants, s'abandonnaient dans la simplicité et l'innocence au bonheur pour lequel la nature les avait créés. A l'arrière-plan de cette éclatante vision d'un monde futur, s'éteignait le faste mondain dont jusque là Rousseau aussi avait eu les yeux éblouis. Le monde réel dans lequel il avait vécu s'étendait devant lui, plein d'une obscurité sinistre et pécheresse, dans laquelle la foule humaine se ruait à la curée, chacun s'efforçant, dans une lutte infâme, de s'emparer d'un peu plus d'honneurs, d'un peu plus d'or, d'un peu plus de distinctions que les autres — monde de fausseté, d'hypocrisie et de dissimulation, où tous circulaient recouverts

d'un vernis brillant de courtoisie menteuse et se souriaient les uns aux autres pour ne pas se laisser duper les uns par les autres. Et en un clin d'œil il comprit ce que sont les hommes et ce qu'ils pourraient être. Par une fatale et antique méprise, les valeurs avaient été interverties. Il s'agissait maintenant de revenir en arrière et de rendre aux choses leur valeur réelle, que la nature montre assez clairement.

Telle est à peu près, faiblement esquissée, la vision qui se déroula dans l'âme de Rousseau sur la route de Vincennes. Il raconte lui-même qu'elle lui vint avec une force telle que « ne pouvant plus respirer en marchant je me laissai tomber sous un des arbres de l'avenue » ; et pendant la révélation il fut saisi d'une telle émotion « qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais », — tout à fait comme Nietzsche, qui, pendant la conception de *Zarathustra*, fut dans un ravissement « dont la tension formidable se résolut en un torrent de larmes. »

Il n'est pas étonnant que Rousseau ait vu dans cet incident une « inspiration », car lui aussi, comme Vigny, crut assister en étranger à ce qui se passait, lui aussi, comme Nietzsche, pouvait croire qu'il n'était plus « qu'une incarnation, un porte-parole, un medium d'une puissance supérieure. »

Pour nous résumer, cet incident, d'après ce que nous venons de dire, doit s'expliquer ainsi :

La question de l'Académie de Dijon agit comme un choc sur le « seuil », y fit une brèche, et par cette brèche se précipita soudain un flot fait des souvenirs, des indignations, des impressions, bref, de toute la matière

psychique venue de l'hérédité, de la race, des expériences antérieures, qui s'était accumulée dans son subconscient. Il s'établit, entre les sphères psychiques situées des deux côtés du seuil, une nouvelle voie de communication, grâce à laquelle il prit possession de lui-même, de sa personnalité, il devint le propriétaire conscient de ses instincts, qu'il put dorénavant suivre en toute sécurité. En d'autres termes, il passa par une crise qui fut décisive pour sa personnalité, sa vie, ses actes, ses œuvres.

Ceci n'est pas seulement intéressant au point de vue de la psychologie, mais est aussi d'une grande conséquence pour l'histoire de l'esprit humain. Cette crise de Rousseau fut en effet décisive à bien des égards pour le cours de la vie intellectuelle de sa génération et, plus encore, des générations suivantes.

Si, après nous être familiarisés avec la vie de Rousseau, nous lisons la biographie des autres grands écrivains de son temps, Montesquieu, Voltaire, d'Alembert, ou même Diderot, nous n'y trouvons aucun instant décisif dont on puisse ainsi presque donner la date, aucune crise, aucune explosion soudaine ; le développement de leur esprit s'est fait régulièrement et sans secousses, dans le plein jour du conscient, sans aucune rupture mystique du « seuil ».

Mais si nous passons à la génération qui a suivi Rousseau, et que nous lisions la biographie de Chateaubriand, de Lamartine, des Romantiques allemands, scandinaves ou français, nous voyons qu'en règle générale ils ont presque tous dans leur vie une de ces révélations, un instant où leurs yeux s'ouvrent tout à coup, où ils se découvrent eux-mêmes, où ils entre-

voient le rapport des choses entre elles, l'enchaînement des phénomènes de la vie. Sous des expressions diverses, c'est toujours l'affirmation du même fait.

Cela est tellement la règle, que l'on pourrait être tenté de croire que Rousseau a fait école, que c'est une affaire de jargon et d'affectation, que c'est devenu une mode ridicule, de sorte que tous ceux qui veulent se faire valoir se sentent obligés d'avoir eu leur crise — pour prouver leur génie. Et il y aurait bien quelque chose de vrai là-dedans, car le pouvoir de la suggestion est grand, et quand nous lisons, par exemple, les nombreuses correspondances de la fin du dix-huitième siècle, que nous voyons les torrents de larmes qui coulent de ces plumes, nous ne sommes pas bien sûrs que tout cela soit sincère, nous ne pouvons pas vraiment croire que toute cette liquéfaction corresponde à une véritable émotion de l'âme.

Mais nous ne devons pas non plus exagérer la puissance de la mode ; et, si nous considérons combien d'hommes vraiment importants ont passé par une crise analogue à celle de Rousseau, et quelle action réelle et durable elle a eue sur leur vie et leur œuvre, nous constatons que l'influence de la mode est une explication beaucoup trop simple et qui ne peut nous satisfaire. Il nous faut évidemment en chercher une plus profonde.

Or si nous embrassons du regard de plus longues périodes de la vie de l'esprit humain, nous verrons, me semble-t-il, que dans les périodes très intellectuelles ou très critiques il ne se produit guère ou pas de « crises », tandis qu'elles sont nombreuses et même normales dans les temps où la vie affective est intense et n'est pas enrayée par d'autres forces.

Autrement dit : La critique et le raisonnement ferment la communication entre le subconscient et le conscient, tandis que le sentiment, la contemplation rêveuse, etc., favorisent les communications.

L'importance historique de Rousseau consiste précisément en ce qu'il a rouvert des canaux qui avaient été longtemps obstrués, qu'il a brisé la rude écorce de la routine rationaliste, qui avait presque tué au fond des âmes toute vie affective, qu'il a de nouveau donné libre cours à la passion, au rêve, aux aspirations à ce qui est éternel, au mysticisme.

Ou en d'autres termes : Il a été le premier grand Romantique. M. Lasserre a, en somme, raison quand il écrit : « Rousseau n'est pas, à l'égard du Romantisme, un précurseur. Il est le Romantisme intégral... Rien dans le Romantisme qui ne soit du Rousseau. Rien dans Rousseau qui ne soit romantique. »

Gerhard GRAN¹.

¹ Traduction de M. Alfred Mercier.

CORRESPONDANCE

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET DU MÉDECIN TISSOT



es lettres de Rousseau au médecin Tissot ont été publiées, incomplètement et avec une orthographe modernisée, par Ch. Eynard dans son *Essai sur la vie de Tissot*, Lausanne, 1839. Nous croyons devoir en donner un nouveau texte exact et complet, d'après les originaux, déposés en 1906, aux Archives Jean-Jacques Rousseau, par les soins de l'hoirie Diodati-Eynard. Les lettres de Tissot à Rousseau, du moins celles que l'on possède encore, sont publiées d'après les originaux de la Bibliothèque de Neuchâtel¹.

Le médecin André Tissot (1728-1797), de Grancy, fixé à Lausanne, et dont la réputation fait pendant à celle du médecin Tronchin à Genève, est entré en relation avec Rousseau, lors du passage de celui-ci à Yverdon, en 1762, comme le montrent les lettres que nous publions. Le charme opère immédiatement ; en vain le grand Haller cherche-t-il à détourner Tissot de l'auteur d'*Emile* et lui laisse-t-il entrevoir les dispositions hostiles du gouvernement de Berne à l'égard du fugitif. Il s'attire la réponse suivante : « J'ai vu une heure M. Rousseau... Serait-il possible qu'après avoir toléré contre les lois de l'Etat un catholique dont les ouvrages sont infiniment plus dangereux et plus flétris, et dont les mœurs et le luxe ont fait un mal sensible, on donnât le *consilium abeundi* à un homme dont l'exemple pourrait arrêter les progrès de l'in-

¹ M. Robert, directeur de la Bibliothèque de Neuchâtel, a bien voulu faire copier ces lettres pour nous et collationner lui-même les copies avec les originaux. Nous l'en remercions sincèrement.

fection, si l'effet des antidotes était aussi sûr que celui des poisons¹. »

De retour à Lausanne, Tissot envoie à Rousseau quelques-uns de ses ouvrages, les derniers parus, en témoignage de sympathie et d'admiration. En peu d'années, en effet, il venait de mettre au jour ses écrits les plus retentissants, la *Lettre à Ant. de Haen en réponse à ses questions sur l'inoculation* (Lausanne, 1759), l'*Onanisme* (Lausanne, 1760, traduction du *De morbis ex manustupratione ortis*, paru la même année), auquel Rousseau fait allusion dans sa première lettre, enfin et surtout le célèbre *Avis au peuple sur sa santé* (Lausanne, 1761), tant de fois réimprimé et qui peut être rapproché de bien des manières des ouvrages de Rousseau, ne serait-ce que comme témoin de l'état des populations rurales, en Suisse, au temps de la *Nouvelle Héloïse*. Il ne manquait pas, sur le fond des préoccupations et des idées, de points de contact entre ces deux hommes de complexion d'ailleurs si différente. Le génie humanitaire de Jean-Jacques devait exercer sa fascination sur Tissot; le caractère de Tissot, d'autre part, devait imposer son ascendant à la nature impressionnable de Jean-Jacques. La vénération de Rousseau pour le médecin vaudois éclate non seulement dans leur correspondance, mais encore dans les lettres qu'il adresse à leur ami commun, le prince Louis-Eugène de Wirtemberg, notamment celle du 21 janvier 1764, à laquelle il nous suffira de renvoyer le lecteur.

A. F.

I

*Tissot à Rousseau*².

[Yverdon, samedi 26 juin 1762]

Messieurs Burman³ et Tissot venus de Lausanne pour avoir l'honneur de voir Monsieur Rousseau sentent tout le prix du quart d'heure qu'ils ont eu l'avantage de passer avec lui et ils espèrent de cette bonté que toute l'Europe venere qu'il voudra

¹ Cité par Eynard, *op. cit.*, p. 90.

² Ce billet a été publié par M. Eug. Ritter, au cours d'un article sur *Rousseau et les Vaudois*, paru dans la *Suisse romande*, n° du 15 avril 1885, p. 375.

³ Riche particulier établi à Mézery, à une lieue de Lausanne. M. Eugène Ritter a publié de lui, dans le même article, p. 378, une lettre à Rousseau datée du 8 juillet 1762, où il lui offre de servir de compagnon à ses fils dans un voyage en Italie.

bien leur permettre d'aller lui rendre leurs devoirs dans sa chambre encore quelques moments, avant leur départ fixé a demain matin. Ils savent qu'il veut aller au preche a huit heure, mais il est tres matineux, et ils lui demandent la grace de vouloir bien leur marquer le moment ou ils l'incomoderont le moins aussi matin qu'il lui plaira ; en attendant sa reponse ils lui offrent leurs respects et lui souhaitent le bonsoir.

TISSOT.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Rousseau | A Yverdun. [*Cachet*].

II

*Tissot à Rousseau*¹.

Lausanne 8^e. Juillet 1762.

Vous m'avez procuré, Monsieur, le plaisir le plus sensible pour quelqu'un qui a l'ambition de devenir homme, celui d'en voir un. Penetré d'estime, de respect, d'admiration et de reconnoissance pour l'auteur dont les ouvrages font le charme de ma vie et m'eclairent sur les objets les plus importants, il ne me manquoit que d'aimer sa persone ; je vous ai vu, Monsieur, et ce sentiment a rempli mon ame. Ce n'est point a vous que je le dis, peu vous importe, c'est a moi que je le repete. Les moments que j'ai passé avec vous sont une des epoques les plus interessantes de ma vie, j'ai senti plus vivement le prix de la vertu, j'ai raporté un cœur plus docile aux lecons en tous genres dont vos ecrits sont pleins, et Yverdun devoit etre pour l'Europe ce que l'Egipe fut pour la Grece et Athenes pour Rome. Que je serois content s'il m'etoit permis d'y retourner et de vous revoir sans vous etre a charge. Mes malades, en suposant meme que la privation du medecin fut un mal, ne perdront rien a ces absences ; je m'enrichirai de vos observations et j'apprendrai de vous le seul art utile en medecine celui d'observer.

Vous verrés, Monsieur, dans *l'avis au Peuple* p. 520, que nous pensons presque de meme sur cette science ; si nous differons sur quelques articles, cest que j'ai tort sur quelques uns, et il ne peut point y avoir de regles generales sur quelques autres, nous avons fait nos regles particulieres pour des cas differents. Je joins a ce premier ouvrage un petit ouvrage polemique sur l'inoculation que

¹ Egalement publié en partie par M. Eug. Ritter, *op. cit.*, p. 376.

vous jugés nécessaire a tout le monde, puisqu'il faut ressembler a Emile pour s'en passer. L'onanisme vous prouvera qu'enfin il s'est trouvé un Medecin qui a vu tout le danger de cette odieuse pratique que vous attaqués si vivement, et qui a eu le courage de le faire conoitre. Ce livre a été prohibé a Paris. Y auroit-il des Gouvernements dans les quels il importat au Ministere d'interdire tous les secours qui peuvent empecher l'afaiblissement de l'ame ou du corps. N'envisagés point ces ouvrages en eux meme ; sous cet aspect a quel titre vous les offrir, n'y voyés que l'homage de l'auteur

Lacte litant qui thura non habent.

Je n'abuserai pas plus longtemps de votre temps, cest un vol a l'humanité. Soyés persuadé que j'ai l'honneur d'etre plus que personne avec les sentiments les plus distingués de respect et d'attachement Monsieur Votre tres humble et tres obeissant Serviteur
Tissot.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Rousseau | A Yverdun. [Cachet].

III

Rousseau à Tissot.

A Môtiers-travers 22 Juillet 1762.

Les embarras d'un délogement imprévu m'ont empêché, Monsieur, de vous remercier plustôt de la lettre trop flateuse que vous m'avez écrite, et du présent que vous y avez joint. J'ai reçu l'une et l'autre avec plaisir et reconnoissance ; et moi qui ne lis plus, sur tout des livres de medecine, je n'ai pu quitter les vôtres qu'après en avoir achevé la première lecture, bien fâché de n'avoir pas connu plustôt l'onanisme dont les raisons et l'autorité auroient rendu tout autrement fort et bien prouvé ce que j'avois à dire sur cet article. Vous me dites que cet ouvrage a été prohibé à Paris, cela me consoleroit de ce que le mien y a été brulé si la sotise et la caffardise en justifiant ce qu'elles blâment

ne montraient la honte et les misères de nôtre espèce. Vous avez dites-vous, Monsieur, l'ambition de devenir homme; il faudroit presque rougir de l'être en voyant les tas de bêtes feroces qui portent ce nom. Quoiqu'il en soit, les mots ne font rien aux choses; je sens que nous sommes faits vous et moi pour nous entendre et pour nous aimer; tout ceux qui pensent comme nous sont amis et frères, et c'est à ce titre que je finis dans la simplicité fraternelle, en vous saluant, Monsieur, de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

Je devrois un remerciement à M. Grasset; mais comment remercier quelqu'un qui nous loüe? voulez-vous bien, Monsieur, que je vous prie, si vous êtes à portée de le voir, de lui faire mes salutations.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Tissot | Docteur en Médecine | A Lausanne.

IV

*Tissot à Rousseau*¹.

Lausanne le 13^e. aoust [1762].

J'avois appris, Monsieur, et mon cœur en étoit navré, que ma Patrie n'étoit plus l'asyle de la vertu et des talents, mais j'ignorois ou vous vous étiez retiré.

Votre billet ma procuré un plaisir bien reel en m'apprenant que votre sejour étoit fixé a Motiers Travers, et en me laissant par la l'esperance, de passer encore quelques heures de ma vie avec vous. Puissiés vous goûter dans ce Pays dont vous nous avés donné un si beau tableau tout le bonheur possible. M. Burman le cherche actuellement dans les Grisons et je crains qu'il ne le

¹ Publiée en partie par M. Eug. Ritter, *op. cit.*, p. 380.

trouve pas; l'ennuy qu'il porte en croupe l'éloignera continuellement de lui.

Mon ami d'Arnay m'a prié de vous faire parvenir surement la lettre cy jointe qu'il recut hier. Si vous jugés a propos de faire parvenir la reponse par le meme canal, vous n'avés qu'a me l'adresser.

Je me feliciterois si je pouvois trouver quelque ocasion de vous etre utile et de vous donner des preuves convaincantes des sentiments du respectueux attachement avec le quel j'ai l'honneur d'être Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur

TISSOT.

Adresse: A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau Cytoven | de Geneve Chez Monsieur le | Capitaine Girardier | A Motiers travers | A Motier-Travers¹. [*Cachet*].

V

Rousseau à Tissot.

Cette lettre a été annotée de la façon suivante par Tissot: « six jours apres mon voyage à Motiers pour voir M^{me} Dyvernois qu'il appeloit sa fille, restée folle apres une couche. »

L'épisode de la maladie d'Isabelle Guyenet, née d'Ivernois, a été racontée notamment par Alphonse Petitpierre dans le *Musée neuchâtelois* de juillet 1878, au cours d'un mémoire sur *J. J. Rousseau et Isabelle d'Ivernois*. Au premier moment, Rousseau, éperdu, ne s'adresse point directement à Tissot, ce qui, outre l'interruption de la correspondance, prouve bien que leurs relations avaient cessé momentanément². C'est par l'intermédiaire du prince de Wirtemberg, leur ami commun, que Rousseau se rappelle au souvenir de Tissot et qu'il l'implore dans une lettre publiée incomplètement par Eynard, p. 114, et que nous reproduisons d'après lui, car elle ne se trouve pas ailleurs et l'original a disparu. Elle doit être du samedi 7 mars 1765 (voyez la lettre à Du Peyrou du même jour, dans la *Correspondance*, XI, p. 229) :

¹ Chez Monsieur le Capitaine Girardier et le second A Motier-Travers sont d'une autre écriture.

² Musset-Pathay a cependant signalé et reproduit la dédicace d'un exemplaire de la *Lettre à Christophe de Beaumont* que Rousseau aurait fait tenir à Tissot en 1763. Voyez *Œuvres inédites*, 1825, I, 271.

« Cette même Isabelle qui m'appelait son papa, cette jeune femme aimable et vertueuse, est tombée à la suite d'une couche dans l'état le plus effrayant, le plus terrible : il faut le voir, sans quoi on n'en peut avoir l'idée. Son beau-père, sa belle-mère, ses belles-sœurs, sa sœur, qui quitte un mari mourant pour être auprès d'elle, sont dans la plus grande désolation ; son mari est au désespoir, et moi j'en suis déchiré. Voilà l'objet que j'ai sous les yeux pour me consoler d'un tissu de malheurs sans exemple. Permettez, prince, que je me jette aux pieds du vertueux Tissot pour le supplier de jeter sur le mémoire que je vous adresserai lundi cet œil savant et secourable, qui a vu tant de maux, et qui en a tant soulagés. S'il faut que l'infortunée reste dans l'état affreux où elle est, je frémis sur celui de sa famille, et puisse-t-elle n'avoir jamais aucun intervalle lucide pour ne pas voir l'horreur de son sort ! Dans un pays où nul sentiment honnête n'approche du fond des cœurs, la vertu la plus pure était au fond d'un seul, et c'était le sien. Je pose la plume, je me tais, et je pleure, ô Providence ! »

Quand cette lettre arrive à destination, Tissot est absent de Lausanne, mandé à Soleure pour une consultation (Streckeisen, *Amis*, II, 204). Le mardi 10, il est encore à Berne, d'où il écrit au prince de Wirtemberg (*Ibid.*, 206). Le mercredi 11, Rousseau informe le prince qu'il y a un léger mieux dans l'état de la malade et qu'il renonce à envoyer le mémoire (Streckeisen, *Œuvres inédites*, 1861, p. 397). C'est donc le 12 au plus tôt que se place la visite de Tissot à Môtiers, soit six jours avant, non pas l'expédition, mais la *réception* du billet de Rousseau qui ranime entre eux la correspondance :

A Môtiers le 16. mars 1765.

Je suis à vos pieds, Monsieur ; mais pendant que vous apportiez ici vos soins bienfaisants, ils étoient nécessaires où vous êtes. Je me reproche les retardemens que j'ai mis à vôtre retour. Vous êtes maintenant, je l'espère, auprès de M. le Prince¹ : sa dernière lettre m'a jetté dans un effroi que vous seul pouvez calmer. Un mot de ses nouvelles, je vous en supplie. Celles d'ici sont toujours les mêmes : on fait exactement ce

¹ de Wirtemberg.

que vous avez prescrit. Un mot, de grace ! Je croyois mes malheurs au comble : Je sens combien ils peuvent encore augmenter. Aimez-moi, plaignez-moi, rassurez-moi. Je vous embrasse avec respect

J. J. ROUSSEAU.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Tissot | Docteur en Medecine | à Lausanne¹.

VI

Tissot à Rousseau.

23 Mars [1]765.

N'ayés point de regrets, Monsieur, aux moments que j'ai u la satisfaction de passer avec vous ; je n'étois necessaire a personne ; votre ami étoit deja gueri ; sa derniere lettre vous aura tranquilisé ; il a partagé mon contentement, et cela a contribué a affermir sa santé.

Quand aurés vous la consolation de me donner de bonnes nouvelles de votre chere Izabelle et moi celle d'en recevoir ? j'espere qu'il sera survenu quelque changement en bien, que quelque crise, peut etre quelqu'eruption aura emmené la cause materielle qui irrite ces nerfs, mais ils ont trop soufferts pour se remettre tout a fait en peu de temps. Je crois meme qu'un changement, non pas d'air, celui de Motiers est sans doute tres pur, mais d'objets, est necessaire pour achever la guerison ; Il faut une nouvelle chaine de sensations differentes de celles qui ont accompagné la maladie, tant que les memes impressions qui ont affecté les nerfs pendant la maladie se reproduiront tous les jours il est a craindre que les memes mouvements erronés ne renaissent. Ainsi il faut absolument changer ces impressions et j'attens plus de ce remede que d'aucun autre. Independamment des raisons physiques il y en a une morale qui rend ce changement important, c'est que dans la convalescence on tombe presque toujours dans la tristesse, cette tristesse est augmentee par les retours qu'on fait sur

¹ Ajouté sur la même page par Tissot : « Lettres de Rousseau à garder. » Cette lettre et les suivantes sont en effet numérotées par Tissot 1, 2, 3, 4, 5.

sa maladie, et ces retours entretenus par la presence et les discours des personnes qui nous ont soignés, il faut les fuir pendant quelque temps. Il en coutera au cœur sensible de cette respectable malade de quitter un epoux un enfant une famille, elle ne sera pas la seule qui [ne] puisse s'éloigner de vous sans etre déchirée, mais sa raison vaincra ses répugnances, et il ne doit etre question ni d'un bien grand éloignement ni d'une bien longue absence.

Je vous ai servi dans votre gout, Monsieur, je vous ai parlé de vos amis avant que de vous parler de vous meme, c'est vous prouver combien je vous suis sincerement attaché et je vous le prouverois mieux encore si je pouvois vous faire conoitre a quel point mon cœur a eté affligé des angoisses du votre. Vous croyies vos malheurs au comble m'écrivés vous, et vous sentés combien ils peuvent encore augmenter; avant que de me livrer a toute la tristesse que j'ai ressentie en lisant cet article de votre lettre, permettés moi d'examiner avec vous si vous ne mettés point un peu trop les choses au pire; Il seroit si cruel de croire que l'homme du monde le plus digne d'être heureux est celui qui l'est le moins qu'on peut permettre de ne se rendre qu'apres une juste resistance.

J'ignore les details de vos maladies, mais je sais que vous les avés depuis longtemps, quelles ont peut etre eté plus cruelles d'autres fois qu'actuellement, je vois qu'elles nont pas detruit vos forces, qu'elles ne vous ont pas empeché de travailler, qu'elles n'ont point diminué le feu qui anime vos ouvrages, en un mot je suis convaincu qu'il y a beaucoup de corps plus souffrants et plus foible (*sic*) mais qu'il n'y a point d'ame plus forte. J'ignore quelle est votre fortune, mais je sais que vous acceuillés les etrangers qui vont chés vous et que vous faites du bien aux pauvres qui vous entourent. Voila donc deja deux causes de malheur a l'egard des quelles vos malheurs ne sont point au comble.

La mort de M. le Duc de Luxembourg vous a affligé, vous pouvés avoir perdu d'autres amis, ou plustot vous en perdés un toutes les fois qu'il meurt un homme vertueux, c'est sans doute un sujet de tristesse, mais ce n'est pas la cause de vos chagrins actuels; questce donc qui vous afflige si vivement? Les propos et les procedés des hommes? Par raport aux propos Horace vous a donné la meilleure des consolations dans un vers qui paroît fait pour vous

Mens conscia recti ridet mendacia famæ.

Quoi, Monsieur, votre conscience ce principe que qui que ce soit au monde n'a aussi bien connu que vous, vous rend a haute voix ce temoignage glorieux que personne n'a autant aimé la verité

et les hommes, que personne n'a cherché l'une avec plus d'ardeur et de précaution, et n'a autant travaillé à ramener les autres aux vrais principes du bonheur; une foule d'hommes respectables, tous ceux peut être dont le suffrage peut vous flatter crient la même chose, et malgré cette double approbation vous serez navrés de ce que la généralité qui craint la vérité comme le malfaiteur ses juges et qui est trop avancée dans la carrière du mal pour entrevoir même les beautés de la route du bien, se déchaîne avec fureur contre le Sage qui est obligé de l'affliger et de l'humilier par le tableau de ses misères et de ses turpitudes pour la ramener à la vertu et au bonheur qui ne sont plus pour elles que des sons chimeriques et sans valeur réelle. Cet état des hommes est bien triste sans doute, mais c'est sur eux et non pas sur vous qu'il doit vous attrister; leurs satyres, leurs sarcasmes, leurs plaisanteries ne servent, Monsieur, qu'à prouver toute leur turpitude, et la nécessité et la grandeur de votre entreprise. Vous n'avez vu qu'un tord, c'est de ne pas voir l'incurabilité du mal, votre cœur n'a pas pu se résoudre à la croire, vous avez pris pour gangrene commencent ce qui malheureusement étoit un sphacèle confirmé. Il y a longtemps que vous avez pu en être convaincu, tous les nouveaux traits de la malignité humaine ne pouvant donc plus rien vous apprendre ne doivent vous affecter en aucune façon, et vous ne devez pas en craindre les impressions, ils ne peuvent en faire que sur les cœurs déjà corrompus incapables de toute instruction honnête et qui par là même ne doivent pas exister pour vous.

Que vous importe qu'on vous appelle l'incendiaire de votre Patrie si les juges éclairés, si vous, si votre ouvrage, si la postérité dont il est aisé de prévoir le jugement déposent que personne n'a travaillé plus utilement pour elle puisque personne ne lui a mieux fait connaître sa véritable constitution, connaissance dont l'oubli entraîne toujours la ruine et le malheur des états.

Les mauvais procédés qui ne peuvent pas arriver à votre personne rentrent dans la classe des propos. Il y en a deux dont vous me paroissiez être particulièrement affectés la prohibition de l'impression générale de vos ouvrages qui influe sur votre fortune, et l'excommunication qui influeroit sur les agréments de votre séjour assés peut être pour vous obliger à changer de demeure. Je sens comme vous que ce seroit là des malheurs réels, mais je suis persuadé que ni l'un ni l'autre n'auront lieu; j'aurois plusieurs choses à vous dire là dessus, un fragment d'une lettre d'un de vos amis et des miens datée de Potsdam du 6^e. mars et que je viens de recevoir, vous dira beaucoup mieux et beaucoup

plus supposé que Mylord Marechal ne vous en ait pas déjà instruit lui meme. [«] Le digne Mylord Marechal vient de parler au Roi a diner de M. Rousseau. S. M. a appris avec indignation le peu d'egard qu'on a pour sa Protection, j'en ai été le temoin et j'ai entendu ce Prince declarer qu'il mettroit ordre a ce qu'il en jouit en paix. » Vous pouvés faire Monsieur fond sur la veracité de l'homme respectable qui m'écrit cela et le reste de sa lettre vous prouveroit son respect et son attachement.

A quoi aboutiront apres cela ces prohibitions ? a un regard (*sic*) de quelques semaines; et que prouvent ces menaces des foudres sacrés ? rien Monsieur sinon que des persecuteurs declarent que vous ne pensés pas comme eux et prouvent qu'il est plus aisé de vous excommunier que de vous refuter.

Voila, Monsieur, une terrible lettre, pardonnés la au tendre et respectueux attachement qui l'a dictée, que je serois content si elle pouvoit repandre un peu de tranquillité chés vous. Si vous étiez menacé de malheurs reels je sens que je serois vivement allarmé et je ne puis pas l'etre. Continués a honorer de votre bienveillance l'homme du monde qui vous est le plus sincerement dévoué.

TISSOT.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | A Motiers
travers | par Berne. [*Cachet*].

VII

Tissot à Rousseau.

31^e Mars [1765].

M. le Chevalier de Soran et M. D'estrie, remplis pour vous, Monsieur, de ces sentiments qui sont le caractere distinctif des ames honnetes, et que j'appellerois volontiers l'uniforme de la vertu partent demain matin pour aller vous temoigner leurs respects et jouir du plaisir de vous conoitre personnellement ; j'ai saisi avec empressement cette occasion pour vous demander de vos nouvelles de celles de Madame Gainet et vous reiterer l'assurance de la respectueuse consideration et du tendre attachement avec les quels j'ai l'honneur d'etre tout à vous

TISSOT.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | A Motiers. [*Cachet*].

VIII

Rousseau à Tissot.

Cette lettre est accompagnée de la note suivante de Tissot : « en répondant à la précédente je lui avais témoigné que je craignais d'après ce que j'avais vu à Motiers, qu'il ne se laissa (*sic*) trop affecter par des circonstances très peu importantes, et que cet état de l'outrance morale n'augmenta l'impression des douleurs physiques. »

A Motiers le 1^{er}. Avril 1765.

Vous avez apporté ici, Monsieur, les vrais biens de toute espèce, la santé, la raison, et la consolation. Nôtre chère malade est presque entièrement rétablie ; elle ira dans peu de jours changer d'air à Neufchatel. Je ne l'ai pas encore vue mais je m'impatiente de reprendre mes entretiens avec elle. Nous aurons tous deux de nouveaux sujets de les rendre bien intéressans.

Je ne vois plus mes malheurs du même œil depuis que M. le Prince et vous daignez y prendre un intérêt si tendre. Vous faites même bien plus que vous ne pensez faire, car si sur l'idée illusoire que vous vous faites de mes peines, vous ne laissez pas de les plaindre, que seroit-ce, Monsieur, si vous pouviez les voir telles quelles sont ? Que toutes vos raisons sont foibles contre la force du sentiment ! il me semble que je pourrois vous répondre comme Diogène répondoit à Zenon qui lui prouvoit qu'il n'y avoit point de mouvement. Il se promenoit devant lui pour toute réponse. Vous avez jugé de ma santé sur mon état extérieur ; c'est la première fois peut être que vôtre coup d'œil vous a trompé. La nature qui m'a fait pour souffrir m'a donné

une constitution à l'épreuve de la douleur, afin que n'épuisant point mes forces, elle se fit sentir toujours avec la même vivacité. Personne n'a pu connoître mon mal, j'ignore si vous le connoîtrez vous même : Mais quand nous en aurons causé un quart d'heure vous serez étonné de ce que j'ai souffert sans mourir, et peut-être de ce qui me reste à souffrir encore. Le mal physique n'est rien, il laisse des relâches ; il n'y a que les maux de l'ame qui n'en laissent point. Vous croyez que je donne une grande importance aux decrets, aux bruleries, aux tracasseries de la Prêtraille : combien vous vous trompez ! Soyez sur, Monsieur, que je ne prends tout cela que pour ce qu'il vaut ; mais quand le vase déborde, une goutte le fait épancher. Je n'ai jamais eu un sou de rente, mais la pauvreté ne m'a jamais effrayé. Je sais très bien que ce ne sera pas le pain qui me manquera, mais je le mangerai trempé dans les larmes. Je ne connoissois qu'un seul bonheur dans la vie ; c'étoit l'amitié ; c'est d'elle que me viennent toutes mes misères. Il n'y a pas un point dans mon cœur qui n'ait été déchiré par quelque attachement. Voila, Monsieur, les playes, d'autant plus vives qu'elles sont secretes, qui saigneront jusqu'à ma dernière heure dans le cœur du plus malheureux des mortels.

Je suis entièrement rassuré sur la santé de M. le Prince par votre lettre, par celle que j'ai reçue de lui plus recemment, et aussi par votre séjour près de lui. Dans les grandes maladies s'il en a, vous aiderez la nature que vous connoissez si bien, dans les indispositions vous le preserverez des medecins. Combien d'une part la confiance de l'amitié, et son zele de l'autre guidé par l'œil du sage mettent auprès de lui vos soins au

dessus de la charlatanerie d'un art que vous meprisez surement encore plus que moi, parce que vous en voyez bien mieux l'insuffisance ! Combien dans ma dernière maladie ne voudrois-je pas avoir un Tissot a mon chevet¹, afin que quand il n'y auroit plus rien à faire au corps il fut encore le medecin de l'ame ! Je vous embrasse.

J. J. ROUSSEAU.

Notre convalescente est moins bien depuis deux jours, elle se sent de grandes pesanteurs dans le bas ventre, et des coliques qui l'empêchent de pouvoir se tenir debout.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Tissot | Docteur en Medecine | A Lausanne. [*Cachet* : une lyre].

IX

Rousseau à Tissot.

A Motiers le 20. Avril 1765.

Vos bontés, Monsieur, m'ont mis ici dans une singulière alternative, comme vous verrez par les pièces ci-jointes, et il faut bien que je croye à la médecine ou aux miracles. Je ne connois personne plus propre que vous à me faire croire à tous les deux, et je fais de bon cœur entre vos mains abjuration de mon incrédulité. Nôtre chère ressuscitée est à Neufchâtel ; elle vous écrit et me charge de vous faire parvenir sa lettre : Il est bien juste que le premier acte de la raison que vous

¹ Rousseau avait écrit d'abord : *auprès de moi*.

lui avez rendue soit employé à vous en remercier. Il y a longtems que je n'ai des nouvelles du sage de Monriond¹; j'espère que sa santé n'est pas altérée et qu'il m'aime toujours. Pour moi, le printems a beau s'avancer, il n'opère ni sur le tems ni sur mon état, et je n'ai ni bons ni beaux jours que ceux que l'amitié me donne. Recevez, Monsieur mes salutations et mon respect

J. J. ROUSSEAU.

Sans adresse.

X

Rousseau à Tissot.

A Bourgoïn le Janvier 1768 [*lisez* 1769].

Depuis que nous ne nous sommes vus, Monsieur, la gloire des grands talens et de la vertu a pris pour vous un nouveau lustre et je vois avec la plus vive joye par la justice que les hommes vous rendent qu'ils ne sont pas iniques en tout. Traité fort différemment j'ai été bien défiguré aux yeux du public, mais non pas aux vôtres, j'en suis très sûr. Ils sont faits pour percer le voile illusoire que le tems seul peut lever pour le vulgaire. Je suis le même, vous êtes le même, et j'ai trop éprouvé vos bontés pour ne pas vous écrire avec la même confiance que lorsque j'étois votre voisin. Je veux, Monsieur, vous décrire mon état présent. Comme il ne me paroît pas ordinaire, j'aime à croire que vous en pourrez peut être tirer pour votre art quelqueune de ces observations utiles que vous savez si bien mettre

¹ Le prince de Wirtemberg.

à profit, non pas pour vos semblables, car malheureusement vous n'en avez guères, mais pour le bien de l'humanité.

J'habite ici un païs marécageux, sujet aux fièvres, ou peu de gens vieillissent, et qui généralement passe pour mal sain. J'y ai passé cinq mois. Les trois premiers en automne dans la plus mauvaise saison de l'année, sans cépendant m'en trouver incomodé. Au contraire, je paroissais engraisé, et mes habits retrecis me faisoient juger que j'avois pris du ventre. Il y a deux mois environ que je me préparois à en sortir, et il y a environ deux mois que mon état change à vue d'œil. Je marquerois presque à un jour près l'époque de ce changement. Il a commencé par une abondance de vents par haut et par bas d'une force et d'une puanteur extraordinaire. La putrefaction la plus abominable ne produit pas de pires exhalaisons. Dans le même tems mon estomac s'est gonflé considérablement et même sensiblement. On voit l'enflure au dehors on la sent, elle garnit tout le défaut des côtes, surtout du côté du foye ou elle est plus considérable que de l'autre. Cette enflure qui recouvre le creux de l'estomac et les fausses côtes est molle, mais non pas œdemateuse, elle s'étend sur toute la région voisine. Elle est, non pas douloureuse, mais si inquiétante que je ne puis endurer le contact des vêtemens ni du linge en cette partie ; il s'y joint une inquietude interne, de l'oppression surtout la nuit. Je ne puis écrire sans m'arrêter et me redresser à chaque instant. Quand je veux me baisser j'étouffe, et il m'est de toute impossibilité de mettre mes souliers. Les vents sont moins abondans moins puants, mais plus contraints, la nécessité et la difficulté de les

exhaler me font faire pour cela beaucoup d'efforts souvent inutiles et ces efforts me fatiguent beaucoup. Quand je mange la déglutition se fait avec quelque peine et comme si l'entrée de l'estomac étoit trop étroite, je sens les morceaux faire un peu d'effort pour passer. A propos de manger je dois vous prévenir, Monsieur, que quoique j'aime la table j'y suis toujours assez sobre, que je n'y ai fait aucun excès, et n'ai gagné aucune apparence d'indigestion depuis que je suis à Bourgoin. J'oubliois de vous dire qu'il se joint à mon mal de petites palpitations, que mon inquiétude d'estomac va quelquefois jusqu'à des élans douloureux mais courts, que j'ai toutes les nuits de la fièvre, mal à la tête, des bourdonnemens d'oreille qui non plus que la fièvre ne me sont pas nouveaux, mais deviennent plus forts et plus permanens. J'en dis autant de l'insomnie, ayant presque entièrement perdu le sommeil depuis plus de trente ans : mais à présent je pers aussi le repos, ne pouvant garder la nuit aucune attitude assez longtems pour m'y tranquilliser. Ma pauvre femme m'a persécuté pour prendre des Clistères. Par complaisance j'en ai pris trois jours de suite. Le premier ne me fit aucun mal et fit peu d'effet. Le second jour je fus plus tourmenté. Le troisième je souffris de grandes coliques. J'ai cessé d'en prendre. Cependant mon état fait des progrès qui m'annoncent ceux qu'il doit faire encore, et que mon espoir n'est pas d'arrêter quoique je ne doute point, Monsieur, que vous ne fissiez cette cure si les hommes la pouvaient faire ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, c'est de la cause de mon mal sur laquelle je m'abstiendrai de vous dire mon opinion parce qu'elle est de trop peu de poids, et qu'il faudroit

pour marquer sur quoi je la fonde entrer dans des détails qui me meneroient trop loin. Je dirai seulement que ma guérison fut elle à espérer seroit peu à desirer, et que le succès même en seroit inutile, parce que la cause en renaitroit toujours. Mettez, Monsieur, cette maladie dans vos registres si vous jugez qu'elle en vaille la peine, et puisse-t-elle vous fournir quelque (*sic*) reflexions instructives soit pour la conservation de cette courte et misérable vie humaine, soit pour apprendre de plus en plus aux hommes à ne l'estimer que ce qu'elle vaut. Pour moi je ne verrai pas sans consolation approcher la fin de la mienne si cette occasion peut m'attirer de votre part quelque témoignage de souvenir et d'amitié.

RENOU.

On peut m'écrire sous le couvert de Madame Boy de la Tour à Lyon, ou même ici directement si l'on aime mieux.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Tissot | Professeur en Medecine | à Lausanne¹. [*Cachet* : Tête de philosophe grec.]

XI

Rousseau à Tissot.

A Monquin le p^r. fev^r. 1769.

Enfin je reçois une lettre² d'homme écrivant à un homme. Sans vous, Monsieur, j'aurois cru ce langage

¹ Note ajoutée à l'adresse : Geneve le 7^e Janvier 1769. Sous couvert de V T h S.

Daniel Argand et Rainuldie.

² Lettre inconnue.

éteint chez mes contemporains. En confirmant le jugement que j'avois porté sur mon état vous m'ôtez les soucis d'un avenir de jour en jour plus embarrassant dans ma place pour un malade et pour un ami du repos. Tout m'apprend la justesse de votre pronostic. Le siège de la maladie est certainement dans le foye ; l'origine en fut dans les intestins. La cause..... celle que vous assignez est assurément bien suffisante ; je me garderai d'aller au delà, et vous m'avez guéri d'une cruelle maladie ; celle d'oser chercher ici plus loin que vous n'avez vu. Ma situation, grace à vous, est réellement¹ aujourd'hui bien plus douce, et les coups portés par les seules mains de la nature n'étant point dirigés par la haine, ne me feront jamais murmurer.

Je me suis à peu de chose près conformé à tout ce que vous m'avez prescrit. J'ai quitté Bourgoin pour venir occuper un logement qu'on m'a offert sur la hauteur où l'air et l'eau sont très bons. J'y vis et j'y souffre à mon aise dans une parfaite solitude. Je suis autant que je puis vos règles dans le choix de mes alimens et dans leur quantité. Je me promène tous les jours mais doucement, sans me lasser et sans me baisser, et ne pouvant plus herboriser par terre vû mon état et la saison, je m'amuse à observer et déterminer les mousses et les lichen sur les troncs des arbres, et je soupçonne déjà que cette étude pourroit être encore perfectionnée, même après Michelius et Dillenius. J'écris le moins que je puis ; mais permettez que je vous donne ici quelque préférence, d'autant plus que c'est peut être la dernière fois. Il n'y a qu'un seul article auquel je ne

¹ Rousseau avait écrit tout d'abord : à tous égards.

me soumet pas, c'est celui de la crème de tartre ; non que je doute de son utilité, mais presque par une raison contraire ; c'est que tout considéré ; mon âge, mon état, mes autres infirmités, mes besoins, mes ressources, les traitemens tant publics que secrets que j'ai reçus des hommes, et ceux auxquels je devrois m'attendre à l'avenir ; je ne veux point quoiqu'il arrive abrégér ma vie ; mais je vous avoue aussi que je ne me sens pas l'ame assez forte pour la vouloir prolonger, si cela dépendoit de moi. Ainsi la tentative de guérison dont le succès d'ailleurs vous paroît peu probable est ici de trop. Laissons faire jusqu'au bout la nature, elle fera tout pour le mieux. Je voudrois souffrir moins s'il étoit possible ; mais je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me faire desirer de guerir.

Quant à mon état présent, depuis mon arrivée ici je me suis trouvé plusieurs jours mieux, et si bien que je me croyois guéri ou prêt à l'être. Cette erreur n'a pas duré longtems ; la fièvre, l'étouffement, les nuits cruelles, tout est revenu plus fort que jamais, et l'effort interne du côté droit, a été tel que les fausses cotes s'en sont dejetées. Derechef en écrivant ceci je me sens mieux, mais je ne m'y fie plus, et en général il règne dans le progrès de mon mal des inégalités qui me semblent absolument inexplicables, à moins de les attribuer aux vents dont je suis toujours fort incommodé. Voilà, Monsieur, en abrégé le compte que vous m'ordonnez de vous rendre et dont je vous prie de pardonner l'importunité au desir que j'ai de vous obéir.

Je suis aussi touché qu'honoré de l'intérêt que veulent bien prendre à moi Monsieur et Madame de Gollowkin, et je vous prie de leur en témoigner ma recon-

noissance. La route qu'ils ont prise pour l'éducation de leurs enfans est sans contredit la plus difficile et celle dont le succès marque le mieux la vertu des parens ; car je sais combien il y a d'obstacles à surmonter et de peines à prendre pour y parvenir. Il est vrai qu'à la fin ce succès, si je ne me trompe, doit être proportionné à ce qu'il a coûté. Aussi je les exhorte, puisqu'ils ont osé commencer, d'achever, sans se rebuter des difficultés croissantes qu'ils ne manqueront pas d'éprouver jusqu'à la fin, surtout de la part des Domestiques sur lesquels on ne peut veiller avec trop de soin : car le mal viendra d'eux infailliblement. Le Ciel qui ne veut pas laisser une si grande entreprise infructueuse envoie aussi une grande assistance à ces dignes parens en leur donnant pour conseil et pour ami l'homme de l'Europe le plus capable et le plus digne d'y concourir. Je m'attends dans l'espoir que dans les bénédictions qu'eux et vous recevrez un jour de ces heureux enfans, ma mémoire ne sera pas absolument oubliée. Assurément si les vœux que je fais pour la prospérité de cette illustre famille sont exaucés, rien ne manquera jamais à leur félicité¹.

Adieu, Monsieur, s'il parvient dans mon état quelque changement inespéré, je ne manquerai pas de vous en faire part. Si son progrès m'empêche de vous écrire davantage, suppléez, je vous prie, à ce que je ne pourrai vous dire. Vous êtes fait pour instruire la postérité par vos écrits, et pour verser par vos œuvres des bienfaits sur vos contemporains. Si jamais vous me faites l'honneur de parler au public de vos bontés pour moi,

¹ Rousseau avait écrit d'abord : *prospérité*.

n'oubliez pas, non plus, de lui parler des sentimens que vous m'avez inspirés. Dites-lui que l'amour de la vertu nous attira l'un vers l'autre, et que le même sentiment qui vous intéressoit à mes maux, me fit aimer l'occasion qui me prouvoit votre bienveillance.

RENOU.

Mes lettres continueront également à me parvenir adressées tout simplement à *Bourgoin* dont je ne suis qu'à une lieue.

Sans adresse.

LES CENDRES DE J. J. ROUSSEAU

AU JARDIN DES TUILERIES

Nuit du 10 au 11 Octobre 1794



PRÈS avoir reposé pendant seize ans dans l'île des Peupliers, à Ermenonville, les cendres de J. J. Rousseau furent ramenées à Paris, et déposées au Panthéon, en octobre 1794, en vertu d'un décret de la Convention du 14 avril de la même année.

Conformément à ce décret, Lakanal présenta un rapport à la tribune, le 15 septembre, rapport remarquable par la hauteur des idées, la noblesse des aperçus, l'éloquence du style. Le transfert des cendres eut lieu les 9, 10 et 11 octobre, sous la direction de Ginguéné, envoyé par la Convention, et accompagné d'une escorte de gendarmes. Une foule immense accompagna le cercueil du grand homme sur tout le parcours. Ce fut un événement considérable. La France entière s'associa à cet hommage.

Le cortège donc quitta Ermenonville, le 9 octobre, à huit heures du matin, ramenant à Paris, sur un char orné de fleurs et de verdure, les restes mortels de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Par Mortfontaine et Gonesse, il se dirigea vers Montmorency où il arriva le

soir. Ginguéné, dans le rapport qu'il fit de sa mission, s'exprime ainsi :

« Plus on approchait d'Emile¹, plus l'intérêt devenait grand. Ces belles campagnes avaient été consacrées par les promenades, par les méditations de Rousseau, et une mélancolie involontaire se joignait à ce souvenir. La nuit vint en augmenter l'effet. La lune qui répandait sa lumière pâle et monotone sur les vignes d'une plaine immense, le vent qui respectait les lumières, le silence qui n'était interrompu que par les airs chéris de Rousseau, donnaient à cette marche l'apparence de ces mystères de l'antiquité dont tous les initiés étaient purs ou lavés de leurs fautes, et d'où l'on rejetait soigneusement ceux qui n'étaient pas dignes d'y assister. »

A Montmorency, le cercueil du philosophe fut déposé sur la place du Marché, alors place de la Loi, transformée en allée de peupliers, et décorée de gazon et de fleurs. Il demeura là pendant toute la nuit, veillé et honoré par les habitants et par la foule venue des communes voisines.

Le 10 octobre, vers midi, le cortège se remit en marche pour gagner Paris, avant la nuit, en passant par Saint-Denis. La foule augmentait à mesure qu'on approchait de la grande cité. Enfin, on y pénétra.

« Dès le faubourg de la Chapelle, dit Ginguéné à la fin de son rapport, on put voir que le peuple de Paris, placé à un foyer plus ardent d'instruction, sentait plus vivement aussi toute l'importance des bienfaits de Rousseau. Les applaudissements furent prolongés de-

¹ On sait que, sous la Révolution, Montmorency s'appelait Emile.

puis le faubourg jusqu'aux Tuileries. Ce char de feuillages qui passait à côté des plus superbes édifices et de tous les miracles de l'art, cette île des Peupliers que Rousseau semblait ne vouloir quitter qu'à l'instant où la volonté nationale le porterait au Panthéon, disaient assez que la gloire d'une République et celle des citoyens qui la servent n'est fondée que sur l'amour de la nature et de la vertu.»

Cette « île des Peupliers », dont parle ici Ginguéné, était une petite île improvisée pour la circonstance sur le bassin du jardin des Tuileries, qui se trouvait et se trouve encore dans le voisinage de la place de la Concorde, en ce temps-là place de la Révolution.

« Sur un des bassins du Jardin National, dit un compte-rendu de l'époque¹, on avait formé une espèce d'île entourée de saules pleureurs qui rappelaient aux spectateurs les pièces d'eau d'Ermenonville ; *c'est au milieu de cette île factice, sous un petit édifice de forme antique*, que l'on a déposé l'urne de Jean-Jacques. Elle y a reçu les hommages du peuple jusqu'au moment de sa translation au Panthéon. »

Nous appelons l'attention des lecteurs des *Annales* sur ces quelques lignes, car nous avons à leur parler d'un document iconographique qui s'y rapporte directement, et qui en est le commentaire vivant.

Le 10 octobre donc, vers le soir, le char funèbre, décoré de feuillage, qui portait le cercueil de Rousseau, pénétra dans Paris, et arriva sur la place de la Révolution vers six heures et demie. « Il s'arrêta, dit le

¹ Voyez Stanislas de Girardin, *Journal et Souvenirs*, 1828, I, p. 43, note.

compte-rendu, au Pont Tournant, aux pieds de la Renommée qui semblait annoncer à l'univers l'apothéose de ce grand homme : c'est là qu'une députation de la Convention est venue recevoir les restes de Rousseau, et que l'Institut national de musique a commencé à exécuter les airs du *Devin du Village*. »

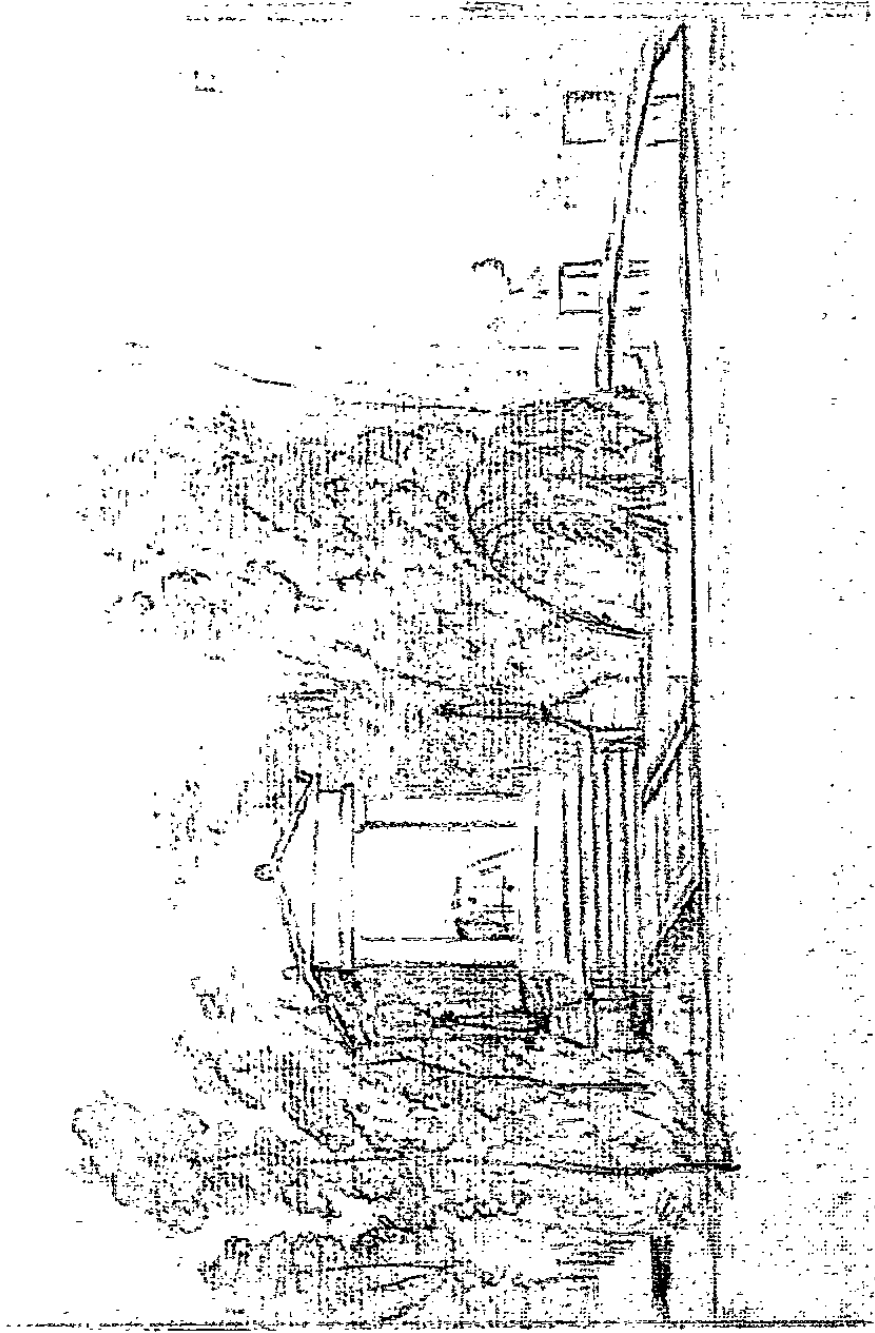
Le cercueil fut porté ensuite sur le bassin transformé en île et déposé *sous le petit édifice de forme antique*, mentionné plus haut. Il y reposa pendant la nuit du 10 au 11 octobre, entouré, comme à Montmorency, des respectueux hommages de la foule qui défilait devant lui.

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver le dessin de l'architecte chargé de transformer le bassin des Tuileries, et de construire *ce petit édifice* qui abrita les restes de Jean-Jacques. Comme la pièce originale a beaucoup souffert, nous avons prié un dessinateur d'en faire une copie aussi fidèle que possible, que nous reproduisons dans ce volume, et qui permettra d'avoir une vue plus nette de l'ensemble.

Ce dessin intéressant appartenait jadis à Victorien Sardou, collectionneur avisé qui comprenait l'importance des documents iconographiques, et les recherchait avidement. Après sa mort, ses héritiers firent vendre toutes ses collections, aux mois d'avril et mai 1909. C'est ainsi que le dessin en question tomba entre mes mains.

Il est accompagné de ce texte, écrit évidemment par l'architecte : *Elévation du temple à la mémoire de J. J. Rousseau, dans lequel il a été exposé dans le Jardin des Tuileries, sur le bassin du parterre.*

Le fond très vigoureux, le temple se détachant en clair, et les petits arbres en ligne diagonale dans l'ombre. Tout



L'habitation de l'ingénieur, ou la maison de l'architecte, dans le goût de la ville de Paris.
 La maison de l'ingénieur, ou la maison de l'architecte, dans le goût de la ville de Paris.
 La maison de l'ingénieur, ou la maison de l'architecte, dans le goût de la ville de Paris.
 La maison de l'ingénieur, ou la maison de l'architecte, dans le goût de la ville de Paris.

Catafalque de J. J. Rousseau aux Tuileries (1794)
 Copie d'un croquis de l'architecte appartenant à M. Hippolyte Buffenour, et fac-similé de la suscription.

le terrain sur le devant dans la demi-teinte, et les candélabres aussi, le tour du bassin lumineux sur le derrière.

Ce dernier paragraphe vise les illuminations du monument, pendant cette nuit fameuse du 10 au 11 octobre, et nous permet de comprendre que rien n'avait été négligé pour honorer dignement la mémoire du grand homme, et pour que son cercueil apparut vraiment au peuple de Paris comme dans une apothéose.

Le 11 octobre, jour de Décadi, dès le matin, une foule immense se porta vers le Jardin des Tuileries. Les députations arrivèrent, chacune avec un trophée et une inscription ; le cortège se forma dans le plus grand ordre, suivant les prescriptions arrêtées ; les membres de la Convention, ayant à leur tête leur président, Cambacérès, vinrent s'y joindre en corps, puis, quand tout fut prêt, on se mit en marche pour gagner le Panthéon.

L'aqua-fortiste Girardet a laissé un dessin, gravé par Berthault, où nous voyons l'arrivée du cortège devant le Panthéon, et pénétrant dans l'édifice. Parmi les députations, on remarquait celle de Genève, précédée d'une bannière où se détachait cette inscription : *Genève aristocrate l'avait proscrit, Genève régénérée a vengé sa mémoire.* Une statue du philosophe figurait dans la cérémonie. Girardet nous la montre ombragée d'arbustes et soutenue par des porteurs habillés à la romaine, et la tête couronnée : Rousseau est assis, drapé, et tient un enfant. Tous les assistants avaient à la main des branches d'arbres ou des fleurs. La Convention fermait la marche, et devant elle on portait le *Contrat social*.

Une estrade avait été dressée sous le dôme du Temple des Grands Hommes, et le cercueil de Jean-Jacques y fut placé. Cambacérès prononça, au nom de la Convention, un magnifique discours. On y remarque cette pensée : « Rousseau a vécu dans la pauvreté, et son exemple nous apprend qu'il n'appartient pas à la fortune de donner ni de savoir la véritable grandeur. »

La musique se fit entendre ; tandis qu'on l'écoutait, le président de la Convention jetait des fleurs sur le cercueil du citoyen de Genève.

Telles furent ces trois journées, dont nous avons tenu à donner un aperçu très bref, pour servir d'encadrement au dessin que nous reproduisons. Comme nous l'avons dit, toute la France prit part à cet admirable hommage. Il faut en lire le récit dans les écrits de l'époque. Entre tous, il convient de retenir ce passage de Sébastien Mercier : « Le cercueil fut déposé sur une estrade, et recouvert d'un drap bleu parsemé d'étoiles. Tous les yeux s'y fixaient. La gloire du grand homme perçait les ténèbres de la mort, et semblait le montrer tout vivant. »

Qu'on se rappelle d'où Rousseau était parti, et qu'on mesure le chemin parcouru !

Hippolyte BUFFENOIR.

LETTRES INÉDITES ET
DISPERSÉES DE J. J. ROUSSEAU

*Publiées d'après les Originaux.*¹

I

à Madame de Créqui².

ce Lundi à onze heures [1751?]
en recevant votre billet d'hier

E suis bien fâché, Madame, que les tracas et le beau tems m'aient empêché d'exécuter le bon projet que j'avois fait de vous porter mes charmantes Charmettes avant le jour marqué. C'est en punition d'un premier oubli que vous me soupçonnez d'un second que je n'aurois assurément pas fait. J'irai muni de ce que vous desirez, avec autant d'empressement que vous en marquez à l'attendre. Seulement l'heure me contrarie un peu à cause de mes promenades, car Madame, quoique

¹ Nous entendons par lettres *dispersées* celles qu'on ne trouve dans aucun des grands recueils de la correspondance de Rousseau facilement accessibles aujourd'hui, soit la *Correspondance générale*, édition Hachette, et les recueils de Musset-Pathay, Streckeisen-Moultou, Bosscha, Usteri, Rothschild, Godet, Buffenoir, Berthoud, Villeneuve-Guibert, etc.

² Ms. aut. Archives J. J. Rousseau, Ms. R. 55.

je trouve auprès de vous plus qu'auprès de personne autre de ce qui me les fait aimer je suis tellement accoutumé à mes chimères que l'habitude leur donne un charme dont rien ne peut plus me dédomager.

Adresse: A Madame | Madame la Marquise de Crequi | rue des S^{ts}. Péres.

II

à J.-F. De Luc.¹

Je vous prie et vous supplie très instamment, Monsieur, de ne parler à qui que ce soit et de ne faire aucune espèce de démarche sur l'affaire dont nous avons parlé hier au soir. Je vous embrasse de tout mon cœur. A Demain.

[Aux Eaux-Vives] Ce Vendredi Matin [juillet 1754].

Adresse: A Monsieur | Monsieur De Luc Père | au haut de la Cité | A Genève.

III

[à J.-F. De Luc]²

A Paris 17 $\frac{25}{11}$ 55.

Je suis, mon cher Concitoyen, trop négligent à répondre et surtout à vous je le sens, je me le reproche-

¹ Ms. aut. Bibl. de Genève, non encore classé. Voyez plus loin la *Chronique*.

² Communiqué par M. Félix Liouville, à Paris, et collationné par lui sur l'original. En partie publié par G. Maugras, *Voltaire et J. J. Rousseau*, Paris, 1886, p. 83, n. 1, et précédemment dans le *Courrier du Léman* du 18 octobre 1826.

rai toujours et ne ferai jamais mieux. Heureusement je ne me suis pas annoncé pour valoir plus que je ne fais, ainsi je ne trompe personne et ne fais du tort qu'à moi-même en ne profitant pas plus souvent du plaisir d'un commerce agréable.

Je ressens votre zèle et vôtre amitié. Vous voudriez me mettre en correspondance avec M. Tronchin et par conséquent me guérir s'il étoit possible, et je ne doute pas que ce n'en fut le moyen s'il en restoit un. Il y auroit d'ailleurs du plaisir et de l'instruction à recevoir des lettres de cet homme célèbre : et je ne puis qu'être sensiblement touché de l'intérêt qu'il veut bien prendre à moi. Mais, mon cher Concitoyen, je sais d'avance quel jugement il porteroit de mon état et de mes ressources, ses lumières lui diroient tout ce que je sens et sa candeur l'empêcheroit de me le déguiser : Ainsi je suis sur d'être d'avance dans le même état ou je serois après l'avoir consulté, excepté que la description de mes douleurs passées me les feroit derechef sentir toutes, et que mon imagination ranimée par la peinture de tant de maux m'en rendroit plus encore que le premier médecin du monde n'en sauroit guérir ; son estime et ses bontés me seront toujours chères et jetteront de la douceur sur les restes d'une vie que tout son savoir ne sauroit prolonger. Parlez lui donc de mon respect et non de mes maux, qu'il affermisse et conserve la santé de mes concitoyens ce sera me consoler de la perte de la mienne.

Je ne puis répondre au premier article de vôtre lettre faute de pouvoir consulter le dernier paragraphe de la précédente ; car de ma vie je n'ai gardé lettre quelque chère qu'elle m'ait été : cette exactitude est au dessus

de ma portée et je n'imagine pas non plus que personne prenne ce soin des miennes, la négligence avec laquelle elles sont écrites indique assés l'usage qu'il en faut faire.

Je suis charmé d'apprendre de bonnes nouvelles de vos deux Béquilles¹. Je dois toujours des lettres à celle d'Angleterre mais lui ayant écrit inutilement à la première adresse qu'elle m'avoit laissée et craignant qu'après si longtems la seconde n'ait changé, je vois que mon sort est de l'aimer toujours et de ne lui point écrire. Aussi bien les passages sont-ils à la veille d'être fermés. Mille amitiés, je vous supplie, à toute votre famille, et quoique disent les paragraphes recevés mes tendres embrassemens.

J. J. ROUSSEAU.

IV

à *J. Vernes*².

A Montmorenci le 6. 8^{bre} 1758.

Je vous écrivis, mon cher Vernes, il y a un mois pour vous marquer que selon votre desir les exemplaires de mon dernier Écrit que je destine pour Genève vous seroient adressés. Comme depuis deux mois et demi que mon Libraire a jugé à propos, je ne sais pourquoi, de les faire demeurer en route, je les suppose près d'arriver, je vous envoie la note de leur destination, afin qu'ils soient distribués, s'il vous plaît, avant que l'ouvrage paroisse, et que votre exactitude ne souffre pas de vô-

¹ Les deux fils de De Luc.

² Ms. aut. Bibl. de Genève, *Mhg.* 208, lettres 123.

tre silence. S'il y a des fraix de port, ou pour les faire brocher, je vous prie de me le marquer, afin qu'ils vous soient remboursés.

Comme vous n'avez pas accoutumé d'être négligent avec moi, je suis en peine de vôtre santé et j'ai pris le parti de m'en faire informer. Mais je pense bien que vous ne voudrez pas vous laisser enlever par d'autres, le plaisir de me tirer d'inquiétude. Adieu, mon cher Vernes, je vous embrasse de tout mon cœur.

25 Exemplaires ; et un de plus en papier fin, pour
la Bibliotheque de Genève.

-
1. à M. le Syndic Saladin d'Onex
 1. à M. le Syndic Mussard
 1. à M. le Professeur Vernet
 - 1 à M. le Professeur Perdriau
 - 1 à M. le Professeur Tronchin
 - 1 à M. Sarrazin l'ainé Pasteur
 1. à M. de Rochemont Ministre
 - 1 à M. Jalabert.
 - 1 à M. Necker Professeur de Physique
 - 1 à M. De Luc Père.
 2. à M. Marc Chappuis savoir un pour lui et un pour
M. de Gauffecourt dont j'ignore le séjour et l'adresse.
 2. à mon Cousin François Rousseau demeurant à la
Croix d'Or, savoir un pour lui et un pour mon
Cousin Gabriel Rousseau.
 1. à ma Tante Gonceru à Nion. Vous prierez M. de
Luc de vouloir bien le lui faire parvenir.
-

1. à M. David Rival horloger demeurant, je pense, à Longemalle.
 1. à M. Donzel Confiseur à St Gervais
 1 à M. le Resident.
 1. à M. de Voltaire.
 1. à Mon ami M. Vernes.
 reste encore cinq Exemplaires dont je le prie de me garder deux ou trois à ma disposition laissant les deux autres à la sienne¹.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Vernes | Ministre du St Evangile | demeurant au bas de la Cité | a Genève.

V

à J.-F. De Luc²

A Montmorenci le 2 Xbre 1758.

Je vous remercie de tout mon cœur, mon cher Concitoyen, de la peine que vous avez prise d'envoyer un Ex. : de mon dernier écrit à ma tante Gonseru³, de l'envoi que vous m'avez fait à moi-même, et surtout de votre obligeant souvenir, dont je fais très assurément

¹ Vernes a ainsi indiqué la destination de ces cinq exemplaires :

1. à M^r Roustan
 1. M^r Moulton.
 1 M^r Soubeyran.
 M^r Gallatin.
 M^r Tronchin le Conseiller.

² Archives J. J. Rousseau, *Ms. R.* 25. Paru d'abord, avec quelques retranchements, dans le *Courrier du Léman* du 25 octobre 1826, puis, inexactement, dans l'*Ordre* des 21, 22 avril 1851.

³ Voyez la lettre à Vernes du 6 octobre 1758 que nous publions d'autre part.

plus de cas que vous ne pensez, parce que je vous reconnois homme droit, franc, ami de la vertu, zélé pour vos amis, et qu'en mon particulier je n'ai point oublié les témoignages de bienveillance que j'ai reçus de vous. J'ignore ce que je puis vous avoir écrit dans le plus fort de mes douleurs et de mes peines, mais je sais bien que mes refus ne sont venus en aucune manière de défiance de votre cœur, mais d'une ferme résolution de me tenir à mes maximes de conduite dans quelque cas que ce puisse être et sans acception de personnes à cet égard.

Je suis charmé de votre petite feuille¹, elle contient en deux pages tout ce que j'ai dit au long et au large d'essentiel dans mon Livre, et le rapport est si frappant que s'il est vrai que votre feuille ait paru dans le tems de sa datte, il ne tiendrait qu'à vous de croire que j'en ai profité. C'est ce que j'aurois pu faire si je l'avois connue, mais je n'aurois pas eu la bassesse d'ame de priver l'auteur de l'honneur qui lui étoit du. J'en ai plus de confiance en mes idées, me voyant sur tant de points d'accord avec vous qui connoissez mieux que moi notre constitution.

Je recevrai avec plaisir et je lirai avec attention l'ouvrage dont vous me parlez quand vous jugerez à propos de le faire paroître². Je vous y exhorte même de tout mon cœur, car cet ouvrage ne peut que faire du

¹ Sans aucun doute le n° 657 de la *Bibliographie Rivoire : Remarques sur le paragraphe de l'article Genève dans l'Encyclopédie, qui traite de la comédie et des comédiens*. Genève le 26 avril 1758. In-4, 2 pp. Ainsi se trouve dévoilé l'anonymat de cette feuille. Voyez plus loin sa reproduction à l'Annexe.

² *Observations sur les savants incrédules*, Genève, 1762, in-8, par J.-F. De Luc.

bien. Quoiqu'en effet nous n'ayons peut être pas en tout les mêmes idées, ce qu'il y a de bien sur est que je ne suis ni n'ai jamais été incrédule ni intolérant, il y aura bien du malheur si avec cela nous ne nous accordons pas sur l'essentiel.

J'ai vu *Le Diogène à la Campagne*¹ et n'y reconnois point l'auteur dont il porte le nom. M. Marcet est un homme de mérite et d'esprit qui a du sens, des vuës, et qui a écrit de très bonnes choses ; au lieu que le prétendu Diogène, n'en déplaît aux spectateurs qui ont eu la patience de l'écouter jusqu'au bout, est bien le plus plat personnage qu'on mit jamais sur des treteaux. En vérité, mon Narcisse même vaut je pense encore mieux que cela. Qu'on joüe souvent à Genève de pareilles pièces, et je n'ai plus peur des Comédiens.

Vous me parlez, mon digne Ami, de Mad^e d'Epinay il faut vous répondre.

Il fut un tems où Madame d'Epinay avoit de l'amitié pour moi et m'en donnoit tous les témoignages possibles ; de mon côté cette amitié me fut chère jusqu'à lui sacrifier le séjour de ma patrie, ce qu'à la vérité elle n'obtint pas sans efforts². J'ai été pour Madame d'Epinay le meilleur et peut être le seul véritable ami qu'elle aura jamais ; seul je lui ai tenu le sacré langage de la vérité que son cœur n'est pas fait pour entendre. Ce tems m'est cher encore, mais il n'est plus, et ne peut revenir. A reste je serai toujours charmé d'apprendre que Mad^e d'Epinay est heureuse et que tout le monde

¹ *Diogène à la campagne*, comédie en prose, Genève, 1758, in-8, par Isaac Ami Marcet de Mézières.

² Ces quelques lignes, depuis *Il fut un tems...* ont été reproduites par G. Maugras, *Voltaire et J. J. Rousseau*, 1886, p. 91, n. 2.

l'aime et l'honore : J'en ferois autant, s'il m'étoit possible.

Adieu, bon Citoyen, bon ami, bon Père ; je fais plus que de vous aimer, je vous respecte. Il ne faut point tant peser les termes quand on connoît les sentimens ; je suis sujet à l'humeur, je n'ai que trop de raison d'en avoir ; Mais j'ai un cœur fait pour aimer ce qui est bien, et pour vous être éternellement attaché. faites mes amitiés à vos deux fils

J. J. ROUSSEAU.

Adresse : A Monsieur | Monsieur De Luc Père | demeurant au haut de la Cité | a Genève.

VI

à *Lenieps*¹.

A Montmorenci le 7 Mai 1759.

Je vous remercie bien sincèrement, mon bon ami, de tous vos soins, votre amitié m'est chère, je suis sensible à votre zèle, mais il me semble que nous ne nous entendons pas.

Quand je vous ai écrit la longue lettre dont il est question je vous ai prévenu que je désirois d'en faire usage, et que seulement votre nom y paroîtroit ou n'y paroîtroit pas comme vous jugeriez à propos. Je vous ai demandé de me la renvoyer pour en tirer copie, au surplus je ne vous ai nullement prié ni permis d'en changer les expressions ni de l'altérer selon votre goût. A l'égard de l'affaire de M. Sellon je ne vous en ai

¹ Collection Edouard Audeoud, à Genève.

chargé en aucune manière, jugeant que vous ne seriez que trop occupé à répondre aux gens qui vous disent tant de mal de moi. Enfin pour M. Philidor, ce que je vous ai prié de lui dire sur ce que vous m'aviez rapporté vous même, étoit l'affaire d'un entretien de deux minutes, et d'un oui ou d'un non de sa part. En lui redemandant de la mienne un ouvrage qu'il sait m'appartenir et qu'on lui apprend qu'il n'a pas de mon consentement, il consent à le rendre et le rend à l'instant, un honnête homme ne garde jamais un moment par force le bien d'autrui ; ou bien il diffère et refuse, et tout est dit. Je ne vois point là d'affaire à traiter.

Sur tout cela, cher Lenieps, que faites-vous ? Je vous fais demander par M. Coindet la communication de ma lettre, vous la lui refusez sans un écrit de ma main ; j'envoie cet écrit de ma main, sur lequel vous la lui refusez encore, à cause d'une conversation que je ne vous ai point prié d'avoir avec M. Sellon, et d'après laquelle vous desapprouvez cette lettre. Vous en changez les termes sans scrupule quand vous la lisez à d'autres, vous vous inquiétez de ce que vous prétendez que je dois faire au bureau de M. de S^t. Florentin, vous voulez que je demande grace au lieu de justice. Vous parlez d'affaire finie, de cinquante louis qu'on doit dites vous me donner comme si l'on pouvoit donner avant que d'offrir. Enfin vous faites par intérêt pour moi une multitude de choses qui sont fort bien selon votre intention mais qui n'étant point selon ma manière de penser ne sauroient avoir ni mon approbation ni mon aveu.

Voici, mon bon ami, mon opinion sur tout cela. Je souhaite que le plustot qu'il vous sera possible vous me renvoyiez la longue lettre que je vous ai écrite, pour

en user comme je jugerai à propos, vous réitérant la promesse que votre nom n'y paroitra que de vôtre consentement. Renvoyez moi mon original que je garderai si vous ne vous en souciez pas, ou que je promets de vous renvoyer dans huit jours si vous le souhaitez. Je ne veux ni envoyer ni permettre qu'on aille de ma part dans les bureaux de M. de St. Florentin, parce que ce que j'avois à faire, moi, c'étoit de demander justice, comme justice et non pas comme grace, je l'ai fait, le reste ne me regarde plus. Vous êtes le maitre de parler de ma conduite comme il vous plaira, dites de vôtre ami ce que vous voudrez et comme vous voudrez ; mais quand vous le faites parler lui même, je vous prie et j'ai droit d'exiger que vous lui donniez ses expressions et non pas les vôtres ; ou ne lisez ma Lettre à personne, ou lisez-la telle qu'elle est, au surplus relisez la mieux vous-même et redoutez moins le tort qu'elle peut me faire. Je vous jure que je me verrai ôter mes pensions, mes emplois, mes places d'academies, mes biens sans le moindre chagrin. Sur tout le reste je les mets au pis. Au lieu de ma pièce que je redemande les directeurs de l'opera prétendent me donner les entrées, je ne me soucie point d'avoir entrée au sabat ; ils me donneront dites vous cinquante loüis ; ce sont cinquante loüis bons à leur jetter au nez s'ils osoient me les offrir de leur part. S'ils viennent de la part du ministre c'est une autre affaire, j'en userai alors comme il convient au respect que je lui dois. De manière ou d'autre je ne suis point empressé d'obtenir justice, il me suffit de l'avoir demandée.

Si dans un moment de loisir vous voulez m'apprendre ce que vous a dit M. Philidor et s'il vous a rendu

l'opera comme je l'espere, vous me ferez plaisir, s'il ne l'a pas rendu sur le champ il l'a refusé, et c'est encore un autre vol duquel il faudra demander une fois justice et non pas grace, et puis si elle m'est refusée comme il est probable m'en consoler comme du reste.

Excusez, cher Ami, ma franchise et mon barbouillage. Je ne saurois ni avec vous ni avec personne prendre un autre ton que le mien ; et comme en attendant qu'on racomode mon taudis branlant j'ai été contraint d'en sortir, je vous écris de la maison d'autrui et avec beaucoup de distractions. Adieu, mon bon Ami, je suis bien charmé d'apprendre le rétablissement de Mad^e. votre fille. Je vous prie de lui en témoigner ma joye et d'en recevoir mes félicitations

J. J. ROUSSEAU.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Lenieps banquier | rue de Savoye | à Paris. [*Cachet*: Devise *Vitam impendere vero*].

VII

[à Guérin]¹

Voila, Monsieur, les deux morceaux que vous avez déjà vus² et dont après les avoir présentés à Monsieur de Malesherbes je vous supplie de disposer. La préface est bien barbouillée, mais je crois que j'aimerois mieux qu'elle ne s'imprimât pas que d'être obligé de la recopier. Je voudrois qu'on put distinguer les interlocuteurs sans avoir besoin de lettres initiales mais j'ai

¹ Bibl. de Genève, Ms. fr. 232.

² La nouvelle *Préface de la Nouvelle Héloïse* et le *Recueil d'Estampes pour la Nouvelle Héloïse*.

grand peur que cela ne se puisse pas, assés intelligiblement. Il convient que la brochure ne paroisse que quinze jours ou trois semaines après la publication du livre, et il m'importe qu'il n'en transpire rien jusqu'à ce tems-là. M. Coindet qui vous remettra ce paquet est chargé de vous témoigner ma reconnoissance de vos bontés pour lui et pour moi. Dans les agrémens que je me promets du retour de la belle saison je n'oublie pas ceux de mes promenades à St. Brice¹ et du pèlerinage que vous avez voué à Montmorenci. Bonjour Monsieur je vous embrasse de tout mon cœur, et présente mes respects à toute votre famille.

J. J. ROUSSEAU.

Ce Dim : 18 [janvier 1761].

VIII

à M. de la Popelinière².

A Montmorenci le 9 fevr. 1761.

M. Coindet vous dira, Monsieur, avec quelle joye j'ai receu votre lettre et votre présent. En attendant que Daïra me soit chère pour elle même elle me l'est par la main dont je la reçois. Je suis bien sur d'avance d'y trouver tous les sentimens aimables qui distinguent et honorent son auteur. Je songe toujours avec attendrissement et quelquefois avec regret qu'il n'a tenu ni à vous ni à moi que je ne passasse mes jours auprès de vous; il me semble que j'aurois mené une vie fort

¹ Cf. *Confessions*, livre X (*Œuvres*, VIII, 361).

² Ms. aut. au Musée de Montmorency. Nous remercions le directeur du musée, M. J. Ponsin, de l'autorisation qu'il nous donne de publier cette lettre. Notre confrère, M. V. Olszewicz a bien voulu en prendre copie pour nos *Annales*.

douce et que vous m'auriez beaucoup aimé. Confiné désormais dans ma retraite, je ne desespère pas pourtant d'en sortir quelque jour pour vous aller voir, applaudir à votre choix et jouir du spectacle d'un bonheur dont vous êtes digne.

J. J. ROUSSEAU.

Adresse : A Monsieur | Monsieur de la Pouplinière |
A Paris. [*Cachet* : Devise *Vitam impendere vero*].

IX

[à MM. Pictet et Lullin, bibliothécaires de Genève]¹.

J'attendois, Messieurs, pour faire réponse à la lettre dont vous m'avez honoré d'y joindre celle de M. le M^{al}. de Luxembourg ; mais il me marque qu'il vous l'a envoyée en droiture, et je m'acquiesce à l'instant d'un devoir cher au cœur d'un bon genevois sensible au moindre souvenir de ses concitoyens, et surtout aux bontés de ceux qui sont aussi distingués que vous, Messieurs, par leurs noms et par leur mérite. A l'égard du présent dont je suis dépositaire², quoiqu'en effet les bontés

¹ Ms aut. Bibliot. de Genève, *Mhg.* 203, lettre 4.

² Un exemplaire des *Fables choisies mises en vers par J. de La Fontaine*, Paris, 1755, 4 vol. in-f°, avec des planches d'Oudry. Cet exemplaire est encore conservé à la Bibliothèque de Genève, *Hf.* 422. On lit à ce sujet sur les registres de la Direction, à la date du 7 mai : « MM. les Bibliothécaires ont lu un extrait d'une lettre de M. Jean-Jacques Rousseau qui nous apprend que M. le maréchal duc de Luxembourg leur a fait remettre pour notre Bibliothèque la belle édition des Fables de Lafontaine avec les planches d'Oudry, en 4 vol. in-folio. Dont opiné, l'avis a été que MM. les Bibliothécaires écrivoient en leur nom une lettre de remerciement à M. le maréchal en lui donnant le titre de *Monseigneur* et de votre *Grandeur*. » (Cf. Fr. Gas, *J. J. Rousseau et la Bibliothèque publique de Genève*, dans les *Mémoires de la Soc. d'hist. de Genève*, t. XVI, p. 443, note.)

et j'ose dire l'amitié dont m'honore M. le M^{al}. de Luxembourg aient pu contribuer à une destination qu'il savoit m'être si agréable, je suis bien sur que s'il eut connu par lui-même notre Ville et ses dignes bibliothécaires, il en eut fait le même usage encore avec plus de plaisir.

Je n'ai point reçu de M. Moulton la lettre dont vous me parlez, et sans la vôtre Messieurs, je serois encore dans l'inquietude sur le dernier paquet que je lui ai adressé et dont il ne m'a pas accusé la reception. J'aurois souhaité, comme je le lui marquois, que vous eussiez bien voulu faire prendre chez moi le Livre en question, car n'ayant ici personne qui sache faire un pareil emballage, étant naturellement paresseux maladroit, et l'état de souffrance où je suis augmentant mon indolence, je crains que ce transport ne se fasse pas sans que le livre en souffre ; au lieu que si M. Guerin avoit envoyé quelqu'un d'entendu pour l'emballer ici, on auroit pu le transporter jusqu'à Genève sans avoir besoin de le tourmenter davantage. D'ailleurs si je l'envoyois à Paris il seroit visité à la barrière, porté à la chambre syndicale d'où on ne le retireroit pas sans perte de tems et préjudice du Livre. Au lieu que si M. Guerin qui a sa campagne à demi-lieue d'ici vouloit se charger de ce transport il en sauroit bien éviter les inconvéniens. Je compte lorsqu'il y sera et que je pourrai faire ce voyage, prendre avec lui les arrangemens convenables et lui ou moi aurons soins de vous en donner avis.

Vous m'obligeriez beaucoup, Messieurs, si vous vouliez bien me permettre de grossir cet envoy de quelques exemplaires de mes rêveries sur l'éducation, dont

un est destiné pour la bibliothèque¹, et dont les autres iroient à leur destination par les soins de M. Moulton. Je serois bien aise que la bonne édition fut connue à Geneve; car je présume qu'on n'y verra guères que celle de Lyon laquelle m'est très suspecte, attendu qu'elle s'est faite à mon insçu, et qu'il ne m'a pas été possible d'en voir les feuilles. A l'égard du port que cette augmentation pourra couter, je vous prierois de vouloir bien m'en envoyer la note, ou directement, ou par M. Guerin par lequel je pourrois vous les rembourser, ou à Genève si vous l'aimez mieux.

Quoique j'aye quitté la plume pour le reste de ma vie et renoncé au métier d'auteur pour lequel je n'étois point fait; je ne renonce point à l'espoir dont vous me flattez de revoir quelque jour nôtre bibliothèque, d'y assister quelquefois à vos conférences, d'y recevoir vos instructions et de combler par de si doux loisirs le plaisir d'habiter ma patrie. Amen. Conservez-moi, toujours, Messieurs quelque part dans vos bontés et recevez les assurances de tout mon respect.

J. J. ROUSSEAU.

à Montmorenci 24 May 1762.

X

à *Lenieps*²

M[ont]m[orenci]: le 29. May 1762.

Je vous attendois, mon ami, vous n'êtes point venu et ne m'avez point donné de vos nouvelles; j'en ai appris

¹ Cet exemplaire, s'il a jamais été livré, a disparu de la Bibliothèque de Genève, probablement à l'époque de la condamnation de l'*Emile*.

² Ms. aut. Archives J. J. Rousseau, *Ms.* R. 59.

par M. l'Abbé de la Porte, qui ne m'ont que médiocrement rassuré. Ecrivez-moi quelques mots, je vous en prie, car d'ici à six-semaines je ne vous exhorte plus à venir étant accablé de tracas les plus desagréables qui déroberoient trop de mon tems à l'amitié. Vous n'êtes pas seul à plaindre, quoique nos maux soient différens mais vous savez bien que je sens aussi les vôtres. Cette certitude ne devrait-elle pas un peu les adoucir? Souvenez-vous, mon ami, vous qui lisez et aimez la Julie, qu'on n'a pas tout perdu sur la terre quand on y retrouve un ami.

On a du vous porter le Dim : 23. un exemplaire de mon livre sur l'éducation. Si vous ne l'avez pas reçu, mandez-le moi, afin que cette omission soit réparée.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Lenieps | Banquier, rue de Savoye | A Paris. [Cachet : Arabesques].

XI

à MM. Pictet et Lullin, bibliothécaires de Genève¹.

Vitam impendere vero.

Je crois, Messieurs, devoir vous dire qu'en partant de Montmorenci je priai M. le M^{al} de Luxembourg de vouloir bien se charger de l'envoy qui vous étoit destiné, par la voye que vous m'aviez indiquée. Je suis persuadé qu'il n'aura pas négligé ce soin ; si, cependant, vous n'avez aucune nouvelle du Livre dont il s'agit, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien m'en donner

¹ Ms. aut. Bibl. de Genève, *Mhg.* 203, lettre 5.

avis afin qu'il y soit pourvû. Je vous supplie aussi de croire que je ne cesserai jamais de prendre un véritable intérêt à votre bibliothèque, à votre République, et qu'en particulier, Messieurs, je vous honorerai toujours.

J. J. ROUSSEAU.

A Môtiers-travers le 9 juillet 1762.

Adresse : A Messieurs | Messieurs Pictet et Lullin | Bibliothecaires de la République | de Genève | A Genève. [*Cachet* : Arabesques].

XII

à I.-A. Marcet de Mézières¹.

20. 7^{bre} 1762.

J'ai reçu, très cher Ami, vos deux lettres du 27. aoust et du 7. 7^{bre}. Je ne suis point exact à répondre, vous devez en être averti et me plaindre de ce que mon état infirme et encore plus le commerce des importuns m'ôte à celui de mes amis. Je suis plus touché que surpris de vos offres ; je les aurois prévenues et puisé dans votre bourse sans scrupule si la mienne eut été à sec ; mais comme le cas n'est pas encore venu, je ne puis quant à présent, vous donner ce témoignage d'amitié, et j'espère que la nôtre n'a besoin de cette épreuve ni de part ni d'autre.

Ce n'est point moi qui ai envoyé à Geneve copie de ma lettre à M. de Montmolin. Je savois que tout ce

¹ Ms. aut. Bibl. de Genève, *Mhg.* 203, lettre 110. Le second alinéa de cette lettre a été publié en 1829 par Guillaume Moulton dans sa brochure intitulée *Fragments tirés des œuvres de J. J. Rousseau*, p. 39.

que je puis faire de bien ne peut servir dans ce pays-là qu'à ranimer l'animosité des méchants. Et en effet depuis que cette lettre a couru M. de Montmolin a reçu d'un membre distingué de la vénérable Compagnie une lettre fort aigre dans laquelle on lui reproche de m'avoir administré la communion sans avoir exigé de moi des retractations. Ceux qui s'étoient arrangés pour faire de moi un Athée sont très fâchés que je ne les prenne pas au mot. Pour moi j'ai bien résolu, quoiqu'ils fassent, de professer jusqu'à la mort la religion de J. C. fort contraire assurément à la leur. Adieu très cher ami.

J. J. ROUSSEAU.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Marcet de Mezières | à Coppet.

XIII

*à Moulton*¹

Ce Samedi 11 juin [1763.]

Votre avis est fort bon, cher ami, de ne point aller ; et quand rien ne s'opposeroit à ce voyage que mon état empiré, je ne pourrois l'entreprendre à présent. Je vous avoue même qu'en quelque tems que ce soit, je n'irai là qu'avec la plus mortelle répugnance. Les genevois sont naturellement épilogueurs et tracassiers, moi j'aime souverainement mon repos ; d'ailleurs je connois trop le cœur humain pour ignorer qu'ils ne me pardonneront jamais le mal que les uns m'ont fait et que les au-

¹ Ms. aut. Archives J. J. Rousseau, *Ms. R.* 45. Publié par Ch. Gouraud dans l'*Ordre* 21/22 avril 1851, puis par M. Maurice Trembley dans le *Journal de Genève* du 3 août 1903.

tres ont souffert qu'on me fit. Ils m'ont trop maltraité pour ne pas me haïr. Après m'avoir forcé à la démarche que j'ai faite, ils croient se justifier en la blâmant. Ils me pendroient volontiers pour prouver qu'ils n'ont pas eu tort de me décréter. Voilà les hommes. Ils ne souffrent pas qu'on soit meilleur qu'eux impunément.

Je suis très sûr que ce qu'on dit du Roi de France est un mensonge. Le Roi n'aime ni la persecution ni les persecuteurs, et il y a dans les traitemens qu'on m'a faits une méchanceté si intrépide, qu'elle fait horreur à tout homme neutre.

C'est pour rire sans doute que vous me proposez de faire repentir ce caffart de Haller. Les méchans ne se repentent jamais de rien, et les bons se repentent toujours de les avoir imités. Haller fait son métier en difamant un opprimé, et moi je fais le mien en prenant patience. Qu'aurois-je à dire à cet homme là ? Aimez-moi toujours, cher Moultoù, et embrassez pour moi ceux qui m'aiment ; je ne puis répondre à ceux qui m'écrivent, mais je leur sais gré de penser à moi. Mon plus grand regret en n'allant pas à Genève est de ne pouvoir me livrer à leurs caresses ; j'espère que leur amitié me suivra dans quelque lieu que je vive et que je meure ; comme aussi mon cœur reste toujours au milieu d'eux. Je dépériss beaucoup depuis quelques jours. Que la fin de mes maux vient lentement et tard ! Je suis surchargé de la vie. Je sens depuis longtems que j'ai trop vécu.

Au nom de Dieu ne laissez venir personne. Il m'est venu un certain proposant gascon grand ergoteur qui

ne pouvoit s'abstenir de batailler. Que j'abhorre la dispute et les ergoteurs.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Moulton | Ministre du S^t. Evangile | A Genève. [*Cachet* : Devise *Vitam impendere vero*].

XIV

à Sautersheim¹.

A Môtiers le 7 8^{bre} 1764.

Voici, Monsieur, la lettre que je vous écrivois à la reception de vôtre précédente et que j'avois envoyée, faute de savoir vôtre adresse à M. Dauby qui me la renvoya par la même raison ; je me rapporte à ce qu'elle contient en tout ce qui n'est pas expliqué dans celle-ci.

J'apprends que vous continuez à être malade ; cela me fait comprendre qu'un peu d'argent vous peut être d'une nécessité pressante. Malgré ma situation présente, je tâcherai d'ici à quelques jours de rassembler la petite somme que je vous avois promise ou du moins le plus aprochante qu'il se pourra. Marquez-moi en attendant par qui je pourrai vous la faire tenir ; car je n'ai aucune correspondance à Besançon : donnez-moi en même tems une voye pour vous envoyer vos effets qui sont chez moi, et qui n'y doivent pas rester plus longtems.

Je ne sais, Monsieur, quel est le projet qui vous retient à ce voisinage : mais je dois vous prévenir qu'il ne m'est pas possible, quant à présent de conserver avec vous des liaisons, et que si, ce que je ne puis

¹ Ms. aut. Bibl. de Genève, *Ms. fr.* 232.

croire, vous preniez le parti de venir ici, je serois forcé de m'abstenir de vous voir. Quand vous saurez ce qui s'est passé dans votre absence et combien j'ai été compromis à votre sujet, vous comprendrez que le bien que je vous veux ne doit pas me faire oublier ce que je me dois.

Je fais des vœux, Monsieur, pour le rétablissement de votre santé et de vos affaires, et surtout pour ce retour à vous-même, sans lequel je n'imagine aucun bonheur pour vous. Je vous salue de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

Adresse : A Monsieur | Monsieur de Sauttershaim |
chez M. Chabos Libraire | A Besançon.

XV

?

ce 2 fev^r. [1765].

Vous verrez, Monsieur, combien je cherche à complaire à Monsieur Vernes, en contribuant pour ma part à la célébrité qu'il desire avec tant d'ardeur, et dont il me paroît si digne. J'ai reçu votre dernière Lettre. Je n'ai pas le tems de vous écrire. Je vous embrasse de tout mon cœur. Saluez nos amis¹.

¹ Ces lignes sont écrites au v^o du feuillet de garde d'un exemplaire de l'opuscule intitulé : *Réponse aux Lettres écrites de la Montagne ; publiée à Genève, sous ce titre : Sentiment des citoyens*, Genève et Paris, Duchesne, 1765, 22 pp. Cet exemplaire qui provient d'un don de la famille P.-E. Lullin en 1872, est déposé à la Bibliothèque de Genève, Gf. 560.

Le destinataire (?) a ajouté en note :

« N. B. Les lignes ci-dessus sont écrites par M^r Rousseau lui-même.

Il a eu tort au reste de persister à croire que le Libelle publié sous le Titre de *Sentiment des citoyens* est de M^r le Pasteur Vernes ; il n'est pas de lui bien sûrement. On peut, je crois, sans risquer de porter un jugement téméraire, l'attribuer à M^r de Voltaire. »

XVI

à Daniel Roguin¹

à l'Isle le 23 8bre 1765.

Adieu, très cher Papa, adieu cher et bon Colonel, adieu chère et respectable famille ; une de mes douleurs est de partir sans vous revoir et de m'éloigner de vous pour jamais. Puissiez-vous jouir d'un bonheur inaltérable, et trouver des amis plus heureux que moi, afin que leurs misères ne navrent pas incessamment vos bons cœurs.

Mille choses à M. Rougemont ; c'eut été pour moi une grande consolation de le revoir. Je recommande à votre amitié M^{lle} le Vasseur qui ne peut venir errant avec moi jusqu'à ce que j'aye une habitation fixe. Du reste elle est bien, avec de bonnes gens, et n'a quant à présent besoin de rien.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Roguin | A Yverdun. [*Cachet* : une lyre].

XVII

[à N. Servan ?]²

[Grenoble] Ce jeudi [15 septembre 1768]

A quoi, Monsieur, dois-je attribuer, et le changement qui s'est fait en vous hier après la lecture de vos lettres, et l'accueil mal nuancé que j'ai reçu dans la maison où vous avez jugé à propos de me mener je ne sais pourquoi, (car je ne puis croire que ce fut unique-

¹ Ms. aut. Bibl. de Genève, *Ms. fr.* 232.

² Collection Edouard Audeoud, à Genève.

ment pour m'affliger) et enfin ce départ si brusque, dont il n'avoit point été question auparavant?¹ Victime d'un complot aussi profond que ténébreux je ne doutois pas qu'on n'essayât d'en étendre l'effet jusqu'à vous, mais fondé sur votre droiture et sur votre bon sens j'étois bien éloigné de le craindre : car, supposant les accusations les plus plausibles, quand vous n'auriez aucune estime pour moi l'extrême soin qu'on prend de me les cacher eut suffi pour vous les faire présumer fausses et pour vous en faire mépriser les auteurs ; de la lâcheté au mensonge, de la méchanceté à la calomnie le passage est petit assurément, et dans tout état de cause on ne juge point un accusé un infortuné un ami sans lui dire un seul mot, sans daigner l'entendre. Je ne puis pas, Monsieur, vous forcer à remplir un devoir si sacré, quoiqu'un seul mot d'éclaircissement put changer mon sort peut-être, et confondre mes ennemis : Mais j'userai des maximes que vous m'avez si bien préchées et que vous m'avez rendues nécessaires : je partirai consolé du mauvais succès de mon voyage² par le motif qui me l'a fait faire et j'emporterai, sinon votre estime et votre amitié, ce qui vaut encore mieux qu'elles, la certitude de les mériter.

Je vous salue, Monsieur, très humblement et de tout mon cœur.

RENOU.

¹ Ce dernier membre de phrase depuis *et enfin...* ajouté après coup. On observera qu'en effet Servan n'assiste pas à l'entrevue du jeudi soir, chez Bovier. Cf. *Œuvres*, XII, p. 97, et Ducoin, *Trois mois de la vie de J. J. Rousseau*, 1852, p. 85.

² Le voyage de Grenoble, pour l'affaire Thévenin, du 14 au 16 septembre 1768. Cf. *Œuvres*, XII, 96.

Annexe à la lettre V.

REMARQUES

*Sur le Paragraphe de l'Article GENEVE, dans l'Encyclopédie,
qui traite de la Comédie & des Comédiens.*

[par Jacques-François De Luc]

La reconnoissance que nous devons à Mr. d'ALEMBERT, Auteur de cet article, pour les éloges qu'il nous prodigue à quelques égards, n'a point empêché de sentir l'effet de ses préjugés sur des points essentiels.

Messieurs nos Pasteurs ont répondu pour ce qui les concernoit en particulier, d'une manière digne de leur vocation¹ : c'étoit là le plus important. Je crois néanmoins très utile aujourd'hui de démontrer, que Mr. d'ALEMBERT ne se trompe pas moins dans les conseils qu'il nous donne, pour admettre chez nous la Comédie.

Je reconnois d'abord avec ce savant Auteur, les avantages réels de la représentation de quelques pièces de Théâtre, dont la composition fait honneur à l'esprit humain ; mais indépendamment de celles qui favorisent des passions vicieuses, quelle différence n'y a-t-il pas entre les sentimens exprimés dans les premières, & ceux de la plupart des Acteurs de profession qui les représentent ?

L'une des considérations que Mr. d'ALEMBERT emploie pour nous porter à recevoir la Comédie, mérite une particulière attention : *Le préjugé barbare contre la Profession de Comédien*, dit-il, *l'espece d'avilissement où nous avons mis ces hommes, si nécessaires au progrès & au soutien des Arts, est certainement une des principales causes qui contribue au dérèglement que nous leur reprochons*. D'où il tire cette conséquence, que s'agissant seulement d'encourager les Comédiens à quitter leurs mœurs libertines, & notre constitution étant très propre à cet effet, c'est à nous en particulier qu'il appartient d'entreprendre cet ouvrage.

Rien n'est plus obligeant que cette manière de penser sur nos mœurs & notre constitution ; mais je suis convaincu, que le plus sûr moyen de mériter ses éloges, est de ne point nous exposer à suivre ses conseils à cet égard.

Que Mr. d'ALEMBERT me permette de lui représenter qu'il a pris le change, tant pour ce qui nous concerne, que relativement aux

¹ Voyez leur *Déclaration de principes*, datée du 10 février 1758, dans les *Œuvres*, édit. Hachette, t. I, p. 354-358.

Comédiens. Nous n'avons rien de personnel qui nous distingue des autres hommes, & nôtre Climat ne porte pas plus puissamment à la vertu, que celui des autres Peuples.

Si donc nous pouvons être placés entre ceux qui se distinguent par la pureté des mœurs, c'est à nos Loix & à nos Usages seulement, que nous devons cet avantage précieux ; & c'est aussi l'un des principes sur lesquels se fonde Mr. d'ALEMBERT lui-même. Mais il n'a pas fait attention, qu'admettre chez nous la Comédie, c'est détruire un de nos Usages les plus salutaires pour la conservation des bonnes mœurs ; anéantir le remède en introduisant le mal ; ôter le frein d'un cheval, parce qu'il étoit docile par son moyen ; en un mot, car les comparaisons ne finiroient point sur une vérité de cette évidence, c'est ouvrir la bergerie au Loup, pour qu'il abandonne avec les Brebis sa férocité naturelle.

Mr. d'ALEMBERT se trompe aussi à l'égard du plus grand nombre des Comédiens & Comédiennes de profession : il est étonnant que cet habile homme n'ait pas pris garde, que si la beauté des sentimens que tant d'illustres Auteurs ont mis dans leur bouche, étoit capable de prévaloir sur l'oisiveté, la dissipation, le luxe & les tentations de tout genre qui environnent ceux qui se produisent sur le Théâtre, ils ne seroient jamais tombé dans l'*espece d'avilissement* dont il s'agit.

Les Loix proposées par M. d'ALEMBERT, pour remédier au goût de dissipation & de libertinage que les Comédiens peuvent répandre parmi nous, ne sont qu'une belle chimère, produite par la bonté de son cœur : il n'a pas prévu les dangereuses conséquences d'une chose, qu'il n'a envisagée que par ses beaux côtés.

Nous n'avons que trop vû, par une expérience récente, que rien n'est plus propre à corrompre la pureté des mœurs d'un petit Etat comme le nôtre, que l'exemple contagieux de ces personnes d'un esprit, pour l'ordinaire délicat & badin, qui possèdent le malheureux talent de rendre le vice aimable. Je parle d'un petit Etat, parce que Mr. d'ALEMBERT n'a pas senti cette distinction essentielle, que si les Représentations Théâtrales sont plus utiles que desavantageuses dans les grandes villes, où les occasions de se livrer au libertinage sont trop fréquentes d'ailleurs, pour que la Comédie puisse être considérée comme une augmentation de pièges, & où le panchant au luxe est excité par tant d'autres moyens ; il en est bien autrement de *Genève*, où la Comédie seroit par conséquent beaucoup plus pernicieuse à la pureté des mœurs, que nécessaire *au progrès & au soutien des Arts*.

Si *cette finesse de tact & cette délicatesse de sentimens*, que Mr. d'ALEMBERT croit très difficile d'acquérir, sans le secours des

Représentations Théatrales, est effectivement pour nous d'un aussi grand prix qu'il le pense, nous ne sommes pas entièrement privés de ce secours : il est bien peu de *Genevois* qui n'ait occasion d'en jouir avec moins de danger hors de sa Patrie. Mais je laisse à décider, lesquels conserveront mieux la pureté de leurs mœurs, de ceux qui ont vû les Spectacles dans les pays étrangers, ou de ceux qui n'ont pû se procurer ce plaisir.

Quel que puisse être le résultat de cette épineuse discussion, & quelque plaisir que nous puissions prendre à jouir, dans les grandes villes, des Représentations Théatrales, il est peu de personnes sensées, qui ne les vit avec beaucoup d'inquietude & de chagrin, dans nos murs ou à nos portes.

J'avouë qu'il est parmi nous des personnes d'un très grand mérite, qui se sentant fermes dans la pratique de la vertu, se croient par cela même à l'abri des mauvaises influences de certaines Comédies, ainsi que de l'exemple enchanteur des Comédiens.

Sans contester à ces personnes, que je considere, la solidité de leur confiance à cet égard, je les prie d'examiner mûrement, si l'apais de ce plaisir ne les engage point à juger trop facilement des autres par elles mêmes, & de réfléchir que leur exemple autorise bien des gens, qui n'ont pas le même avantage.

Je ne doute point qu'après cet examen, elles ne se déterminent à la privation d'un plaisir momentané, plutôt que de contribuer en quoi que ce soit, à favoriser un établissement, d'où découleroit des effets très funestes à la Patrie.

GENEVE le 26 Avril 1758.

DOCUMENTS POLONAIS
SUR J. J. ROUSSEAU
ET THÉRÈSE LEVASSEUR

I



L. CHODZKIEWICZ a trouvé parmi les papiers de la famille polonaise des comtes Mniszech la copie d'une lettre inédite de J. J. Rousseau. Il l'a publiée, au mois de mai 1884, dans le *Bulletin littéraire et scientifique de l'Ecole Polonaise*, paraissant (en français) à Paris. M. Chodzkievicz y fait le récit du *Voyage du comte Michel-Georges Mniszech en Suisse, 1762-1767*. Ce jeune Polonais, futur Maréchal de la Couronne et un des amis intimes du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, faisait des études à Berne en compagnie de son frère aîné Joseph. En 1764, les deux frères avaient conçu l'idée de rendre visite à Rousseau, alors à Môtiers-Travers. Voici ce que dit Joseph à ce sujet dans une lettre à leur mère :

« Malgré notre envie, nous n'avons pas vu M. Rousseau ; il était parti de Moitiers-Travers. Cinq jours avant notre arrivée, je lui avais écrit, en lui envoyant une lettre d'un de ses amis, en lui annonçant notre arrivée, comme on me l'avait conseillé.

« Voici sa réponse de Moitiers-Travers, ce 27 juillet 1764 :

Je perds à regret, Monsieur, la visite dont vous et Monsieur votre frère vouliez bien m'honorer ; mais je reçois votre lettre, prêt à partir pour un petit voyage nécessaire¹. Le désir de chercher quelque soulagement

¹ Le voyage de Thonon.

à mes maux me force à errer, durant la belle saison, dans des lieux moins funestes à ma santé que le séjour où j'habite. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciements, mes excuses, et les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU.

M. Chodzkiewicz a relevé dans la correspondance des Mniszech quelques autres passages de moindre importance relatifs à Rousseau. Ils prouvent la popularité dont jouissait le philosophe dans la lointaine Pologne.

II

D'après le Catalogue des Manuscrits de l'Institut National des Ossolinski à Léopol (vol. III, p. 28) le ms. 568, intitulé *Collectanea manuscriptorum in anno 1770 et 1771, cura Ev. Andr. Kuropatnicki, castellani Belsensis*, contient un billet de Rousseau à Wielhorski. Malheureusement, ce n'est ni l'original ni même une copie ; c'est une traduction du français en polonais. Elle se trouve, dans ce recueil, à la page 345 (format 31,5 × 18). Elle n'est pas datée, mais par les événements auxquels il est fait allusion — la prise de Czeszochowa sur les Russes par Casimir Pulaski, un ami politique de Wielhorski (août 1770) — on voit que notre billet est de 1770. En attendant que l'on trouve l'original, il nous est possible, grâce à l'obligeance d'un ami, M. Zrebowicz, et avec l'autorisation du directeur de l'Ossolineum, M. W. Ketrzynski, de donner une idée de ce billet en traduisant le texte polonais :

Première lettre de Rousseau au comte Wielhorski.

Les compliments de J. J. Rousseau à propos de la dernière action de M. Pulaski, à Czeszochowa, envoyés à Paris à M. Wielhorski.

[1770]

Agréez, Monsieur, mes félicitations les plus vives à l'occasion de la nouvelle que vous m'annoncez ; vrai-

ment, je m'en réjouis du fond de l'âme. Courageux Polonais, qui savent combattre sans aide et vaincre, sans désespérer, pour la liberté et pour la patrie ! Vous devenez un exemple pour l'Europe et un jour j'espère que vous en serez la gloire. Je fus effrayé en lisant dans la Gazette les feintes et insolentes exhortations de vos oppresseurs.¹

Ce billet nous servira de prétexte pour reproduire deux autres lettres, non inédites il est vrai, mais fort importantes, de Rousseau à Wielhorski, qui peuvent être rapprochées de la correspondance échangée entre Wielhorski et Girardin au sujet des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne* (voyez *Annales*, VI, p. 350.) Elles ont été mises au jour pour la première fois, avec un intéressant commentaire, dans la revue polonaise *Biblioteka Warszawska* (mars 1898) par M. Simon Askenazy qui a bien voulu nous autoriser à les reproduire ici. La *Revue des Revues* du 15 avril 1898, p. 178-182, les a aussi données, d'après la *Biblioteka Warszawska*. Ces deux lettres de Rousseau sont d'autant plus précieuses qu'elles datent d'une époque où il n'écrivait que « pour l'absolue nécessité », comme il le disait lui-même à lord Harcourt (le 16 juin 1772.)

Deuxième lettre de Rousseau au comte Wielhorski.

à Paris le 20 avril 1774.

Depuis longtemps, Monsieur le Comte, j'apperçois en vous un tel changement à mon égard, et je ne sais quoi de si peu naturel, que pour conserver toute l'estime

¹ *Komplement od JMP Jakoba Roussa nad ostatnia akcja Pna Pulaskiego pod Czystochowa, JW. Kuchmistrzowi Wielohorskiemu [sic] w Paryżu poślany.*

Przyimiy W. Pan nayzywsze moie powinszowania z okazji nowiny ktora mi oznaymuiesz prawdziwie napelnia mnie ona asz w gruncie w duszy radoscia. Waleczni Polacy : ktorzy bez ratunku woiiwac moga y zwyciezac bez rozpacz y wolnosc y oyczyzne. Jestescie odtad przykladem Europy y spodziewam sie ze kiedys bendziecie oney ze Slawa. Przerazony bylem wskros cholera czytaiac w Gazecie te obludne a charde exortacie waszych opressorow.

que vous m'avez inspirée je suis forcé de soupçonner ici quelque mystère dont vous me devez l'éclaircissement.

Lorsque vous me recherchâtes avec tant d'empressement je n'ignorois pas dès lors vos liaisons avec des gens qui ne cachent si soigneusement la haine qu'ils me portent qu'afin de la mieux assouvir. Cependant vous employâtes des motifs si puissans sur mon cœur et vous m'inspirâtes tant de confiance qu'entrant dans vos vues, j'oubliai mon découragement, mon épuisement, le sentiment de mon incapacité actuelle, et suppléant à tout à force de zèle, je vous offris avec un cœur qui eut dû m'ouvrir le votre le tribut de mes idées sur l'objet qui vous occupoit ; idées dans lesquelles j'avois et je vous montrai peu de confiance, mais j'en avois une grande et bien fondée dans la droiture des sentimens qui me les avoient suggérées. C'étoit le travail de six mois dans un tems dont ma situation me rendoit un autre emploi nécessaire. Je n'en fis point valoir le sacrifice, et la simplicité de ma conduite devoit m'attirer votre estime quand aucune de mes idées n'eut mérité votre attention. Cependant depuis lors j'ai vu dans vos manières un tel changement qu'à moins d'être aveugle et insensible il m'étoit impossible de ne pas l'appercevoir et de n'en pas être affligé. Je vous savois obsédé par mes ennemis ; je les connoissois par leurs œuvres, et je ne pouvois douter qu'instruits de vos desirs et de ma déférence, ils ne travaillassent à empoisonner tous les fruits de mon zèle. Pour éluder l'effet de leurs mauvais desseins je vous demandai le secret que vous ne m'avez point gardé ; ceux qui se disoient mes amis et à qui je n'avois pas communiqué mon tra-

vail, ne m'ont point pardonné cette réserve. Me reposant néanmoins dans la pureté de mes intentions et dans vos lumières, je craignois peu leurs manœuvres et pensois du moins qu'elles ne parviendroient pas à vous abuser sur mon compte, en ce que vous aviez éprouvé et vu par vous même. J'ai lieu de croire que je me suis trompé, et que préoccupé d'opinions que vous n'eussiez jamais dû adopter, vous me voyez uniquement par les yeux d'autrui et non plus par les vôtres.

Tout cela me seroit peu difficile à expliquer si l'opinion que j'eus toujours de votre droiture et de vos vertus me permettoit d'admettre une supposition qui vous fut injurieuse ; mais, Monsieur, j'aime mieux vous supposer abusé que de vous croire un moment injuste. Si vous aviez adopté la maxime de mes persécuteurs de cacher soigneusement à l'accusé qu'on juge et qu'on diffame l'accusation, l'accusateur et ses preuves, je n'aurois aucun éclaircissement à espérer de vous. Mais comment supposer que M. le Comte Wielhorski admette une maxime que je m'abstiens ici de qualifier, mais qu'on sent être aussi favorable aux imposteurs et dont ils font à mon égard un si cruel usage ? Ce n'est pas à lui qu'il faut apprendre qu'en fait de délit de toute espèce il n'y a point d'évidence sans conviction, et quel homme sensé ne voit pas que par la méthode qu'on suit à mon égard, rien n'est plus aisé à des gens ligués en secret pour cet effet, que de prouver d'un homme tout ce qu'il leur plait ? Non, Monsieur, j'aime mieux me livrer à l'idée qui m'est venue que vous avez cherché vous-même l'explication que je désire et que je vous demande ; idée qui m'explique

vosre conduite à mon égard, laquelle sans cela me paroît incompréhensible.

Je tire cette idée d'un billet que vous m'avez écrit ci-devant en ces termes. *Le Comte de Wielhorski ne voulant rien devoir à M. Rousseau que son estime et son amitié lui envoie trente sols qu'il lui redoit*¹. Assurément, Monsieur, dans le travail que j'ai fait pour vous obéir je n'ai jamais ni prétendu ni pensé que vous eussiez contracté une dette envers moi, mais peut-être avec les sentimens que j'ai cru vous connoître ne deviez-vous pas tout-à-fait penser de même, et un billet si singulier ne sauroit avoir été écrit sans dessein. Je ne vous dissimulerai pas que ce billet n'excita d'abord en moi qu'un mouvement d'indignation et que ma fierté ne me permit pas d'y répondre. Depuis lors j'y ai souvent repensé avec une nouvelle surprise.

Enfin depuis le dernier manifeste de la Confédération que vous m'avez envoyé si tard et avec tant de précaution, cherchant à m'expliquer et m'excuser vos procédés il m'est venu des soupçons qui m'ont engagé à la démarche franche et digne de moi que je fais aujourd'hui. J'ai réfléchi sur les visites aussi frivoles qu'affectées que depuis l'écrit que je vous remis j'ai souvent reçues de plusieurs personnes d'une nation dont je ne pense pas mieux que vous, qui surement m'aime encore moins que je ne l'estime, et qui ne laisse pas de me proposer un azile avec assez d'empressement. Ces visites faites souvent avec une sorte d'ostentation n'auroient-elles point quelque motif insidieux qui dans la simplicité de mon cœur m'eut échappé jusqu'ici ? J'ai

¹ Souligné dans l'original.

appris par la plus terrible expérience ce que savent faire deux hommes de ma connoissance qui ont un grand crédit chez cette nation. Ces deux hommes viennent d'y faire un voyage. Ils ont fait en route des pauses qui n'étoient pas sans motifs, et bien d'autres gens dont vous ne vous doutez pas concourent à leurs manœuvres.

Tout cela n'auroit-il point quelque rapport à vos dispositions à mon égard ? S'il est vrai que vous aimez l'équité, veuillez, Monsieur, me mettre à portée de m'expliquer avec vous, et vous sentirez bientôt, j'en ai la juste confiance, que le J. J. qui vous écrit qui vous honore et qui n'a jamais cessé d'être tendrement et sincèrement attaché à votre estimable et infortunée nation. ne ressemble guère à celui qu'on vous a peint sous son nom. Et plût-à-Dieu que ces recherches nous menassent plus loin et vous donnassent enfin une idée plus juste et plus vraie et de moi-même et des trames dont je suis la victime. Mais tenons-nous en, quant à présent, à ce qui nous regarde et qu'il vous est plus aisé d'approfondir. Bien instruit de ce qu'on a su faire à cet égard, vous pourrez présumer plus aisément ce qu'on a pu faire à d'autres.

Si vous vous prêtez à l'éclaircissement que je désire, il faut, Monsieur le Comte, que vous me gardiez le plus profond secret sur cette lettre, que sans vous presser vous ménagiez vos entrevues de manière à ne donner aucun ombrage à mes vigilans persécuteurs, et qu'aucun tiers, pas même aucun domestique n'y soit employé d'aucune manière, quelque confiance que vous puissiez avoir en lui.

Si, suivant leurs injustes maximes vous vous refusez aux seuls vrais moyens de constater la vérité et de dé-

masquer les fourbes ; alors je me retire et remets entièrement ma cause à la providence, sans exiger de vous ni réserve ni secret. Mais je vous prédis, Monsieur le Comte, que si vous me survivez, comme je l'espère, cette lettre méprisée vous causera quelque jour des regrets.

J. J. ROUSSEAU.

Je vous conjure de bien réfléchir à cette lettre, et, quelque usage que vous en fassiez, d'écrire au bas le parti qu'elle vous aura fait prendre, afin que si elle existe après nous, une génération moins prévenue puisse juger entre vous et moi.

Comme je ne veux, Monsieur le Comte, vous remettre cette lettre qu'en main propre, je vais la fermer et la tenir dans ma poche pour en attendre l'occasion qui peut être ne viendra pas de longtemps.

Troisième lettre de Rousseau au comte Wielhorski.

à Paris le p-r juillet 1774.

Vous verrez, Monsieur le Comte, dans la lettre ci-jointe que j'attendois toujours l'occasion de vous remettre en main propre, ce que dans la droiture de mon cœur je pensois encore de vous quand elle fut écrite. Vous comprendrez sans peine par ce que j'ai maintenant à vous dire, ce que j'en puis penser aujourd'hui. Vous recevrez cette lettre ouverte, parcequ'avant de vous l'envoyer j'ai cru devoir en prendre une copie.

Le libraire Guy est venu hier me demander s'il étoit vrai que je fusse l'auteur d'un écrit sur le Gouvernement de Pologne qui est entre les mains de M. d'Alembert : écrit qu'on m'attribue et qu'on lui propose d'im-

primer. Il me montra le commencement et la fin de cet écrit, et j'y reconnus avec la plus incroyable surprise celui qu'avec tant d'instances et au nom de l'humanité de la justice et de la vertu vous m'arrachâtes il y a quelques années. Voici fidèlement ce que je lui répondis. *Vous devez croire qu'un honnête homme, digne de toute mon estime, auroit pu seul obtenir de moi un pareil écrit, et qu'un tel homme ne l'auroit pas laissé sortir de ses mains pour passer dans celles de M. d'Alembert, et de là sous la presse*¹.

Quoique je ne me sois jamais bien trouvé de l'usage d'informer directement les personnes à qui j'ai à faire de ce que j'apprends d'elles et de ma conduite à leur égard, vous voyez que je ne m'en dépars pas.

Adieu, Monsieur le Comte Wielhorski, je ne me souviendrai jamais de vous sans me sentir content de moi : je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez dire la même chose.

J. J. ROUSSEAU.

III

M. Th. Dufour a signalé aux lecteurs des *Annales* (t. V, p. 277) la publication par M. le baron Morand du récit des derniers moments de Rousseau, fait par Thérèse Le Vasseur à Doubrowsky, secrétaire de l'ambassade russe à Paris. La Bibliothèque des comtes Krasinski, à Varsovie, possède un autre texte de cette relation que le directeur, M. St. Ketrzynski a bien voulu m'indiquer avec la permission de le publier dans les *Annales*. Ce manuscrit (n° 844) contient sur ses quatre feuillets non chiffrés (format 31,5 × 20) une lettre de Thérèse Levasseur, signée de sa main, et la copie du certificat délivré à Thérèse par le curé d'Ermenonville. La même main, qui n'est certainement pas celle de

¹ Souligné dans l'original.

Thérèse, a mis au bas de la première page le nom de « Monsieur Doubrowski¹ » que je suppose être le destinataire de la lettre.

Le texte du récit publié par M. Morand, dans *Le Gaulois du Dimanche* du 13-14 avril 1907, ne diffère du nôtre que par quelques mots : il porte la date du 30, et non celle du 20 octobre, et quand il est question de la famille de Girardin, il l'appelle tout court « Girardin. »

Quant au certificat du curé d'Ermenonville, il est, que je sache, inédit.

A. — *Lettre de Thérèse Le Vasseur à Doubrowsky.*

Paris ce 20^e 8bre 1790.

Vous desirez, Monsieur, que je vous retrace le dernier moment de la vie de mon Epoux, du grand Homme que le sort m'a condamné² à pleurer le reste de mes jours. j'avois résolu de renfermer eternellement dans mon⁴ cœur, avec mes regrets, cette triste scène, dans ce cœur ou il a régné si long-tems par l'attachement le plus tendre. ne craignez vous point en exigeant ce cruel sacrifice que je ne succombe enfin ? non... ma reconnaissance pour vous me soutiendra, et me prêtera le courage nécessaire pour cet affligeant récit. lisez donc, Monsieur, si vous l'osez, mais cachez moi vos larmes, si votre cœur est brisé par la douleur.

Le séjour de mon Mari à Ermenonville, au mois de Mai 1778, quoique contre son gré, n'avoit pas dérangé nos habitudes. elles étoient constantes et communes. son infirmité, bien connue, l'avoit tourmenté vers la fin

¹ On trouvera sa biographie dans L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 52 et suiv.

² *Gaulois* : 30.

³ *Gaulois* : condamnée.

⁴ *Gaulois* : le.

de Juin par de fréquents et douloureux ressentiments. ses¹ chagrins profonds, sans cesse, présents à sa mémoire, et son extrême envie de revenir à Paris avoient encore ajouté à sa mélancolie ordinaire. enfin, le 2 Juillet suivant il s'étoit levé de bonne heure pour prendre son déjeuner, et aller à la promenade. il devoit, au retour, passer au Château pour donner une leçon de musique à Mademoiselle de Girardin². il revint de la promenade sur les neuf heures et se disposa à s'habiller. il me dit de prendre de l'argent pour acquitter un mémoire du menuisier, en me recommandant surtout de n'y rien diminuer, ayant reconnu cet ouvrier pour être équitable. ce que je fis aussitôt. mais en rentrant et au pied de l'escalier j'entendis³ des sons fort plaintifs qui me firent remonter très promptement. je fus étourdie, après être entré⁴ dans l'appartement, de voir mon Mari dans une situation tellement douloureuse que des gouttes d'eau très grosses couloient le long de son visage, et se plaindre de souffrances très aiguës. je lui demandai ce qu'il avoit. il me répondit que ce n'étoit rien, que ce ne seroit rien, et que je ne m'allarmâsse pas. il me demanda de l'eau de mélisse, que je lui donnai et dont il prit une cuillerée. il la rejetta presque aussitôt en me disant qu'elle l'incomodoit d'avantage. il redemanda une tasse de bouillon blanc, et elle ne le soulagea pas plus. je le pressai en sanglottant, de prendre un remède. il y consentit, et après avoir mis de l'eau au feu, il me dit de bien fermer⁵ la porte, et d'en re-

¹ *Gaulois* : Les.

² *Gaulois* : Mademoiselle Girardin.

³ J'entendis.

⁴ *Gaulois* : entrée.

⁵ *Gaulois* : de fermer.

mettre la clé à côté de lui, ne voulant que qu'il que ce fût même de la famille de M. de Girardin¹, vint le troubler dans ce moment de crise. je fermai donc la porte exactement, et en posai la clé sur sa table, en le conjurant au nom de notre amitié, et de tout ce qu'il avoit de plus cher, de me dire ce qui l'incomodoit, et de trouver bon que j'appelasse du secours. il me répondit² qu'en me priant d'ouvrir la croisée a l'instant. alors me prenant les mains, il me dit, pourquoi pleurez vous ? n'est il point³ tems que ma carrière finisse ? Les hommes m'ont-ils pas⁴ assez fait souffrir ? me faut-il vivre plus longtemps victime de leur acharnement, et de leur méchanceté ? Je vois donc encor ces belles campagnes ! regardez ce Soleil comme il est beau, ce Jour comme il est serein, ce ciel comme il est pur ! oh que la Nature est magnifique ! ne voyez-vous point⁵ s'avancer le bras de Dieu ? n'entendez-vous pas sa voix sainte, et consolante⁶ qui m'appelle à lui ? j'espère par sa miséricorde infinie, être heureux de son sein, n'ayant fait de mal a personne. cessez donc de vous tant affliger. autrement je croirai⁷ que vous craignez de voir se terminer mes misères. mon sort va finir, vous allez me survivre, mais ce sera pour continuer de souffrir. vous ne serez ni épargnée ni ménagée. craignez tout de l'injustice des hommes. un jour je l'espère, ce Dieu infiniment bon, et devant lequel je vais paraître, per-

¹ *Gaulois* : M. Girardin.

² *Gaulois* : il ne me répondit.

³ *Gaulois* : pas.

⁴ *Gaulois* : ne m'ont-ils pas.

⁵ *Gaulois* : pas.

⁶ *Gaulois* : sa voix consolante.

⁷ *Gaulois* : croirais.

mettra que la vérité soit connue, et nous serons plaints.

Vous pouvez croire, Monsieur, qu'en l'entendant parler ainsi j'étois hors de moi, et dans le plus affreux état. mon bon Ami, lui dis-je se peut il que vous ayez de pareilles idées, et que vous méprisiez autant la vie, et moi, pour vouloir tout quitter ? et dans quel tems hélas ! si jamais je manquai à mes devoirs, si jamais je vous offensai, je vous en demande pardon. mais je vais appeler du secours, vous souffrez trop. peut être... alors il m'embrassa avec vivacité, et me dit : je suis au désespoir de vous avoir dit des choses qui ayent pu vous déplaire, et vous affliger. Vous connaissez bien mon cœur. rendez moi encor la justice de croire que c'est par vivacité, et recevez pour la dernière fois mes Excuses. ici ses douleurs redoublant l'interrompirent, et je lui proposai de prendre son remède, et de s'appuyer sur moi pour se mettre sur son lit. il put à peine me dire qu'il ne pouvoit se soutenir, ni marcher. ce ne fut qu'avec les plus pénibles efforts que je l'y trainai. il me serra de nouveau et fortement¹ les mains, en me disant que son regret le plus vif étoit de me quitter, et de me voir après lui dans les mains et dans les lieux où il alloit me laisser. je le plaçai sur son lit, et ne pus guères lui donner que le quart du remède, le surplus s'étant répandu par la contraction que lui causoient ses souffrances. au bout d'un demi-quart d'heure et comme je le tenois étroitement embrassé, il eut une crise affreuse, et si violente qu'il en fut renversé à terre, en m'entraînant avec lui. je n'eus de forces que pour jeter les cris² les plus perçans et pour appeler du se-

¹ *Gaulois* : plus fortement.

² *Gaulois* : des cris.

cours. son visage fut bientôt couvert de sang par une playe qu'il se fit au front. mes cris violent le ranimèrent un peu il me reprit la main en tournant ses regards sur moi sans parler et il expira au même moment.

La chambre fut aussitôt remplie de monde. M. De Girardin¹ parut, le fit relever, et placer sur le lit en donnant ses² ordres pour aller chercher les secours des Médecin et Chirugien voisins. on m'entraîna dans un cabinet en me recommandant d'y rester jusqu'à ce que l'on put donner du secours à mon Epoux. mais il n'étoit plus tems...

Ainsi finit pour moi le plus Vertueux des Hommes, le meilleur des Epoux, digne assurément d'un sort plus prospere. ainsi finit une liaison de plus de trente années toujours entretenüe et fortifiée par les affections les plus tendres. ainsi ce bienfaiteur de l'humanité... Mais la plume échappe de mes mains, et mes yeux mouillés de larmes ne me laissent point achever ces lignes que j'aurois du tracer avec mon sang.

Je suis très sincèrement | Monsieur | Votre très humble et très | obéissante servante³

Marie therese levasseur
veuve j. j. rousseau⁴.

¹ *Gaulois* : M. Girardin.

² *Gaulois* : des.

³ Je suis... servante, supprimé dans le *Gaulois*.

⁴ *Gaulois* : Veuve de J. J. Rousseau.

B. — *Certificat du curé d'Ermenonville.*

Copie du certificat de Monsieur
Le Curé d'Ermenonville et dont l'original
est dans mes mains.

Je, soussigné curé D'Ermenonville Diocese et Election de Senlis: certifie, à tous ceux à qui il appartiendra, que Monsieur Jean Jaques Rousseau citoyen de Genève, qui a habité six semaines a Ermenonville avant sa mort seul avec son Epouse et une domestique dans un petit Pavillon à côté du Chateau s'y est comporté d'une maniere à se faire regretter beaucoup de tous les habitants de la Paroisse à cause des bienfaits et des grâces particulières qu'il auroit obtenu de M. le M[ar]quis de Girardin seig[neu]r d'Ermenonville, pour les Pauvres et autres Particuliers. que de plus Monsieur Rousseau jouissoit d'une parfaite santé pour avoir conversé avec lui à 8 heures du matin le Jeudi 2 de Juillet 1778, dans le moment ou il alloit rentrer dans son appartement et ou il est mort peu de tems après entre les bras de son Epouse que m'étant trouvé à l'ouverture de son corps qui a été faite le lendemain par trois Chirurgiens jurés en présence de deux Medecins et autres temoins il a paru qu'il n'y avoit d'autre cause de mort qu'une apoplexie séreuse l'estomach étoit sain et il ne contenoit qu'une tasse de caffé prise le matin a déjeuner les autres parties du corps visitées ont été reconnues aussi saines ainsi qu'il est spécifié plus au long au procès verbal de Justice d'Ermenonville déposé au Greffe. j'ajoute a ce certificat selon la requisition qui vient de m'être faite par M^{me} Veuve Rousseau que la d[ite] D^e Rous-

seau vivoit en parfaite union et en paix avec M. Rousseau que sa conduite dans ma paroisse ne m'a jamais donné aucun soupçon sur l'honnêteté et qu'elle ne fréquentoit aucune société ni aucune personne particulière du vivant de Monsieur Rousseau ni après sa mort. elle est resté à Ermenonville environ un an et depuis ce tems au Plessis-belle-Ville sans se remarier ; j'assure que pendant ce séjour dans ma paroisse je n'ai rien reconnu dans le Genre de vie de Mad. V^e Rousseau et que je n'ai rien entendu dire qui puisse nuire à sa réputation en foi de quoi je lui ai délivré et signé le présent certificat à Ermenonville Le 16 Juin 1789 signé Gaucher Curé d'Ermenonville.

Pour reproduction conforme de ces divers documents :

Venceslas OLSZEWICZ.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

(Notes diverses.)¹

I. La famille Rousseau et ses représentants actuels.

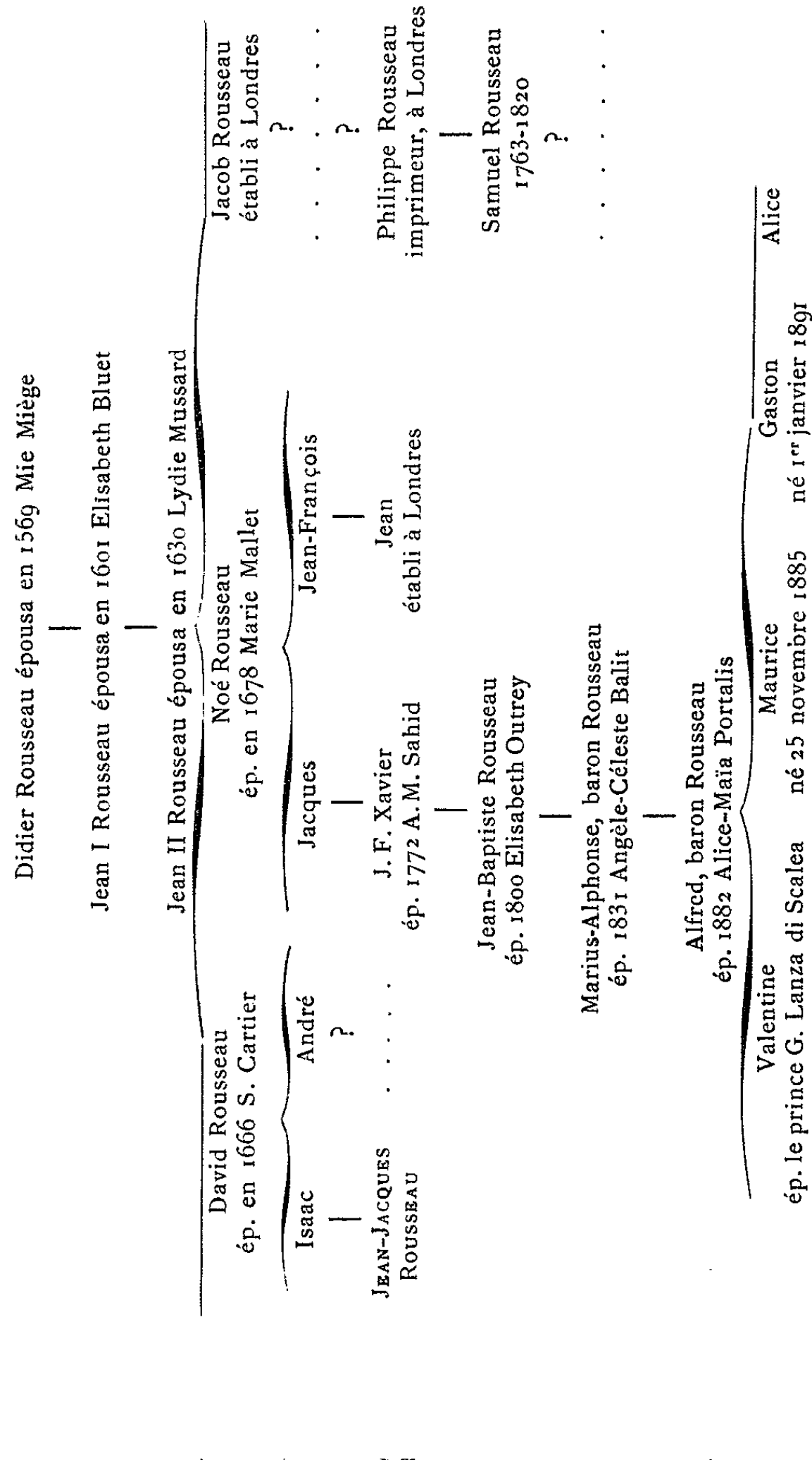


UN GRAND nombre de familles ont été fondées à Genève par les réfugiés français ou italiens qui y sont venus au seizième siècle. La plupart d'entre elles se sont éteintes au bout de quelques générations. La famille Rousseau, heureusement, est encore aujourd'hui florissante, au moins dans l'une de ses branches.

Le tome second des *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, de MM. Galiffe (1^{re} édition, 1830 ; 2^e édition, 1892) donne à cet égard des renseignements que nous sommes en mesure de compléter, en même temps qu'il laisse ouvertes certaines questions, que nous allons d'abord préciser. L'arbre généalogique qui figure à la page 92 aidera le lecteur à suivre ce que nous avons à dire.

Dans le *Dictionary of national Biography* de Sidney Lee, 49^e volume, Londres, 1897, on lit la notice suivante : « Rousseau, Samuel (1763-1820) imprimeur et orientaliste, né à Londres, était le fils aîné de Philippe Rousseau, lequel en son temps, avec John Nichols, était compagnon ouvrier dans l'imprimerie Bowyer. Il était le cousin de Jean-Jacques Rousseau, qui parle de

¹ Voyez *Annales*, tome III, pages 175-221.



lui comme étant *connu pour bon parent et pour honnête homme.* »

Ces derniers mots se trouvent dans la longue lettre de Rousseau à Hume, du 10 juillet 1766 ; mais ils ne se rapportent pas à ce Philippe Rousseau, imprimeur, dont parle le *Dictionary* ; ils concernent ce Jean Rousseau, qui est à côté de lui sur notre tableau.

Jean Rousseau, né à Genève le 5 novembre 1724, fils de Jean-François Rousseau et de Renée Berjon, avait quitté sa ville natale et s'était établi à Londres¹, où il est mort le 24 avril 1795. C'était le cousin issu de germain de Jean-Jacques, qui soutint avec lui, de 1761 à 1766, toute une correspondance. M. Courtois en a publié une partie dans le tome VI des *Annales*².

Si le *Dictionary* s'est trompé en identifiant Philippe Rousseau, père de Samuel, avec ce Jean Rousseau qui a joué un petit rôle dans les aventures de Jean-Jacques en Angleterre, il se pourrait néanmoins que le philosophe de Genève ait eu quelque parenté avec Philippe et Samuel. Nous savons en effet que Jacob Rousseau, un des grands-oncles de Jean-Jacques, était établi à Londres en 1684.

¹ *Registre du Conseil de Genève*, 13 mai 1757 : Noble Bonet, colonel, a rapporté que le sieur Rousseau, bas-officier dans sa compagnie, est absent depuis longtemps, et s'est établi à Londres.

² Dans la dernière des lettres de Jean Rousseau (*Annales*, VI, 260) il y a un membre de phrase : « et par un jour qui faisait bien froid », qui semble incorrect, et qui n'est que la transcription française d'un vers de notre chanson populaire, en patois savoyard, sur l'Escalade de Genève en 1602 :

Et pai on xeur qu'y fassive bein frai

Tous les lecteurs genevois auront su saisir cette allusion, aussi bien que Jean-Jacques l'a fait sans doute ; elle demandait à être expliquée aux lecteurs étrangers.

A ce moment, le père de ce Jacob, Jean II Rousseau, mourut à 78 ans, le 26 mai 1684, laissant une postérité nombreuse ; il fallut liquider l'hoirie. A cet effet, Jacob Rousseau, dans un acte reçu par maître Wriglet, notaire à Londres, et daté du 15 décembre 1684, donna sa procuration à Jean-Louis Durand, citoyen de Genève ; cette pièce est citée dans plusieurs actes : Jean-Antoine Comparet, notaire, 16 janvier 1685, 15^e volume, folio 43 ; François Joly, notaire, 17 janvier 1685, premier volume, folios 185, 189, et 193.

Si Jacob Rousseau, qui n'est pas revenu à Genève, s'est marié en Angleterre et y a fait souche, il a pu être le grand-père de Philippe Rousseau, qui se serait trouvé ainsi le cousin issu de germain de Jean-Jacques. Mais ce n'est là qu'une hypothèse en l'air ; je souhaite, sans trop l'espérer, qu'un généalogiste anglais fasse quelques recherches pour retrouver, dans les registres conservés à Londres, quelque trace de l'existence de Jacob Rousseau.

Un autre membre de la famille appelle aussi la sollicitude des chercheurs et curieux. A un moment où Jean-Jacques était au berceau, un de ses oncles, André Rousseau, âgé de 28 ans, établi à Amsterdam, se trouvait dans la dèche, si je puis employer ce mot trivial ; et il s'avisa de tirer, le 4 août 1712, une lettre de change de huit écus sur son père septuagénaire. Un acte notarié (Louis II Pasteur, 22^e volume) nous donne la réponse du vieillard : il ne veut accepter ni payer la dite lettre ; *le tireur qui est son fils doit travailler pour la payer.*

On ne sait rien de plus de cet André : il ne revint pas à Genève, on ignore ce qu'il est devenu. A-t-il

fondé une famille en Hollande ? ce serait à voir. Mais qui se chargera de le chercher ?

Nous en avons fini avec les points d'interrogation ; il ne nous reste plus qu'à dérouler la filiation qui nous conduit aux représentants actuels de la famille du philosophe de Genève.

Un des grands-oncles de celui-ci, Noé Rousseau, a eu un fils, Jacques, né le 1^{er} mars 1683, qui a quitté notre ville à vingt ans, et qui a accompagné en Orient un ambassadeur envoyé par Louis XIV au roi de Perse. Il se maria à Ispahan, et ses descendants, pendant quatre générations, ont été consuls de France en divers pays du Levant.

Son fils, Jean-François-Xavier Rousseau, fit un voyage en France en 1780, deux ans après la mort du philosophe de Genève, et les contemporains lui trouvèrent un air de famille. C'est ce que raconte Corancez, qui avait été un des meilleurs amis de Jean-Jacques pendant ses dernières années.

« M. Delessert, dit-il, m'invita un jour à dîner avec lui, et nous place à ses deux côtés. Je ne pouvais conséquemment le voir que de profil ; mais ce profil était ressemblant : l'expression des yeux et de ce qu'on appelle physionomie était absolument la même. Je demande tout bas à M. Delessert s'il n'y trouve pas beaucoup de ressemblance : *Elle est telle à mes yeux*, me dit-il, *qu'elle me fait peur, et que je suis tenté de croire que c'est Rousseau lui-même qui se sera fait enterrer, pour venir ensuite écouter ce qu'on dit de lui.*

J.-F.-Xavier Rousseau est mort à Alep, sous le premier Empire. Son fils, Jean-Baptiste-Louis Rousseau, publia divers ouvrages et obtint (7 octobre 1808) le

titre de correspondant de l'Académie des Inscriptions. Le roi Charles X le créa baron par lettres patentes du 30 juin 1830.

Le chef actuel de la famille, le baron Alfred Rousseau, né à Tunis le 4 octobre 1847, a été successivement consul de France en Syrie, consul général à Syra, à Palerme, et enfin ministre plénipotentiaire accrédité auprès de la république de Bolivie, à La Paz. Il vit aujourd'hui en retraite, à Paris ; il a deux fils ; nous formons bien des vœux pour la carrière et la prospérité de ces deux jeunes gens, sur qui repose

Tout l'espoir de leur race, en eux seuls renfermé !

C'est à eux qu'il appartient de faire refleurir à leur tour une famille illustre et de lui donner des rejetons. Un nouveau printemps commence à chaque génération.

Le baron Alfred Rousseau a aussi deux filles : l'aînée, Valentine, née à Beyrouth, a épousé en 1906 le prince Giuseppe Lanza di Scalea, d'une noble famille sicilienne, qui a sa place dans l'Almanach de Gotha.

II. *Saint Ignace de Loyola.*

Dans sa lettre à Malesherbes du 12 janvier 1762, Rousseau a raconté que dans l'automne de 1749, allant visiter Diderot à Vincennes, et lisant en chemin le *Mercure*, il tomba sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à son premier écrit : il se sentit alors, tout à coup, l'esprit ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives se présentaient à lui ; il se laissa tomber sous un des arbres de l'avenue, et *de grande vérité*, dit-il, *l'illuminèrent sous cet arbre.*

Je ne sais si on a jamais rapproché cette anecdote d'un récit analogue qui se lit dans l'autobiographie de saint Ignace de Loyola :

Une fois, il se rendait¹ par dévotion à une église située à un peu plus d'un mille de Manrèse ; le chemin longeait un cours d'eau (*le Cardoner*). Et s'en allant ainsi plongé dans ses dévotions, il s'assit, le visage tourné vers la rivière qui roulait des eaux profondes. Et tandis qu'il était là assis, les yeux de son entendement commencèrent à s'ouvrir. Non pas qu'il vît quelque vision ; mais il comprenait et apprenait à connaître beaucoup de choses, tant de la vie spirituelle que du domaine de la foi et de celui des lettres, et cela avec une clarté si grande que toutes les choses lui paraissaient nouvelles... Dans tout le cours de sa vie, en réunissant tous les secours de Dieu et toutes les choses qu'il a apprises, tout cela mis ensemble ne lui paraît pas égaler ce qu'il avait alors obtenu en une seule fois. — *Ce ravissement extraordinaire arriva à la fin de juillet 1522.*

(*Analecta Bollandiana*, XXVII, 395.)

On ne saurait méconnaître l'extrême analogie de ces deux récits. Voilà deux hommes appelés à jouer dans l'histoire un très grand rôle. A un moment où ils ne s'en doutent pas encore, une inspiration subite les saisit l'un comme l'autre pendant une promenade : de nouveaux horizons se découvrent à leur vue, c'est une vraie révélation qui se fait à eux, et tous deux s'accordent, en repassant sur les souvenirs de leur vie, à noter l'impression profonde et durable que leur a laissée cette heure inoubliable.

III. *Le duel de Grimm et du baron d'E***.*

Au livre IX des *Confessions*, quand le récit arrive au moment du retour de Grimm à la Chevrette (septem-

¹ Saint Ignace, dans son autobiographie, parle de lui-même à la troisième personne.

bre 1757) Rousseau emploie plusieurs pages à énumérer ses griefs contre lui. Il y a dans cet exposé, comme je l'ai déjà dit (*Annales*, tome II, pages 4 à 6) une lacune essentielle. Rousseau, comparant ses droits avec ceux de Grimm, rappelle qu'il était son ancien dans la maison de madame d'Epinay, et qu'il l'y avait introduit ; mais il ne dit pas un mot du coup de maître qui donna la première place à Grimm dans le cœur de madame d'Epinay : quand elle fut accusée d'avoir brûlé des papiers qui constituaient des titres de créance contre son mari, Grimm avait pris sa défense, ce qui l'avait amené à se battre en duel avec le baron d'E***, un de ceux qui la jugeaient coupable. — Peu après cet exploit, les papiers en question avaient été retrouvés ; et dès lors, madame d'Epinay, reconnaissante, quand elle parlait de Grimm, l'appelait : *mon chevalier*.

On m'a objecté que ce duel était imaginaire. Grimm a dit lui-même que les Mémoires de madame d'Epinay ne sont que « l'ébauche d'un long roman¹ ». Une aventure qui y est racontée peut en conséquence être controuvée.

Mais madame d'Epinay ne se contente pas de raconter ce duel en passant ; elle y fait mainte allusion dans la suite de son écrit (édition Boiteau : I, 450, 455, 456 ; II, 3, 32, 35, 37, 52, 56, 62, 103). Elle met en scène Grimm, parlant lui-même de ce duel : « C'est la cause générale de la bienfaisance que j'ai défendue », dit-il à un endroit ; et ailleurs, à une question de Diderot :

¹ *Correspondance de Grimm*, novembre 1783. A cette date, il y avait dix ans déjà que Meister avait pris la rédaction de cette correspondance ; mais la notice funèbre sur madame d'Epinay a été écrite par Grimm : je n'en doute pas.

« Ne vous êtes-vous pas battu pour elle ? » il répond : « Pour elle, non ; à son sujet, peut-être ». — Elle le compromet donc, si le duel est controuvé. Dans la position de Grimm, si délicate vis-à-vis de M. d'Epinaÿ et de Francueil, elle aurait donné à ceux-ci une belle occasion de rire de Grimm, de se moquer de ses prétendus exploits, pour peu que quelque écho leur fût parvenu des lectures de ses Mémoires qu'elle faisait à ses intimes. Et Grimm, qui certainement les a lus, aurait consenti à courir ce risque !

Il y a là une impossibilité. Le duel a eu lieu : cela est moralement certain.

IV. *Un prétendu mensonge de Rousseau.*

Le 18 août 1756, J. J. Rousseau écrivait à Voltaire, au commencement de la grande lettre qu'il lui adressait au sujet de son *Poème sur le désastre de Lisbonne* :

Vos derniers poèmes, Monsieur, me sont parvenus dans ma solitude, et quoique tous mes amis connaissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourraient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre.

M. Maugras a commenté ce passage dans son livre : *Voltaire et J. J. Rousseau*, Paris, 1886, page 50 :

La lettre débute par un léger mensonge, que Rousseau commettait sciemment, mais qui lui était indispensable pour motiver son étrange intervention en faveur de la Providence. Jamais Voltaire n'avait adressé son poème au citoyen de Genève ; l'auteur de l'envoi était le pasteur Roustan¹, et Jean-Jacques le savait bien.

¹ Roustan à cette époque était encore sur les bancs de l'école, et sa première lettre à Jean-Jacques est du 5 mars 1757.

Pour repousser cette accusation de mensonge, il suffit de citer une lettre de Voltaire à Thieriot, du 4 juin 1756 :

Je vous envoie une nouvelle édition de mes sermons, et vous prie de vouloir bien en distribuer à MM. d'Alembert, Diderot, et Rousseau.

Et Thieriot de lui répondre, le 21 juin :

J'ai trouvé, en arrivant d'Etiolles où j'ai passé quinze jours, votre lettre du 4, et quatre exemplaires de vos admirables *sermons* sur *Lisbonne* et sur *la Loi naturelle*. Je remettrai ces jours-ci à nos bons amis Diderot et d'Alembert leurs exemplaires, avec celui de Diogène Rousseau qui est retiré *avec un berger* dans une chaumière que lui ont donnée M. et Mme d'Epinaï ; on lui fera tenir incessamment votre brochure, qui s'accommodera fort avec ses contemplations.

Le 6 juillet, il ajoute :

J'ai distribué les trois recueils de vos beaux sermons aux trois docteurs Diderot, d'Alembert, et Rousseau. C'est M. Duclos lui-même qui m'a demandé en grâce de les remettre à Rousseau, afin d'en prendre connaissance par bonne fortune en passant. Jamais aucun de vos ouvrages n'a eu autant de succès que ces deux beaux poèmes, que je ne me lasse point de lire et d'admirer.

Les lettres de Thieriot à Voltaire (1755-1769), ont été récemment mises au jour par M. Fernand Caussy ; elles forment un assez volumineux dossier¹. On nous permettra de ne pas nous borner à cette unique citation, et d'y relever tous les passages qui se rapportent à J. J. Rousseau : ce ne sont que des commérages, quelquefois sans valeur, — comme on en a pu juger par les mots que nous avons soulignés : *avec un berger* ; — mais ils nous renseignent bien sur l'esprit de dénigrement qui, dans quelques cercles de la société française,

¹ *Revue d'histoire littéraire de la France*, tomes XV et XVI (1908 et 1909.)

accueillait toutes les démarches et tous les écrits de Rousseau :

26 septembre 1758.

On ne rit guères longtemps dans ce pays-ci. J'en attribue la cause à l'intérêt, et au désir de faire fortune, qui domine généralement tous les esprits.

Le triste Jean-Jacques est dominé par une autre folie : c'est de déclamer tour à tour contre tous les talents dans lesquels il s'est exercé. Il en veut présentement à la comédie : je lui pardonnerais, si le public n'avait pas déjà décrié les siennes. On parle depuis très longtemps d'une lettre à M. d'Alembert, contre l'article de *Genève* dans l'*Encyclopédie*. On dit qu'elle n'a point paru, parce qu'aucun de ses amis ne l'a approuvé.

14 octobre 1758.

J'ai fait remettre à l'abbé Birague un exemplaire du livre de l'*Esprit*. J'y aurais joint celui de Jean-Jacques, parce qu'il est digne que vous le lisiez, et qu'il y est fait mention particulière de vous et de nos plus célèbres auteurs. Mais, comme il est imprimé en Hollande, j'ai cru qu'il en avait été envoyé à Genève ainsi qu'à Paris.

Nous savons bien ici que la comédie se joue dans les environs de la sainte cité ; mais nous doutons fort qu'il s'établisse jamais un théâtre dans la ville. Jean-Jacques s'y oppose avec beaucoup d'esprit, de savoir et de dialectique, et ne paraphrasant au fond que ce que disait madame de Lambert à sa fille : que si l'on en sortait avec admiration pour la vertu, ce n'était pas sans y prendre des impressions du vice.

30 juillet 1760.

Protagoras et les autres frères se flattaient tous que le digne abbé *Mords-les* sortirait hier, et nous croyons tous que vous y avez plus fait que Jean-Jacques, qui dans cette affaire a été bizarre et singulier, comme il l'est de tout.

30 juillet 1763.

Jean-Jacques vient d'écrire une lettre, du pied du mont Jura, à l'entrée de la Forêt-Noire ; plus orgueilleuse et plus extravagante que tout ce qu'il avait écrit précédemment.

Laissons-les coucher dans les bois et paître avec les ours : c'est la seule vengeance qu'en doivent tirer les philosophes, contre lesquels il ne cesse de se déchaîner, en les servant mieux qu'il n'en a l'envie.

10 septembre 1765.

C'est un incurable et enragé fanatique que Jean-Jacques. Les Philosophes doivent être un peu confus de s'en être aperçus si tard : il leur en avait donné assez de signes. Son mal a toujours empiré.

Je connais M. Helvétius : il ne commettra pas la dignité de son caractère et de sa belle âme, avec un scribe aussi odieux et aussi méprisable.

J'aime à voir les Philosophes qui commencent à se demander les uns aux autres ce qu'il y a de connaissances à prendre dans tout ce qu'il écrit.

V. *Le séjour de Rousseau à Paris, 1765-66.*

Jean-Pierre Crommelin, qui avait été, de 1739 à 1747, professeur d'histoire à l'Académie de Genève, fut appelé en 1763 à remplir les fonctions de ministre de la République près la Cour de France.

Les lettres par lesquelles il a renseigné le Conseil sur les incidents du séjour de Rousseau à Paris, nous ont paru mériter d'être mises au jour.

Paris, 17 décembre 1765.

J'ai l'honneur d'informer le Conseil que Rousseau arrivera ici aujourd'hui ou demain ; il logera au Temple, probablement chez M. le prince de Conti. L'on sait que le Temple est un lieu de franchise, et que dans cette enceinte est le palais du prince.

Je crois que M. Hume a aidé à lui obtenir cette permission ; il le mène en Angleterre, l'établit à Foulam, village très agréable, situé sur la Tamise, à huit milles de Londres, vis-à-vis la belle maison de M. van Neck, à Putney. Comme je crois savoir que M. Hume ne partira pas avant le commencement du mois prochain, Rousseau aura une bonne quinzaine à demeurer à Paris. Il y recevra les adorations de la colonie genevoise, très disposée à recevoir le nouveau degré de chaleur qu'il lui vaudra communiquer ; mais ce n'est pas l'intéressant.

M^{me} de Luxembourg est trop accablée de maux pour pouvoir agir. Il sera accueilli par M. le prince de Conti et par M^{me} de Boufflers avec toute la chaleur possible ; et un nombre de gens,

qui n'étaient que ses admirateurs, sont devenus ses apôtres les plus vifs, depuis la persécution qu'il a essuyée. J'ai vu M. Hume hautement contre lui, après la publication des *Lettres de la Montagne*; et aujourd'hui, c'est lui qui, probablement à l'instance du prince et de M^{me} de Boufflers, l'a attiré ici, et l'établit à Londres.

Il est aisé de sentir que l'on profitera de ce voyage dans la circonstance; et je ne doute pas que l'on ne fonde de grandes espérances là-dessus, et sur les mouvements qu'il se donnera sans paraître se mêler de rien. Le Conseil croira bien aussi que je veillerai de près à tout cela, et que je saurai tirer parti de l'avantage que j'ai de pouvoir montrer que c'est lui qui est le mobile. Ainsi, à tout prendre, je ne suis point trop fâché de cet incident; mais il est de la plus grande importance que je sois au fait, que je sois instruit des personnes qui le verront; et je pense que le Conseil ne doutera pas que je fasse ce qu'il faut pour cela.

31 décembre 1765.

Si M. le prince de Conti a vu Rousseau, ce n'a pu être que pendant peu de jours; car il est encore à l'Isle-Adam. Mais il est incroyable combien il a eu de visites, avec quelle dévotion les femmes en particulier y sont allées. Il donnait ses audiences de neuf heures à midi, et de six à neuf, recevait très bien, parlait peu de Genève, si ce n'est apparemment avec ses plus intimes; mais s'épanouissait sur les ministres, et sur son aventure de Neuchâtel, où il prétend bien qu'on voulait l'assassiner. Il a semblé avoir perdu de vue nos affaires et notre ville, qu'il dit pourtant être le chef-lieu de ses persécuteurs.

4 janvier 1766.

Rousseau doit partir demain pour Londres, je crois en être instruit de bon lieu; et je crois être encore très assuré que son séjour ici ne nous a fait ni bien ni mal.

(Autre lettre du même jour).

M. le duc d'Aumont (à la prière, je crois, d'une dame de Verdelin que je connais, et qui est singulièrement zélée pour Rousseau), demanda à M. le duc de Choiseuil un passeport pour que Rousseau pût passer par Paris. Ce ministre lui dit que c'était à M. de Praslin qu'il fallait s'adresser. Il le fit, et fut refusé en plein. N'espérant rien de ce côté-là, il retourna à M. de Choiseuil, qui se chargea, quoique mal volontiers, d'en parler au Roi. Sa Majesté répondit de manière à faire comprendre que cette de-

mande ne lui était pas agréable. Sur quoi, M. de Choiseuil répondit que pour lui, il n'y mettait aucun intérêt. Cependant M. d'Aumont revint à la charge, représenta Rousseau comme malade, ne pouvant se traîner, et que c'était une inhumanité horrible que de lui refuser un moyen d'abrégier sa route, et de dire un dernier adieu à ses amis : en telle sorte que M. de Choiseuil, touché de pitié, en reparla de nouveau au Roi, et obtint cette permission, par les motifs que je viens d'exposer.

Rousseau, au lieu de garder l'incognito, est venu ici, avec son habit d'Arménien, est allé promener au Luxembourg ; on l'a vu sur le rempart en carrosse avec des dames ; il recevait dans un superbe cabinet tout ce qui le venait voir, donnait des espèces d'audiences, de neuf heures à midi et de six à neuf ; un valet de chambre de M^{me} de Boufflers introduisait. — Il avait une écritoire à côté de lui, parce qu'incessamment, au milieu des visites, il arrivait des billets, ou messages, de belles dames, pour s'informer de sa santé ou lui faire des agaceries. Au milieu de ce triomphe, Rousseau a paru jouir de la meilleure santé ; refusant durement la demande de le voir de quelques personnes, et admettant les élus avec toutes les grâces possibles.

Soit que M. de Choiseuil ait trouvé mauvais qu'on l'eût trompé, soit qu'il ait jugé que Rousseau abusait d'une permission qui ne lui avait été donnée que pour passer, soit que l'on ait craint que le Parlement ne fût indisposé de voir fêter à ce point un homme décrété, soit que le Roi ait dit quelque chose, M. le duc de Choiseuil envoya, il y a trois ou quatre jours, ordre à M. le Lieutenant de police de le faire arrêter. Un mot séparé lui indiquait d'en faire seulement passer l'avis à Rousseau, de lui faire entendre qu'il devait ne recevoir personne, être censé parti, et partir réellement le jour qu'il avait dit être fixé au 4. Tout cela a été exécuté.

Je pense que cette dernière scène ne lui aura pas fait plaisir ; et réellement la manière dont il s'est conduit lui ferme tout espoir de revenir une autre fois.

VI. *Ah ! qu'on est heureux de croire !*

Ce mot de Rousseau, qu'on cite quelquefois, nous le connaissons par le récit que Bernardin de Saint-Pierre a fait d'une promenade au Mont-Valérien, où il accompagnait Jean-Jacques. Mais ce morceau est un de ceux

où Aimé Martin a dû récrire, pour en rendre le style acceptable au public, le texte informe de Bernardin. Ce texte a été publié par M. Souriau¹ (cf. *Annales J. J. Rousseau*, IV, 315-320) et il y a lieu de le comparer avec celui d'Aimé Martin, pour voir si cette parole peut continuer à être citée comme authentique.

En copiant les deux textes, nous soulignons dans le texte du manuscrit de Bernardin, donné par M. Souriau, les phrases qu'Aimé Martin a laissées de côté quand il a récrit ce morceau; et dans le texte d'Aimé Martin, tous les mots qui sont empruntés à l'autre.

Texte du manuscrit.

Arrivés, conduits à la chapelle. Litanie de la Providence: « Providence qui avez soin des empires, des voyageurs... »

Il me dit: « J'éprouve ce que dit l'Evangile: « Quand plusieurs seront assemblés à mon nom... » Il y a un air de paix répandu; ces litanies de la Providence sont belles. »

Texte d'Aimé Martin.

Le religieux qui vint nous ouvrir nous *conduisit à la chapelle*. Nous entrâmes justement au moment où l'on prononçait ces mots: « *Providence qui avez soin des voyageurs!* Providence qui avez soin *des empires!* »

Ces paroles si simples et si touchantes nous remplirent d'émotion, et lorsque nous eûmes prié, Jean-Jacques *me dit* avec attendrissement: « Maintenant *j'éprouve ce qui est dit dans l'Evangile: « Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. » Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme. »*

¹ Bernardin de Saint-Pierre. *La vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, édition critique, publiée par Maurice Souriau, Paris 1907. Page 108.

— « *Oui, pourvu qu'après avoir prêché la Providence, ils ne nous refusent pas l'hospitalité.* »

Nous fûmes introduits au réfectoire. Assis. Lecture. Rousseau très attentif. Lecture : injustice des plaintes de l'homme. Dieu l'a tiré du néant ; il ne lui doit que le néant.

Nous étions sortis. Je lui dis : « Monsieur Rousseau, si Fénelon eût vécu, vous seriez catholique. » Il me répondit, ému aux larmes : « *S'il avait vécu, j'aurais cherché à être son laquais, pour mériter d'être son valet de chambre. Ah ! qu'il est heureux de croire !* »

Cependant on nous introduisit au réfectoire ; nous nous assimes pour assister à la lecture, à laquelle Rousseau fut très attentif. Le sujet était l'injustice des plaintes de l'homme : Dieu l'a tiré du néant ; il ne lui doit que le néant...

Après cette lecture, Rousseau me dit, d'une voix profondément émue : « *Ah ! qu'on est heureux de croire !* »

A la rigueur, on peut soutenir que le sens de la dernière phrase prête à quelque doute. On peut rapporter le pronom *il* à Fénelon, en supposant que c'est par négligence que Bernardin a écrit : *Ah ! qu'il est...*, au lieu de : *Ah ! qu'il était...*, ou : *Ah ! qu'il a été heureux de croire !*

Mais il est plus vraisemblable de penser que *il* est impersonnel ; que cette phrase équivaut à : *Ah ! que c'est chose heureuse de croire !* Ainsi Aimé Martin aurait très bien rendu, là comme dans le reste du morceau, le vrai sens du texte que Bernardin avait laissé informe.

Eugène RITTER.

LETTRES DE ROUSSEAU AUX LIBRAIRES NÉAULME ET DUCHESNE



LA BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Leyde possède (B P. L. 246) une cinquantaine de lettres autographes adressées à Néaulme, libraire à Amsterdam, par divers écrivains : Rousseau, Voltaire, le prince Galitzin, le marquis d'Argens, Francheville, Quesnel et d'autres.

Néaulme (1724-1762) collectionnait et vendait des ouvrages rares, particulièrement des livres latins. Son catalogue ne comptait pas moins de 20,000 titres, et sa librairie avait des succursales à La Haye, Paris et Berlin. En outre, il publiait les œuvres des écrivains célèbres de l'époque, avec ou sans permission de l'auteur.

Les lettres de Voltaire, au nombre de trois, ont été publiées dans *Le Livre, Bibliographie rétrospective*, 1882, vol. III (p. 347-352.) Elles se rapportent à la publication de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*.

Les lettres de Rousseau, au nombre de quatre, ont trait à l'*Emile* ; l'une d'elles, la première, est originale ; les trois suivantes sont des copies faites par Néaulme, comme le certifie la note suivante jointe aux manuscrits sur un feuillet distinct :

Dit is de hand van d'Hr. Boekhandelaar Neaulme, & de volgende Brieven zijn copijen van Brieven, ook van J. J. Rousseau, gelijk deze eene origineele, c'est-à-dire : « Ceci est de la main du libraire Neaulme, et les lettres suivantes sont des copies de lettres également de Rousseau, comme celle-ci qui est originale. »

Sur la même feuille on trouve, également écrit de la main de Néaulme :

« Le correcteur a répondu lui même à cette Lettre [probablement la première], plusieurs des fautes étoit dans l'édition de Pa-

ris, est (*sic*) il a rendu raison des autres, est moi, j'ai fait faire des cartons pour le reste, je suis fâché de n'avoir pas gardé copie des Lettres du Corecteur. »

Ces lettres n'ont pas été publiées, que nous sachions. On trouve cependant dans l'édition Hachette, tome X, p. 333, n° 352, une partie de la lettre du 5 juin 1762 reproduite d'après la minute autographe qui se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Pauline LONG¹.

I

A Montmorenci le 29 Janv^r. 1762.

Page 51 ligne 11 se défie de lui. On a ajouté *même*. Et de quel droit, Monsieur, a-t-on fait cette addition? A-t-on pu croire que ce n'étoit là qu'une faute d'impression? N'a-t-on pas dû voir dans l'autre *lui-même* qui est deux lignes auparavant, la raison qui me l'avoit fait retrancher ici? N'a-t-on pas dû voir que n'y ayant qu'un substantif dans la phrase, j'avois jugé que le relatif du pronom ne pouvoit être équivoque? Il est donc clair que c'est l'auteur qu'on a voulu corriger. Quoi donc Monsieur! je ne pourrai pas faire des fautes quand il me plaira dans mes ouvrages? Il faudra qu'ils soient écrits à votre mode et non à la mienne, et cependant qu'ils portent mon nom? Cela n'est pas juste. Commencez donc par ôter au moyen d'un carton ce mot *même* que vous avez ajouté sinon mal-à-propos, du moins contre ma volonté; ôtez encore le mot *de** que vous avez ajouté de même deux lignes plus haut, et ne prenez plus la liberté d'altérer le texte; ou bien ôtez mon nom de l'ouvrage; sans quoi tenez-vous assuré

¹ Notre confrère, M. K.-R. Gallas, professeur à Amsterdam, a bien voulu collationner les épreuves des lettres à Néaulme sur les originaux.

* page 26 (note de Rousseau).

que je protesterai publiquement contre votre Edition, et je ne ferai rien en cela qui ne soit dans les plus étroites règles de la justice. Eh Dieu! si vous continuiez à me traiter ainsi jusqu'au bout, mon livre seroit à la fin tellement défiguré que je ne m'y reconnoitrois plus. De grace, lisez vous-même ces quatre lignes avec vos belles additions et jugez¹ si vous n'avez pas l'oreille écorchée. Votre correcteur peut savoir mieux que moi les regles de la langue; mais il y en a une grande que je sais surement mieux que lui; c'est de les violer toutes quand il convient.

Ce qu'il y a de plaisant c'est que ce même correcteur, si hardi à corriger l'auteur, n'ose toucher aux fautes qui sont évidemment de l'imprimeur, comme par exemple page 115 ligne 19 on a laissé *la* dans le doute; et quel doute? A quoi veut-on que ce *la* puisse se rapporter, puisqu'il n'y a pas un seul substantif féminin dans toute la partie de la période qui précède? Faites que ce *la* puisse avoir un sens, et je vous pardonnerai de l'avoir laissé; mais je vous pardonnerai encore moins de toucher au reste. On diroit que vous prenez à tâche d'être hardi et circonspect à contretems. A l'égard des virgules, mettez-en tant qu'il vous plaira; je vous les abandonne, puisque cela vous fait plaisir.

A l'égard de celles de vos questions auxquelles je puis satisfaire sans lézer M. Duchesne je le ferai volontiers. J'estime que l'ouvrage aura au moins 60 feuilles; il est divisé en 5 livres que j'avois mis en 3 volumes dont le libraire m'a engagé à faire quatre. Une table des matières y est nécessaire. Il m'a demandé des

¹ Rousseau avait écrit d'abord *voyez*.

sujets d'estampes et je les lui ai donnés ; ainsi ils sont à lui et si vous voulez être instruit de ces sujets c'est à lui qu'il les faut demander. Au reste, ce n'est pas ma faute si l'impression ne va pas plus vite ; le tems de la publication m'est absolument inconnu, et en general le Sr. Duchesne garde sur tout ce qui a trait à l'exécution de cet ouvrage le même mystère avec l'auteur qu'avec le public.

Je ne sais quels sont les termes peu usités dont vous me parlez. En écrivant en François je n'ai pas prétendu me faire entendre de ceux qui ne savoient pas cette langue, et je n'aime pas expliquer ce qui est clair. Mais vis-à-vis de vous je ne refuse pas de vous donner les éclaircissemens que vous pouvez desirer pourvu qu'il n'en soit pas question dans le livre. Je demanderai à M. Duchesne son consentement pour que vous puissiez m'envoyer des feuilles de votre édition, et je vous marquerai ensuite sous quel pli¹ vous devez me les adresser. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

Ecrivez-moi, Monsieur, quand cela vous paroîtra nécessaire mais n'exigez pas des réponses exactes nous (*sic*)² le plus pressant besoin. Dans ma triste situation il m'en coûte beaucoup d'écrire, et de plus, je suis fort occupé.

Avez-vous rassemblé avec soin les corrections que je vous ai indiquées ? comme elles sont toutes importantes, il ne les faut pas négliger.

¹ Rousseau avait écrit d'abord : à quelle adresse.

² Sans doute pour *sans*.

J'oubliois de vous dire qu'il y aura une manière de préface, et une épigraphe au titre, mais qu'il n'y faut pas de *Monsieur*.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Jean Neaulme | Libraire | A Amsterdam. [*Cachet*: Devise *Vitam impendere vero*].

II

Mommorenci 5 Juin 1762.

Je reçois Monsieur à l'instant et dans le même paquet avec 6 feuilles imprimées et 5 cartons vos 4 lettres des 20, 22, 24 et 26 May : J'y vois avec déplaisir la continuation de vos plaintes vis à vis de vos deux confreres : Mais n'étant entré ni dans les traités ni dans les negociations reciproques quel droit aurois-je de m'ingérer dans une affaire qui n'est point la mienne, et que puis-je autre chose sinon desirer que la justice soit observée et que vous soyez tous contents ? J'ajouterai seulement que j'auroi[s] souhaité, et de grand cœur, que le tout eut passé par vos mains seules ce¹ qu'on n'eut traité qu'avec vous ; mais n'ayant pas été consulté dans cette affaire, je ne puis répondre de ce qui s'est fait à mon insçu.

Je vous ai dit Monsieur, et je le répète, qu'*Emile* est le dernier écrit qui soit sorti et qui sortira jamais de ma plume pour l'impression. Je ne compre[n]ds pas sur quoi vous pouvez inférer le contraire il me suffit de vous avoir dit la verité. Vous en croirez ce qu'il vous plaira.

¹ Minute : *et*.

Je suis très fâché des embarras où vous dites être au sujet de la profession de foi ; mais je vous déclare encore une fois pour toutes qu'il n'y a ni blâme, ni danger, ni violence, ni puissance sur la terre qui m'en fasse jamais retrancher une syllabe. Comme vous ne m'avez point consulté sur le contenu de mon manuscrit en traitant pour l'impression, vous n'avez point à vous prendre à moi des obstacles qui vous arrêtent, et d'autant moins que les vérités hardies semées dans tous mes livres devoient vous faire presumer que celui-ci n'en seroit pas exempt. Je ne vous ai ni surpris ni abusé ; j'en suis incapable ; Je voudrois même vous complaire, mais ce ne scauroit être en ce que vous exigez de moi sur ce point et je m'étonne que vous puissiez croire qu'un homme qui prend tant de mesures pour que son ouvrage ne soit point altérée après sa mort le laisse mutiler durant sa vie.

A l'égard des raisons que vous m'exposez vous pouvez Monsieur, vous dispenser de cet étalage et supposer que j'avois pensé à ce qui me convenoit de faire. Vous dites que les gens mêmes qui pensent comme moi me blament je vous reponds que cela ne peut pas être ; car moi qui surement pense comme moi, je m'approuve, et ne fis rien de ma vie dont mon cœur fut aussi content. En rendant gloire à Dieu et parlant pour le vrai bien des hommes j'ai fait mon devoir ; qu'ils en profitent ou non, qu'ils me blament ou m'approuvent c'est leur affaire, je ne donneroi[s] pas un fetu pour changer leur blâme en louange. Du reste je les mets au pis ; que me feront-ils que la nature et mes maux ne fissent bientôt sans eux ! Ils ne me donneront ni ne m'ôteront ma recompense, elle ne depend d'aucun pou-

voir humain : Vous voyez bien Monsieur que mon parti est pris, quoi qu'il arrive. Ainsi je vous conseille de ne m'en plus parler car cela seroit parfaitement inutile. Mais quand à la déclaration que vous demandez pour votre décharge, rien n'est plus juste que de vous l'accorder ; vous n'avez qu'à en dresser vous-même la formule, me l'envoyer avec vos dernières feuilles, et je vous la renverrai écrite et signée de ma main.

Je n'ai pas encore pu lire les feuilles que vous venez de m'envoyer. Sitôt que j'aurai le tout je vous enverrai la note des fautes que j'aurai remarquées et que je n'aurai pas relevées précédemment. Je vous suppose instruit de la publication et suppression de mon livre ; ainsi je ne vous en parlerai pas. On dit que le Parlement se propose de poursuivre l'auteur, mais je ne pense point qu'un Corps si sage et si éclairé fasse une pareille sottise. Je vous embrasse de tout mon cœur.

(Etoit signé :) J. J. ROUSSEAU.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Jean Neaulme |
Libraire | à Amsterdam.

III

A Motiers-travers le 21 8^{bre} 1762.

J'ai reçu Monsieur, il y a peu de jours votre Lettre du 28 Juillet et j'avois aussi reçu les Lettres que vous m'aviez écrites sous le couvert de M. le M[aréch]al de Luxembourg, avec les feuilles que vous y aviez jointes. Mais comme dans mes divers transports je n'ai pas porté ces Lettres avec moi, et qu'occupé de beaucoup de choses je suis excusable d'avoir oublié ce qu'elles conte-

noient je ne me rappelle point de quoi il s'agissoit dans le temoignage que vous dites m'avoir demandé dans la derniere. Si donc ce témoignage vous est encore bon à quelque chose et que je puisse vous le rendre avec verité, rappelez-moi ce que c'étoit je vous en prie, et malgré l'indifférence que vous me supposez vous me trouverez aussi pret que jamais à faire ce qui peut vous être utile ou agréable.

Je comprends combien les Etats de Hollande ont du être indignés de l'insolence avec laquelle le Parlement de Paris a fait bruler leur Privilege comme s'ils eussent été soumis à sa jurisdiction ; mais je ne comprends pas par quelle bizarrerie ils se sont à cause de cela pressé d'acquiescer à son inique décret en revoquant leur privilège. Je n'aurois pas cru ces Messieurs si soumis à ce Parlement ni si pressé[s] d'imiter les sottises de leurs voisins. Quoi qu'il en soit, les folies des hommes ne font point mon tort, et tout cela n'empêche pas que n'ayant rien fait que de juste, d'utile et d'honnête, je ne sois content d'avoir fait tout ce que j'ai fait, et que je ne le fisse de tout mon cœur si c'étoit à recommencer. Vos opinions ni celles du public, ni celles de ceux que vous dites être de mes amis et qui me blâment, ne changent rien à la verité des choses ni à ma maniere de penser. Comme j'ai d'autres maximes de conduite que les jugemens des hommes, tous leurs Buchers, tous leurs Decrets, tous leurs sots Discours ne me touchent gueres ; c'est pour moi comme s'ils ne disoient rien.

Cela n'empêche pas que je n'aye un vrai déplaisir des embarras où vous vous etes trouvé ; mais comme je n'en suis pas la cause, comme je n'ai point été le mai-

tre dans cette affaire, qu'elle s'est traitée tout autrement que je ne l'aurois voulu, je ne puis que vous plaindre mais je ne saurois me repentir de rien ; car certainement je n'ai ni vis-à-vis de vous, ni vis-à-vis de personne aucune espèce de tort. Du reste, marquez moi en quoi je puis vous obliger et je le ferai de tout mon cœur.

Vous m'avez envoyé la feuille K du tome II partie I à double ; de sorte que je presume qu'à la place de cette feuille il m'en manque quelque autre ; mais c'est ce que je ne puis encore vérifier ; mes Livres et papiers en route depuis 6 semaines n'étant point encore arrivés. Je n'ai aussi que deux de vos Estampes savoir Orphée et Thetis. Je souhaiteroi[s] d'avoir de toute votre édition un Exemplaire complet. Si vous pouvez aisément me le faire parvenir je vous en seroi[s] obligé ; si cela est difficile, ce n'est pas la peine de s'en tourmenter.

Bonjour, Monsieur, je suis fâché que la seule affaire que nous ayons fait[e] ensemble ait si mal tourné. Quoiqu'il n'y ait pas de ma faute, j'en suis fâché pour vous à qui je ne cesserai point de prendre intérêt. Quand vous écrirez à M^r Guerin, je vous prie de lui faire mille amitiés de ma part. Je vous saluë, Monsieur, de tout mon cœur.

(Etoit signé :) J. J. ROUSSEAU.

Je ne me reproche rien. Vous en êtes bien la cause quoiqu'innocente Je n'aurois jamais confié mon P. à M^r Duchesne dans l'idée ou j'étois pour vous complaire.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Jean Neaulme | Libraire | à Amsterdam.

IV

A Moitiers-travers le 13 9^{bre} 1762.

Vous avez pu voir, Monsieur, par ma reponse en droiture à votre precedente Lettre, que vous m'imputez gratuitement un oubli dont je ne suis point coupable ; vous supposez que je règle mes façons de penser sur les evenements, et vous vous trompez, je suis toujours le même, et je prends à l'ami de M. Guérin le même intérêt que j'y ai pris ci-devant. Mais fâché de toutes les tracasseries dont vous vous plaignez, que puis-je y faire ? Est-ce ma faute si parce qu'il plait au Parlement de Paris de donner aux Etats de Hollande un soufflet sur l'une de mes joues et à ceux-ci de m'en donner à cause de cela encore un sur l'autre vous vous sentez du contre-coup ? Je voudrois à cause de vous que tout cela ne fut pas arrivé, car pour moi je vous jure que les maussades jeux de ces troupes d'enfans ne me font que pitié, même quand j'en suis la victime.

Vous m'annoncez dites-vous Monsieur un autre ouvrage, et cet ouvrage c'est mon Emile. Je ne comprends pas bien cela. Si c'est mon Emile, il est défendu, et si ce ne l'est pas, pourquoi dites-vous *vôtre*. Il est vrai que vous faites entendre que c'est mon Livre mutilé. Mais c'est ce que je ne puis croire ; car vous êtes trop éclairé pour ignorer qu'un Livre de ma composition et qui porte mon nom n'appartient qu'à moi seul pour les choses qu'il contient et au Libraire pour le débit, et trop honnête homme pour vouloir vous emparer de mon bien même de mon vivant, et oser par une usurpation inouïe toucher à mon Livre sans mon aveu. Je voudrois bien savoir quel sera l'homme assez hardi pour mêler

son travail au mien, inserer ses liaisons dans mon ouvrage et faire passer ses idées sous mon nom ? Il faut s'attendre à tout de la part des hommes ; mais je pourrai toujours apprendre au public votre procédé et ce que j'en pense, et je doute qu'aucun homme honnête en puisse être instruit sans indignation. Au reste j'attendrai de voir ce curieux ouvrage pour dire mon sentiment sur la conduite de mon associé. Quoique je fisse peu de cas des gens de Lettres, j'avoue que je n'en croyois aucun capable d'une pareille iniquité.

Le frontispice dont vous m'avez envoyé l'épreuve me paroît assez bien gravé ; mais je le trouve bien pompeux dans ses promesses. Ces magnifiques annonces ne sont point de mon gout. Celui qui veut aller à l'immortalité tâche de faire ce qu'il faut pour cela sans rien dire, et il a raison ; car on n'en croit pas aux auteurs sur leur parole. Je trouve plaisant aussi que vous m'ayez fait commencer mon livre par un solecisme. Ceux qui savent que j'ai un peu étudié ma langue, verront bien que ce titre *traité d'éducation* n'est pas de moi.

Je ne suis pas étonné, Monsieur, que vous qui me donnez des Correcteurs vous me condanniez à faire des traductions. Pour moi je vous dirai que je fais mieux encore ; je me condanne à faire des lacets.

Bonjour, Monsieur, je vous salue de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

J'oubliois de vous dire que je me suis chargé de vous parler d'un manuscrit dont Mylord Maréchal est depositaire. Voici ce qu'il m'en écrit :

Les Memoires de Russie dont je vous ai parlé sont écrit[s] par un officier confident du mareschal Munich,

bien instruit, et qui étoit à la guerre contre les Turcs et contre les Suedois. Il étoit à Petersbourg quand Biron duc de Courlande fut arrêté, et ce fut lui qui l'arrêta. Il quitta la Russie quand Munich fut envoyé en Sibirie. Il y a joint un état de l'Empire de Russie. Mon frere (le Feldmareschal de Keith) qui étoit en Russie pendant tout ce temps-là m'assuroit que tous les faits étoient vrais. A l'égard du stile je le crois assez bien. Si je ne me trompe, M. de Maupertuis l'a corrigé, car l'auteur étoit allemand. Ce manuscrit appartient à la veuve de l'auteur et elle a les Plans des Batailles et autres. Si vous voulez je vous enverrai le tout à examiner.

Voyez là dessus, Monsieur s'il vous conviendrait de vous charger de ce manuscrit.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Jean Neaulme |
Libraire | à Amsterdam.

Aux lettres qui précèdent, adressées à Neaulme, nous croyons bien faire de joindre quelques lettres à Duchesne, ayant trait également à la publication de l'*Emile*, et qui n'ont pas encore pris place dans la *Correspondance*. La provenance en est variée.

A. F.

I¹

ce vendredi 15 [janvier 1762].

Je suis fâché, Monsieur, que vous n'ayez pu m'envoyer le commencement du 3^e Volume ; cela me forcera de faire sur les épreuves le travail que j'aurois fait sur

¹ Manuscrit autographe, Bibl. de Genève, *Ms. fr.* 232.

le manuscrit. sur la fin de la semaine prochaine je vous renverrai les cahiers que vous m'avez envoyés.

Mon dessein étoit de ne faire qu'une table générale à la fin du dernier volume, et ce seroit certainement le mieux : mais s'il faut absolument remplir la demi-feuille restante du 2^e volume, on pourra partager cette table en deux parties ; L'une pour les deux premiers volumes à la fin du second, et l'autre pour les deux derniers à la fin du 4^e. Cela vaudra mieux que de mettre à chaque volume sa table ; ce qui rendroit les gros volumes encore plus disproportionnés aux petits. Au reste je ne puis travailler à cette première moitié de la table que je n'aye en entier les deux volumes imprimés. Je ne puis estimer ce qu'elle contiendra de pages, n'ayant encore jamais fait de table de ma vie, et ne sachant gueres comment me tirer de celle-ci ; toutefois puisqu'il le faut, je l'entreprendrai.

Voilà, Monsieur, vos deux épreuves ; je vous salue de tout mon cœur.

II¹

Montmorency, 12 février 1762.

Puisque vos deux derniers tomes, monsieur, sont déjà si avancés, et que vous voulez continuer à tout risque, voilà deux de vos épreuves. Vous aurez les deux autres Lundi, mais je dois vous avertir que quant à ces deux derniers tomes je ne serois pas surpris que vous fussiez contraint d'en envoyer l'édition en Hollande pour la débiter à Paris, surtout si vous en gar-

¹ Publié par M. Genonceaux dans la *Revue des Indépendants* du 1^{er} mars 1900, p. 6 et 7.

dez aussi mal le secret que vous avez fait jusqu'ici. Les embarras où je suis et où vous pouvez être viennent tous de votre faute. Pour moi, je sais bien que si dans le tems de notre traité l'on ne m'eut pas assuré que vous feriez imprimer en Hollande, je ne l'aurois jamais signé. Maintenant que me voilà engagé et vous aussi, il faut s'en tirer du mieux qu'on pourra. Pensez bien à ce que vous avez à faire, et après cela ne barguignez point dans le parti que vous avez pris. Ou suspendez tout à fait ou poussez l'impression avec la plus grande rapidité ; ce sont vos lenteurs qui laissent fermenter les discours publics et qui nous perdent. Il n'y a point dans le cas où nous sommes de plus mauvais parti que d'hésiter ou temporiser.

Je persiste à croire qu'il est à propos de donner d'abord les deux premiers volumes pour calmer un peu la grande inquiétude du public, et pour lui laisser croire, s'il est possible, que les deux autres ne s'impriment pas dans le même lieu. J'ai mis à la tête du manuscrit le titre et l'épigraphe que doit porter le p^r volume. Les titres des autres volumes doivent être semblables, mais il n'y faut pas mettre l'épigraphe. La disposition est une affaire de typographie que j'abandonne à votre goût. Il suffira de m'en envoyer l'épreuve ou le modèle pour vous en marquer mon avis. Je ferai en sorte que vous ayez la table quatre ou cinq jours après que j'aurai reçu la fin du tome p^r. Quant à la préface, quoique je sois très peu en état d'y travailler maintenant, cependant je ne vous la ferai pas non plus attendre, ou le chiffon qui en tiendra lieu, mais comme ce travail ne doit point se faire à l'avance, marquez-moi précisément le jour où vous voulez la faire composer,

et je vous l'enverrai avant ce jour-là. Au reste, ce sera tout au plus l'affaire de 4 ou 5 pages — d'autant plus que le p^r volume n'est déjà que trop gros par rapport au second.

Depuis que les dessins sont faits, vous ne m'avez plus parlé des planches. Seroit-il possible que vous les eussiez oubliées, ainsi que l'édition que vous aviez promise. En ce cas vous seriez d'autant plus inexcusable que c'est vous qui les avez demandés, et que cela m'a obligé d'insérer des additions dans le texte pour en amener les sujets ; ce sont surtout les trois premières dont nous avons maintenant besoin. Si par bonheur elles étoient faites, ou à peu près, je dois vous prévenir que quoique j'eusse d'abord pensé à y mettre des inscriptions j'ai changé d'avis, et qu'il n'y en faut point. Je vous salue, monsieur.

P.-S. — Les trois estampes qui doivent entrer dans les deux premiers volumes sont Thétis, Chiron et Hermès. Vous dites qu'il vous reste 8 pages à la fin du p^r tome, en vous servant d'un caractère un peu gros pour la préface elle pourroit à peu près remplir cela, car pour la table elle fera sûrement plus de 8 pages.

III¹

19 fev^r [1762].

La partie du manuscrit que M. Neaulme demande² n'est pas du p^r. volume, mais du 3^e. Je ne sais d'où lui

¹ Billet autographe, s. a. et s. s., Archives J. J. Rousseau, *Ms. R.* 46.

² Cf. la lettre de Rousseau à Duchesne du 13 février, dans les *Œuvres*, X, p. 312.

vient cette préférence, mais vous comprenez que ce 3^e volume n'étant pas imprimé, c'en est assés pour ne pouvoir rien écarter de ce qui s'y rapporte, à cause des transpositions. Ainsi avant de lui rien envoyer, je lui ferai ma difficulté et j'attendrai sa réponse.

Quand il y a eu de doubles épreuves, j'ai quelquefois négligé de vous renvoyer la première devenue alors inutile, mais je n'ai jamais retenu aucune épreuve nécessaire au travail ; Et, loin d'être en arrière, j'ai même demandé une seconde épreuve de la feuille E du 3^e Tome, laquelle ne m'est pas venue. Ce que je vous renvoie n'a pas besoin de 2^e épreuve, et j'espère que la suite sera dans le même cas.

IV¹

Ce Dim. 4 [avril 1762].

Puisque vous voulez, Monsieur, les explications des figures, si vous n'avez pas encore fait graver le mot au dessous de chaque estampe, ne le faites pas et au lieu de cela, faites imprimer sur le verso du titre du p^r tome les explications suivantes. J'opine à les joindre toutes sur ce p^r titre afin que cela fasse comprendre au public que les deux derniers tomes sont imprimés et lui donne sur cette idée la confiance de prendre les deux premiers ; car on n'aime point acheter un ouvrage imparfait. Si le mot est déjà gravé sous chaque planche, laissez-le et ne donnez point d'explication ; car il n'y a rien de si plat que d'expliquer deux fois la même chose. Au surplus, quelque parti que vous preniez, prenez-le définitive-

¹ Publié dans la *Revue des indépendants* du 16 mars 1900, p. 42 et 43.

ment, je vous prie ; c'est trop longtems chipoter entre nous sur la même chose.

Voilà l'épreuve qui répond à la partie du manuscrit que j'avois receue seule ; cette épreuve étoit avec celles de la table dans un second paquet que l'Epine m'a apporté hier avec l'autre, et lequel paroît avoir trainé longtems quelque part et même été décacheté.

Il faut absolument ôter toute la note de la page 10 du premier tome : car je n'y pourrois rien substituer qui dans la circonstance présente ne déplût au gouvernement. Ce carton-là, par parenthèse, est plaisamment fait ; il ne contient rien de plus ni de moins que le feuillet auquel il est substitué ; autant valoit laisser le feuillet même*. Le carton J. 6 du tome 2 peut demeurer tel qu'il est. Celui de la p. 118 est bien aussi. Il n'y a dans tous ces cartons que la note susdite à ôter, et quelques fautes d'impression à corriger. Il seroit à propos de m'envoyer une seconde épreuve de ces cartons corrigés, et de suspendre de les tirer jusqu'à ma réponse.

Je vous prie de faire revoir ces épreuves, parce que je n'ai pu les lire qu'à la hâte et qu'il faut fermer mon paquet. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

ROUSSEAU.

V

[à Duchesne et Guy.]¹

Ce Vendredi 16 [avril 1762].

Je vous remercie, Messieurs, de votre envoi. Me voila bien pourvû d'instrumens et de science grace à

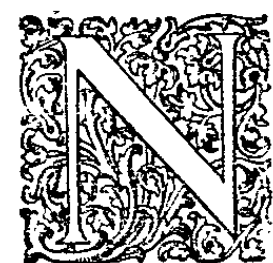
* En verifiant, j'appercois le retranchement, mais ce n'est pas assés, il faut oter la note entière.

¹ Ms. aut., Archives J. J. Rousseau, Ms. R. 41 (rédigé sur une demi-page, dont le reste manque avec la fin du billet.)

vos soins. Il ne me manque plus que de quoi employer tout cela ; n'ayant pas encore un seul volume complet à pouvoir couvrir.

Il faut ôter le titre d'*Avertissement* ; je trouve les lignes bien serrées. Bon jour, Monsieur, je ne puis vous écrire...

QUELQUES DOCUMENTS DES ARCHIVES GIRARDIN



NOTRE confrère, le marquis de Girardin, a bien voulu extraire de ses précieuses archives les documents qu'on va lire et dont il peut paraître superflu de souligner l'intérêt.

Les lettres de Du Peyrou écrites au marquis René de Girardin et à Thérèse Le Vasseur au lendemain de la mort de Rousseau sont les premières d'une active correspondance entre les deux bienfaiteurs de Jean-Jacques, où l'on puisera quelque jour d'utiles renseignements sur l'édition des *Œuvres complètes* dite de Du Peyrou, Genève, 1782.

Quant aux lettres de Jacques Argand, il y a quelque mérite pour l'auteur de la monumentale *Iconographie de J. J. Rousseau* à s'être dessaisi de leur texte. Il se réservait en effet de les faire paraître en plaquette avec commentaires, ainsi que quelques autres de Choffard, comme complément de son grand ouvrage ; mais, et nous enregistrons ses paroles avec une vive reconnaissance, « devant votre désir, celui de notre président et celui de nos collègues, je renonce à mon projet au bénéfice de nos *Annales*. »

La première des lettres de l'horloger Jacques Argand

a trait à ce fameux monument que les amateurs d'estampes connaissent bien par la gravure de Barbier et Guttemberg (*Iconographie*, n^{os} 408 et suivants). L'original est perdu, détruit sans doute. Une lettre de Jean Gosse datée de mai 1779¹ atteste qu'il était de grandeur naturelle et « en gypse » (c'est-à-dire en plâtre) ; mais la lettre d'Argand à René de Girardin, comme on verra plus loin, lui donne un démenti formel sur le second point. De toute façon, la matière ne devait pas être d'une solidité à toute épreuve.

Rosalie de Constant raconte dans son *Journal* qu'Argand, ayant fait de mauvaises affaires, dut vendre son monument. Samuel de Constant l'acheta, et le plaça « dans une salle de verdure et au fond d'une niche en rotonde garnie de coquilles qui faisait valoir la sculpture et les détails. Sur le frontispice, mon Père plaça ces mots : *Homo erat*, pour excuser le tribut payé par Rousseau à l'imperfection humaine. Au bas du piédestal une devise en latin disait : Le citoyen Argand a érigé ce monument au citoyen Jean-Jacques Rousseau. Constant le dédie au philosophe ². » Quand eurent lieu exactement cet achat et ce transfert ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'en 1786 Argand est encore le propriétaire de son monument : un médecin lyonnais, Le Camus, lui demande, par l'intermédiaire d'H.-A. Gosse, l'autorisation de reproduire le chef-d'œuvre pour le temple qu'il a élevé à Rousseau dans sa propriété *Aux Etroits*, près de Lyon ³.

¹ Publiée par M^{lle} D. Plan, dans son ouvrage sur *Henri-Albert Gosse* (voyez *Annales*, VI, p. 355).

² *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, par Lucie Achard, Genève, Eggimann, s. d., p. 21.

³ Danielle Plan, *op. cit.* p. 218, note.

Plus tard, Samuel de Constant transporte le monument qui lui est cher, dans sa propriété de la Chablière, près Lausanne. C'est là qu'il a été vu par Sophie Laroché, en 1792 : « Au bout d'une allée majestueuse, écrit-elle dans ses *Erinnerungen aus meiner dritten Schweizerreise* (1793), est élevé un temple à la nature avec la statue de J. J. Rousseau. D'une main il tient l'*Emile*, et de l'autre un bouquet de ses fleurs chéries. A ses pieds est un enfant de six ans, occupé à un ouvrage de menuiserie. Il fait un petit traîneau pour glisser sur la glace¹. » Puis, on perd la trace du monument. Il n'en reste, semble-t-il, outre la gravure de Barbier et Guttemberg, que la délicieuse reproduction en biscuit de porcelaine de Niderviller déposée au Musée des Arts décoratifs de la Ville de Genève (*Iconographie Girardin*, n° 1187) dont nous donnons la photographie comme frontispice de ce volume².

L'intérêt du monument d'Argand, le premier, semble-t-il, dont Rousseau ait été honoré après sa mort³, réside surtout dans sa composition symbolique, tout à fait conforme au goût de l'époque. La passion de son créateur pour ce genre aujourd'hui suranné se traduit encore dans sa seconde lettre à René de Girardin, qui a trait au frontispice d'*Emile*. Mais ici laissons la parole au savant iconographe de Rousseau. Cette seconde lettre, nous écrit le marquis de Girardin, « prouve que Jacques Argand a été l'inspirateur de la planche sur le *Discours sur l'Inégalité des conditions* de la suite dite

¹ Traduction E.-H. Gaulieur, dans la *Revue suisse*, 1858, p. 385.

² On en trouvera une excellente description technique dans la notice de M. G. Hantz, publiée par le *Noël suisse* de 1904, p. 12-13, sous ce titre : *Une statuette de Jean-Jacques Rousseau*.

³ Cf. *Annales*, II, p. 148, n. 1.

de Monsiau, planche dessinée par C. N. Cochin et gravée par Trière dont je parle à la page 60 du second volume de l'*Iconographie*¹. Si cette vignette ne rend pas complètement l'idée de Jacques Argand, du moins elle en est inspirée indubitablement.»

Il nous sera permis, en terminant cette brève notice, de nous féliciter des excellentes relations qui unissent notre Comité au descendant du dernier ami de Rousseau, relations dont les documents ci-joints doivent faire foi².

A. F.

I

Du Peyrou au marquis René de Girardin.

Monlery³ 14 Juillet 1778.

Ce n'est que de hier, Monsieur que m'est parvenue la lettre dont vous m'avez honoré le deux du mois. Je l'ay arrosée de mes larmes, en y trouvant la confirmation d'une nouvelle qui faisoit saigner mon cœur, et dont je cherchois à douter. Il est donc vrai que Mr Rousseau n'existe plus que dans ses ouvrages immortels et dans le cœur de ses amis ? Que cette certitude est cruelle pour tous les cœurs honnêtes, et surtout pour ceux qui jouissoient de sa société ? Quel doit-être le desespoir de sa veuve ? Elle est chez vous, Monsieur, et je suis rassuré sur les soins et les consolations qu'exige sa position actuelle. Permettés Monsieur, que sous vôtre couvert je lui fasse parvenir la lettre cy incluse. Il y est question de quelques arrangemens à prendre de sa part pour

¹ C'est la planche VI reproduite dans ce second volume de l'*Iconographie*.

² La collation des épreuves de ces documents a été faite sur les originaux par notre dévoué collègue, M. Lucien Pinvert.

³ *Sic.* Sans doute faut-il comprendre ou même lire : *Monlezy*, la métairie du colonel Pury, où Jean-Jacques a fait la connaissance de Du Peyrou. Cf. F. Berthoud, 1881, *J. J. Rousseau au Val de Travers*, p. 62.

la jouissance de 400 l. de rentes viagères qui lui sont substituées entre mes mains, et dont j'espère que vous ne lui refuseriez pas les avances, si elles lui faisoient faute. Quand au depot dont je suis nanti depuis bien des années, il ne sortira de mes mains que pour passer entre celles de la veuve. Les loix de l'honneur autant que mon attachement pour un ami respectable et cheri, vous en seront Monsieur, les Garands. Mais si vous daignés encore une fois m'écrire, puis je esperer Monsieur, de vôtre complaisance, quelques détails sur la maladie et les derniers momens de l'homme sensible et vertueux que nous pleurons? Avoit il appris la mort de Mylord Marechal d'Ecosse qu'il aimoit et respectoit comme un Pere? Enfin est il vray qu'une partie des memoires manuscrits de sa vie lui ait été enlevée, et que ce vol ait occasionné sa retraite de Paris? Ces questions n'ont pas pour objet une vaine curiosité. Elles naissent du tendre interet que je porte à la memoire de Mr Rousseau, et de l'influence que ces objets ont pû avoir sur son ame.

J'ay l'honneur d'être dans des sentiments très respectueux
Monsieur Votre tres humble et tres obeïssant serviteur

DUPEYROU.

Mon adresse, si vous me faites la grace de me répondre, est toujours à Neufchatel en Suisse.

II

Du Peyrou à Thérèse Le Vasseur.

A Madame, Madame Rousseau, au chateau de Ermenonville.

Monlery ce 14 Juillet 1778.

Ah! Madame, quelle douleur doit etre la vôtre, à en juger par celle que je ressens et que partage ma femme et ses parens! Le lieu d'où je vous écris, me la rend encore plus sensible, puisque c'est ici que je fis la première connoissance de Mr Rousseau. Que je vous plains vous Madame, dont le sort etoit si intimement liée avec celui d'un ami qui ne m'a pas toujours aimé, mais que je n'ay jamais cessé de cherir. Independamment de mon attachement pour lui, les loix de l'honneur me sont trop sacrées, pour que je trahisse la confiance de vôtre Epoux. Tous ses papiers sont ches moy, dans l'Etat ou il me les a laissé, à l'exception [de] quelques uns qu'il a retirés lui même, en quittant Bourgoïn. Ces papiers resteront à vôtre disposition. Vous savés de plus que la rente de 600 l. vous

est substituée pour 400 l. et vous la toucherez à volonté et sur votre acquit. Mais il est nécessaire que vous m'envoyiez votre signature, pour que j'en donne connoissance à Mess. Pache freres et Comp. mes Banquiers à Paris, avec les ordres de payer vos mandats sur eux. Après cela, je me flatte, Madame, que vous me connoissés assés, pour être persuadée du tendre interet que je conserveray pour la veuve de mon ami, et que je recevray des preuves de cette confiance que j'attends de vous, dans toutes les occasions ou vous me croirez bon à quelque chose ?

Le lieu ou je vous sais, me tranquillise sur votre position actuelle mais j'espere que vous me donnerez de vos nouvelles, des que la chose vous sera possible. Je vous embrasse Madame, le cœur serré de douleur, et je supplie le Bon Dieu, de vous consoler. Il n'y a que le Grand Etre qui puisse remplacer celui que nous pleurons.

Recevez aussi les larmes de ma femme et les assurances de son attachement et croyés Madame, que je seray toujours votre tout dévoué serviteur et ami

DUPEYROU.

Vous m'excuserés aupres de Mr de Girardin, si manquant de tout ici, ma lettre est barbouillée et cachetée en cire rouge. J'ay pensé qu'il valoit mieux manquer à une petite formalité que de retarder l'envoy de ma reponse.

III

Du Peyrou au Marquis René de Girardin.

Neufchatel 6 aoust 1778,

J'ay reçu, Monsieur, avec autant de reconnoissance, que j'ay lû avec attendrissement, les détails que vous avés eu la complaisance de m'envoyer sur les derniers jours de Mr Rousseau. Dans l'amertume des larmes que cette lecture nous arrachoit à ma femme et à moy, se mêloit la douceur de savoir que l'homme que nous pleurons, avoit du moins passé quelques momens heureux dans sa retraite, qu'il avoit fini sans éprouver les angoisses d'une mort longue et douloureuse ; que sa femme lui avoit fermé les yeux, et qu'il a dû emporter avec lui la certitude de la laisser environnée des plus tendres amis. Que vous etes heureux, Monsieur, d'avoir pû contribuer au bonheur de cet homme vray et sensible, du moins pendant les derniers jours de sa vie. S'il eut

voulu m'en croire, et s'il n'eut point méconnu les vrais sentimens de mon cœur, il vivroit peut être encore; ou seroit mort dans mes bras, apres une vie tranquille au moins de quelques années. Cette idée me navre l'ame et je serois inconsolable, si je pouvois me reprocher le tort le plus leger qui eut merité la perte de son amitié. Ces détails Monsieur, ne sont point faits pour le papier, mais si j'ay le bonheur de vous voir chez moy, ou de vous joindre chez vous, je croiray devoir à l'ami de Mr Rousseau, à l'homme sensible, qui lui a rendu les derniers devoirs, le recit des faits qui ont précédé et accompagné la rupture, ou pour m'exprimer plus exactement, la cessation de l'intimité entre nous. J'espère, Monsieur que vous reconnoitres dans les faits, un ami de Mr Rousseau, aussi vray que vous même, mais dont l'ame est moins expansive, qu'il ne la falloit à celle de Rousseau. Au reste depuis le tems que je l'ay connu, j'ay acquis assés de lumieres sur sa maniere d'etre pour savoir le plaindre plutot que le condamner. Je sais qu'il n'a pas toujours vü par ses yeux, et que sa defiance naturelle, accrüe par ses malheurs, étoit encore fomentée par des circonstances estrangères. Je vois avec une espèce de satisfaction Monsieur que la mort de Mylord Marechal d'Ecosse a été ignorée de Mr Rousseau. J'ay crainte (*sic*) pour sa sensibilité non seulement la nouvelle de cette mort, mais dés preuves qu'elle auroit pü lui donner du changement à son Egard de l'homme qu'il respectoit le plus. Il eut sans doute éprouvé la meme amertume qu'il me fait éprouver lui même. Pardonnés, Monsieur, si je n'entre point dans les explications que ceci demanderoit. Je les réserveray à vous les donner de bouche, lorsque j'auray l'honneur de vous voir. Je ne saurois promettre de me rendre chez vous ma santé est si peu sure, que d'un moment à l'autre je puis me trouver arrêté. Si la vôtre comme je le desire est asses affermie pour entreprendre de faire la course, je seray charmé que vous me fassies l'amitié d'accepter un lit chez moy. Nous serons d'ailleurs plus à portée d'examiner les papiers qui composent le depot dont je suis chargé. Mr Moulton m'a écrit à l'occasion de ce dépôt, et son intention seroit de joindre les morceaux qu'il a en mains à ceux qui sont entre les miennes, pour en faire une Edition au profit de la veuve. Je lui ay repondü que ce projet me paroissoit utile, mais qu'il falloit obtenir l'aprobation de la veuve, et vous consulter Monsieur, sur cette entreprise. Ainsi Mr Moulton pourroit se reunir à nous si vous Monsieur, vous vous décidés à venir chez moy. Quelque parti que vous veuillies prendre, je feray mon possible pour l'adopter et m'y conformer. Je vous offre chez moy cette hospitalité que je reclamerois de vous, si je faisois le voyage.

Vous aures peut être reçu Monsieur une lettre de la Société Typographique de cette ville. Ces Messieurs se sont adressés à moy pour proposer une Edition des ouvrages de Mr Rousseau et cela en offrant des conditions utiles à la veuve. Je leur ay dit que je n'avois aucun droit de traitter de cette affaire, et qu'il falloit s'adresser à Madame Rousseau par vötre canal. Peut être l'ont-ils déjà fait. Mais je pense Monsieur que l'on ne pourra faire aucun traité ni avec eux ni avec personne que l'on n'ait dressé un Etat des diferens morceaux qui doivent entrer dans cette collection. Quand aux memoires manuscrits de la vie de Mr Rousseau, s'il n'a point changé de sentiment, ils ne doivent point paroître de quelque tems encore. Quand aux offres que l'on pourra faire à Madame Rousseau, je pense qu'il faudra avoir égard à la solidité des Editeurs, ainsi qu'à la réputation de leurs presses. La Société Typographique d'ici est solide, mais les editions ne sont pas à comparer avec celles de Hollande Londres ou Paris. Au surplus, je ne suis entré dans ce détail, qu'à l'occasion des propositions que doivent avoir faites à Madame Rousseau les associés de la Typographie d'ici. J'ay fait usage de la signature de Madame Rousseau, l'ayant envoyée à Mess. Pache freres et Compagnie mes Banquiers à Paris avec ordre d'acquitter sur les mandats de M^{de} Rousseau L. 400 annuellement qui prennent cours au 1^{er} Juillet passé et qu'elle pourra faire acquitter par quartier, semestre, ou à volonté. Je lui remets en même tems sous vötre couvert une lettre de L. 300 payables à vuë pour les six premiers mois de cette année échüs sur la rente viagere de Mr Rousseau. Je ne doute pas qu'Elle ne trouve chez vous Monsieur, toutes les consolations qu'exige sa position, et je la félicite bien sincerement d'éprouver dans son malheur, le seul adoucissement qu'elle puisse recevoir, les soins et l'amitié des plus tendres amis de son mari.

Receves Monsieur, avec més sincères remerciemens pour ce que vous avés eü la complaisance de m'envoyer, les assurances d'attachement et de respect que vos procédés envers Mr Rousseau, ont fait naitre dans mon cœur. C'est dans ces sentimens que j'ay l'honneur d'être Monsieur votre très humble et tres obeïssant serviteur

DUPEYROU.

Pour éviter les retards, daignés Monsieur, dans l'occasion adresser chez Mr Junet Directeur des Postes à Pontarlier, les envois que vous voudriés me faire.

IV

Jacques Argand au Marquis René de Girardin.

de Genève le 12 Février 1779.

Monsieur,

Permettre qu'un précis historique précède le motif pour lequel j'ay l'honneur de vous écrire.

Je suis citoyen de Genève, mais habitant de la campagne depuis nombres d'années, Là j'ai nourri mon cœur et mon ame de la lecture des ouvrages du plus grand homme du plus vertueux qui ait peut-être existé, sans doute la providence m'avoit fait pour le sentir et je lui en rend grâce, aussi monsieur je l'ai idolâtré, eh ! qui mieux que vous monsieur pardonnera mon enthousiasme ! qui mieux que vous a pu apprécier les gr^{de} vertus qui l'ont élevé au dessus des autres hommes !

J'aurai donc l'honneur de vous dire Monsieur, que penetré de la plus vive reconnoissance je méditois depuis longtems de lui en donner un témoignage public ; enfin au commencement de l'année dernière je fis mettre la main à l'exécution d'une statue pedestre accompagnée d'allegories qui représentent les principes de la revolution que ce gr^d maître a faite ou voulu faire dans l'éducation, ce seroit ici le lieu de vous donner Monsieur le détail de ce monument, mais un correspondant des auteurs de l'année littéraire¹ et un de M^{rs} les auteurs du journal de Paris m'ont demandé chacun ce détail pour le leurs faire parvenir. Je pense Monsieur, qu'en vous renvoyant à l'un ou à l'autre de ces journaux ; vous pourrez lire en même tems les commentaires qui pourroient y être joints, si toute fois ses détails y sont inséré.

Comme mon pays n'a point de carriere de marbre blanc et qu'il m'auroit fallu en faire venir d'Italie avec des fraix au dessus de mon pouvoir je me suis vû forcé de suivre les conseils d'un très habile et jeune sculpteur allemant qui possède le secret d'une composition qui après être modelée et avoir subi l'action du feu est assez compacte et dure pr braver les injures du tems, c'est

¹ Une description du monument d'Argand datée de Genève, le 8 janvier 1779, a en effet paru dans l'*Année littéraire* de 1779, t. IV, p. 67-70. Selon ce correspondant, le monument devait être placé « dans la grande chambre de la bibliothèque de Genève. » On a vu plus haut quel fut son véritable sort.

donc de cette matière qu'elle est faite ; mais comment ai je eu la ressemblance. C'est ici Monsieur le sujet de cette lettre, j'ai employé toute les ressource que j'ay put d'abord une bonne copie d'un portrait, fait par Liotard célèbre peintre plusieurs estampes, une medaille, un petit buste d'Ivoire, et outre cella son profil que je surpris de mon mieux dans un voyage que je fis à paris en 1776, avec ces secours et une grande complaisance du sculpteur de faire et défaire jusqu'ace que je fusse content. Voilà monsieur comment j'ay fait.

A présent Monsieur je viens de lire dans une Gazete litteraire que vous avez fait prendre le moule de la tête de l'illustre défunt, seroit-il besoin d'en dire d'avantage, ah si cetoit possible que je pusse avoir une empreinte de son visage seulement soit en platre, soit en terre, ou en cire, que je pusse avoir ses traits enfin ; pour changer la tête mon sculpteur m'assure qu'elle seroit aussi solide que celle qui y est apresent quelle obligation ne vous auroit pas sa patrie qui sent toute son ingratitude enver celui de ses citoiens qui l'a le plus honorée.

Il n'est pas besoin que je vous dise Monsieur que si j'ay osé prendre la liberté de vous écrire pour vous demander les traits précieux de notre cher Rousseau c'a été dans l'esperance que ceux qui l'ont aimé, contribueroient avec plaisir à ce qui peut perpetuer et célébrer ca mémoire et je suis convaincu d'avance que si je ne suis pas satisfait, il n'aura pas depandu de vous monsieur si toute fois j'étois assé heureux pour obtenir ce que je desire. Je me flatte que vous m'honnoreriez d'une reponse après laquelle j'écrirois à un ami à Paris qui auroit l'honneur de prendre aupres de vous Monsieur les instructions necessaire pour cet objet et qui me le feroit parvenir.

J'ay aussi appris par cette même Gazete dont j'ai parlé plus haut que vous êtes pere d'un fils que Monsieur Rousseau avoit jugé digne de ses instruction, qu'il étoit en promenade ensemble la matinée où Dieu appella à lui le plus grand Bienfaiteur des hommes, quele perte vous et votre famille avez faite Monsieur, je suis pere aussi et je le pleurerois jusqu'à ma fin avec tous les hommes sensibles mais en le pleurant nous le benirons toujours ainsi que la posterité du riche heritage qu'il nous a laissé dans ses ouvrages.

Jugez Monsieur de mes regrets je voulois que de son vivant il sut qu'il y avoit un coin sur la terre ou on lui rendoit l'hommage qu'il sentoit lui même qu'il méritoit, et si jamais il l'eut su il auroit pu apprendre en même tems que son education avoit été mise en pratique avec une aproximation qui l'auroit frapé, il auroit pu voir un nouvel Emile Philosophant à dix ans il auroit vû cet en-

fans (*sic*) conduit par degré a inventer lui même le calcul, la geometrie, l'astronomie etc. poseder a 8 ans la theorie de sa musique et l'execution a un degré que Monsieur de Corencé voulut le présenter à Mr Gluck en 1776 que j'eus le plaisir de le voir cher Mr Romily son Beaupère de qui j'ay l'avantage d'être connu cet enfans (*sic*) peu complètement confirmer l'excellence des principes d'Emille et c'étoit là Monsieur le motif de ma reconnoissance que je lui devoit aten de titres et il est mort au milieu de mon travail, je l'ai fait continuer cependant afin de laisser sous les yeux de mon fils l'image de celui à qui il doit son bonheur et pour faire naître sil se peut dans le cœur des peres des meres et des instituteurs les sentiments de bonté et d'humanité envers leurs enfans et qui sont exprimés sensiblement dans ce monument.

Que ne voudrai-je point vous dire Monsieur pour vous payer ma part de la vénération qui vous est dûe, vous vouliez acquitter la dette du genre humain, vous alliez faire le bonheur des vieux ans de celui qui avoit passé sa vie dans les chagrins et les peines pour avoir voulu faire le bonheur des hommes, et qui seroit mort heureux s'il eût pu mourir pr nous ah si l'humanité a eu un sanctuaire sur la terre, il étoit dans le cœur de votre ami.

L'imortalité vous attend l'un et l'autre lui à cause du bien qu'il nous a fait, et vous à cause de celui que vous vouliez lui faire; votre admiration pour ses sublime vertus ne nous laisse aucun doute sur la sublimité des vôtres, puissent-elles Monsieur vous faire jouir au sein de votre respectable famille du bonheur le plus parfait; Recevèr Monsieur les témoignages de la plus haute estime et du plus profond respect recevez encore l'assurance d'un sentiment que j'avois voué à mon cher Jean Jaques cetoit la plus tendre amitié il vous a laissé dépositaire de son cœur, les notres sont un bien qui lui appartenoit vous ne pouvez donc pas les refuser non plus que les sentiments dont il étoit plain.

Je joins ici des stances que Mr Raibaz un de nos concitoyens à faites, jay pensé Monsieur que vous les liriez avec plaisir.

J'ay l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée Monsieur votre très humble et très obeisant serviteur,

Jaques ARGAND,
aux paquis pres de Geneve.

V

Jacques Argand au Marquis René de Girardin.

Genève le 30 juillet 1779.

Monsieur,

J'ay eu occasion de voir chez Mr l'Avocat Boin un dessein qui doit être gravé pr servir de frontispice à la tête du livre d'Emile. J'ay aussi appris de lui qu'il seroit possible qu'on n'eût rien arrêté encore pour le frontispice général de ses œuvres, et comme j'ai conçu l'idée d'un dessein j'ai crû Monsieur devoir vous le communiquer comme une légère offrande à l'autel.

Voici ce que c'est :

La figure entierre et debout de Mr Rousseau sous le costume grec ou antique représentée dans le Lycée d'Athènes, ou sous un portique ancien, instruisant le genre humain, dans une attitude noble et hardie, sous le même portique seroient assises les figures des anciens Philosophe, ou seulement des livres sur lesquels seroient écrits les noms de Xenocrate, platon, etc. etc. sans oublier son bon plutarque, sur le devant seroit représentée, *sans confusion* une multitude d'hommes qui se perdroit dans le lointain, on distingueroit sensiblement, parmi eux des Rois, des héros des Républiques qu'on sait qui ce représentent avec des figures de femmes et des tours sur la tête, celle de Geneve devoit être apperçue, mais Monsieur il faudroit que son attitude tint un peu de l'humiliation et du regret, qu'elle eut un bras pendant et un mouchoir dans sa main, l'autre main sur les yeux, remarquez monsieur, que je lui fais mettre la main sur les yeux et non le mouchoir parce que cela me semble mieux exprimer une légère honte le mouchoir exprimeroit de l'affliction et il ne faut pas aller trop loin.

La figure de l'himen doit y être attentive, en général toutes ces figures doivent exprimer une tranquille attention à la principale, qui seule doit paroître animer tout le tableau, il faut dans un coin la superstition dans une attitude lâche et foible laissant tomber un poignard de sa main.

Et je mettrai pour inscription au bas de l'estampe :

O homme de quelques contrées que tu sois quellesque soient tes opinions, Ecoute ;

Vous voier Monsieur qu'il n'y a rien de mon invention et que tout est tiré de ses ouvrages, j'auray bien fait le dessein et vous

l'auroy envoyé mais craignant que ce ne fut un ouvrage inutile je ne l'ai pas fait, mais Monsieur, je suis prêt à l'exécuter, si vous approuvez l'idée, Je me persuade même que vous seriez encore plus content du dessein, que de la description que j'en donne, je suis à cet égard entièrement à vos ordres.

Je reçus bien l'honneur de la votre Monsieur du 27 fevrier dernier et je compte être pleinement satisfait sur le desir d'avoir la tête de Mr Rousseau, puisque Mr Boin m'a fait part qu'il y avoit 6 bustes d'embalés pr notre ville.

Agréez Monsieur les assurances bien sincères de mon respect et de la considération distinguée avec laquelle j'ay l'honneur detre Monsieur votre très Humble et très obeissant serviteur

Jaqs ARGAND.

J. J. ROUSSEAU DANS LA LITTÉRATURE HONGROISE

I. TRADUCTIONS

a. *Fragments.*

A törvény-szabásról [De la législation], 2^{me} chapitre du *Gouvernement de Pologne*, traduit par François KAZINCZY¹, le grand réformateur de la langue et de la littérature hongroise (1759-1831), et publié dans le recueil périodique *Orpheus*, année 1790, t. I, p. 90-99.

Töredékek [Fragments], fragments divers des livres III et IV de l'*Emile*, traduit par Ladislav SZABÓ de Szentjób et publié par la revue *Kassai Magyar Museum*, année 1790, n° 4.

A kettős viadal [Le duel], extrait de la 57^{me} lettre de la *Nouvelle Héloïse*, paru sans nom de traducteur dans la revue *Sas*, année 1832, tome XI, p. 133-135.

Hitvallomása egy papnak [Profession du vicaire savoyard], traduit par A. GERÖ (Greguss), Szarvas 1848, 92 pp.

b. *Traductions complètes.*

Az emberi társaság szövetségéről vagyis a polgári törvények kútfejei és eredetei [Le contrat social], traduit par Joseph CZINY², Jolsva, 1819, 126 p. in-4°. En manuscrit à la bibliothèque de l'Académie de Sárospatak.

¹ Le *c* se prononce en hongrois comme *t* en français ; le *cs* comme *tch* (match, Tchad.)

² Une première traduction hongroise du *Contrat social* avait été faite par F. Kazinczy en 1793 ; il dit dans ses lettres que la traduction est achevée. Mais, l'année suivante, poursuivi pour raisons politiques et jeté en prison, il détruisit son ouvrage.

A társadalmi szerződés vagy az államjog elvei [Le contrat social], traduit par François STASSIK, Nagy-Becskerek, 1875, x-158 pp.

Emil vagy a nevelésről [Emile ou de l'éducation], traduit et annoté par Ignace FUHRER, Budapest, 1875, 582 pp. ; 2^{me} édition revue, par Ignace FUREDI (nom magyarisé du même traducteur), 1895.

Julia, a második Heloise [La Nouvelle Héloïse], traduit par Arpad MIHÁLKOVICS, Pécs, 1882-1885, avec gravures, en 15 livraisons.

A társadalmi szerződés vagy az államjog alapelvei [Le Contrat social], traduit par François KÖNIG, Budapest, 1889 (*Olcsó Könyvtár*¹) 212 pp. ; 2^{me} édition, 1898.

A művészetek és tudományok hatása az erkölcsökre [Discours sur les sciences et les arts], traduit par Joseph VAJDA, Eger, 1901, 47 pp.

Az emberek közötti különbségek [Discours sur l'inégalité parmi les hommes], traduit par Edmond BOGDÁNFY, Budapest, 1905 (*Olcsó Könyvtár*), 201 pp.

Ertekezés a beszéd keletkezéséről [Essai sur l'origine des langues], traduit par Didier RÉDEI, avec une préface de Jean DRUMÁR. Debreczen, 1907, 63-138 pp.

Vallomásaim [Les confessions], traduit par Edmond BOGDÁNFY, Budapest, 1908, 2 vol. 278 et 394 pp.

Rousseau J. J. kisebb műveiből [Quelques petits écrits de Rousseau]. Le volume contient : 1. *Discours sur les sciences et les arts*. 2. *Quatre lettres au président de Malesherbes*. 3. *Le lévite d'Ephraïm*. Traduit par Edmond BOGDÁNFY, Budapest, 1909 (*Olcsó Könyvtár*), 117 pp.

II. COMPTES-RENDUS ET ANALYSES

a. Essais consacrés entièrement à Rousseau.

Edmond GYURKY, *Rousseau nevelési elvei* [Les principes pédagogiques de Rousseau], Vác, 1882, 156 pp.

Eméric RIEGER, *Rousseau élete és neveléstana* [La vie de Rousseau et ses principes pédagogiques], Kolozsvár, 1884, 102 pp.

Joseph FERENCZY, *Rousseau*, d'après Carrière, Győr, 1888, 33 pp.

Guillaume HUSZÁR, *Rousseau és iskolája a regényirodalomban* [Rousseau et son école dans la littérature du roman], Budapest, 1896, 127 pp.

¹ Petite bibliothèque populaire à très bas prix.

Jules KLUG. *J. J. Rousseau és a Sturm- és Drang-korszak költészete* [Rousseau et la poésie de la période de Sturm und Drang], Pozsony, 1900, 64 pp.

Phil.-Aug. BECKER. *Rousseau J. J.*, Budapest, 1902 (*Olcsó Könyvtár*) 67 pp.

Didier RÓZSA. *A franczia irodalom klasszikusai, különösen Voltaire és Rousseau* [Les classiques de la littérature française, en particulier Voltaire et Rousseau], Budapest, 1904, 55 pp.

b. *Ouvrages qui consacrent à Rousseau une place plus ou moins importante.*

1. *Ouvrages de Littérature et d'histoire.*

Közhasznú Esmeretek Tára [Magasin des connaissances utiles], t. X, Pest, 1834, p. 246-248.

D. NISARD. *A franczia irodalom története* [Histoire de la littérature française], traduit par Ch. Szász, t. IV, Budapest, 1880, p. 409-466.

H. TAINÉ. *A jelenkori Francziaország alakulása* [Origines de la France contemporaine], traduit par L. TOLDY, t. I, Budapest, 1881, pp. 349-363 et 423-430.

A Pallas nagy Lexikona [La grande Encyclopédie Pallas] t. XIV, Budapest, 1897, p. 705-707 (article de G. H.).

E. FAGUET. *A XVIII. század* [Le XVIII^e siècle], traduit par J. HARASZTI, Budapest, 1898, p. 433-533.

B. JÁNOSI. *Az aesthetika története* [Histoire de l'esthétique], t. II, Budapest, 1900, p. 460-474.

Egyetemes irodalomtörténet [Histoire de la littérature universelle], t. II, Budapest, 1905. *Histoire de la littérature française*, par J. HARASZTI, p. 372-377.

2. *Ouvrages pédagogiques.*

L. MOLNÁR. *A nevelés történelme* [Histoire de l'éducation], Budapest, 1876, p. 52-55.

Aug. LUBRICH. *A nevelés történelme* [Histoire de l'éducation], 2^{me} partie, t. II, Budapest, 1876, p. 8-34.

M. SZABÓ. *A nevelés rövid története* [Précis de l'histoire de l'éducation], Szeged, 1881, p. 84-88.

Paedagogiai Encyklopaedia [Encyclopédie pédagogique], rédigée par Ch. VERÉDY, Budapest, 1886, p. 785-789.

L. KELLNER. *Képek a nevelés és tanítás történelméből* [Tableaux de l'histoire de l'éducation et de l'instruction], traduit par L. NAGY, Győr, 1889, p. 219-247.

Dr A. KISS. *A nevelés- és oktatástörténet kézikönyve* [Manuel de l'histoire de l'éducation et de l'enseignement], Budapest, 5^{me} édition, 1902, p. 88-96. Même ouvrage, revu et augmenté par S. KOLUMBÁN, Budapest, 1906, p. 118-136.

Dr J. BALÓ. *A nevelés története* [Histoire de l'éducation], Budapest, 1905, p. 118-136.

ERDÖDI-GUZSVENITS. *Neveléstörténet* [Histoire de l'éducation], 5^{me} édit., Budapest, 1907, p. 62-65.

O. BROWNING. *A nevelés elméletének története* [Histoire de la théorie de l'éducation], traduit et augmenté par M. KÁRMÁN, 2^{me} édit., Budapest, 1907, p. 211-217.

3. *Ouvrages de droit, de politique et de philosophie.*

M. HORVÁTH. *Az országtani teoriák eredete, kifejlése s gyakorlati befolyása az újabb Európában* [Origine, développement et influence pratique des théories politiques dans l'Europe moderne], d'après HEEREN. *Mélanges historiques*, t. I, Budapest, 1868, p. 463-477.

Dr Edm. KOVÁCS. *A vallásbölcsezet kézikönyve* [Manuel de la philosophie de la religion], t. II, Budapest, 1878, p. 162-165.

François THÓT. *Bölcsezettörténet* [Histoire de la philosophie], t. III, Debreczen, 1884, p. 68-69.

Aug. PULSZKY. *A jog- és állambölcsezet alaptanai* [Les doctrines fondamentales de la philosophie du droit et de la politique], Budapest, 1885, p. 200-204.

Fréd. MEDVECZKY. *Társadalmi elméletek és eszmények* [Théories sociales et idéals sociaux], Budapest, 1887, p. 340-398.

V. CONCHA. *Politika* [Politique], 2^{me} édit., t. I, Budapest, 1907, p. 51-53, 272-277, 411-413, 478-481.

P. JANET. *A politikai tudomány története az erkölcsstanhoz való viszonyában* [Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale], traduit par D. ANGYAL, t. III, Budapest, 1892, p. 139-198.

Magyar jogi Lexikon [Dictionnaire de jurisprudence hongroise], t. VI, Budapest, 1907, p. 250-251, par F. SOMLÓ.

Dr F. FINKEV. *A tételes jog alapelvei és vezéreszméi* [Les principes fondamentaux et les idées directrices du droit positif], t. I, Budapest, 1908, p. 147-151.

III. ARTICLES DE JOURNAUX ET DE REVUES

Társalkodó, I, 1832, nos 83-84: *Voltaire és Rousseau, vagy mi-lyen befolyása volt e két író munkáinak Francziaországra?* [Voltaire et Rousseau et l'influence de leurs ouvrages sur la France], par BAJZA.

Hasznos Mulatságok [Récréations utiles], 1838, II, nos 8 et 10: *Rousseau*, par Béla SZOPORY.

Sárospataki Füzetek [Cahiers de Sarospatak], 1860, p. 385-398, 718-727, 900-917: *Rousseau neveléstana, Emiljéből kifejtve* [La pédagogie de Rousseau exposée d'après l'Emile], par Louis SZEBERÉNYI.

Magyarország és a Nagyvilág [La Hongrie et le monde], 1870, nos 14 et 16: *Rousseau*, par L. B.

Fővárosi Lapok [Feuilles de la capitale], 1877, no 37: *Rousseau* (La dixième conférence de ROGÉARD.)

Même journal, 1878, no 149: *Ki volt Rousseau magyar barátja?* [Qui était l'ami hongrois de Rousseau?], par Adolphe Dux.

Vasárnapi Újság [Journal du dimanche], 1878, no 28: *Rousseau*, par -a -r, (avec portrait.)

Katholikus Szemle [Revue catholique], 1887, p. 129-162: *Voltaire és J. J. Rousseau*, par j-i.

Nemzeti Nénevelés [L'éducation féminine nationale], 1890, p. 187-195: *Neveléstani tanúlságok Rousseau gyermekkorából* [Enseignements pédagogiques tirés de l'enfance de Rousseau], par Irma NEMESKAY.

Egyetemes Philologiai Közlöny [Bulletin universel de philologie], 1891, p. 753-762: *Psychiatria a kritikában* [Psychiatrie dans la critique], par J. HARASZTI.

Même recueil, 1894, 867-868: *A francia Rousseau-irodalom 1891-1893-ban* [Rousseau dans la littérature française en 1891-1893], par I. KONT.

Budapesti Szemle [Revue de Budapest], 1894, t. LXXIII, p. 307. Analyse du *Rousseau* de A. Chuquet.

Egyetemes Philologiai Közlöny, 1898, p. 450-452: *Trois études françaises sur Rousseau*, par I. KONT.

Magyar Paedagogia [Pédagogie hongroise], 1906, p. 504-506: *Régi fordítás Rousseau Emiljéből* [Une ancienne traduction de fragments de l'Emile], par R. GÁLOS.

Budapesti Hirlap [Journal de Budapest], 1907, no 205: *Rousseau*, par JUNIUS.

Pesti Hirlap [Journal de Pest], 1907, no 303: *Rousseau magyar barátja* [L'ami hongrois de Rousseau], par ZUBOLY.

Magyar Paedagogia, 1909, n° 3, p. 172-176 : *Rousseau és Eötvös* [Rousseau et Eötvös], par R. GÁLOS.

Vasárnapi Újság, 1910, n° 15 : *Rousseau és magyar barátja* [R. et son ami hongrois], par le Dr Louis Rácz.

Irodalomtörténeti Közlemények [Communications d'histoire littéraire], 1910, n° 2, p. 243-246 : *A magyar Rousseau-irodalom* [La littérature hongroise relative à Rousseau], par le Dr Louis Rácz.

Protestáns Szemle [Revue protestante], 1910, n° 7, pp. 456-474 : *Kálvin és Rousseau* [Calvin et Rousseau], par le Dr Louis Rácz.

Uránia, 1910, nos 10 et 11. *Rousseau két svájci barátjánője* [Deux amies suisses de R.], par le Dr L. Rácz. (n° 10 : p. 380-384, Julie Bondeli. N° 11 : p. 443-446, Susanne Curchod.)

Egyetemes Philologiai Közlöny, 1911, n° 1, p. 156-157. A « *Contrat social* » legrégebb magyar fordítása [La plus ancienne traduction hongroise du C. S.], par le Dr L. Rácz.

Pesti Hírlap, 1911, n° 7 : *Rousseau magyar intimusa* [Le confident hongrois de Rousseau], par Ed. Iván.

Egyetemes Philologiai Közlöny, 1911, n° 3, p. 250-255 : *J. J. Rousseau egy magyar tárgyú vígjátéka* [Une comédie de Rousseau dont le sujet est hongrois], par le Dr Louis Rácz.

Sárospataki Református Lapok, 1911, n° 11, Tolstoï et Rousseau (d'après le *Journal de Genève*).

Revue de Hongrie, 1911, n° 3, p. 283-296 : *J. J. Rousseau et son ami hongrois*, par le Dr Louis Rácz.

Sárospataki Református Lapok [Feuilles réformées de Sarospatak], 1911, n° 16., 17., 27., 28 : *Rousseau és az imádság* [Rousseau et la prière], par le Dr Louis Rácz.

Louis RACZ.

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1909

ANGLETERRE

J. J. ROUSSEAU. *Les Confessions*, Londres, Siegle, Hill and Co, s. d. [1909], in-12, 2 vol. III-348 et 345 pp.

Le même ouvrage que l'édition Flammarion mentionnée dans nos *Annales*, 1908, p. 293. On en a seulement changé le titre.

FRANCE

Le Correspondant International, organe de la Société Internationale d'Etudes, de Correspondance et d'Echange « Concordia », Paris, août-septembre-octobre 1909, p. 66 : Adolf KELLER, *Noch einmal Rousseau und wir Modernen*.

Complément d'un article du même auteur, imprimé dans le même journal, juillet 1908, p. 119, à la fois en français et en allemand : *J. J. Rousseau und die natürliche Veranlagung unseres Charakters*, (*J. J. Rousseau et la disposition naturelle de notre caractère*.)

NORVEGE

Hulda GARBORG. *Rousseau og hans Tanker i Nutiden*, Kristiana og Kjobenhavn, 1909, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag, in-8, 166 pp., 6 planches hors-texte.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1910

ALLEMAGNE

Dr phil. Ernst SCHÜTTE. *Jean-Jacques Rousseau, Seine Persönlichkeit und sein Stil*, Leipzig, 1910, im Xenienverlag, in-8, xvi-210 pp.

L'ouvrage de M. Sch. représente un effort des plus méritoires dans un domaine où il est loin de pénétrer le premier, mais qu'il

aborde avec des instruments de travail perfectionnés. Avant lui déjà, le style de Rousseau avait été longuement étudié, mais personne, si l'on excepte quelques essais fragmentaires, n'avait conduit cette enquête d'une manière aussi rigoureusement scientifique. Cet appareil scientifique communique évidemment au travail de M. Sch. une allure un peu pesante, voire pédante, mais qu'importe si pareille investigation aboutit à des résultats durables, que ne pourront désormais manquer d'utiliser tous ceux qui s'aventureront sur le même terrain ?

A vrai dire, ces méthodes nouvelles n'appartiennent point en propre à M. Sch. : il les doit à ses maîtres ; mais il a le mérite de les avoir appliquées avec conscience, et même, en bien des endroits, avec une pénétration véritable. L'étude scientifique du style, la « stylistique », comme on l'appelle en pays étranger, est une science toute jeune, autour de laquelle on a beaucoup discuté ces dernières années, et dont les principes sont loin d'être fixés. Il y a là notamment toute une terminologie nouvelle avec laquelle nous avons besoin de nous familiariser. L'école française, si brillamment personnifiée par M. Lanson, nous semble se présenter, à cet égard, avec des façons moins scolastiques, et s'approcher peut-être davantage de la réalité esthétique et psychologique. Quoi qu'il en soit, une expérience, comme celle de M. Sch., ne saurait manquer de nous intéresser vivement, et pour elle-même, et pour le sujet choisi. Il est peu de styles, en effet, qui portent plus l'empreinte d'un « caractère », que celui de Rousseau. Chez Rousseau, style et caractère restent étroitement unis et s'éclairent l'un l'autre d'une vive lumière.

Nous ne pouvons songer à suivre l'auteur dans le détail d'une analyse aussi minutieuse, qui embrasse une définition complète de la personnalité de Rousseau — l'une des parties les plus captivantes de l'ouvrage — ainsi qu'une étude approfondie du reflet de cette personnalité dans le style. Sur bien des points nous serions tentés de discuter avec l'auteur et de trouver ses formules un peu trop étroites — défaut presque inévitable chez quiconque prétend étreindre par des mots la réalité fuyante et complexe. Disons seulement que tout ce travail repose sur un dépouillement consciencieux des ouvrages de Rousseau, de *La Nouvelle Héloïse* en particulier, dépouillement dont M. Sch. d'ailleurs n'a prétendu utiliser que l'essentiel, et bornons-nous à quelques observations entre toutes celles qui nous sont venues à l'esprit en lisant ce suggestif ouvrage.

Dans le paragraphe VIII du chapitre I^{er}, sur le « tempérament », on apprendra non sans surprise que les colères ou les indignations

de Rousseau révèlent un tempérament sanguin ; c'est bien plutôt nerveux qu'il faudrait dire. Au reste toute cette psychologie « stylistique » de Rousseau ignore un peu trop le côté « physique » de la question, qui eût mérité de plus amples développements. M. Mornet, dans un passage de son article sur *Le Texte de la Nouvelle Héloïse* (*Annales*, V, p. 29-30), a montré quel parti l'on peut tirer de l'étude du tempérament pour expliquer les scrupules du styliste chez Rousseau.

Au reste ce n'est pas seulement dans cette partie du travail de M. Sch., que l'on constate un certain défaut de proportion. Dans le chapitre qui traite des impressions sensorielles (l'un des plus importants et des plus nouveaux), le paragraphe des « gestes expressifs » (*Ausdrucksbewegungen*), est bien écourté, si l'on songe à l'importance que ces gestes devaient prendre dans l'esthétique romantique, chez une Mme de Staël, par exemple, et à celle qu'ils ont déjà dans la littérature du temps de Rousseau. Le rôle des larmes, capital à cette époque, n'y est qu'à peine effleuré.

Un reproche plus grave, à notre avis, qu'on peut faire à M. Sch. c'est que ses interprétations ne sont pas toujours sûres, — ce qui d'ailleurs ne saurait surprendre de la part d'un étranger. Par exemple, dans la phrase de *La Nouvelle Héloïse*, citée p. 108 : « Ce n'est seulement qu'hier que j'ai goûté cette volupté si pure », *goûter la volupté* n'est qu'une locution traditionnelle où le sens du goût n'a plus rien à voir. De même, on peut dire d'expressions comme « Julie *brillante*... des charmes de sa première jeunesse » (p. 98), ou « la *douleur* la *consumait* » (p. 125), qu'elles sont de simples façons de parler courantes, qui nous renseignent à la rigueur sur la phraséologie de l'époque, mais en aucune manière sur la sensibilité de Rousseau. D'une façon générale, une foule d'exemples cités par M. Sch. devraient être vérifiés avec soin, quant à leur valeur stylistique. L'auteur n'a une connaissance suffisante ni de la langue usuelle, ni des alentours de la langue de Rousseau. Il en résulte que l'on ne voit pas suffisamment dans son travail ce que Rousseau tient de sa culture et de son milieu, et d'autre part, ce qu'il prépare ou annonce. Le style de Rousseau est étudié par M. Sch. trop « en soi », comme s'il s'agissait d'une création entièrement spontanée. Sans doute là gisait l'une des grosses difficultés de l'entreprise, mais encore fallait-il la vaincre. Ici et là, cependant, M. Sch. note que Rousseau, en ce qui concerne le toucher et le goût, est loin de la subtilité des impressions d'un Beaudelaire ou d'un Huysmans. Mais cela est trop facile à constater. Il eût été plus judicieux de nous montrer en quoi Rousseau prépare déjà, de fort loin, Beaudelaire et Huysmans. On

eût ainsi placé en pleine lumière des expressions qui firent scandales au XVIII^e siècle, telles que ces baisers « trop *âcres* », perdus dans une kyrielle d'exemples, page 108. Parmi les sensations visuelles, ce qui eût attiré l'attention de M. Sch. dans la célèbre phrase : « le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous », citée p. 98, ce n'est pas le banal *brillait*, mais l'annonceur *frémissement argenté*. Voilà comment la sensibilité de Rousseau commence — ô bien modestement encore — la grande révolution du style au XIX^e siècle. Il n'est pas superflu d'observer à ce sujet que cette sensibilité inquiète et frémissante se trouve aux prises avec une langue encore insuffisante, si bien qu'elle tâtonne et se débat longtemps au milieu des expressions approximatives, les *je ne sais quoi*, les *sorte*, les *espèce*, avant de se manifester à son gré, parfois au moyen d'un néologisme, comme je l'ai montré à propos du mot *romantique*.

Les interprétations de M. Sch., disais-je, ne sont pas toujours sûres. Il en est même qui constituent de véritables contre sens. Par exemple, dans le chapitre intitulé « Style parlé » (*Sprechstil*), M. Sch. veut montrer, ce qui d'ailleurs est juste et a été dit avant lui (voyez notamment l'article de M. Mornet que je citais tout à l'heure, p. 30), que Rousseau, quand il compose, est un auditif, et il appelle en témoignage, on ne sait trop pourquoi, le passage bien connu de *La Nouvelle Héloïse* sur le caractère des Genevois (VI, 5) : « Le Genevois écrit comme il parle », fait-il dire à Rousseau (« Der Genfer schreibe wie er spreche, konstatiert er »). Mais outre que la citation n'est pas exacte, la signification en est complètement renversée. Rousseau a écrit en réalité : « *Le Français* écrit comme il parle, ceux-ci [les Genevois] parlent comme ils écrivent », ce qui est une critique de la conversation sententieuse des Genevois, nullement un conseil sur le style. Au reste M. Sch. confond ici deux choses : le style de la conversation et le style oratoire. Rousseau, pas plus que Flaubert, ne songe à écrire « comme on parle » ; mais comme Flaubert, il écrit pour être lu à haute voix. Son style n'est ni familier, ni spirituel, c'est un style sonore.

Ce que nous venons de dire de l'interprétation sémantique, nous dispensera de nous étendre sur l'interprétation acoustique et rythmique du style de Rousseau, qui remplit les derniers chapitres de l'ouvrage de M. Sch. Cette interprétation-là offre déjà des difficultés presque insurmontables pour les Français. Que sera-ce pour l'oreille d'un étranger, si fine soit-elle ? Il n'en reste pas moins qu'ici, comme dans le reste du travail, les recherches de M. Sch. sont fort intéressantes et ouvrent la voie à des études

de plus en plus délicates et approfondies, pour lesquelles le secours d'instruments spéciaux sera reconnu de plus en plus nécessaire. Mais n'allais-je pas oublier, tout comme M. Sch., que MM. Lanson et P.-M. Masson l'avaient ouverte déjà, cette voie, au moins en ce qui concerne le rythme, l'un dans son *Art de la Prose*, l'autre ici-même, l'année dernière ? [A. F.]

Lehrer-Prüfungs- und Informations-Arbeiten, in zwangloser Folge, Heft 45, Minden i. W., Alfred Hufelands Verlag, p. 1-28 : Arthur BERG, Lehrer in Frankfurt a. M., Welche Ansichten Rousseaus über Unterricht und Erziehung sind noch heute massgebend ?

Le titre de ce travail indique bien le genre d'intérêt que l'œuvre de Rousseau excite encore dans les milieux pédagogiques allemands. Cette œuvre ne cesse point d'être lue et interrogée, comme une personnalité vivante et agissante, capable d'inspirer encore la pédagogie du jour. L'auteur, en terminant, se rend à lui-même le témoignage d'avoir objectivement déterminé les différents points de la doctrine de Rousseau où lui-même et ses collègues pourraient s'appliquer à creuser davantage le sillon tracé par le maître. [A. F.]

Historische Zeitschrift, 105 Band, 3 Heft, 1910, p. 496-514 : Karl BORNHAUSEN, Das religiöse Problem während der französischen Vorrevolution bei Bayle, Voltaire, Rousseau.

Persuadé de l'importance capitale du problème religieux au sein de la société moderne, (où la religion entre en conflit d'une part avec l'individualisme de la Renaissance, d'autre part avec la pensée philosophique), M. B. examine, dans un article substantiel, comment, en France, trois écrivains de premier ordre se sont efforcés de résoudre ce problème à la veille de la Révolution. Bayle distingue essentiellement la religion, domaine de la foi, de la science et de la morale qui seules relèvent de la raison. Voltaire, au contraire, prétend donner à la religion un fondement rationnel et un but moral ; ce faisant, il détruit l'œuvre de Bayle, et pousse l'esprit français dans la voie périlleuse du culte de la raison dont la Révolution démontrera d'une manière effrayante toute l'insuffisance. Rousseau, qui représente le salut venant du camp

calviniste, arrive trop tard avec son individualisme sentimental, sa religion de la conscience et du cœur, pour s'emparer de la grande masse et la grouper autour d'un nouveau principe religieux. L'Allemagne seule profitera de son œuvre. [A. F.].

Die christliche Welt, evangelisches Gemeindeblatt für Gebildete aller Stände, 21 avril 1910 : OTTO FROMMEL, *Rousseau*.

Cet article tire prétexte de divers « extraits » de Rousseau parus ces derniers temps en Allemagne par les soins de MM. Spranger, Kirchsen et Reinke (voyez *Annales*, V, p. 278 et suiv.) et prouve combien de semblables publications sont utiles pour entretenir l'« actualité » de Rousseau. Grâce à elles, M. O. F. en vient à reconnaître que « pour nous J. J. Rousseau représente comme pour son temps, dans la quintessence de ce qu'il a voulu : l'ébranlement d'une civilisation endormie dans une quiétude parfaite, dont la folie et l'orgueil aveugle nous apparaissent d'une manière toujours plus distincte et plus terrifiante, le renforcement de toutes les entreprises qui nous rapprochent d'une intelligence poétique et philosophique de la nature, mais aussi — et cela nous semble le plus important — d'une délimitation précise de notre être, vis-à-vis de la Nature, et d'un idéalisme moral dont les racines plongent dans un christianisme simplifié et épuré » [A. F.].

Lehrer-Prüfungs- und Informations-Arbeiten, in zwangloser Folge, Heft 30, zweite durchgesehene Auflage, Minden i. W., 1910, Alfred Hufelands Verlag, p. 46-60 : A. HEPPRICH, Rektor in Ramslau, *Rousseaus « Emil » und Salzmanns « Konrad Kiefer » — ein Vergleich*.

Le goût de ces sortes de parallèles paraît fort répandu en Allemagne, à en juger par le nombre des travaux de ce genre que nous avons eu déjà à signaler. Nous y verrons surtout un prétexte à analyser et à critiquer les idées de Rousseau dont l'influence continue ainsi à s'exercer sur la pédagogie allemande. En ce qui concerne plus particulièrement le rapport de la pédagogie de Rousseau à celle de Salzmann, ce nouveau travail vient s'ajouter à celui de M. E. Thiem que nous avons mentionné ici-même, t. III, p. 255. [A. F.].

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Band XXXVI, Heft 1 u. 3 (25 mai 1910), p. 116-140 : Walther KÜCHLER, *Französische Romantik, eine Entgegnung*.

Répondant à un compte-rendu de son ouvrage *Französische Romantik* (cf. *Annales*, V, 282), paru dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1910, Nr 3/4, sous la signature Olaf Homén, M. Küchler précise ses vues sur le romantisme français envisagé surtout comme une époque de prédominance du sentiment, ainsi que sur les origines du mouvement et la part que Rousseau y a prise. [A. F.].

Germanisch-Romanische Monatsschrift, II Jahrgang, Heft 12, décembre 1910, p. 672-678: Dr N. SEVENIG, Professor am Gymnasium zu Diekirch (Luxembourg), *Jean-Jacques Rousseau im Lichte der heutigen Forschung. Eine genetisch-psychologische Untersuchung.*

La science actuelle à la lumière de laquelle M. S. examine Rousseau, c'est celle de M^{lle} A. Pons, et surtout celle de M. Ducros qui lui paraît unir « la profondeur de la recherche au jugement le plus absolument dénué de parti-pris »; d'où suit une intéressante analyse du grand ouvrage de notre confrère. Apprenons-nous à M. S. qu'Ed. Rod ne fut nullement « concitoyen » de Rousseau, comme il le croit ? [A. F.].

ANGLETERRE

The National Review, Londres, juin 1910, p. 582-592: William BARRY, *Rousseau or Burke?*

Manière piquante de poser le problème de la suppression de la Chambre des Lords, imaginée par un partisan résolu du maintien. Rousseau nous apparaît ainsi comme une sorte d'épouvantail dressé devant les électeurs libéraux à la veille des élections anglaises. Assurément l'on ne doit pas s'attendre à trouver une étude désintéressée dans ce manifeste électoral. Ce sont les gros effets plutôt que les nuances que l'auteur poursuit. Tout lui semble bon pour accentuer l'antithèse de Burke et de Rousseau, l'un champion national de la vieille Angleterre, en qui survit le moyen âge catholique, l'autre, champion étranger du jacobinisme calviniste. Aurait-on pu croire que l'abandon de sa progéniture aux Enfants-Trouvés fût un argument contre la politique de Rousseau ? Oui, car il met en lumière, par contraste, le bon cœur de Burke et sa bienveillance pour la démocratie. [A. F.].

BOHÊME

J. J. ROUSSEAU. *Emil cili Ovychovaní* [Emile ou de l'Education], I. Díl (1:3. Kniha), preložili a poznámkami opatřili Rudolf BREJCHA, Dr. Jaroslav NOVÁK a Milan SVOBODA. — *O života, názorech a spisech Rousseauových* [Sur la vie, les idées et les œuvres de Rousseau], úvodem napsal prof. dr. Jaroslav NOVÁK, Prague, Société editrice Comenius, Dr Ed. Grégra et fils impr., 1910, in-8, CLXXXV-249 pp., un portrait frontispice (*Bibliothèque des classiques pédagogiques*, du prof. F. Drtina, n° V.)

La bibliothèque des classiques pédagogiques qui nous a donné déjà un Rabelais en tchèque et qui va nous donner Montaigne, Fénelon et d'autres pédagogues français, a publié, il y a quelques mois, une nouvelle traduction tchèque d'*Emile*. Nous n'en avons encore ici que la première partie, ne comprenant que les trois premiers livres du grand « roman » pédagogique de Rousseau ; le reste va bientôt suivre. La traduction est faite sur la première édition d'Amsterdam (1762) collationnée sur celle de Genève (1782) et complétée des remarques de l'édition Petitain (1819-20). L'annotation au bas des pages garde la juste mesure. La traduction, à ce que j'en peux juger, n'ayant point eu le loisir de la confronter tout entière avec l'original, est bonne, en bien des endroits même excellente ; elle surpasse l'autre traduction tchèque qu'on a cru utile de réimprimer quelques jours auparavant. Elle est précédée d'une introduction due à l'un des traducteurs, M. Jar. Novák. En réalité il s'agit de quelque chose de plus qu'une simple introduction ; on le voit au premier coup d'œil jeté sur la liste des sources et des ouvrages consultés : cette liste ne comprend pas moins de quatorze pages (CLXXI-CLXXXV). Ce n'est pas d'ailleurs une simple liste, c'est plutôt une revue des références rousseauiste : maint ouvrage consacré au grand Genevois y est critiqué, brièvement, il est vrai, mais d'une manière précise.

La première partie de l'*Essai* de M. N. se contente de donner une esquisse sommaire de l'état social et intellectuel de la France au XVIII^e siècle, afin d'avoir plus de place à consacrer à Rousseau.

La deuxième partie est remplie par la biographie de cet écrivain visiblement aimé de M. N. En tête sont inscrits, pour en indiquer

l'esprit général, les vers du Faust de Goethe: *Es irrt der Mensch, solang' er strebt*. En effet, la biographie de Rousseau montre que toute sa vie n'a été qu'une marche incessante vers l'idéal. Cette partie biographique est nourrie de documents; il se peut qu'on les interprète ici et là autrement que M. N., ou qu'on estime que tel ou tel passage des *Confessions* n'a pas subi une critique historique et psychologique assez sévère; il se peut qu'on contredise l'auteur, que ses explications ne paraissent parfois que des excuses bienveillantes; mais ce ne sont là que de menues critiques. En somme la biographie est exacte et précise. M. N. a dépouillé l'abondante littérature du sujet. Son style, un peu prolix à vrai dire, manque de cette concision qu'on aime trouver dans les travaux historiques d'ensemble, et par laquelle on peut exprimer tant de choses. Ceci soit dit sans reproche.

Il serait facile de relever dans le travail de M. N. quelques erreurs de style, même d'orthographe ou de traduction; M. N. ne nous donne pas toujours des références exactes; l'indication des pages manque ici et là (XL, Montesquieu, LI, LIX, *Annales*). Peut-être M. N. aurait-il dû donner des exemples de la mode (je ne crois pas qu'elle ait été aussi répandue qu'il le suppose) de mettre les nouveaux-nés aux Enfants Trouvés (xxxvii); il donne de trop brefs extraits des lettres pour les lecteurs non initiés (xxxix); en caractérisant les premières relations de Thérèse avec Rousseau (xxxvi), il se place au même point de vue que J. Lemaître, qu'il cite, en quoi je ne sais s'il a tout à fait raison. Je regrette de n'avoir pas trouvé une appréciation littéraire de la *Nouvelle Héloïse*, surtout en tant que roman sentimental; mais l'auteur a préféré, semble-t-il, donner simplement les faits là où il ne s'agissait pas d'expliquer le Rousseau pédagogue.

La troisième partie (xciv-cxxv) et la quatrième (cxxvi-cxlix) sont très bien faites. L'une expose d'une manière claire et précise les idées philosophiques de Jean-Jacques; M. N. étudie sa psychologie, sa poétique, ses idées morales et religieuses et enfin ses idées politiques et sociales. L'autre partie est consacrée au pédagogue; si court qu'il soit, c'est à mon avis l'un des meilleurs exposés de la matière que nous ayons dans notre langue. Cette introduction s'achève par une cinquième partie où M. N. parle eloquemment de l'influence de Rousseau. En terminant ce compte-rendu, je suis heureux de pouvoir rappeler à tous les rousseauistes que le culte de Jean-Jacques, depuis plus de trente ans, est vivant dans notre pays; le livre de M. Novák en est l'une des meilleures preuves. [P.-M. HASKOVEC].

ESPAGNE

España y América, Madrid, 15 juin 1910 : le P. P. M. VÉLEZ, *Apuntes sumarisimos de historia de la pedagogía : II, Precursores inmediatos de la pedagogía científica*.

J. J. Rousseau prend naturellement place parmi ces « précurseurs ». Voyez p. 515 et suiv. : *La pedagogía del siglo XVIII : Rousseau*. [A. F.].

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Irving BABBITT, assistant Professor in Harvard University. *The New Laokoon, an Essay on the Confusion of the Arts*, London, Constable and Co, Boston and New York, Houghton, Mifflin and Company édit., 1910, in-8, xiv-258 pp.

Dans un précédent ouvrages, que les *Annales* ont signalé l'année dernière, t. VI. p. 315, M. B. opposait à l'*humanisme classique*, principe aristocratique, l'*humanitarisme*, principe démocratique, dont Rousseau est le grand apôtre et le principal représentant depuis Bacon. Sa critique du rousseauisme s'inspirait principalement des préoccupations de la pédagogie américaine et se mêlait aux polémiques universitaires de ces dernières années, principalement à Harvard.

Le *Nouveau Laocoon* est beaucoup plus ambitieux. C'est toute une théorie d'esthétique, contenue en germe (comme le dit l'auteur dans sa préface) dans son premier volume. L'idéal, pour M. B., c'est la beauté de l'ordre, de la mesure, de la concentration. L'art antique nous avait donné le modèle ; nous l'avons abandonné. De quoi l'art moderne souffre-t-il ? De manque d'intellectualité et de surabondance d'émotionalité : deux formes de désordre. Déjà Lessing, au nom de l'art classique, avait écrit son *Laocoon* pour délimiter les domaines de la peinture et de la poésie, et signaler une confusion des genres chez les modernes (confusion dont M. B. explique l'origine dans la première partie de son ouvrage). Mais il est une autre confusion d'art indépendante de la première, ce qu'on appelle généralement le romantisme, qu'il faut signaler et décrire : c'est l'objet propre du *Nouveau Laocoon*.

Comme à l'époque néo-classique on a confondu la peinture et

la poésie, aujourd'hui on confond tous les arts, et surtout la poésie et la musique. Ce chaos est dû à l'invasion de la spontanéité, de l'individualisme sentimental dans l'art; et ici nous retrouvons Rousseau. C'est Rousseau qui réagit surtout contre le rationalisme du XVIII^e siècle, grâce à sa notion *sentio ergo sum*. Il devient « un obscurantiste d'une nouvelle espèce » (67); attaquant l'intellect, il voudrait revenir à l'Arcadie où on cesse de penser. « L'homme qui pense est un animal dépravé. » C'est sanctionner les droits d'un individualisme intolérable; plus de critère impersonnel et rationnel des idées. « Le pays des chimères est le seul digne d'être habité. » (*Nouvelle Héloïse*, VI, 8). Rousseau est — on voit que c'est, sous une forme nouvelle, l'attaque dirigée contre Rousseau par les Lemaître, Lasserre, Seillière, etc. — le père des « amateurs du délire » (71). Rousseau du reste ne fut pas seulement un apôtre théorique; il vécut ce qu'il prêcha. Et partout la règle et la discipline cédèrent; jusqu'au vers trop contraint qui fut chassé pour la prose plus commode. — Rousseau est un pseudo-platoniste (chap. V); sans doute il attaque les philosophes, comme Platon attaqua les sophistes, et tous deux attaquent philosophie et littérature dans la vie; mais Platon regarde en avant, Rousseau en arrière, c'est-à-dire que Rousseau est absolument émotionnel, s'abandonnant à la spontanéité du sentiment d'une humanité primitive; Platon est « supérieurement disciplinaire » en voulant contraindre les sentiments primitifs par la raison. Wordsworth empire encore sur Rousseau (94), et Mæterlinck disant « l'enfant qui se tait est mille fois plus sage que Marc Aurèle qui parle », est un rousseauiste exaspéré et non un mystique platonicien. Les facultés d'imagination sont au service de la raison chez Platon, au service des sens chez Rousseau; et cela va développer ce que les Allemands ont appelé « le priapisme de l'âme » (105-6). Quant à l'art, il aboutit à ce mélange indicible de la *Gesamtkunst* de Wagner, qui avec l'idée de la *Urmelodie* est du rousseauisme conséquent; en morale, Wagner aboutit à la *religiosité voluptueuse* (107).

Tout cela nous ramène à l'époque où l'humanité au berceau ne se souciait pas encore de mettre de l'ordre dans ses sensations, et où les différentes façons de sentir n'étaient pas différenciées. Rousseau a inauguré ce mouvement, et on voit bien comment chez ses successeurs en littérature l'élément intellectuel et disciplinaire s'efface de plus en plus. C'est d'abord Bernardin de Saint-Pierre, que dépasse Chateaubriand; Lamartine est pire que Chateaubriand, et Victor Hugo pire que Lamartine; enfin avec Baudelaire, puis Mallarmé et Verlaine, on a achevé cette marche de retour de l'art classique à l'art barbare.

La *Conclusion* part de ce mot de Lessing : « C'est le privilège des Anciens de ne jamais faire trop ni trop peu en rien. » « L'absence de toute méthode vraiment humaniste consiste dans la médiation entre deux extrêmes, une médiation qui exige, cela va de soi, non seulement pensée sérieuse, mais sévère discipline » (189). Le vice de l'art moderne c'est l'*éleuthéromanie* : « La société souffre visiblement d'un manque plutôt que d'un excès de discipline et de contrainte » (197). Sans doute le XIX^e siècle a été surtout analytique et scientifique ; mais cela même a favorisé Rousseau et l'expansionisme ; car l'homme a besoin, après beaucoup d'analyse scientifique desséchant l'esprit, d'une dose de sentimentalisme violent : Rousseau est là qui y pourvoira. Il y a d'ailleurs une réaction moderne contre le dogmatisme scientifique qui servira encore, et cette fois directement, le rousseauisme ; comparez seulement deux ouvrages comme la récente *Valeur de la science*, de Poincaré, avec l'*Enigme de l'Univers*, de Hækel, de la génération précédente.

Notre tâche ici n'est pas la critique ; remarquons cependant deux choses : 1^o M. B. en présentant Rousseau comme le grand primitiviste, qui a ramené la confusion de l'émotivité là où régnait (au moins en théorie) l'ordre de la raison, nous paraît se souvenir seulement du Rousseau de la *Nouvelle Héloïse* ; mais si M. B. nous rappelle que Platon a écrit *Les Lois*, ne pouvons-nous pas lui rappeler aussi que Rousseau a écrit le *Contrat social* qui est terriblement peu rousseauiste au sens où l'entend M. B. 2^o Quant à ce que M. B. appelle le Rousseauisme, c'est un fait que l'humanité le demande, et veut autre chose que ce classicisme que réclament Lessing et M. B. Sans doute le monde peut avoir tort ; mais enfin ne serait-il pas plus indiqué de chercher ce que signifie ce mouvement obstiné et anti-classique, plutôt que de se borner à enrayer l'avènement de l'inévitable dans certaines de ses manifestations extrêmes.

Que ces remarques n'empêchent point de reconnaître la très haute inspiration des livres de M. B., l'érudition étendue de l'auteur, et son probe effort. [A. S.].

FRANCE

J. J. Rousseau. *Œuvres : Le Devin du Village, Lettres écrites de la Montagne, Dialogues, Les Réveries d'un promeneur solitaire*, Paris, Garnier frères édit., 1910, gr. in-18 jésus, 621 pp.

Les solides éditions vulgarisatrices qu'édite la maison Garnier, sont bien connues du grand public et méritent qu'on leur reste fidèle. Le présent volume vient renforcer et compléter toute une série de volumes consacrés à Rousseau, dans laquelle figure notamment l'excellente version de la *Lettre à d'Alembert*, annotée par M. Léon Fontaine. [A. F.].

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Morceaux choisis*, avec une introduction et des notes par Daniel MORNET, docteur ès lettres, professeur agrégé au Lycée de Toulouse, H. Didier, Paris, et Ed. Privat, Toulouse, édit., s. d. [1910], in-16, 375 pp., et un appendice non paginé: *J. J. Rousseau par l'image, illustrations documentaires* (en tout trente-sept illustrations). (Collection de *La Littérature française illustrée*, publiée sous la direction de M. Paul Crouzet).

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler ici-même (t. III, p. 267) un volume d'extraits de Rousseau accompagné d'illustrations de l'époque. Mais le caractère « documentaire » de ces illustrations n'était point aussi net, tant s'en faut, que dans le présent volume. Commençons donc par saluer une innovation aussi heureuse destinée à développer chez l'enfant à la fois le goût et le sens historique de la littérature, et constatons que le choix de l'éditeur, fort délicat à faire dans la masse des documents iconographiques concernant Rousseau, est excellent, très sûr, très intelligent, suscitant des comparaisons instructives (comme par exemple cette série de portraits de Rousseau à toutes les époques, montrant l'évolution de sa renommée.)

Mais à cela ne se borne pas le mérite de ce nouveau volume d'extraits. Il a eu la chance d'être composé par un homme qui connaît à fond l'œuvre de Rousseau, ses alentours et ses dessous, en sorte qu'il dépasse tout ce que l'on a donné en ce genre depuis longtemps. Qu'on lise la *Notice bibliographique et littéraire* qui lui sert d'introduction: on y prendra d'abord le plus grand plaisir, parce qu'elle est parfaitement écrite, d'une plume pour qui brièveté n'est point sécheresse, érudition n'est point lourdeur ni pédanterie. Elle abonde en formules saisissantes propres à donner la plus juste idée de Rousseau et de son œuvre, et qui résument l'impression de chaque paragraphe. Ainsi dans le chapitre admirablement mesuré sur le caractère: « Ce qui importe pour entraîner, c'est moins la rectitude que l'élan »; ou encore, pour caractériser l'influence de Rousseau: « Rousseau fut une de ces forces qui se discutent moins qu'elles ne s'imposent. » Mais outre

l'agrément, à lire ces quelque cinquante-sept pages, on ne manquera pas de s'instruire, si averti qu'on soit sur le sujet, car la science de l'auteur est en grande partie de première main, ou bien elle excelle à mettre en lumière l'essentiel des résultats acquis par les travaux les plus récents. A noter le souci de maintenir constamment le contact avec les sources de Rousseau ou avec les grands courants d'idées contemporains. Cela, c'est le bénéfice même de la méthode Lanson adoptée par M. M. On regrettera seulement, dans cette revue des œuvres, que plus complète justice ne soit pas rendue (p. 57) au mérite littéraire de la correspondance de Rousseau, bien supérieure souvent, quoi qu'on dise, aux sempiternels papotages de Voltaire.

Quant au choix des extraits, sans prétendre à un renouvellement total, il dénote la familiarité de l'éditeur avec les écrits de Rousseau ; de la sorte, entrent dans l'anthologie rousseauiste beaucoup de morceaux qui n'en faisaient point partie jusqu'ici. L'établissement du texte a été l'objet du plus grand soin, en suivant de préférence l'édition de du Peyrou, Genève, 1782 ; et même les recherches personnelles de M. M. (cf. nos *Annales*, V) lui ont permis d'imprimer pour les extraits de la *Nouvelle Héloïse* un véritable texte critique. Dans les notes, spécialement les notes philologiques, on louera le système des références fréquentes au *Dictionnaire critique* de Férand, le meilleur témoin de l'usage littéraire à cette époque, avec le *Dictionnaire de l'Académie*, qui se trouve en revanche un peu trop négligé, quoiqu'il soit avéré que Rousseau eut recours à ses lumières. Nous aurions d'ailleurs passablement à dire sur les notes grammaticales, un peu trop enclines à confondre des faits essentiellement distincts (cf. par exemple, la note 6 de la page 146). Mais cette critique n'est pas du ressort de notre publication. Pour compléter ce rapide aperçu, disons encore que le choix de M. M. s'ouvre par un excellent « exemple de lecture expliquée d'un passage de J. J. Rousseau » ; il est accompagné du fac-similé d'un manuscrit autographe de ce passage, bien propre à donner à l'élève la sensation du frémissement de la parole écrite. Ainsi se trouve encore augmentée, si possible, la valeur pédagogique de ce petit volume dont on ne saurait blâmer, à ce point de vue, que l'impression beaucoup trop fine. [A. F.]¹.

¹ Les expressions suivantes nous ont paru prêter à l'équivoque ou forcer la pensée de l'auteur : « Son père, d'origine française... » (p. 16) — « Le séjour, dans cette paroisse de campagne [Bossey] fut paisible et charmant » (p. 16. Rousseau nous dit lui-même qu'il se termina sur l'apprentissage douloureux de l'injustice humaine) — « Sa timidité et sa

J. J. ROUSSEAU. *Le Nouveau Dédale* (1742).

Voyez plus loin : P.-P. Plan, *J. J. Rousseau aviateur*.

ANONYME. *Un défenseur des principes traditionnels sous la Révolution : Nicolas Bergasse, avocat au parlement de Paris, député du Tiers Etat de la Sénéchaussée de Lyon aux Etats-Généraux (1750-1832)*. Introduction par M. Etienne LAMY, de l'Académie française, Paris, Perrin et Cie édit., 1910, in-8, LXXXVI-445 pp.

P. 24-26 : Le jeune Bergasse tente de se mettre en rapport avec Rousseau ; il laisse, dans la lettre suivante écrite à son ami Rambaud de Vallières, le curieux récit d'une visite qu'il lui fait à Paris, en 1775 :

« J'ai vu votre ami Jean-Jacques. Si de tous les auteurs c'est le plus intéressant, c'est bien de tous les hommes le moins curieux. Sa conversation est commune, gênée, sans saillies, il a même quelquefois de la peine à s'exprimer, point d'esprit, point de force, rien qui décèle le grand écrivain. Seulement des mots qui rappellent ses anciennes idées, des ébauches de pensées vastes, des propos qui pourraient être fins, mais qui ne le sont pas, parce qu'il dédaigne de les achever. Ne cherchez chez lui ni le peintre d'*Emile* ni l'apôtre éloquent des mœurs ; ce n'est qu'un bon homme dans toute la force du terme. J'ai voulu lui parler de ses ouvrages, il ne s'en souvient plus : Tout cela est déjà bien loin de moi, m'a-t-il dit, et il l'a dit d'un ton si vrai qu'il a bien fallu le croire. J'ai ensuite fait tomber la conversation sur le monde, la société, les belles-lettres : nous avons un peu ri ensemble de l'éloquence moderne, des prétentions des beaux esprits, des badinages académiques, mais il a ri sans finesse, sans méchanceté, comme un enfant. Nos propos ont été plus graves lorsqu'il s'est

gaucherie faisaient de lui un *causeur médiocre* » (p. 18. Assertion contredite par nombre de témoins qui ont au contraire vanté son éloquence dans la conversation) — « Il connut *sans doute* le *Traité... de Desessartz* » (p. 43 ; cf. *Annales*, V, p. 309) — « La condamnation et le décret de prise de corps, qui obligèrent Jean-Jacques à *quitter* le territoire genevois... » (p. 46) — « les *Montagnons* » (p. 112. La note de Rousseau traduit insuffisamment le terme ; cf. *Annales*, III, p. 44) — « Le nom *exact* du château [de Tonne] est Thônes » (p. 115, note 2. Ce sont deux formes du même mot qui s'expliquent par l'alternance ancienne et généralisée en province de la prononciation o = ou) — « Robaila ou Robeilla, nom d'un des sommets du Jura » (p. 319, n. 6. Lire plutôt : nom d'un vaste paturage ou « montagne » du Jura.)

jeté sur l'article des mœurs et de la constitution actuelle des gouvernements. Après quelques réflexions sur les systèmes divers qui occupent les économistes modernes : Nous touchons, a-t-il ajouté, à quelque grande révolution, le calme dont nous jouissons est le calme terrible qui précède les tempêtes, et je voudrais que la Providence reportât au delà des années orageuses qui vont éclore le peu de jours qui me restent, pour être témoin du nouveau spectacle qui se prépare.

« Au reste, son extérieur n'a rien de frappant. Ses yeux sont d'une vivacité extraordinaire, mais cette vivacité est naïve ; son corps est dans un mouvement perpétuel, mais ce mouvement n'est point décidé. Cependant si vous examinez bien sa physionomie, vous trouverez que tous les traits en sont fortement prononcés : elle a un caractère marqué et véritablement énergique, mais son âme vous ne l'y apercevrez pas. Jamais en le voyant vous ne diriez que cet homme ait été malheureux, encore moins que ce soit de tous les hommes le plus sensible. Il n'est ni sombre, ni mélancolique, ni rêveur. En réfléchissant sur toutes ces singularités, j'ai pensé qu'il a d'abord été ce qu'il est aujourd'hui. Imaginez un jeune homme bon, naïf, franc jusqu'à l'étourderie ; supposez à ce jeune homme une âme droite, un cœur vrai, un caractère doux et sans défiance ; jetez-le dans le monde, donnez-lui de l'imagination, une maîtresse et des malheurs, et vous aurez le Rousseau d'autrefois : replacez cet homme dans sa première situation et vous aurez le Rousseau d'aujourd'hui.

« En le quittant je lui ai demandé la permission de le revoir. Il a hésité avant que de me répondre, et sa réponse m'a dévoilé toute sa défiance. Cependant, il m'a dit que je serais le maître de venir, mais j'ai tout lieu de penser qu'il ne négligera rien pour faire cesser mes visites.

» Lui-même ne voit personne, n'écrit à personne, et n'a pas de société plus constante que celle de son épouse, pour laquelle il a beaucoup d'égards.

» En voilà bien assez pour aujourd'hui sur le compte d'un homme dont je pourrai vous parler encore quelquefois. » [A. F.].

L. BRÉDIF, ancien recteur de l'Académie de Besançon. *Mélanges*, Paris, Hachette et C^{ie} édit., 1910, in-16, 298 pp.

Le regretté auteur de ce volume a publié un ouvrage important, *Du caractère intellectuel et moral de J. J. Rousseau, étudié dans sa vie et dans ses écrits*, dont nous avons rendu compte en son temps (*Annales*, 1907, p. 269-270.) Dans ces *Mélanges* se trouve

(p. 180-216) un chapitre sur *L'Esprit littéraire chez J. J. Rousseau* qui est plutôt un essai de psychologie, ou, pour parler comme l'auteur, d'« anthropométrie » morale du philosophe, naïvement infidèle à la vérité, sophiste consciencieux et « simulateur sans le savoir. » — Dans une note (p. 208), l'auteur fait un relevé des impropriétés, locutions obscures ou vicieuses, provincialismes et expressions du cru, barbarismes et solécismes, qu'il a rencontrés dans Rousseau. Il y aurait bien à dire. A côté d'évidentes négligences, inévitables chez un auteur qui a tant écrit, plus d'une expression serait défendable. Des prétendues expressions de terroir relevées par l'auteur, une seule (« visage *crotu* ») a été jugée telle par M. Alexis François (*Annales*, 1907, p. 1 et sqq.) *Pite* (« jeter la pite dans les finances de Frédéric ») est un mot de vieux français qui a formé *piteux* et n'a rien à voir avec le langage local¹. Mais il ne faut pas trop chicaner à propos d'une simple note qui ne vise pas à être une étude de linguistique [L. P.]

Jules DELVAILLE. *Essai sur l'histoire de l'idée de Progrès jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, F. Alcan édit., 1910, in-8, xii-761 pp.

Mettre l'auteur de l'*Emile* au nombre des théoriciens du Progrès, cela peut sembler au premier abord paradoxal. C'est pourtant là ce que fait M. Delvaille dans le chapitre de son livre consacré à Rousseau. Hâtons-nous d'ajouter que la lecture de ce chapitre ne heurte guère les opinions reçues. On commence par décrire l'attaque dirigée par Rousseau contre la civilisation, et la théorie de la Décadence qui se trouve exposée dans le *Discours sur l'Inégalité*. Puis on montre que cette théorie est suivie d'une philosophie du Progrès. Après avoir insisté sur la dépravation de son siècle, Rousseau proclame la nécessité d'une amélioration. L'humanité doit revenir à l'état de nature. Mais il serait vain de vouloir purement et simplement revenir en arrière. Nous devons regarder vers l'avenir et travailler à l'éclosion d'une société où régneront enfin la vérité et la justice. Il faut commencer par la réforme des mœurs domestiques (*Nouvelle Héloïse*). Il faut ensuite, par l'éducation, réformer l'individu (*Emile*). Enfin, il faut que l'Etat se transforme (*Contrat social*).

¹ Oui, mais l'expression s'est conservée dans les traductions protestantes de la Bible (voyez l'histoire de « la pite de la veuve » dans l'*Evangile selon Saint Luc*, 21, 2-4), et c'est là, à n'en pas douter, que Rousseau l'a prise. [A. F.]

On le voit : cet exposé ne nous apporte rien de très nouveau. Nous nous demandons cependant si l'on n'abuse pas quelque peu des termes en faisant intervenir ici l'idée de progrès. L'idée d'une amélioration qui doit remédier aux conséquences d'une chute et ramener un état correspondant à l'état initial, est-ce bien là l'idée de progrès ? Il est vrai que M. Delville prend le mot de progrès dans un sens très large. C'est ainsi que, pour lui, l'idéalisme platonicien est une théorie du progrès. Qui l'eût cru ? [Ch. W.].

Auguste DIDE. *J. J. Rousseau. Le Protestantisme et la Révolution française*, Paris, Ernest Flammarion édit., s. d, [1910], in-8, 312 pp.

Le *Jean-Jacques Rousseau* de M. Auguste Dide vient augmenter la littérature pamphlétaire, sans l'enrichir. C'est une œuvre de dénigrement systématique, à qui manquent l'information sûre, les vues nettes, la hardiesse, l'émotion d'amour ou de haine, la sincérité.

On voudrait relever dans ces 310 pages quelques idées nouvelles. Il y en a une, qui paraît neuve par l'exagération que l'auteur lui donne, jusqu'à la charge, jusqu'au ridicule, c'est que Rousseau procède de Calvin, et que Robespierre « Picard comme Calvin », procède de Rousseau. Mais, pour le reste, on voit reparaître toutes les accusations, tous les reproches qu'ont portés sur la vie et les ouvrages de Rousseau, sur sa pensée et son caractère, ses adversaires, ses ennemis et ses calomniateurs depuis cent cinquante ans. S'il y avait, dans le long réquisitoire de M. D., du choix, de la critique, de fortes constructions d'idées, des analyses pénétrantes, de justes et larges démonstrations, on y pourrait prendre intérêt, et, sans adopter ses conclusions, en retirer quelque instruction. Mais la thèse générale est si incertaine, historiquement et philosophiquement si mal établie, qu'on se lasse à la voir constamment ramenée, en forme d'affirmation hargneuse, et jamais prouvée.

Un livre récent a décrit avec force et précision les relations étroites entre certaines idées de Rousseau et la Genève du XVIII^e siècle, entre les traits saillants, qualités et défauts, de son caractère, et les mœurs, le tempérament du bourgeois de Genève : c'est le *J. J. Rousseau genevois*, de M. G. Vallette. Celui-ci a montré en historien psychologue la part qu'il faut faire à l'esprit protestant-calviniste, si l'on veut, quoique cette épithète soit féconde en confusions, et que M. D. abuse de ces confusions faciles — et l'œuvre politique, pédagogique et littéraire du citoyen

de Genève. Il suffit de comparer ces deux ouvrages pour voir, en regard d'un livre de science et de conviction loyale, combien les opinions particulières, accidentelles et en somme insignifiantes d'un polémiste aigri peuvent fausser une thèse juste.

Les grands ouvrages de Rousseau, *Lettre sur les spectacles*, *Emile*, *Nouvelle Héloïse*, *Contrat social*, *Lettres de la Montagne* sont représentés dans le livre de M. D. comme ces figures qui se reflètent, en des baraquas de foire, dans des miroirs convexes ou concaves qui les déforment jusqu'à la caricature. Le parti-pris ressort déjà avec une évidence choquante de l'assemblage des citations, du choix arbitraire des documents. Si l'on arrachait des *Confessions* ou de la *Nouvelle Héloïse* quelques pages scabreuses, on ne changerait rien au sens de ces œuvres, ni même à leur physionomie générale, mais on priverait M. D. de commentaires où il semble se complaire, on supprimerait les morceaux de bravoure de sa critique. Si l'on mettait sous les yeux de son lecteur un tableau exact et impartial des relations entre Voltaire et Rousseau, tel que M. Faguet vient de le tracer avec un remarquable souci d'équité, dans sa *Vie de J. J. Rousseau*, on ferait éclater la partialité calculée et grossière de M. D. Parmi les historiens dont il invoque le témoignage, les uns ne sont cités que dans des boutades, les autres — M. le pasteur Gaberel, par exemple, pour ne pas parler des *Mémoires* de Casanova — sont dénués d'autorité.

Faut-il, tandis que chacun des chapitres de son livre serait à reprendre de fond en comble, s'arrêter à des erreurs qui témoignent au moins de sa légèreté ? Pour désigner la même personne, M. D. écrit tantôt *Huber*, tantôt *Hubert* ; tantôt *Marcel*, tantôt *Marcet* ; tantôt *Morelly*, tantôt *Morelley* ; pour désigner le même lieu, tantôt *Moitiers-Travers*, tantôt *Motiers-Travers*. Il paraît ignorer tout ce qui a été écrit depuis Adolphe Adam sur le *Devin du Village* et en général sur Rousseau musicien. Il ne mentionne pas la réfutation qui a été faite par M. Théophile Dufour, du livre de M. de Montaigu sur les rapports entre l'ambassadeur de France à Venise et son secrétaire. Quand il parle de l'abandon de ses enfants par Rousseau, problème angoissant qui mérite tout l'effort d'une critique psychologique d'où ressortira la vraie physionomie morale, toute l'évolution morale de Jean-Jacques, notre auteur ne fait nulle distinction entre les époques, nulle analyse des documents. A propos de la mort de Rousseau, sur laquelle il n'est plus permis aujourd'hui de brouiller les témoignages et les hypothèses, il ne conclut à la mort naturelle qu'après avoir réédité de vieilles légendes, des explications hasar-

deuses qui ont tout l'air d'être là pour entretenir le doute et les soupçons.

A qui M. D. en veut-il en somme ? De qui se moque-t-on ici ? Toute sa polémique contre Rousseau est en réalité dirigée contre Calvin et les Genevois, Calvin vu à travers les rancunes d'un rationalisme borné, les Genevois jugés par un étranger qui n'a peut-être pas vu chez eux ses mérites assez appréciés. M. D. ne pardonne pas à Rousseau d'avoir montré, ni aux Genevois d'avoir compris, qu'on peut rompre avec le protestantisme dogmatique et clérical sans cesser pour cela d'être une âme religieuse, un chrétien et même un protestant. Il s'évertue à armer pour sa querelle des arguments dix fois réfutés et à ranimer des controverses mortes. On n'est pas un justicier parce qu'on rappelle dix fois, à propos de la *Lettre sur les spectacles* ou du *Contrat social*, le bûcher déplorable de Michel Servet. On n'est pas un philosophe, ni un prophète, parce qu'on plaque à la fin d'un livre de polémique perfide ou violente, une péroraison vaguement humanitaire.

Deux chapitres sur dix-neuf paraissent surtout chargés des idées chères à M. D. C'est le second : *le Protestantisme*, et le dernier : *Rousseau et la Révolution française*, qui ont fourni au livre son sous-titre : *Le Protestantisme et la Révolution française*. Une ou deux citations résumeront et signaleront équitablement les méfaits reprochés à Rousseau, c'est-à-dire à Calvin et à Robespierre, au nom du rationalisme et au nom de la doctrine nationaliste que M. D. s'efforce d'amalgamer avec lui. « L'esprit calviniste particulariste, borné, intolérant, d'un égoïsme féroce, préoccupé de tout ramener à lui et de prendre le plus possible aux autres (?)... » — « Des doctrines promulguées par Rousseau, acceptées et transformées en lois par Robespierre, Couthon et Saint-Just, venues en ligne droite de Calvin, découlait une politique de haine, de persécution et de meurtre. » — « Cette action [l'influence des écrivains sur la Révolution] a été diverse et contradictoire, selon qu'elle s'exerçait dans le sens des idées et des traditions françaises ou dans le sens des idées et des traditions importées du dehors et préconisées par des étrangers. » — « Dès qu'on se met au point de vue humanitaire et français, l'influence de Rousseau apparaît néfaste. Littérairement, il a interrompu la tradition nationale. Rhéteur sans sourire et sans esprit, il a huguenotisé les lettres françaises avec ses phrases de roman, ses dissertations sans bonne foi d'où le raisonnement bannissait la raison. » — « Rousseau aurait pu ne pas exister, la Révolution de 1789 aurait été, sauf en quelques détails, qui d'ailleurs sont abominables, mais qui n'ont rien d'essentiel, — ce qu'elle a été. »

Voilà qui suffit pour qu'on juge du logicien, du penseur et de l'écrivain chez M. D. Et si l'on veut voir comment réussit cet enfant perdu de l'*Encyclopédie*, quand il s'essaie à la raillerie voltairienne, en voici un exemple plus amusant qu'il ne l'a cru lui-même : « Dans aucune de ses tentatives philosophiques ou littéraires, Rousseau ne part d'une idée spontanée et personnelle. Il a toujours un précurseur, genevois ou français. Son premier discours est un souvenir de Mably et une réminiscence de Calvin; son second discours procède de *La Basiliade* de Morelly (?). Ce qui lui appartient en propre c'est la fantaisie aussi bizarre qu'anti-scientifique d'aller demander à la forêt de Saint-Germain le secret et l'explication de l'origine de l'inégalité parmi les hommes... » [B. B.].

Louis DUMUR. *Le Centenaire de Jean-Jacques*, roman, illustré de 64 dessins par Gustave Wendt, Paris, *Mercure de France*, s. d. [1910], petit in-8 carré, 169 pp.

Dans quelle mesure l'auteur a-t-il pensé au présent en écrivant ce récit du passé (il s'agit du centenaire de 1878, non de celui dont on parle déjà à Genève) qui abonde en portraits très poussés, — quelquefois très poussés à la charge? C'est ce qu'ignore un lecteur non genevois, à qui ce léger pamphlet apparaît seulement comme une satire locale, malicieuse sans méchanceté, assez impartiale dans la distribution de ses traits aux « jeanjacquards » et aux « antijeannjacquards », d'ailleurs pimpante et spirituelle. [L. P.].

Joseph FABRE. *Les Pères de la Révolution (de Bayle à Condorcet)*, Paris, F. Alcan édit., 1910, in-8, II-764 pp.

P. 39, 42, 44, 46, 47, 58, 59, Locke précurseur de Rousseau. — 83. Rousseau et l'abbé de Saint-Pierre. — 175. Rousseau et Buffon. — 313. L'éveil de Rousseau. — 314. Rousseau critique de l'évolution intellectuelle, de l'évolution politique et de l'évolution morale de la société. — 316. Adversaire et réformateur de la civilisation. — 319. *La Nouvelle Héloïse*; — 320. Glorification de la vie rurale. — 323. *L'Emile*, ou l'éducation selon Rousseau. — 329. La pédagogie rationnelle avant Rousseau. Il procède de Rabelais, de Montaigne, surtout de Locke, et aussi de Plutarque. — 330-334. Pestalozzi et Frœbel sont ses disciples, mais en ayant principalement en vue l'éducation des enfants du peuple. — 336-342. La nature de la femme, sa vocation et son éducation selon Rousseau.

Il est injuste pour la femme. — 363-368. La morale de Rousseau, précurseur de Kant. Tous deux ont des traits communs. Mais Rousseau demande plus au sentiment, Kant à la raison; c'est le principe persuasif chez le premier, ce sera le principe inspiratif chez le second. L'éducation de la sensibilité. — 368. La religion naturelle; Rousseau précurseur de Kant. — 370-380. Critique du traditionalisme religieux et des religions existantes. — 380. Théisme moral; conception d'une sorte de christianisme simplifié, rapproché des principes de la religion naturelle, qui fait de Rousseau un ancêtre de Kant et des protestants libéraux. — 386. Persecution en France et en Suisse; faveur publique. — 388. La renommée à l'étranger; Kant. — 390. *Le Contrat social*. — 392-395. La souveraineté nationale; le gouvernement et ses diverses formes. — 396. L'unité du pouvoir et le parlementarisme condamnés par Rousseau. — 397-400. Le fédéralisme. Cf. le traité (perdu) *Sur les Confédérations*. Le contrat social et le contrat fédéral sont les deux pôles de la politique de Rousseau, si souvent mal comprise. — 401-405. Le bon et le mauvais de la doctrine de Rousseau; il méconnaît le droit de propriété et la liberté de conscience. — 405. Source de ses erreurs politiques: conception platonicienne de l'Etat organisme. Cf. Hegel, Comte, Herbert Spencer. — 407. Rousseau adversaire du terrorisme. — 408-413. Essence, selon lui, de la volonté générale et de la loi; le *Referendum*. — 415. L'Education civique. *L'Essai sur le gouvernement de Pologne*. — 417-422. La question sociale et sa solution, selon Rousseau, dans un ensemble de mesures pratiques. Cf. Montesquieu. — 422. Rousseau principal inspirateur de la Révolution. — 424. Voltaire et Rousseau. — 426-432. Psychologie de Rousseau. Les *Confessions* et les *Réveries*; Rousseau père de la littérature personnelle et du romantisme; son génie. [L. P.].

Hector FLEISCHMANN. *Charlotte Robespierre et ses Mémoires*, édition critique précédée d'une introduction, accompagnée de notes et de documents nouveaux ou inédits tirés des Archives Nationales, Paris, Albin Michel édit., s. d. (1910), in-8, 374 pp.

Ces mémoires de Charlotte Robespierre, publiés pour la première fois par Laponneraye en 1835, ne nous intéressent que pour une seule phrase qui n'avait point d'ailleurs échappé à l'attention des biographes du célèbre conventionnel (cf. E. Hamel, *Hist. de Robespierre*, t. I, p. 22, et *Annales*, III, p. 275): « Je ne sais à quelle occasion mon frère aîné se rencontra avec Jean-Jacques

Rousseau; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut une entrevue avec lui. J'ignorerais entièrement cette circonstance de la vie de Maximilien sans une dédicace qu'il adresse aux mânes du philosophe de Genève» (p. 194 de la présente édition). La *Dédicace [posthume] de Maximilien Robespierre aux mânes de Jean-Jacques Rousseau* mise au jour par Laponneraye, est reproduite ici en appendice, comme pièce justificative, p. 290-292, ainsi que le fac-similé du décret de l'Assemblée nationale ordonnant l'érection d'une statue à J. J. Rousseau (p. 361). [A. F.].

F. GAIFFE, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. Le *Drame en France au XVIII^e siècle*, Armand Colin édit., MCMX [1910], in-8, 600 pp.

Comment Rousseau prend-il place dans cet énorme ouvrage qui fait suite à la thèse de Gustave Lanson sur *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante*?

1^o Comme témoin, dans sa *Nouvelle Héloïse*, du déclin des genres classiques, tragédie et comédie (p. 19-22) — du succès du *Marchand de Londres*, dans une note posthume de la *Lettre sur les Spectacles* (p. 55), etc., etc.

2^o Comme inspirateur du théâtre nouveau, en particulier comme fournisseur de sujets dramatiques dans la *Vraie mère de Moissy*, 1771 (p. 173. Cf. *Annales*, I, p. 304), dans *J. J. Rousseau à ses derniers moments*, de Bouilly, 1790 (p. 429, parmi les drames où l'on met en scène les grands personnages), dans *Saint-Preux et Julie d'Etanges*, par Aude, 1787 (p. 327, 574), et dans l'*Héloïse anglaise*, du même, 1778 (p. 567). Tout le chapitre sur « les Idées philosophiques et morales » du Drame (p. 247 et suiv.) dégage la conformité de ces idées avec celles de Rousseau. « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses; tout dégénère entre les mains de l'homme. » Cette phrase célèbre qui ouvre l'*Emile*, semble avoir servi de devise au Drame tout entier (p. 253). Ce qui ne veut assurément pas dire que l'unique inspirateur philosophique du Drame ait été Rousseau, ce serait dépasser et déformer la pensée de M. G. Ce sont les idées du temps que Rousseau incarne au premier rang des philosophes.

3^o Enfin et surtout, Rousseau figure dans la thèse de M. G. comme initiateur d'un genre nouveau, le mélodrame, par son *Pygmalion* représenté à Paris en 1775, « scène ingénieuse et éloquente » d'où « à force de déformations et d'emprunts à des genres inférieurs, on descend par une pente continue aux productions industrielles de Pixérécourt et de Ducange » (p. 191). C'est ce que

montre ensuite M. G. dans un paragraphe un peu bref à notre goût (p. 237 et suiv.). A noter, chemin faisant, des renseignements intéressants sur les traductions et les représentations en France de mélodrames allemands plus ou moins issus du *Pygmalion* (p. 69), sujet sur lequel M. G. aurait bien fait de se renseigner auprès de M. Istel (cf. *Annales*, III, 253), une note sur les parodies françaises du *Pygmalion*, attestant son succès (p. 191), et de trop brèves remarques sur l'emploi de termes scientifiques dans la langue de *Pygmalion* (p. 504). Mais d'ailleurs tout l'ouvrage de M. G. devra être consulté désormais pour bien comprendre l'attitude de Rousseau à l'égard du théâtre de son temps. [A. F.].

Le comte de GIRARDIN, docteur ès lettres (H.-C.) de l'Université de Genève. *Iconographie des Œuvres de Jean-Jacques Rousseau, pour faire suite à l'Iconographie de Jean-Jacques Rousseau, suivie d'un Addendum à cette Iconographie*, Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture (ancienne maison Morel, Ch. Eggimann successeur), s. d. [janvier 1910], in-8, xii-262 pp. avec 12 planches hors-texte.

Il a été rendu compte l'an passé, à cette place, de l'*Iconographie de J. J. Rousseau* par le comte de Girardin. (Voir *Annales*, 1909, p. 297-299). Cet important ouvrage demandait une suite qu'attendaient tous ceux qui l'ont apprécié comme il le mérite, c'est-à-dire tous ceux qui l'ont eu en mains. Cette suite, la voici. Après l'iconographie du philosophe, l'iconographie de ses œuvres, c'est-à-dire le catalogue de toutes les vignettes gravées, pour toutes les éditions, à toutes les époques. Disons sans plus tarder que cette étude complémentaire est digne sous tous les rapports de celle dont elle forme le couronnement, et qu'elle devra prendre place comme son aînée dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéresse l'histoire littéraire ou artistique du XVIII^e siècle.

L'auteur étudie successivement toutes les « suites » de vignettes, — les anciennes, comme celles de Cochin, Eisen, Moreau, Monsiau, Chodowiecki, et autres, et les modernes, comme celles de Devéria, Johannot, Hédouin et Leloir ; — les plus célèbres et les moins connues ; — depuis l'édition Marc-Michel Rey (1755-1759) jusqu'aux éditions récentes ; — publiées soit en France, soit à l'étranger. Il a mis à contribution même *Le Petit Journal suisse* de 1875, et signalé jusqu'à une suite allemande (1906) de figures tirées d'après des pièces connues par les procédés photographiques. C'est dire qu'il a entendu ne rien omettre.

Dans chaque suite, il a décrit minutieusement chaque pièce.

Que cet examen critique n'ait pas été sans difficultés, c'est de quoi il nous informe lui-même dans l'*Avant-propos* (p. ix-xii). Il a fallu, à chaque pas, pour les éditions anciennes, séparer l'ivraie du bon grain. « Certains amateurs de tous temps ont aimé et aiment encore, lorsqu'ils font relire leurs livres, à introduire dans ceux-ci des planches non faites pour l'édition, planches qui souvent sont des contre-parties ou des contre-épreuves des premières, ou qui souvent encore sont des tirages ou même des planches nouvelles ; quelquefois aussi ils remplacent une planche manquante par une autre qui n'est qu'une contre-épreuve ou une contre-partie. Il faut donc que celui qui veut étudier les suites consciencieusement pour en écrire l'histoire, étudie la même suite un nombre considérable de fois, dans un nombre incalculable d'exemplaires, et cela fait, un doute peut encore lui rester, car même dans de nombreux exemplaires ayant leur reliure de l'époque, il existe d'énormes différences comme planches. » Plus d'un point mérite spécialement l'attention dans cette vaste enquête. C'est ainsi qu'à propos de l'édition Defer (p. 56, sqq.) l'auteur montre par les prospectus du temps et une correspondance entre le graveur Choffard et le marquis René de Girardin (cette correspondance et ces introuvables prospectus font partie de ses archives personnelles) que le marquis s'entremet pour aplanir les difficultés qu'avait fait naître la souscription publique aux admirables gravures de Cochin. (Un détail : les trente estampes annoncées — en réalité, il y en a trente-cinq — coûtaient trente livres en format in-4°, vingt-quatre en format in-8°). Mais il faut surtout, je le répète, renvoyer le lecteur à l'inventaire lui-même, où sont décrits tous les états de toutes les planches de toutes les suites.

Les *Suites*, tel est le sujet principal de l'ouvrage (p. 1-197). Il est cependant un aspect secondaire de la question dont l'auteur n'a pas voulu se désintéresser, ce sont les *Vignettes détachées* (p. 197-206), c'est-à-dire, pour lui emprunter ses expressions, « les petites pièces qui ne font pas partie d'une suite, mais qui ont été dessinées et gravées par des artistes pour illustrer l'œuvre que l'on étudie. Ces pièces détachées sont souvent sans signature ni date, souvent sans légende, souvent encore elles n'ont été tirées qu'à l'état d'eau-forte. Il est donc très difficile de les trouver, et, une fois trouvées, de les classer ; il faut cependant en parler ! Cette partie, je le crains, sera le point faible de ce travail. » Partie un peu négligée, en effet. Dire qu'« il faut parcourir toutes les années du *Magasin pittoresque*, car il n'est pour ainsi dire pas d'année où ne fut publiée quelque planche sur J. J. Rousseau »,

il est certain que c'est là, au point de vue strictement iconographique, une mention un peu sommaire. Encore que ses recherches, dépassant un peu le programme tracé par les lignes ci-dessus, se soient étendues jusqu'aux journaux illustrés (p. 203-205), jusqu'aux expositions des Salons de peinture (p. 206), la question, cette fois, n'est qu'indiquée, comme l'auteur le reconnaît lui-même, et nul ne saurait lui en faire un très grave reproche, après qu'il a si diligemment traité la partie technique et, pour ainsi dire, scientifique du sujet.

Les Annexes suivantes terminent l'ouvrage : 1^o un *Addendum* (p. 209-237) et un *Second Addendum* (p. 241-242) à l'*Iconographie de J. J. Rousseau*. De ce chef, 166 numéros, dont quelques-uns signalent des documents de toute rareté, s'ajoutent encore aux 1347 numéros de l'*Iconographie*. L'auteur a réparé quelques-unes des omissions signalées ici (*Annales*, 1909, p. 299, note). 2^o Des *Errata* relevés dans l'*Iconographie de J. J. Rousseau* (p. 238-240. Cf. *Annales*, *loc. cit.* L'auteur a retrouvé quelques taches nouvelles). — 3^o Une *Table des noms d'artistes, peintres, dessinateurs, graveurs, lithographes, imprimeurs, etc., contenus dans l'Iconographie des Œuvres de J. J. Rousseau* (p. 243-251); — 4^o une *Table des différentes légendes qui se trouvent au-dessous de certaines vignettes* (p. 252-260. Cette table, qui sera d'une si grande commodité pour les recherches, ne contient pas moins de 362 énonciations.)

Douze planches hors-texte : — reproduction de deux bustes de Houdon ; — de différentes planches des suites de Ch. Eisen, Moreau le jeune, Monsiau, Cochin, Prudhon et Copia ; — d'une peinture à l'huile de Mayer, portrait en pied du marquis René de Girardin, « portrait fait à l'époque où Rousseau l'a connu et tel que le philosophe l'a vu » (ce portrait est délicieux) ; — d'un fixé sur verre et d'une aquarelle-enseigne représentant J. J. Rousseau ; — de la maquette en plâtre du tombeau d'Ermenonville, maquette originale signée de Lesueur (propriété de l'auteur). [L. P.]

Emile HAUMANT, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. *La Culture française en Russie (1700-1900)*. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Paris, Hachette et C^{ie} édit., 1910, in-8, 571 pp.

P. 52. Rousseau a refusé de venir mourir chez un des Orlof.
— 59. Un voyageur russe contemple, au café de la Régence, la chaise sur laquelle s'asseyait Jean-Jacques ; au Luxembourg, il se

rappelle Rousseau. *Le Devin du Village* joué chez l'ambassadeur Boutourline avec le concours de Beaumarchais. — 101. L'éducation française en Russie. Un Russe a élevé son fils d'après l'*Emile*, et s'en est mal trouvé. — 103. Alexandre I^{er} instruit par Laharpe d'après Rousseau. — 112. Traductions d'œuvres de Rousseau. *Le Devin du Village* joué à Moscou. En somme, il n'a pas été très apprécié de la Russie du XVIII^e siècle; pourquoi. — 116. La *Nouvelle Héloïse* fait plus de disciples de Rousseau que le *Contrat social*. — 137. Recteurs, professeurs et censeurs unissent leurs foudres contre Rousseau. — 142. Paul Potemkine, jadis traducteur enthousiaste de Rousseau, brûle ce qu'il a adoré. — 153. Rousseau combattu comme apôtre des vertus de l'homme de la nature. — 156-157. Mouvement déiste vers 1770-1780; Rousseau est en faveur. — 176. L'impératrice Catherine proscriit la *Nouvelle Héloïse*. — 225-227. Mouvement romantique (1789-1815). Influence de Rousseau; la *Nouvelle Héloïse*. — 241-242. Rousseauphilie au début du XIX^e siècle; Nikita Mouraviof. — 260. Rousseau invoqué par les gallomanes; — 332. Étudié par Pestel. — 386. Rémiscence de la *Nouvelle Héloïse* dans l'*Eugène Oniéguine* de Pouchkine. — 388. Lermontof lecteur de la *Nouvelle Héloïse*. — 398. Tourguénief au cours de Saint-Marc Girardin sur l'*Emile*. — 490-493. Tolstoï et Rousseau; rousseauisme outrancier. — 500-501. Les élèves pauvres des universités; rousseauisme plébeien. — 505. Rousseau et les nihilistes. — 507. Traduction récente du *Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions*. [L. P.].

G. LENOTRE. *Vieilles maisons, vieux papiers*, 4^e série, Paris, Perrin et C^{ie} édit., 1910, in-8, xxxv-365 pp.

P. 105-127: *Montcairzin*¹. En d'autres termes et plus explicitement Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, comtesse de Montcairzin (anagramme combiné de Conti et Mazarin), l'impérissable original d'une comédie de Goethe, *Die natürliche Tochter*, qui s'est donnée dans des *Mémoires* fameux pour la fille naturelle du prince de Conti et de la duchesse de Mazarin, et aussi, ce qui nous importe surtout, pour l'élève de J. J. Rousseau. Depuis quelques années, on constate une sorte de revirement de la critique en faveur de celle qui ne fut longtemps considérée que comme une folle ou une aventurière (voyez Barruel-Beauvert, *Histoire tragi-comique de la soi-disant princesse Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti*, 1810). Non seulement M. Hippolyte Buffenoir (*Pres-*

¹ Étude parue d'abord dans le *Temps* du 11 juin 1907.

tige de J. J. Rousseau, 1909, chap. V, *Une élève de Jean-Jacques Rousseau*), pour qui la valeur de son témoignage ne se discute même pas, mais successivement MM. Michel Bréal (*Deux études sur Goethe, Un officier de l'ancienne France, les Personnages originaux de la « Fille naturelle »*, Paris, 1898), Capon et Yve Plessis (*Vie privée du Prince de Conti*, 1907, p. 322-326), enfin M. Lenotre, dans la présente étude, se montrent disposés, après mûr examen des pièces d'archives, à ajouter quelque créance aux revendications obstinées de la pauvre Montcairzin. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de leur argumentation. Il nous suffira d'observer combien, malgré tout, malgré ces efforts de la critique pour éclairer une destinée aussi singulière, malgré la précision des détails et l'espèce de vraisemblance du récit des *Mémoires*, cette éducation d'une jeune fille de haute lignée par Jean-Jacques, après son retour et son établissement à Paris, demeure mystérieuse. Il faut espérer qu'on en retrouvera quelque autre trace un jour ou l'autre ; jusque là on en sera réduit à supposer que Jean-Jacques a voulu payer sa dette de reconnaissance envers son hôte à Trye-Chateau et au Temple, ce qui, en vérité, est un peu maigre comme hypothèse.

P. 147-177 : *La fin de Thérèse Levasseur*¹. Fin lamentable, déchéance aussi complète que possible, sur laquelle les archives des notaires du Plessis-Belleville explorées par M. L. projettent une lumière très crue. Il s'agit plus particulièrement des relations de la « veuve » Rousseau avec le valet du marquis de Girardin, Jean-Henry Bally (et non John ou Johnson, comme on le désigne habituellement), personnage d'une rapacité singulière, même parmi ceux de sa condition, et qui réduisit Thérèse à la misère, en dépit des précautions prises par le pauvre Jean-Jacques, secondé par son hôte. On regrettera seulement qu'au milieu de ces documents si précis et si éloquents, M. L. conserve un fâcheux penchant à dramatiser les faits, à les envisager surtout au point de vue romanesque. Aussi ne distingue-t-il pas toujours avec assez de netteté les simples cancans des témoignages sérieux. Cela lui permet d'insinuer que Thérèse trompait son mari, du vivant de celui-ci déjà, à Ermenonville (ce que dément le caractère de Bally, attaché bien plus à la fortune qu'à la personne de Thérèse), ou encore que la mort de Rousseau n'est pas due à une cause naturelle. Il est sûr aussi que le rôle de Thérèse dans la carrière de Jean-Jacques qu'« elle amène à un état de léthargique accablement, d'angoisse

¹ Etude parue d'abord, mais sans l'appareil de notes, dans le *Temps* du 19 mai 1909.

incessante, d'égarement», est peint de couleurs beaucoup trop sombres, en complet désaccord avec les témoignages soit du principal intéressé, soit de ses amis. Voyez à ce sujet la critique d'Edouard Rod parue dans la *Revue hebdomadaire* du 15 janvier 1910, et analysée d'autre part, p. 180. Parmi les documents nouveaux mis au jour par M. L., citons, outre les actes des notaires de Paris et du Plessis-Belleville, l'acte de baptême de Thérèse Levasseur à Orléans, — qui la fait naître le 21 septembre 1721 — et une longue lettre de la veuve de Rousseau dont l'original est conservé à la Bibliothèque de Genève. L'acte de décès de Thérèse avait été déjà publié dans nos *Annales*, en 1905, p. 268. Le portrait reproduit d'après *Le Livre* n'est autre que celui de Naudet, déjà popularisé par la gravure. [A. F.].

Ange MORETTI, avocat, docteur en droit, président de l'Association générale des étudiants d'Aix. *La Constitution corse de J.-J. Rousseau*, librairie de la Société du Recueil Sirey, Paris, L. Larose et L. Tenin, directeurs, 1910, in-8, 190 pp.

Cette étude attentive des fragments publiés par Streckeisen-Moultou, en 1861, d'après le manuscrit de Genève, montre que les Corses d'aujourd'hui, non plus que les Polonais, n'ont oublié l'intérêt porté jadis à leur nation par J. J. Rousseau. Il s'agit en l'espèce d'une appréciation juridique du *Projet de constitution pour la Corse*. L'auteur examine successivement, en deux parties, l'« Organisation politique et administrative », puis l'« Organisation économique et financière », imaginées par Rousseau. Pour l'organisation judiciaire et l'organisation militaire, il en est réduit, dans sa conclusion, à des hypothèses fondées principalement sur l'analogie de la *Constitution de Pologne*, Rousseau n'ayant point abordé cette partie du travail.

En ce qui concerne la conception politique du *Projet*, M. M. ne la juge pas irréalisable. Il pense même qu'elle eût peut-être donné de bons résultats. Il approuve l'idée d'un pouvoir exécutif confié à un grand podestat assisté d'un Conseil d'Etat, et contenu par un Sénat dont le droit de surveillance ne devait pas rester illusoire, puisque sa réunion ne dépendait pas de l'arbitraire gouvernemental. De même la puissance législative ne risquait pas d'empiéter sur les attributions du pouvoir central, puisque les Etats-Généraux ne devaient avoir que de très rares sessions. En revanche, M. M. critique comme contraire à la conception moderne de la démocratie l'idée d'une souveraineté du peuple illimitée et qui équivalait à installer l'absolutisme populaire à la place de l'absolutisme royal (doctrine du *Contrat social*.)

.....

Dans son jugement sur la conception économique du *Projet*, M. M. distingue les excellents conseils que le législateur donne aux Corses en vue de développer l'agriculture, et les réformes dangereuses par lesquelles il voulait les entraîner à renoncer à tout commerce, intérieur et extérieur, et à prohiber l'usage de la monnaie. Il approuve pleinement les premiers, repousse les seconds, tout en reconnaissant les louables intentions de Rousseau. Il ne lui paraît pas qu'un pareil système, renforçant l'isolement de l'île, fût une garantie suffisante de sa liberté. M. M. dénonce enfin la timidité des réformes de Rousseau touchant les rapports de la propriété avec l'Etat, surtout si on compare cette timidité pratique aux hardiesses théoriques du philosophe. Rousseau recule devant une loi agraire qui aurait l'avantage d'enrichir l'Etat, mais dont la rétroactivité ne manquerait pas de bouleverser le pays.

Sur les circonstances qui ont amené Rousseau à rédiger son *Projet* et qui ont interrompu son travail, M. M. ne nous apprend rien de nouveau. Le rôle de Paoli dans cette affaire, ses rapports avec Butta-Fuoco, demeurent mystérieux, surtout si l'on considère que Paoli lui-même venait de doter la Corse d'une Constitution que M. M., après d'autres bons juges, déclare excellente, «largement démocratique», et dont le fonctionnement a donné pendant quatorze ans des résultats très heureux. M. M. estime que Paoli ne s'associa qu'à contre-cœur à la demande du capitaine Butta-Fuoco et qu'il n'autorisa, tacitement, celui-ci à écrire à Rousseau que par «désintéressement patriotique». On en peut déduire que l'histoire des rapports de Rousseau avec la Corse réclame encore des éclaircissements. Il reste aussi, après Streckeisen-Moulou, à publier un texte exact du *Projet de constitution pour la Corse*, dont celui des *Œuvres inédites* ne saurait en aucune façon tenir lieu, comme le montre M. M. dans une note, p. 164. [A. F.].

La Revue de la Chanson française, Paris, avril et mai 1910 (nos 4 et 5): H. BUFFENOIR, *Causerie sur J. J. Rousseau* [avec cinq illustrations documentaires.]

Sur J. J. Rousseau chansonnier s'entend, tel qu'il est ému dans son enfance par les chansons de sa tante Gonceru, tel qu'il disserte dans le *Dictionnaire de musique*, tel qu'il compose dans le *Devin du Village* ou dans les *Consolations des misères de ma vie*, tel qu'il chante enfin dans la société de ses amis. [A. F.].

Annales Révolutionnaires, janvier-mars 1910, p. 68-79 : Hippolyte BUFFENOIR, *Une fête à Montmorency en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau (25 septembre 1791)*.

Il s'agit de l'inauguration sensationnelle du premier monument érigé en France à Rousseau. Un « Vieux de Montmorency » nous en avait déjà entretenu dans une feuille locale (voyez *Annales*, IV, p. 353), mais sans désigner ses sources. M. H. B., lui, cite une brochure anonyme publiée en 1791, par un témoin oculaire, chez Denné, libraire à Paris : *Fête champêtre à Montmorency, en l'honneur de J.-J. Rousseau*, et le *Courrier des quatre-vingt-trois Départements* du 27 septembre 1791. L'auteur du compte-rendu du *Courrier* est un nommé Gorsas, citoyen de Paris, celui de la brochure ne serait autre, au dire de M. B., que Chérin, qui habitait à cette époque l'Ermitage de Rousseau, et qui fut le promoteur et l'un des principaux orateurs de la fête. C'est ce même Chérin, parent du généalogiste, qui, le 27 août 1791, s'était présenté à la barre de l'Assemblée Nationale, à la tête d'une députation, pour demander, au nom de la ville de Montmorency, que les restes de Rousseau fussent transférés au Panthéon. [A. F.].

Revue des Deux-Mondes, 1^{er} juin 1910 : Victor CHERBULLIEZ, *Le Roman français. — Le cœur sensible. La Nouvelle Héloïse*.

Rousseau romancier a créé un type nouveau, le cœur sensible. Avant lui, la raison ou la passion ; avec lui, le sentiment. Bienfaits et périls du sentiment. Rousseau apôtre de la philosophie du sentiment, renversement de la philosophie cartésienne, prolongement plutôt, mais avec déformation, de la théorie leibnizienne des « petites perceptions. » Seulement, chaque homme a sa manière de sentir. Quel cœur sensible a peint Rousseau ? Il n'y a pas à chercher : le sien. Caractère de Rousseau : sensibilité aiguë chez un homme venu tard à la gloire, froissements au contact du monde, refuge dans la rêverie, consolations imaginatives et « idoles du cœur » ; l'être idéal : Julie. — La *Nouvelle Héloïse* est-elle un long sophisme ? Nullement. Rousseau s'y contredit, mais la contradiction, n'est-ce pas tout Rousseau ? Son génie est plus grand que sa pensée. Son génie, c'est la sensibilité ardente, qui colore et vivifie tout ; sa pensée, c'est l'abstraction qui rapetisse tout. Ajoutez, pour le comprendre, un vigoureux fond de bon sens qui le force, dans les moments de calme, à donner un démenti à ses principes. La *Nouvelle Héloïse* est un livre contradictoire où la philosophie du sentiment se refute éloquentement elle-même. Ca-

ractère de Julie, qui nous est si bien connue, apparition charmante avec sa sagesse domestique, son aptitude aux *petits bonheurs*, sa vocation du bonheur d'autrui, et pourtant apparition mélancolique, car à quel point la philosophie du sentiment ne se révèle-t-elle pas comme fragile, incarnée dans cette héroïne qui se félicite de mourir en s'écriant que, sage jusqu'à ce jour, qui sait si demain peut-être... Le voilà, le démenti du bon sens, mais que vaut alors une telle philosophie, si on la dépouille des prestiges du génie? — De Saint-Preux, rien à dire, puisque c'est Rousseau, un Rousseau diminué, parfois même assez plat, qui a eu des imitateurs ridicules et des sectateurs féroces. O faiblesse, là encore, de la philosophie du sentiment! — Ce n'est pas en passant, mais avec intention marquée et en y revenant (p. 609, 616, 619, 624, 626) que M. C. cherche l'origine de cette philosophie dans la théorie des « petites perceptions » de Leibniz, et cette vue suffirait à donner de l'originalité à sa fine et élégante analyse, qui revient à dire, si on la dégage des formules de haute indulgence littéraire, que la « morale sensitive » de Rousseau n'a pas le sens commun. [L. P.].

Revue des Deux-Mondes, 15 mars 1910 : Ernest DUPUY, *La jeunesse et la famille d'Alfred de Vigny, d'après ses Mémoires inédits*.

On lira dans cette étude, p. 343-344, de très curieux détails sur l'éducation à la Jean-Jacques, donnée par M^{me} de Vigny mère, grande lectrice d'*Emile*, à son quatrième enfant. Le poète des *Destinées* lui dut la santé, une grande adresse dans les sports, et l'habitude de l'observation des choses de la nature. [A. F.]

Revue Augustinienne, 15 novembre 1910 : Louis FABRE, *L'Origine du pouvoir*.

Dans cette étude écrite à l'occasion de la lettre de Pie X sur le *Sillon* et de certaines controverses qui l'ont suivie, M. F. compare les théories de Suarez et de Rousseau, en s'efforçant de les distinguer. « Il n'y a pas, dit-il, de connivence possible entre le théologien fameux et le non moins fameux théoricien quelque peu rêveur de la Révolution ou de l'Etat moderne. » [A. F.].

Le Correspondant, 25 avril 1910, p. 209-229 : Emile FAGUET, *Les ennemis de Jean-Jacques Rousseau*.

Il s'agit des critiques modernes contre lesquels M^{me} Macdonald a entrepris de défendre Rousseau et qui ont condamné l'auteur

d'*Emile* sur la foi des *Mémoires* de M^{me} d'Epainay. Or M. Faguet, qui est un de ces ennemis, reconnaît qu'en effet il n'y a aucune espèce de confiance à accorder aux fameux *Mémoires*, mais il pense en même temps, que, sans recourir à M^{me} d'Epainay, et rien qu'en lisant Rousseau lui-même, on peut le juger « orgueilleux, vain et poltron, par suite dissimulé, menteur, soupçonneux, atrabilaire ». [A. F.].

Revue des Cours et des Conférences, 9 juin 1910, p. 613-623 : Augustin GAZIER, professeur à l'Université de Paris, *Les comédies de J. J. Rousseau et de Palissot* (leçon d'un cours sur *La Comédie en France après Molière*.)

Revue d'histoire littéraire de la France, juillet-septembre 1910, p. 449-496 : Daniel MORNET, *Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780.)*

L'enquête sagace de M. Mornet faite sur 500 catalogues de bibliothèques privées, mais dont les résultats nous semblent incertains et décevants, montre le succès de Rousseau grandissant auprès du public, du *Discours* à la *Nouvelle Héloïse*. Le reste de son œuvre, *Emile*, *Contrat social*, *Lettres de la Montagne*, ne profite pas au même degré de ce succès. Cela tient à la timidité des propriétaires de bibliothèques ou des rédacteurs de catalogues, qui remplacent parfois les titres par des lignes de points. Pour le *Contrat*, ce serait un ouvrage découvert par les Conventionnels, quasi-inconnu auparavant. [A. F.].

L'Amateur d'autographes, novembre 1910 : Cl. PERROUD. *Lettres de Roland à Bosc* (suite et fin).

Ces lettres nous donnent l'impression de Roland sur la seconde partie des *Confessions* qui vient de paraître (1789). Voyez notamment les fragments de lettres des 26 et 27 novembre. Roland trouve visiblement cette seconde partie plus ennuyeuse que les deux premières, surtout à cause des initiales qui, dans l'édition originale, remplaçaient les noms complets des personnages [A. F.].

[Pierre-Paul PLAN]. *J.-J. Rousseau aviateur. Le Nouveau Dédale* (1742), pour A. Jullien, libraire, à Genève, 1910, in-8, 25 pp. (Extrait du *Mercure de France* 16-X-1910, et tiré à cent soixante-quinze exemplaires.)

Les journaux qui, au mois de décembre 1909, ont parlé d'après la *Correspondance* de Grimm de la machine à voler de J. J. Rous-

seau¹, et qui, à la suite de Musset-Pathay (*Histoire*, 1821, II, 110, n. 1), ont prétendu que c'était « la seule trace de ce prétendu projet », ne pouvaient s'attendre à recevoir un aussi prompt et catégorique démenti. Voici M. P.-P. Plan qui, partant d'une indication de Quérard et, guidé soit par Grimm, soit par Barruel-Beauvert, vient de redécouvrir à la Bibliothèque Nationale, à Paris, une plaquette imprimée en 1801, chez M^{me} Masson, et intitulée *Le Nouveau Dédale ; ouvrage inédit de J.-J. Rousseau, et copié sur son manuscrit original daté de l'année 1742*. Il la publie intégralement, munie du fac-similé du titre, et d'une préface où il raconte la genèse de sa découverte. A vrai dire, pour en juger convenablement, il faut attendre que quelque hasard aussi heureux nous rende le manuscrit complet du *Nouveau Dédale*, car la publication de M^{me} Masson présente d'assez importantes lacunes soit avouées, soit dissimulées. En attendant, le petit mémoire de Rousseau, dont l'authenticité paraît assez bien établie, offre déjà pour nous plusieurs sortes d'intérêts, outre l'intérêt d'actualité, par ce temps de manie aviatrice, et l'intérêt scientifique, dont nous ne sommes pas juges, et qui d'ailleurs doit être assez mince.

D'abord c'est une œuvre quasi-nouvelle de Jean-Jacques, qu'il faut joindre désormais à la liste de ses ouvrages de jeunesse et dont le texte devra prendre place dans l'édition définitive des *Œuvres complètes*, comme le voulait déjà Barruel-Beauvert. Puis c'est un document de premier ordre sur une des époques les plus troubles de la vie de Rousseau, ce séjour à Paris, en 1742, où il s'essayait, nous dit-il, à conquérir la célébrité par n'importe quel moyen². A la liste de ses occupations connues de ce moment-là (projet de nouveaux signes musicaux, composition d'opéras ou de comédies, chimie, échecs, {mémorisation de fragments poétiques en vue de réitations publiques), il faut en joindre une nouvelle : l'aviation, la seule dont, chose curieuse, il ait omis de nous parler dans ses *Confessions* (preuve qu'elle n'avait pas laissé de traces profondes dans sa mémoire). Enfin le *Nouveau Dédale* vient achever de démontrer, sinon le génie prophétique de Jean-Jacques, comme certains voudraient nous le faire croire, du moins la singulière activité d'esprit de ce grand paresseux, dans le moment même où il prétend se livrer à une vie « indolente et solitaire », l'universelle curiosité et la souplesse de cette intelligence so-disant rétive. C'est bien l'homme de son époque, époque d'effervescence scientifique s'il en fut, confiante dans le pouvoir illimité

¹ Voyez *Annales*, VI, p. 376.

² Voyez *Confession* VII dans les *Œuvres*, VIII, p. 203.

et le progrès de l'esprit humain, que personnifie si admirablement Fontenelle (et à ce propos l'on observera que la science de Rousseau, comme celle de Fontenelle, s'enguirlande de beaucoup de fleurs dans le *Nouveau Dédale*). La naïve admiration qui éclate dès les premières lignes du mémoire pour l'industrie de l'homme, ne laisse à coup sûr rien prévoir du *Discours sur les Sciences*. Le rapprochement pourrait être poursuivi dans le détail pour faire mieux apparaître le contraste. C'est là surtout, me semble-t-il, ce qui doit empêcher de changer la date du *Nouveau Dédale* en 1752, comme le propose M. P.-P. Plan à cause de Grimm. Mais Grimm, dans le passage visé de sa *Correspondance*, fait d'autres confusions, comme d'attribuer à l'époque du retour à Paris le projet de notation musicale. Au reste la chose mérite d'être examinée de près, car si réellement le *Nouveau Dédale* est du troisième séjour de Rousseau à Paris, d'une part il ne saurait être que des années de ce séjour qui ont précédé le premier *Discours*, c'est-à-dire 1747 à 1750, et d'autre part, venant presque immédiatement auparavant, il tendrait à prouver que la thèse pessimiste de ce *Discours* fut bien réellement improvisée. M. P.-P. Plan est surtout frappé par ce qui rappelle Rousseau dans le *Nouveau Dédale*. Il aurait dû l'être également, semble-t-il, par ce qui ne le rappelle ou ne l'annonce pas¹. [A. F.].

La Chronique médicale, Paris, 17^e année, n° 5, 1^{er} mars 1910, p. 129-138 : Dr E. RÉGIS, professeur de psychiatrie à l'Université de Bordeaux, *La dromomanie de Jean-Jacques Rousseau*².

Encore une maladie du pauvre Jean-Jacques!... Celle-ci est caractérisée par les nombreuses fugues — manie d'ailleurs héréditaire dans sa famille — qui ont marqué la vie de Rousseau. Le Dr R. en distingue de deux sortes : *les fugues impulsives proprement dites* (exemples : la fuite de Genève en 1728, et celle de Turin avec l'ami Bâcle en 1729), et *les fugues impulsives à déterminisme délirant*, c'est-à-dire inspirées par le délire de la persécution (exemple : le retour d'Angleterre en 1767). Les premières appartiennent surtout à la jeunesse de Rousseau ; les secondes à son âge mûr. Il ne faut pas confondre ces dernières, les fugues

¹ P. 11, l. 3 en rem. : de Grimm et de D'Alembert, lisez : de Grimm et de Barruel-Beauvert. P. 14, c'est en 1749, non en 1747 que Rousseau fait la connaissance de Grimm.

² Communication faite au *Congrès des aliénistes et neurologistes*, à Nantes, le 2 août 1909. Voyez *Annales*, VI, p. 374.

impulsives à déterminisme délirant, avec les nombreux départs plus ou moins précipités qui eurent pour cause l'ostracisme des pouvoirs publics, au lendemain de la publication de l'*Emile*. En somme, il n'y a pas trop à se plaindre de la dromomanie de Rousseau, si elle nous a donné sa longue carrière aventureuse en lui faisant quitter Genève, et son culte pour le grand air et la nature. M. R. observe en effet que chez les instables constitutionnels, cheminaux et autres, « la joie de la déambulation impulsive peut résulter de leur amour ardent, passionné pour la nature » ; il cite à ce sujet la célèbre page du premier livre des *Confessions* : « Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans les voyages que j'ai faits tout seul et à pied... » [A. F.].

Revue hebdomadaire, 15 janvier 1910, p. 395-412 : Edouard Rod,
Le mouvement des idées : Sur les romans de l'histoire.

Article consacré à la quatrième série des *Vieilles maisons, vieux papiers*, par G. Lenotre (voyez d'autre part p. 172) et en particulier à l'étude sur *La fin de Thérèse Levasseur*. M. Rod prend la défense de la femme de Rousseau contre tous ceux qui, avec M. Lenotre, la représentent comme ayant été le mauvais génie de son mari, la cause principale de ses tourments. Il s'appuie sur la lettre de Thérèse, publiée par Streckeisen-Moultou, d'après le manuscrit de Neuchâtel, les originaux des lettres de du Peyrou, également à Neuchâtel, enfin le témoignage de Rousseau lui-même, soit dans les *Confessions*, soit dans la lettre « belle et touchante » datée de Monquin, 12 août 1769. En ce qui concerne les années de veuvage sur lesquelles M. Lenotre jette un jour si cru, M. R. ne dissimule pas que ce sont les années de déchéance. Toutefois, ici encore, il plaide éloquemment et ingénieusement les circonstances atténuantes : Thérèse a pris dans ses dernières années sa revanche d'une union disproportionnée dont elle avait beaucoup souffert, d'une « mésalliance » en sens inverse : « Née pour partager la vie de quelque brave homme obscur, elle eut le malheur, le très grand malheur de tomber sur un homme de génie, entouré d'orages et d'éclairs. Elle fut la victime de ce contre sens, dont elle souffrit autant ou plus que Jean-Jacques : ses vains efforts pour le quitter en font foi. Pour être humbles et muettes, comme elles le furent, ses souffrances n'en ont pas moins droit à quelques égards. Il y a plusieurs manières de manquer sa destinée : pourquoi donc est-on si sévère pour celle qui la manque en tombant sur un grand homme, et si indulgent pour celle qui la manque en

tombant sur un malotru ? Dans le premier cas la disproportion est plus grande ; la douleur serait-elle moindre pour cela ? Je crois que, si l'on parvenait à reconstituer dans son ensemble l'existence de Thérèse Levasseur, on trouverait qu'elle mérite plus de pitié que de colère... » Notons encore l'opinion exprimée dans une note par M. R. sur la mort de Rousseau : « Il en est peut-être comme pour la « question des enfants » ; on a fabriqué une énigme pour avoir le plaisir d'en chercher la solution. » [A. F.].

Revue d'histoire littéraire de la France, avril-juin 1910, p. 225-261 : Albert SCHINZ, « *La Profession de foi du Vicaire savoyard* » et le livre « *De l'Esprit*. » — *Un épisode des rapports de J. J. Rousseau avec les « Philosophes. »*

M. S. s'est déjà beaucoup occupé de Rousseau. Dans cette même *Revue d'histoire littéraire de la France*, il a étudié le manuscrit de la première ébauche des *Confessions*, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel (étude publiée ensuite en volume ; voir *Annales*, t. III, p. 288). Il a donné en anglais une dissertation sur Rousseau précurseur du pragmatisme moderne. (Voir *Annales*, t. VI, p. 323.) Il se propose de nous entretenir — espérons que ce sera bientôt — d'un ouvrage que Rousseau méditait et qu'il n'a pas écrit, *La Morale sensitive ou le matérialisme du sage*. Aujourd'hui, il s'en prend à la *Profession de foi du Vicaire savoyard* et à la genèse de sa composition.

Remarques préliminaires sur les étapes de la pensée de Rousseau (avis un peu candide des Encyclopédistes, dont les visées matérialistes lui échappent, — lecteur de Locke, — ami de Condillac) vis-à-vis de l'école sensualiste et de la solution qu'elle propose au problème de la vie. La rupture de Rousseau avec les philosophes n'est pas un retour au doctrinalisme religieux. C'est pour éviter une équivoque sur ce point qu'il a écrit la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, principalement dirigée contre la puissance sociale de l'Eglise.

Après avoir fait à sa façon sa « table rase » dans un esprit tout cartésien, ou qu'il croit tel, le Vicaire établit les différents « articles de foi » de son credo philosophico-religieux. En serrant de près le texte, M. S. croit voir qu'il y a dans ce développement quelque chose d'interpolé par l'auteur lui-même, preuve manifeste d'un remaniement, quelque chose qui ne sert pas à la suite des idées, au contraire : retranchez-le, la discussion gagne en clarté et en logique. Ce quelque chose, c'est une réfutation du matérialisme. Mais pourquoi cette réfutation, quand le Vicaire a

commencé par déclarer que, tout entier à la recherche de ses principes fondamentaux, il écartera toute discussion inutile à sa morale pratique? M. S. répond: Il y a eu là une adjonction à la rédaction primitive, et elle tient à ce que, depuis la rédaction primitive, le Vicaire, je veux dire Rousseau, son père spirituel, a lu Helvétius.

Une comparaison de textes s'imposait. M. S. l'a fait en un tableau sur trois colonnes: I. Extraits du livre *De l'Esprit*. — II. Notes de Rousseau sur un exemplaire de cet ouvrage, publiées dans ses *Œuvres*. — III. Extraits de la *Profession de foi*. La comparaison est convaincante. La *Profession de foi* reprend et fortifie les arguments des *marginalia*. Sans nommer Helvétius, c'est bien contre lui qu'elle est dirigée en tant qu'il représente la théorie qui veut réduire nos facultés intellectuelles à des fonctions physiologiques, isoler, pour les identifier, les deux facultés de *juger* et *sentir*, abandonner par suite la liberté morale et voir dans l'homme un être purement passif et une simple machine.

Seulement, une difficulté se présente. Dans la dernière de ces notes marginales, Rousseau se flatte d'avoir répondu à Helvétius dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. La *Profession de foi* serait donc antérieure aux notes marginales, et la réfutation du matérialisme, ce hors-d'œuvre introduit par le Vicaire dans les postulats de sa raison pratique, ne serait donc pas inspirée d'Helvétius? Mais alors comment expliquer le rapport des textes qui nous montre Rousseau: 1^o écrivant la *Profession de foi*; 2^o lisant Helvétius, s'indignant de cette lecture, témoignant de cette indignation par les notes qui couvrent son exemplaire; 3^o introduisant après coup dans la *Profession de foi* une réfutation de la théorie sensualiste? Il nous semble que M. S. s'est donné beaucoup de mal pour résoudre ce problème. Il suffit de supposer, ce qui est bien la vraisemblance même, que la note finale des *marginalia* a été écrite assez longtemps après toutes les autres. Rousseau a lu et annoté Helvétius; il l'a réfuté; pour cela, il a relu ses notes, et dans cette note finale, écrite vers 1758, écrite *pour lui* (M. S. aurait peut-être pu faire ressortir ce point) il fait allusion à des pages qu'il a déjà rédigées et qu'il n'a pas publiées encore.

Nous avons rendu compte en son temps d'un important ouvrage sur Helvétius (Albert Keim, *Helvétius, sa vie et son œuvre*; voir *Annales*, 1908, p. 300). M. S. n'en a eu connaissance qu'en corrigeant les épreuves de son article. «Il restait, dit-il, à montrer les relations exactes du texte. Et d'ailleurs, il se trouve que M. Keim, insistant surtout sur le côté social de la philosophie

d'Helvétius, n'a parlé en somme qu'incidemment de la théorie de la connaissance, qui est au contraire l'objet exclusif de ces pages. De cette façon notre travail ne fait nullement double emploi avec certaines pages de l'ouvrage cité...» C'est exact, et le sujet a assez d'intérêt pour que plusieurs érudits lui consacrent successivement leurs soins. La dissertation de M. S. est soigneusement déduite, — parfois peut-être un peu lentement — ; elle aboutit à des conclusions au moins très probables, et, si elle ne modifie aucune des idées couramment reçues sur la philosophie de Rousseau, elle fournit une illustration intéressante à un passage célèbre de l'*Emile*. [L. P.].

Revue de l'enseignement des langues vivantes, 27^e année, n° 7, juillet 1910, p. 420-427 : Edmond VERMEIL, *La « Nouvelle Héloïse » de Rousseau et son influence sur l'œuvre de Goethe*.

Notes d'une communication faite à la Société pour l'Etude des Langues et des Littératures modernes, le 8 mai 1910. Le sens en est indiqué par l'auteur lui-même : « Il s'agit de voir comment le « mysticisme » de Rousseau, interprété sans parti-pris et vu sous son aspect constructif, a pu, en se combinant avec d'autres influences, contribuer à former la pensée de Goethe, fournir un véritable « programme » à sa production littéraire et devenir, après avoir été placé par Goethe dans le cadre grandiose de sa conception générale du monde, un élément intégrant de l'idéologie romantique allemande. » Il y a là certes plus que la substance d'une conférence, si magnifiquement ordonnée soit-elle ; bien plutôt devons-nous reconnaître dans ces lignes le plan d'un livre que nous espérons voir paraître quelque jour pour le plus grand profit de nos études. La présente ébauche prouve déjà que la portée de ce livre serait grande, puisqu'il expliquerait comment l'action de Rousseau sur la pensée européenne a été mieux utilisée en Allemagne que partout ailleurs ; qu'il comporterait, à côté d'une analyse originale et profonde du « mysticisme » de Rousseau, un classement nouveau non seulement de l'œuvre de Goethe, mais encore des types goethéens d'après les modèles rousseauistes ; et qu'enfin, dans ce livre, la restauration sociale et religieuse accomplie en Allemagne par l'idéalisme romantique apparaîtrait en dernier examen comme un produit authentique du calvinisme à travers le citoyen de Genève. [A. F.].

ITALIE

Giuseppe ALLIEVO. *Gian Giacomo Rousseau filosofo e pedagista*, Torino, Tipografia subalpina, via San Dalmazzo, 20, 1910, in-8, 166 pp.

Rivista musicale italiana, anno XVII, 1910, p. 1-58, 359-375, 505-553, 878-915 (à suivre): Julien TIERSOT, *Lettres de musiciens écrites en français du XV^e au XX^e siècle*.

P. 50-51 : fac-similé d'une page autographe (?) de Rousseau que possède la Bibliothèque du Conservatoire, à Paris, accompagnée de l'attestation suivante : « Je certifie que cette page a été écrite par J. J. Rousseau, elle faisait partie de son dictionnaire de musique dont j'ai tout le reste du manuscrit. A. Streckeisen-Moultou, le 20 avril 1851 ». Bien plutôt que du *Dictionnaire de musique*, cette page d'une *Leçon, De la Suspension* (tel est son titre) paraît devoir être rapprochée des fameuses *Leçons de musique* manuscrites données à la Bibliothèque de Genève par la famille Streckeisen-Moultou, dont l'attribution d'ailleurs est fort problématique, certaines personnes allant jusqu'à y reconnaître la main de Rameau (voyez d'autre part la *Chronique*.)

P. 892-894 : reproduction d'un fragment de la lettre à Lenieps, du 22 octobre 1752 (édit. Hachette, n° 68), d'après l'*Inventaire des autographes de la collection Benjamin Fillon*, série X, p. 175. M. F. observe à ce propos que c'est sur l'initiative de Rousseau que la *Serva padrona* de Pergolèse fut gravée pour la première fois. [A. F.].

NORVÈGE

Gerhard GRAN. *Jean-Jacques Rousseau*, Kristiania, Forlagt av H. Aschehoug & Co (W. Nygaard), 1910, in-8, xxii-304 pp. Portrait.

Voulant, il y a quelques années, écrire un ouvrage à la gloire de Wergeland, qui « était la Norvège » en 1830, M. G. G. constata qu'en remontant à la source de toutes les idées du XIX^e siècle on retrouvait toujours J. J. Rousseau, que de Rousseau venait cet individualisme qui caractérise le XIX^e siècle en littérature, en poli-

tique, en sociologie, en religion, etc., que Rousseau est à l'origine du déplacement d'influence qui « fit passer des peuples romans aux peuples germaniques l'hégémonie de la pensée européenne. » Ainsi M. G. G. se trouva amené à étudier Rousseau et à lui consacrer, en intention sinon encore en fait, trois volumes, qui ne constitueront à eux trois que la première partie d'une œuvre intitulée *La Formation du XIX^e siècle*. Le premier volume paru est une biographie de J. J. Rousseau jusqu'à son union avec Thérèse Levasseur. Les deux volumes suivants traiteront de ses œuvres, de sa pensée, de son influence, en particulier sur les pays du Nord. Rousseau est « avant tout et surtout Genevois », dit M. G. G., qui a très bien vu l'importance de l'origine de Rousseau pour l'explication de sa pensée ; la première partie de son ouvrage est consacrée à Genève, à la Genève de Calvin d'abord, puis à celle du commencement du XVIII^e siècle, dont il analyse l'esprit mi-partie « haute-ville » et « Saint-Gervais », et où il nous montre la famille de J. J. Rousseau, ses ascendants, le milieu dont il subit l'influence. C'est un « J. J. Rousseau, Genevois » qu'ébauche M. G. G., en s'appuyant sur les ouvrages déjà parus, en particulier sur ceux de M. Eugène Ritter, plutôt que sur des recherches personnelles, et il exprime l'intention de revenir un jour sur ce sujet pour le développer. Le livre de M. G. Vallette, en le privant du plaisir de le faire, lui aura épargné les difficultés d'une tâche que seul, sans doute, un Genevois pouvait mener à bien.

Le travail de M. G. G. a d'abord été présenté au public norvégien sous la forme de conférences faites à l'Université de Christiania. Il a gardé le ton de la conférence, destinée au grand public cultivé mais non initié, le ton de l'œuvre de vulgarisation qui ne discute pas et que n'encombre nul appareil critique. Bien documenté, profondément sympathique à Rousseau sans parti-pris d'enthousiasme, s'il n'apporte rien de nouveau il ne peut du moins que contribuer à faire connaître et comprendre Rousseau dans les pays scandinaves et à faire ressortir une fois de plus l'influence qu'il eut sur tous les penseurs et théoriciens du XIX^e siècle. [A. M.].

POLOGNE

A. IEVOUAHOV. *Koltzov i Russo* [Koltzov et Rousseau], Varsovie, Tipografia Varchavskago Outchebnago Okrouga, 1910, in-8, 2 nchff-15 pp.

Il ne peut être question d'analogies littéraires entre Rousseau et Alexis Koltzov, le poète du peuple russe, (né en 1809, mort en

1842). Mais, d'après M. I., il y aurait entre eux une analogie psychologique : leurs âmes contenaient la même lutte entre la nature et la culture. Seulement, la victoire serait, chez Rousseau, à la culture (le dénouement de la *Nouvelle Héloïse* en serait la preuve), chez Koltzov, à la nature. [V. O.]

Jules LEMAÎTRE, człowiek Akademii Francuskiej. *Jan Jakób Rousseau*, przekładania Stanisława TUROWSKIEGO ze współudziałem Kazimierza WOZUICKIEGO [traduction de Stanislas Turowski en collaboration avec Casimir Wozuicki], Cracovie et Varsovie. Dépôt chez Gebethner et Cie, 1910, in-8, xiv-2 nchff et 253-2 nchff. pp.

On s'est beaucoup intéressé en Pologne aux conférences de M. Lemaître, et M. Turowski a bien fait d'en publier une excellente traduction précédée d'une note relative aux *Considérations sur le Gouvernement de la Pologne*. Seulement, il commet une erreur en disant que nous n'en sommes en Pologne qu'au deuxième livre sur Rousseau. Je lui reproche surtout d'avoir oublié le *Rousseau* de Pierre Chmielowski (1878). [V. O.]

Aleksander SWIETOCHOWSKI. *Utopie w rozwoju historycznym* [Les utopies dans leur développement historique], Varsovie, Gebethner et Wolff édit., 1910, in-8, 347-2 nchff. pp., avec le portrait de l'auteur.

P. 90-93 : *Rousseau utopiste*. L'auteur corrige l'erreur que l'on fait en considérant Rousseau comme précurseur de l'anarchisme, et explique que le *Contrat social* n'est pas le récit d'un fait historique présumé, mais la définition théorique de la meilleure des sociétés. [V. O.]

Adam WRZOSEK. *Jedrzej Sniadecki. Zyciorys i rozbiór pism*. [André Sniadecki, biographie et analyse de ses œuvres.] Cracovie, Académie des Sciences, 1910, 2 vol. in-8, 331 et 406-2 nchff. pp. (avec 2 portraits hors-texte.)

Vol. II, p. 269-274. Influence de Rousseau sur les idées pédagogiques d'André Sniadecki. Ce grand savant polonais (né en 1768, mort en 1838), professeur de médecine à l'Université de Wilna, est connu surtout comme auteur de la *Théorie des êtres organisés*, dont une traduction française (de Ballard et Dessaix) parut à Paris, en 1825. En 1805, Sniadecki a publié (en polonais) des *Notes sur l'éducation physique des enfants* qui furent réimprimées.

mées plusieurs fois après la mort de l'auteur. Dans son beau livre, M. Wrzosek nous montre entre les idées didactiques de Rousseau et celles de Sniadecki une différence importante : Sniadecki n'est pas partisan de l'éducation individuelle comme celle d'*Emile*. Mais, en général, à part quelques divergences de détail, Sniadecki suit les théories de Rousseau qu'il cite à plusieurs reprises en l'appelant l'« immortel Rousseau. » [V. O.]

Biblioteka Warszawska, Varsovie, novembre 1910, Dr J. H. REINHOLD, « *Nowa Heloiza* » *Russa na tle epoki* [La Nouvelle Héloïse et ses contemporains.]

Przegląd Polski, Cracovie, novembre 1910 : Dr. J. H. REINHOLD, *Rousseau, romantyzm francuski w oświetleniu Piotra Lasserre*. [Rousseau et le romantisme français d'après Lasserre.]

RUSSIE

M. N. ROSANOV. *G. G. Russo i literaturnoe dvigienie kontsa XVIII i natchala XIX v.* [J. J. Rousseau et le mouvement littéraire à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e s.]. *Otcherki po istorii russoizma na Zapadi i v Rossii*. [Etudes sur l'histoire du rousseauisme en Occident et en Russie], tome I, Moscou, typographie de l'Université impériale de Moscou, 1910, in-8, viii-559 pp.

M. R. se propose d'expliquer le rôle du rousseauisme dans le mouvement littéraire qui sert de trait d'union entre le romantisme européen et les divers courants du sentimentalisme traditionnel. En conséquence, son intention est de mettre en lumière, dans une série d'« esquisses », l'influence de Rousseau sur les écrivains et sur la société de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du XIX^e siècle, non seulement en France, mais encore dans le reste de l'Europe.

Toute la première partie du présent volume étudie les principes directeurs de la doctrine de Rousseau. Son individualisme, son sentimentalisme, son naturalisme, son sentiment de la nature, sont tour à tour examinés à la lumière de son œuvre. M. R. constate que « le cercle dans lequel se meut le rousseauisme est formé par l'individualisme instinctif, le sentimentalisme pathétique et le naturalisme idéaliste. »

.....

Mais les principes ne suffisent pas pour expliquer le succès de l'œuvre. Il faut encore faire une large part au talent de l'écrivain chez qui le penseur et le prédicateur sont indissolublement liés à l'artiste. Ainsi M. R. est-il amené à analyser l'éloquence de Rousseau. L'imagination créatrice, la rêverie, la passion des chimères, la faculté de mêler l'illusion et la réalité, lui paraissent autant de traits distinctifs du tempérament artistique de Rousseau, auxquels correspondent, dans son œuvre, le goût du paradoxe, la recherche du pathos, et tous les dons oratoires qui l'ont fait aimer de ses contemporains. M. R. cite à ce sujet, pour l'appliquer à Rousseau, un bien joli mot de Tourguénief : « L'art de l'orateur consiste à savoir, tout en ne touchant que les cordes de l'âme, faire vibrer et résonner toutes les autres. »

Un individualiste de la trempe de Jean-Jacques devait nécessairement traduire sa vie intérieure en monologues continuels. Aussi bien Rousseau est-il l'un des écrivains les plus subjectifs qui aient jamais existé ; au moment de son apparition, cette subjectivité est même quelque chose de tout à fait nouveau et de particulièrement attrayant dans la littérature française du XVIII^e siècle. M. R. montre que Rousseau est partout le héros de ses propres œuvres, que celles-ci sont toutes pénétrées de lyrisme et qu'elles allient à dose égale l'optimisme et le pessimisme, de telle façon que celui-ci prend l'apparence d'une vague tristesse, d'une sorte de mélancolie universelle.

Pour les idées littéraires, ce sont celles d'un cosmopolite, dégagé de toute tradition. Rousseau ne revendique en littérature que la liberté du génie et de la création.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. R. étudie les diverses phases du rousseauisme en France, au XVIII^e siècle. Il en distingue trois : du vivant de Rousseau ; — immédiatement après sa mort (où le rousseauisme s'oppose au voltairianisme) ; — enfin sous la Révolution, quand la gloire de Rousseau atteint son apogée. Dès ce moment, l'influence littéraire et artistique fait place à l'influence politique et psychologique.

Succès grandissant, attaques, pamphlets, enthousiasme des contemporains, des femmes surtout, pour la *Nouvelle Héloïse* (qui se répercute dans les imitations), partage de l'opinion après l'apparition de l'*Emile*, luttes contre le parti des philosophes, discussion de l'œuvre et de la personnalité de Rousseau, notamment dans l'aristocratie française et genevoise, voilà ce qui remplit la première période, caractérisée par l'influence très grande de Rousseau sur la bourgeoisie et la jeunesse.

La seconde période nous fait assister à l'établissement du culte

de Rousseau (entretenu par les *Eloges*), aux attaques des conservateurs, à l'impression plutôt pénible produite par les *Confessions*, à la polémique ardente suscitée par toute l'œuvre en général. M. R. dont la documentation est très abondante, nous montre comment se constitue alors une véritable école littéraire rousseauiste, avec les Léonard, les d'Aurigny, les Mercier, les Restif de la Bretonne, et bien d'autres encore.

La troisième période enfin est toute remplie par la glorification de Rousseau à l'époque révolutionnaire : d'une part son « apo-théose », les fêtes instituées en son honneur, la littérature pour et contre son influence ; d'autre part le rousseauisme des personnages politiques de la Révolution : Mirabeau, M^{me} Roland, Robespierre, Saint-Just, Marat, etc., qui se manifeste soit dans leurs idées, soit dans leur éloquence.

Un dernier chapitre nous transporte « à la croisée des chemins », là où le rousseauisme rejoint le romantisme. Bernardin de Saint-Pierre y occupe le premier plan, placé sous l'influence immédiate de Rousseau, contrairement à l'opinion de M. Souriau. M. R. représente également André Chénier comme un disciple de Jean-Jacques par la sincérité et la profondeur du lyrisme, formant une sorte de trait d'union entre le maître et les poètes du XIX^e siècle.

La fin du livre de M. R. étudie la réaction anti-rousseauiste de l'époque du Directoire et de l'Empire : « La réaction triomphante jette Rousseau à bas de son piédestal inaccessible et celui qui, peu auparavant, avait été un dieu de la Révolution devient une idole abattue. » Toutefois le rousseauisme n'était pas mort et nous le retrouverons dans le prochain volume de M. R. représenté par M^{me} de Staël et Chateaubriand.

A en juger par cette première série « d'esquisses », ce prochain volume nous donnera également une excellente histoire du rousseauisme en Russie, que M. R. se doit à lui-même d'écrire, et qui comblera une importante lacune dans la littérature concernant Rousseau [A. R.].

Gournal Ministerstva Narodnayo prosvièchtcheniya [Journal du Ministère de l'Instruction publique], Saint-Petersbourg, novembre-décembre 1910 : A.-G. VULFIUS *Religioznye idei i ter-pimost G. G. Russo* [Les idées religieuses et la tolérance de Rousseau.]

Le savant professeur de Saint-Petersbourg reconnaît trois phases dans le développement religieux de Rousseau : 1^o pendant son

séjour chez M^{me} de Warens ; 2^o l'époque de l'épanouissement de son activité littéraire, c'est-à-dire à partir du premier *Discours* jusqu'à l'*Emile*, y compris les polémiques soulevées par cet ouvrage ; 3^o de 1769 à 1778.

A la base des conceptions religieuses de Rousseau, il y a trois idées : Dieu, l'immortalité de l'âme, et la responsabilité que nous encourons au-delà de la tombe pour les fautes commises ou le bien accompli librement. A ces trois idées fondamentales, s'ajoute la reconnaissance de la nécessité d'une communion avec Dieu par la prière. M. V. s'étonne qu'on ait pu nier la religion de Rousseau, en la baptisant de « flottante religiosité ». Le sentiment religieux de Rousseau se fait jour surtout sous l'influence de la nature. Ses croyances tiennent le milieu entre le christianisme confessionnel et la philosophie matérialiste.

Dans la seconde partie de son étude, M. V. s'attache à prouver la tolérance de Rousseau. Celui-ci mérite en tous points le titre d'homme philosophiquement tolérant. Enfin, après avoir examiné dans une troisième partie cette question essentielle de la tolérance pratique et de la liberté de conscience, M. V. en arrive à constater que Rousseau n'a pu réussir à accorder ces deux pôles opposés de son être pensant : la pure religion de l'Evangile et la religion d'Etat ou religion civile, l'idée de la fraternité humaine d'une part et celle d'un patriotisme jaloux d'autre part ; il n'a pu mettre fin en lui à la lutte entre la personnalité sensible et l'homme social. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a plutôt penché par ses sympathies du côté de la pure religion personnelle et humanitaire. [A. R.].

SUISSE

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Correspondance avec Léonard Usteri*, publiée par MM. Paul USTERI, ancien professeur à l'Ecole cantonale de Zurich, et Eugène RITTER, docteur ès-lettres, professeur honoraire de l'Université de Genève, Zurich, Beer et Cie, Genève, Kündig, édit., 1910, in-8, xii-187 pp.

En 1886, M. Paul Usteri, le distingué érudit zurichois, avait publié pour la première fois la correspondance de Léonard Usteri avec Rousseau¹ ; publication encore incomplète, car il avait résumé en allemand une grande partie de ces lettres. L'ouvrage auquel nous consacrons ici une courte notice bibliographique nous

¹ *Literarische Beilage zum Programm der Kantonsschule in Zürich*, in-4°, 48 pp.

donne, en revanche, des textes complets : vingt-cinq lettres d'Usteri à Jean-Jacques, d'après les manuscrits de la bibliothèque de Neuchâtel (n° 7902) ; dix-sept lettres de Jean-Jacques à Usteri, dont les originaux se trouvent dans les archives de M. Usteri, député au Conseil des Etats suisses. En outre, en appendice, des lettres de Paul Moulton à Léonard Usteri, de Julie de Bondeli et de Kirchberger, de Henri Meister à son père.

L'intérêt de ce petit livre, au point de vue historique, est de nous renseigner sur l'influence décisive exercée dans les milieux intellectuels de la Suisse allemande, et en particulier à Zurich, par Rousseau. Léonard Usteri (1741-1789), fils de patriciens, ministre, professeur, pédagogue, n'est qu'un personnage de second plan, un esprit moyen qui par là-même représente assez bien l'esprit et les tendances de tout un groupe. Il n'est surtout qu'un intermédiaire : l'intermédiaire entre Jean-Jacques et l'Ecole suisse, ou plutôt zurichoise, c'est-à-dire Bodmer, Breitinger, leurs amis et leurs disciples immédiats, parmi lesquels nous nommerons Gessner, Lavater, l'historien Wegelin, Hirzel, l'auteur du *Socrate rustique*, le professeur Hess. Tout ce petit monde, réuni sous l'étendard du vieux Bodmer, avait un idéal : travailler à la rénovation littéraire, morale, religieuse et politique de leur patrie, la Suisse, — créer et propager un esprit national. Ils avaient, les uns et les autres, des conceptions mal définies ; leurs aspirations demeuraient vagues ; les influences qu'ils avaient subies : celle de Milton, d'Addison et de la poésie anglaise, celle du moyen-âge allemand, celle de Haller, par exemple, étaient contradictoires. Des œuvres comme *Emile*, le *Contrat social*, la *Nouvelle Héloïse*, devaient nécessairement exercer sur eux une action immédiate, car Rousseau, merveilleux créateur de formules, sut exprimer clairement leurs pensées secrètes. La seconde moitié de la vie de Bodmer, celle durant laquelle le célèbre critique abandonne pour ainsi dire la littérature afin de se vouer à la politique et à la pédagogie, est remplie tout entière par l'enthousiasme pour le philosophe de Genève et ses théories : on dirait une conversion. D'autre part, de secrètes affinités existent entre ce philosophe et l'Ecole suisse : le *Lévite d'Ephraïm*, imitation de Gessner que Bodmer imitera à son tour en langue allemande, en est la preuve.

Il faut savoir tout cela pour bien comprendre cette correspondance de Rousseau et de Léonard Usteri, de la première lettre datée du 10 juillet 1761 à la dernière, datée du 1^{er} février 1765. C'est sur les *Idylles* de Gessner que roulent les premières conversations ; Usteri tient Jean-Jacques au courant de tout ce qui se passe à Zurich : il lui révèle l'existence de Jacob Guyer, le paysan

philosophe, le « sublime Kleinjogg » (lettre du 20 nov. 1761) ; il lui raconte la lutte victorieuse entreprise par Lavater et Jean-Henri Fuessli contre Grebel, le bailli concussionnaire (20 janvier 1763). Tant et si bien que Rousseau se prend pour cette Arcadie qu'est Zurich, d'un prompt, court et bel enthousiasme. Le 2 septembre 1762, il se décide brusquement, il écrit à Usteri : « Il manque au bonheur de ma vie d'avoir vu cette heureuse ville qui renferme en son sein tant d'hommes estimables que les lettres n'ont point corrompus ! En conséquence d'un sentiment dans lequel mon cœur se complaît chaque jour davantage, j'ai résolu... d'aller l'année prochaine en pèlerinage au séjour de la raison, des mœurs, du zèle patriotique, de tout ce qui peut intéresser un ami de l'humanité, etc. » Malheureusement, les Zurichois crurent trop vite tenir leur grand homme et montrèrent un zèle intempestif qui indisposa Rousseau : celui-ci, après un faux départ, se déroba.

L'intérêt du livre de MM. Usteri et Ritter est donc considérable, surtout au point de vue de l'histoire littéraire de la Suisse. La lettre consacrée au « sublime Kleinjogg » sera un document très important pour qui voudra étudier d'un peu près la « sensibilité » et le sentiment de la nature au XVIII^e siècle. Page 120, une lettre de Moultoy renferme un jugement significatif sur la poésie des Allemands (lisez des Suisses) et des Anglais opposée, et préférée, à celle de la France. [G. de R.]¹

C. BITZEL, docteur en philosophie, directeur-propriétaire de *The Berlitz School of Languages. Schiller et Rousseau*, Genève, 1910, tous droits réservés, in-12, 45 pp.

Audacieux et inintelligent plagiat, simple traduction en mauvais français de la brochure de Johannes Schmidt, *Schiller und Rousseau*, parue à Berlin en 1876. Les journaux suisses, la *Neue Zürcher Zeitung* des 28 septembre et 6 octobre, *La Suisse*, de Genève, des 30 septembre et 3 octobre, en ont fait justice au moment de sa publication. L'auteur s'est défendu tant bien que mal, plutôt mal que bien, en arguant d'un *lapsus typorum*. [A. F.].

¹ Quelques erreurs de date se sont glissées dans cette nouvelle édition : P. 8, l. 5, il faut lire 13 et non 30 septembre 1761 ; p. 100, l. 14, il faut lire 2 juin 1764, et non 1765. On regrette que la nouvelle édition n'ait pas conservé l'orthographe des originaux comme la première. [A. F.].

Paul CHAPONNIÈRE, docteur ès-lettres. *Piron, sa vie et son œuvre*, avec un portrait de Piron, Genève, A. Jullien, et Paris, Fontemoing et Cie édit., 1910, in-8, 463 pp.

L'auteur de cette thèse genevoise sur le poète de la *Métromanie* est très sobre de renseignements sur les rapports de son héros avec Rousseau, qui n'offrent d'ailleurs rien de particulièrement intéressant. P. 127, on trouve mentionnée la fameuse visite de Jean-Jacques à Piron, rapportée par Dusaulx (*De mes rapports avec J. J. Rousseau*, 1798), dont le récit, évidemment fantaisiste, au moins en partie, aurait grand besoin d'être critiqué ; — 318, de même, citation de « couplets sur J. J. Rousseau » accompagnant une lettre à Fontette, couplets publiés par l'*Amateur d'autographes* du 1^{er} octobre 1866 et qui commencent par ces vers :

Je croyois, célèbre Jean Jâques
Que tu ne faisois pas tes Pâques
Vu de ta naissance le lieu...

— 395, enfin, on nous dit sans plus d'explication que « bien qu'il admirât sincèrement l'auteur du *Discours sur les sciences et les arts*, Piron n'est point un précurseur de J. J. Rousseau, comme on l'a cru », et l'on aimerait bien savoir qui a cru cela, et quelle était la nature de cette admiration (d'ailleurs fort vraisemblable chez un ennemi juré de Voltaire), dont on n'a pour preuve, semble-t-il, que le récit suspect de Dusaulx, et qui n'a pas, en tout cas, empêché la verve railleuse de Piron de se répandre en chansons et en épigrammes sur le compte de son idole. Voyez, outre les couplets de la lettre à Fontette, la *Chanson au sujet des sorties faites par J. J. Rousseau de Genève contre nos poètes et nos musiciens*, dans les *Œuvres*, édit. de Rigoley de Juvigny, 1777, VII, p. 248-249, et les deux épigrammes *A J. J. Rousseau, sur sa lettre à d'Alembert* et *Sur la brouillerie de Hume et de J. J. Rousseau*, dans les *Œuvres inédites*, édit. Honoré Bonhomme, 1859, p. 399 et 426. [A. F.].

Philip JAMIN. *Pérégrinations historiques au Pays romand*, Genève, Société générale d'imprimerie, s. d. (1910), in-8, 336 pp.

Les pèlerinages rousseauistes sont représentés dans ce volume par :

Le château de Glérolles (p. 107-112). M. J. ne met pas en doute la véracité du récit rapporté par Gaberel (Cf. *Annales*, V, 332 et VI, 382.)

La gentilhommière de Thones (p. 228-234).

L'église de Bossey et son presbytère (p. 275-283), avec un dessin hors-texte représentant *Le Presbytère de Bossey*, qui n'aurait rien de commun avec la « cure » actuelle, à en croire M. J. Ce point demanderait à être élucidé [A. F.].

Virgile ROSSEL et Henri-Ernest JENNY. *Histoire de la Littérature suisse des origines à nos jours*, tome premier, Lausanne, Payot et Cie, Berne, A. Francke, édit., 1910, in-8, x-360 pp.

Chapitre VIII: *J. J. Rousseau et son époque*. — En tête de ce chapitre significatif, MM. R. et J. se demandent si « comme Haller, Gessner, Bodmer et d'autres, Rousseau ne serait pas Suisse avant tout ? Nos grands écrivains ne nous appartiendraient-ils pas davantage qu'à l'Allemagne ou à la France ? Et quelque universelle que puisse avoir été leur influence, ne seraient-ils pas profondément nôtres par leur manière de sentir et de penser ? etc. » Cette idée (qui semble faire décidément du chemin dans la critique suisse, cf. *Annales* VI, p. 359) entraîne MM. R. et J. à raconter une fois de plus la vie et l'œuvre de Rousseau dans des pages rapides, d'une lecture agréable, qui conviennent à un ouvrage de vulgarisation comme le leur. On s'étonnera toutefois de n'y pas trouver une justification plus directe et plus précise de leur thèse : en somme, si le caractère genevois de Rousseau est plusieurs fois mis en lumière, les rapports du citoyen de Genève avec la littérature suisse ne sont qu'à peine indiqués. Il semble presque, à lire MM. R. et J., que ces rapports se soient bornés à « l'affaire J. J. Rousseau » qui est encore plus une affaire politique que littéraire. A notre avis, la revue énumérative des écrivains genevois et suisses contemporains de Rousseau qui suit dans le chapitre de MM. R. et J., ne corrige pas cette impression. Elle ne marque pas non plus avec une vigueur suffisante ce que ces écrivains — dont plusieurs ont été personnellement liés avec le grand homme — ont de commun avec lui. Il est cependant instructif d'apprendre tout ce que l'*Encyclopédie* d'Yverdon et son directeur De Félice ont emprunté à l'œuvre du citoyen de Genève. [A. F.]

Paul SEIPPEL. *Escarmouches*, Lausanne, Payot édit., 1910, in-8, xi-307 pp.

On retrouvera dans ce volume plusieurs articles que nous avons eu déjà l'occasion de signaler comme intéressant Rousseau : *Genève et la tradition de la liberté*, Rousseau jugé par M. Lemaître, Rousseau jugé par M. Louis Ducros. [A. F.]

Adolphe STIERLI, de Fischbach (Canton d'Argovie). *De l'influence des « Pensées sur l'Education » (1693) de John Locke sur l'« Emile » (1762) de J.-J. Rousseau, dans le domaine de l'éducation intellectuelle* (Thèse de doctorat de l'Université de Berne), Zurich, 1910, Dissert. - Druckerei Gebr. Leemann & Co., in-8, 95 pp.

Cette étude de l'influence de Locke sur Rousseau est tout au plus un parallèle entre les méthodes préconisées par ces deux maîtres. A aucun moment, M. S. n'essaie d'expliquer cette influence, nulle part il ne se demande où, quand, comment Rousseau a pris connaissance des livres de Locke, nulle part il ne cherche à tirer des aveux de Rousseau des indications précises sur sa dette. Ce sont là pourtant quelques-unes des données essentielles d'un problème de cette nature. Mais en fait de méthode, M. S. en est visiblement à l'enfance de l'art ; de plus, le sens historique lui fait complètement défaut. C'est ainsi qu'on apprendra non sans surprise que Rousseau n'a pas « mis ses propres théories en pratique », car « s'il rappelle avec éloquence aux pères et mères leurs devoirs, il abandonne à la charité publique... les enfants issus de son union avec Thérèse Levasseur ». Cela est bon à dire pour un journaliste, mais pour un élève de Faculté !... Le parallèle lui-même, puisque parallèle il y a, aboutit à des conclusions qui sont tout le contraire d'inattendues. Pourquoi donc provoquer les jeunes gens à n'imprimer que de simples exercices d'école ? Dans notre époque de surproduction littéraire, il vaudrait mieux leur enseigner le respect et l'épargne de la presse. [A. F.].

Léandre VAILLAT. *La Savoie, deuxième partie: Genève, Le Rhône, Hautecombe, Annecy, Les Bauges, Chambéry, Aix-les-Bains*, illustrations de Frédéric BOISSONNAS, s. l. [Genève], 1910, in-4°, 119 pp.

Trois étapes principales dans ce voyage pittoresque et sentimental : Genève, Annecy, Chambéry ; deux colonnes maîtresses à ce monument qui doit glorifier l'âme de la Savoie : Saint-François de Sales et J. J. Rousseau. A la vérité l'un des deux personnages déteint fortement sur l'autre, quoique chacun remplisse plus particulièrement une partie du volume. M. V. nous présente un Jean-Jacques tout illuminé par la *Vie dévote*, dont on suppose qu'il s'est nourri. La filiation mentale s'expliquerait par l'évêque Rossillon de Bernex, directeur de Mme de Warens. M. V. insiste

sur l'humanisation du calviniste Jean-Jacques par le catholicisme savoyard, qui lui aurait « révélé à lui-même ses prédilections » ; entendez que ce catholicisme l'aurait rendu sensible à la musique, à la nature, à l'amour. Ainsi l'ouvrage de M. V., sans intention préméditée, se trouve donner une manière de contrepartie au *J. J. Rousseau genevois* de M. Vallette, paru presque en même temps. Il n'en adopte d'ailleurs nullement la méthode sévère, ne s'attardant guère aux documents, mais se laissant poétiquement entraîner par ses goûts, ses sympathies, peut-être aussi, quelquefois, par sa fantaisie. Dans la série des photographies du maître Boissonnas qui accompagnent cet élégant in-quarto, on en distinguera plus d'une relative à Rousseau, soit qu'il s'agisse de la reproduction d'une vieille gravure, soit qu'on nous livre au contraire le document direct, par exemple cette délicieuse série des Charmettes, p. 94 et suiv.¹. [A. F.].

Alexis FRANÇOIS, professeur à l'Université de Genève. *Romantique, le Mot et le Sentiment en France, au XVIII^e siècle*. Extrait du tome V des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*. S. l. n. d. [Lausanne, 1910], in-8, 38 pp.

Pierre-Maurice MASSON, professeur à l'Université de Fribourg. *Rousseau à la Grande-Chartreuse*. Extrait du tome V des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*. S. l. n. d. [Lausanne, 1910], in-8, 25 pp.

Jean MOREL, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, agrégé de l'Université. *Recherches sur les sources du Discours de J. J. Rousseau sur l'origine et les fondements de l'Inégalité parmi les hommes*, Lausanne, imprimerie Pache-Varidel et Bron, 1910, in-8, 82 pp. (Extrait du tome V des *Annales de la Société J. J. Rousseau*.)

Daniel MORNET, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. *Le texte de la Nouvelle Héloïse et les Editions du XVIII^e siècle*, à Genève, chez A. Jullien, édit., 1910, in-8, 117 pp. (Extrait du tome V des *Annales de la Société J. J. Rousseau*.)

¹ Les pages consacrées par M. V. à l'enfance de Jean-Jacques ont été reproduites par le *Figaro* du 31 décembre 1910, sous la rubrique *Le livre du jour*.

Almanach helvétique, 1910, Lausanne, p. 38-44 : G. R[ÉYBAZ], *Jean-Jacques Rousseau* (avec trois illustrations, portrait de Rousseau, Les Charmettes, le Monument d'Ermenonville.)

Musée neuchâtelois, mars-avril et mai-juin 1910, XLVII^e année, p. 67-94, 113-139 : E. ROTT, *Un voyage en Suisse en 1777*.

L'auteur du *Journal de ma tournée et de mon voyage en Suisse*, présenté et publié par M. E. R., est un parisien originaire du Cher, Louis-Charles-Félix Desjobert, Grand-maître des Eaux et Forêts de Soissons. Il accomplit sa « tournée » d'août à octobre 1777. Son récit est rempli de détails précieux pour nous, car, rousseauiste convaincu, Desjobert n'omet aucun des pèlerinages traditionnels aux lieux illustrés par le philosophe, et ne néglige aucune démarche pour entrer en rapport, en cours de route, avec toutes les personnes qui peuvent avoir connu Rousseau. C'est, à Rockhall près Bienne, M. de Vautravers ; à l'île Saint-Pierre, M^{me} Engel, la femme du receveur (dont le témoignage, plus ancien, peut être rapproché de celui de sa sœur dans l'album de Lory et Rheiner) ; à Neuchâtel, le banneret et imprimeur Osterwald ; à Môtiers, la lieutenantante Guyenet, née d'Ivernois, qui se plaint de ne plus recevoir de réponse à ses lettres, ou encore M. Girardier qui fait au voyageur les honneurs de la maison de Rousseau ; au Brot, les Sandoz, hôtes du philosophe lors de ses passages ; à Neuchâtel de nouveau, le pasteur Montmollin, avec qui Desjobert a deux entrevues. Dans la seconde, Montmollin lui fait le récit de la vie de Rousseau, récit sur l'intérêt duquel M. R. n'a pas tort d'insister. A rapprocher les notes de Desjobert de celles de Bernardin de Saint-Pierre (cf. *Annales*, IV, p. 315), on peut se faire une idée précise de ce que les contemporains les mieux informés savaient de l'existence du grand homme avant les *Confessions*. C'est ce qui nous engage à les reproduire in-extenso et textuellement :

« Pour en revenir à M. Rousseau, voici à peu près ce que M. de Montmollin nous en a dit, comme le tenant de lui-même. Il est né à Genève, fils d'un horloger, et a été élevé dans la religion protestante ; ayant toujours montré peu d'application pour son métier, et beaucoup plus de goût pour la dissipation. Son père l'envoya chez un pasteur de ses parens, à deux lieues de Genève, pour tâcher de le ramener à une bonne conduite. Ce ministre lui tint ce propos qui peut lui avoir fait beaucoup d'impression, ou qu'il seroit un très grand homme et s'acquéreroit une grande réputation, ou qu'il finiroit très mal. Son père l'envoya aussi à Pont

dans le Vallengin, en apprentissage d'horlogerie ; il y fut quelque tems assés rangé, il y fit même un beau collier bien gravé pour un chien qu'il aimoit beaucoup, mais cette vie ne lui plut pas longtems. Il s'enfuit un jour et retourna à Genève chez son père qui le corrigea sévèrement. Il s'étoit déjà enfui une fois vers la Savoie et avoit été ramené ; mais, cette fois-ci, il s'y prit si bien qu'il s'échappa sans qu'on pût le rattraper. Ne sachant cependant que devenir, il rencontra un vieux château, à moitié ruiné, où une vieille comtesse lui donna un azile. Il demanda à loger dans une vieille tour que l'on disoit habitée par des esprits. Il s'y appliqua à observer les astres et à étudier l'astronomie. Il ne put se fixer longtems dans ce séjour et, ayant quitté ce château, il entra dans une maison de nouveaux convertis en Savoie. Il en sortit encore pour mener une vie errante en Italie et en Savoie ; il y apprit la musique dans un couvent, et suivit aussi une troupe de comédiens sans avoir cependant jamais monté sur un théâtre. Il s'attacha enfin un certain temps à un vicaire savoyard, et le commencement du 3^{me} volume de son *Emile* a beaucoup de rapport avec ce qui lui est arrivé à cette époque. Après avoir fait un voyage à Lyon, il vint dans le pays de Vaux, où les aventures principales de son roman de la *Nouvelle Héloïse* lui sont réellement arrivées. Entre autres, M. de Montmollin a su de la bouche même d'un capitaine du Roi de Prusse, nommé Merveilleux, qu'à Beauregard, du côté de Neufchâtel, M. Rousseau avoit obtenu de lui la liberté d'un soldat, comme il est dit dans la *Nouvelle Héloïse*. Transports d'enthousiasme avec lesquels M. de Montmollin l'a entendu parler de sa *Julie*. Il est ensuite venu à Paris, où il a vécu assés misérablement, s'occupant à copier de la musique. Il s'y est cependant lié avec des gens d'esprit et dans de bonnes maisons. Il connut entre autres M. d'Argenson, qui le fit envoyer à Venise, secrétaire d'un ambassadeur, M. de Montaigu, homme, suivant Rousseau, très borné, impérieux et méchant. Il s'y distingua par la supériorité de son travail, faisant même quelquefois d'avance les réponses aux dépêches qu'il n'avoit point encore reçues de la Cour de France, et dont il devinoit le contenu par sa grande pénétration. Mais, n'ayant pu rester avec l'ambassadeur, il revint en France et demanda une récompense de ses services. Il fut question de lui donner la résidence à Sion en Valais, qui lui auroit beaucoup convenu. Mais M. de Montaigu, revenu de Venise sur ces entrefaites, le desservit de manière qu'il ne put rien obtenir. Il alla alors à Genève, sa patrie, où il fit abjuration de la foi catholique qu'il avoit professée depuis son évasion en Savoie. On lui offrit même la place de bibliothécaire dans cette

ville, qu'il refusa. Ce fut peut être alors qu'il fit l'éducation des deux enfans du prévôt des marchands de Lyon, qui réussirent très mal. Un des deux alla même, dans la suite, le tourmenter plusieurs fois dans sa retraite à Montmorency à la tête d'une troupe de mousquetaires ses confrères, au point qu'il leur fut fait défenses de continuer; il revint ensuite à Paris où il recommença à copier de la musique et reprit ses liaisons avec les gens de lettres, Voltaire, Diderot, d'Alembert, Duclos, etc. Estime particulière qu'il a toujours faite de ce dernier. Il y fit aussi la connaissance de M^{lle} Levasseur, avec laquelle il se retira longtems à Montmorency, où il travailla particulièrement à son grand ouvrage d'*Emile*. Il avoit obtenu pour sa mère (de M^{lle} Levasseur), qui étoit d'Orléans, un entrepôt de tabac.

« Forcé de quitter la France à cause de cet ouvrage, il vint à Genève, mais n'y entra pas, à cause du jugement qu'on venoit de rendre contre lui. Il se rendit à Yverdun, où le gouvernement de Berne ne le souffrit pas non plus. Enfin il vint à Moutiers-Travers. Le professeur Montmollin, à qui il étoit fortement recommandé, le reçut fort bien, en attendant, toutefois, qu'il put avoir la permission du souverain. Le Roy de Prusse se comporta, en cette occasion, de la manière la plus généreuse: il prit M. Rousseau sous sa protection, et lui fit même offrir une pension de 2400 l. par le Milord Maréchal Keith. Cette pension fut refusée de M. Rousseau, énigme inexplicable, puisqu'il n'avoit sûrement pas de bien de patrimoine, et qu'il ne copioit plus de musique à Moutiers; que ses ouvrages ne lui avoient jamais rapporté assés pour lui donner de quoi vivre, puisqu'il s'en explique à plusieurs endroits lui même. Il est cependant constant qu'il recevoit à Moutiers des sommes considérables par des banquiers de Neufchâtel et autres villes. Au reste, le professeur Montmollin n'a jamais pu pénétrer d'où elles venoient. Quoiqu'il en soit, il vécut 4 ou 5 ans fort heureux et tranquille, si ce n'est les visites importunes qui lui arrivoient de tous les pays d'Europe et dont M. de Montmollin n'étoit pas moins incommodé que lui. Ils se brouillèrent enfin ensemble; et on sait ce qui donna lieu ensuite à sa sortie de Moutiers. Il passa de là quelques mois à l'Isle St Pierre, au milieu du lac de Bienne; forcé d'en sortir, il eut le dessein d'aller en Allemagne chez la princesse de Saxe-Gotha, mais, s'étant mis en chemin, il changea d'avis à Strasbourg, vint à Lyon et, ayant passé par Paris, se retira en Angleterre, où il eut sa querelle avec M. Hume. Revenu encore à Lyon, il passa quelques années à Bourgoin, sur le chemin de Grenoble, et s'occupa à y cultiver la botanique dont il avoit pris le goût à Mou-

tiers avec un de Messieurs Gagnebin. Aventure que M. Girardier nous a dit lui être arrivée en Dauphiné avec un homme qui demanda 9 l., disant les lui avoir prêtées, et où M. Rousseau a succombé. Mémoire qu'il fit même à ce sujet; son style étoit méconnaissable, tant cette misère l'avoit affecté.

« Voilà, à peu près, tout ce que j'ai pu rassembler de la conversation de M. de Montmollin au sujet de M. Rousseau. Il nous a encore raconté quelques aventures particulières, celles où M. Rousseau avoit évité de voir le Roi Louis XV, la manière dont il a refusé un rouleau de louis de la duchesse d'Orléans, pour laquelle il avoit copié de la musique. Correction que M^{lle} Levasseur reçut à Montmorency et qui lui fut rappelée plusieurs années après à Moutiers. Dans sa jeunesse, il se livroit avec ardeur au travail et à toutes sortes de libertinage, ayant toujours cependant été sobre. »

Le reste du voyage de Desjobert le conduit encore à Meillerie, Vevey et Genève. Il recueille chemin faisant quelques impressions de nature, à travers la *Nouvelle Héloïse*. Un bon mot de Voltaire sur son ennemi et quelques notes sur les dispositions des bourgeois et les parents de Rousseau à Genève complètent ce chapelet d'impressions rousseauistes d'un voyageur étranger, en Suisse, à la veille de la mort de Rousseau. [A. F.].

La Patrie suisse, Genève, 7 décembre 1910 : Jean VIOLETTE, *Jean-Jacques en Savoie* (avec trois belles photographies des Charmettes par F. Boissonnas.)

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1908 (suite).

Bibliothèque universelle, Lausanne, mars 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*). — *Neue Zürcher Zeitung*, 1^{er} janv. (G. Vallette). — *La Suisse libérale*, 17 fév. (R[obert]).

Revue critique, 2 juin (L. Roustan). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 415 (D. Mornet.)

Frankfurter Zeitung, 16 janv. (J. Schmid, *Société J. J. Rousseau in Genf*). — *Herrig's Archiv*, mai 1910, p. 225 ([H. Morf]).

Nieuwe Rotterdamsche Courant, 26 juin.

Nuova Antologia, Rome, 16 fév.

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1909.

Journal de Genève, 16 juin (G. Vallette). — *Neue Zürcher Zeitung*, 14 juillet (G. Vallette). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, septembre 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*).
Frankfurter Zeitung, 20 nov. (J. Schmid).
Nieuwe Rotterdamsche Courant, 18 juin.
Revue universitaire, 15 nov. (G. Rudler). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 873 (D. Mornet).

Allievo, Rousseau filosofo e pedagista.

Il Momento, Turin, 6 mars (A. Cappa-Legora, *L'educatore di « Emilio »*).

Buffenoir, Prestige de J. J. Rousseau (suite).

Nouvelle Revue, 15 janv. — *Zeitschrift für franz. Sprache und Litteratur*, Bd. XXXV (Referate und Rezensionen), p. 218, 26 mars (Eug. Ritter).

Champion, J. J. Rousseau et la Révolution française.

La Révolution française, 14 fév. (A. Aulard). — *Revue de Fribourg*, juillet 1910 (P.-M. Masson]). — *Mercure de France*, 1^{er} juil. (Ed. Barthélemy). — *Annales révolutionnaires*, oct.-déc. 1910 (A. Mathiez). — *Etudes des Pères de la Compagnie de Jésus*, 20 oct. — *La Cultura*, XXIX, n^o 7 (C. de Lollis). — *Przewodnik naukowy i literacki*, Leopold, mars 1910 (K. Woznicki). — *La Dépêche tunisienne*, Tunis, 2 janv. (Ch. Castor). — *Journal de Genève*, 6 mars (G. Vallette). — *Phare de la Loire*, Nantes, 27 mars. — *Express de Mulhouse*, 11 avril (Philinte, *Causerie de la semaine*). — *Revue critique des livres nouveaux*, 15 fév. (G. Bloch.) — *The Times Literary Supplement*, 6 janv.

Charlier, Mme d'Epinay et J. J. Rousseau.

Revue critique, 2 juin (L. Roustan). — *Revue universitaire*, 15 avril (G. Rudler). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 442 (*Chronique*).

Dide, J. J. Rousseau.

Le Genevois, 8 déc. — *L'Express de Mulhouse*, 13 déc. — *The Times Literary Supplement*, 15 déc.

Ducros, *J. J. Rousseau, De Genève à l'Hermitage* (suite).

Etudes des Pères de la Compagnie de Jésus, 20 janv. (L. Roure). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 419 (D. Mor-net). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, déc. 1910 ([Ph. Godet] *Chronique suisse*).

Dumur, *Centenaire de Jean-Jacques*.

Le Genevois, 22 juin (R[oc]he), *Le deuxième centenaire de Jean-Jacques*. — *Gazette de Lausanne*, 29 juil. (*Chronique genevoise, La fortune de Rousseau*). — *Mercure de France*, 16 août (Rachilde). — *Patrie suisse*, Genève, 3 août (J. Cougnard). — *Suisse libérale*, 30 août (M. R., *De Rousseau à Proudhon*). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, sept. 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*). — *Tribune de Genève*, 28 juin. (P.-P. Plan). — *National suisse*, 31 juil. (V. Rossel). — *Peuple genevois*, 26 juil. (V. Snell).

François, *Romantique*.

Revue universitaire, 15 nov. 1910 (G. Rudler). — *Hamburger Nachrichten*, 30 juil. (*Die Ursprung des Wortes Romantisch*). — *Der Bund*, Berne, 1^{er} sept. (O. V.)

H. Garborg, *J. J. Rousseau*.

Nylaende, Christiania 1^{er} mars (Thorleif Grüner Hegge.)

Girardin, *Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau*.

Semaine littéraire, Genève, 14 mai (Ch. C.) — *Gazette de Lausanne*, 6 avril (G. Vallette).

Girardin, *Wielhorski et J. J. Rousseau*.

Journal des Débats, 1^{er} janv. — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 444 (*Chronique*). — *Marzocco*, Florence, 9 janv. — *Le Temps*, 14 fév. ([H. Roujon], *En Marge*.)

Gran, *Jean-Jacques Rousseau*.

Östsjællands Folkeblad, Köge, 6 déc.

Izoulet, *Rousseau aristocrate*.

Welt-Chronik (Berne), 17 déc.

Lemaître, *Rousseau* (trad. polonaise).

Gazeta Levowska, Léopol, 9 nov. (J. German).

Macdonald, *J. J. Rousseau* (suite).

Frankfurter Zeitung, 24 juin (K[äthe] S[chirmacher], *Rousseaus geschichtliches Charakterbild.—Eine Fälschung?*). Cf. *ibid.*, 25 juin (Dr W. Hellpach, *Möbius über Rousseau. Im Anschluss an den Artikel « Rousseaus geschichtliches Charakterbild. »*) — *Le Temps*, 8 janv. (A. Bossert). — *La Nouvelle Revue*, Paris, 15 janv. — *Revue universitaire*, 15 avril (G. Rudler). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 417 (D. Mornet). — *Annales révolutionnaires*, janv.-mars 1910 (P. Risson).

Macdonald, *Legend of Rousseau's Children*.

Deutsche Literatur Zeitung, 1910, n° 7 (Ph.-A. Becker).

Morel, *Sources du Discours de l'Inégalité*.

Revue universitaire, 15 déc. (G. Rudler).

Mornet, *Sentiment de la nature* (suite).

Zeitschrift für franz. Sprache und Litteratur, Bd. XXXV (*Referate und Rezensionen*), p. 216, 26 mars (J. Haas.)

Mornet, *Texte de la « Nouvelle Héloïse. »*

Revue du Mois, 10 avril (P. V. T.). — *Revue universitaire* 15 juil. (G. Rudler). — *Figaro*, 12 nov. (M. Aubé, *Les épreuves de J. J. Rousseau*). — *Journal de Genève*, 1^{er} déc. (*Notes du jour: Rousseau et les « typos »*).

Plan, *J. J. Rousseau aviateur*.

Nuova Antologia, Rome, 16 nov. (P. Picca, *I prodromi dell'aeronautica, dal P. F. Lana E. B. L. Gusmao a G. G. Rousseau*). — *Transcript*, Boston (Mass.), 30 nov. — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, décembre 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*). — *Die Sonntagspost*, Wochenbeilage des *Landboten*, Winterthur, 13 nov. (Fr., *J. J. Rousseau als Prophet der Luftschiffahrt*). — *Gazette de Lausanne*, 18 nov., *Chronique genevoise*. — *Le Mémorial de l'Isère et de St Marcellin*, 27 nov. (*Echos*). — *L'Etoile de l'Est*,

Nancy, 30 nov. (*Echos universels*). — *Journal de Genève*, 17 oct. (B[arde]). — *La Nazione*, Rome, 22 oct. (A. Galloni). — *Svenska Dagbladet*, Stockholm, 10 oct. — *Semaine littéraire*, Genève, 26 nov. (G. Vallette, *La Vie en Suisse*). — *L'Auto-Sport*, Genève, 24 nov. et 1^{er} déc. (L.-A. Bonhomme, *J. J. Rousseau aviateur et Un précurseur inattendu*). — *Tribune de Lausanne*, 19 oct. — *Frankfurter Zeitung*, 19 oct. (C. K., *Rousseau als Vorkämpfer der Flugmaschine*). — *Das Reich*, Berlin, 20 oct. (*Rousseau als Vorkämpfer der Flugmaschine*). — *Breslauer Zeitung*, 19 oct. (*Ein unbekanntes Buch Rousseaus über die Flugkunst*). — *Neues Winterthurer Tagblatt*, 21 nov. (J. Sch[mid], *Der neue Dädalos*).

Pons, *J. J. Rousseau et le théâtre*.

Neue Zürcher Zeitung, 1^{er} janv. (G. Vallette). — *Frankfurter Zeitung*, 27 fév. (J. Benrubi). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 412 (D. Mornet). — *Literarisches Zentralblatt*, 13 août (N. S.). — *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 26 juin.

Régis, *Dromomanie de Rousseau* (suite).

Le Temps, 3 mai. — *Journal de Genève*, 4 mai. — *A. B. C.*, Genève, 29 juil. — *Jura bernois*, Saint-Imier, 17 mai (R. Thelin, *La Vie qui passe*.)

Rey, *J. J. Rousseau à Montmorency* (suite).

Revue critique, 10 fév. (F. Baldensperger). — *Le Temps*, 7 fév. (A. Mézières). — *Mercure de France*, 16 mars (J. de Gourmont). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 879 (D. Mornet). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, mars 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*).

Rodet, *Idées politiques de Rousseau* (suite).

Bibliothèque universelle, Lausanne, fév. 1910 (J.-P. S.). — *Annales révolutionnaires*, janv.-mars 1910, (H. Buffenoir). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 877 (D. Mornet).

J. J. Rousseau, *Morceaux choisis* (éd. Mornet).

Bibliothèque universelle, sept. 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*).

J. J. Rousseau, *Correspondance avec Usteri* (éd. Usteri et Ritter) (suite).

Revue d'histoire littéraire de la France, 1910, p. 220 (*Chronique*.)
— *Revue universitaire*, 15 avril (G. Rudler). — *Schweizerische Lehrerzeitung*, Zurich, 30 avril (L. M.). — *Revue de Fribourg*, juil. 1910 (P.-M. M[asson]). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, mars 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*). — *National suisse*, 5 fév. (G.) — *A. B. C.*, Genève, 28 janv. et 4 fév. 1910 (J. D[ebrit]).
Der Tag, Berlin, 17 fév. (Lud. Geiger, *Ein Briefwechsel Rousseaus*). — *Gazette de Lausanne*, 16 janv. (A. Lombard, *J. J. Rousseau et la Suisse allemande*). — *Der Bund*, Berne, 1^{er} mai (G. T.).
— *Annales révolutionnaires*, juil.-sept. 1910 (H. Buffenoir). — *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 18 juin. — *Deutsche Literaturzeitung*, 1910, n° 27 (Cornicelius). — *Revue critique*, 2 juin (L. Roustan). — *Herrig's Archiv*, mai 1910, p. 226 ([H. Morf]). — *La Révolution française*, 14 juin (Ed. Chapuisat, *Rousseau et Usteri*).

J. J. Rousseau, *Emile* (trad. Novák).

Mercure de France, 1^{er} août (W. Ritter.)

Schinz, *Rousseau Forerunner of Pragmatism*.

Revue critique, 9 juin (F. B[aldensperger]). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 880 (D. Mornet).

Tornézy, *Légende des philosophes*.

L'Opinion, Paris, 10 déc. (Z.).

Vallette, *Rousseau genevois*.

Semaine littéraire, Genève, 3 déc. (E. Faguet, *Causerie littéraire*). — *Journal de Genève*, 3 déc. (P. Seippel). — *Bibliothèque universelle*, déc. 1910 ([Ph. Godet], *Chronique suisse*). — *Tribune de Genève*, 6 déc. — *Gazette de Lausanne*, 18 déc. (Ph. Godet). — *Der Bund*, Berne, 29 déc. (J. V. W[idmann]). — *The Times Literary Supplement*, 15 déc.

CHRONIQUE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ.

Séance du 28 juin 1910. — Cette séance, tenue dans le cabinet de M. H. Fazy, président du Département des Finances de la République et Canton de Genève, à l'Hôtel de Ville, a consisté tout entière en un échange de vues sur la célébration du jubilé de 1912. Il a été convenu que cette célébration aurait le double aspect d'une fête populaire organisée par un comité spécial, et d'une commémoration intellectuelle dont se chargerait la Société J. J. Rousseau. La fête et la commémoration ne coïncideront pas.

Séances des 3, 13, 20 décembre 1910. — Séances occupées par les démêlés du Comité avec M. Th. Dufour, au sujet de la publication des lettres de Rousseau à Davenport.

Séance du 23 mai 1911. — Séance préparatoire de l'Assemblée générale. Le Comité discute sur la situation financière qui n'est pas très brillante, soit en raison du prix de revient des *Annales*, soit à cause du recouvrement difficile des cotisations.

Le marquis de Girardin annonce dans une lettre que son *Iconographie de J. J. Rousseau* a été récompensée par l'Académie française d'un prix prélevé sur la fondation Charles Blanc. Le président a félicité le marquis de Girardin de cette distinction.

Le Comité décide, après discussion, et avec l'assentiment de ses membres éloignés, de proposer à l'Assemblée générale l'adjonction à l'article 9 des *Statuts*, d'un paragraphe nouveau ainsi rédigé :

« Le comité peut réserver, pour les publier dans les *Annales Jean-Jacques Rousseau*, les documents inédits qui appartiennent à la Société. »

Assemblée générale du 15 juin 1911.

Le rapport présidentiel commence par remercier la Ville de Genève de son hospitalité, le directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, et le sous-conservateur des manuscrits, de leur

complaisance et de leurs services. De 260 membres environ qu'il comptait au début, l'effectif de la Société est monté à 290, et se maintient stationnaire. Il faudrait atteindre le chiffre idéal de 300 membres. Le Comité a ses soucis de ménage, qu'une augmentation de recettes l'aiderait à surmonter. Le rapport rend compte de l'état florissant des Archives, combiné avec l'accroissement des ressources de la Bibliothèque et l'enrichissement d'archives privées, à Genève, mises généreusement à la disposition de notre Comité. Il signale l'importance du t. VI des *Annales*, tout en regrettant qu'un oubli de la rédaction ait empêché de mettre plus complètement en lumière les scrupules du Comité sur l'attribution du portrait de Wright de Derby. Il rappelle l'inauguration de la statue de Rousseau, à Chambéry, en septembre 1910, à laquelle le Comité n'a pu se faire représenter que par une lettre; s'appuie sur un éloge récent paru dans la *Deutsche Rundschau*, pour proclamer une fois de plus le but scientifique de la Société J. J. Rousseau; répond à diverses observations concernant les *Annales*; énumère les principales publications récentes sur J. J. Rousseau, en particulier le *J. J. Rousseau Genevois* de M. G. Vallette. Touchant le centenaire, le rapport annonce la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour l'automne et rend compte des démarches du président pour obtenir un aménagement plus favorable de l'île Rousseau. Il termine en rendant hommage aux membres de la Société décédés depuis la dernière assemblée.

Le trésorier présente le compte-rendu de la situation financière au 31 décembre 1910, qui peut être résumée par les chiffres suivants :

Recettes	7,976 40
Dépenses	3,832 —
Solde créancier	4,144 40

Depuis lors, pour faire face aux dépenses, le trésorier a dû vendre quelques-unes des valeurs du capital de la Société, opération sur la gravité de laquelle il attire l'attention de l'assemblée.

Au nom des vérificateurs des comptes, M. Chapuisat remercie le trésorier de sa gestion et de ses conseils, après quoi l'assemblée approuve à l'unanimité les deux rapports du président et du trésorier.

Consultée sur l'adjonction prévue à l'article 9 des Statuts, l'assemblée l'accepte à l'unanimité, sans opposition.

Sous ce titre : *La parenté de Rousseau en 1911*, M. Ritter donne communication à l'assemblée des conclusions d'un vaste travail

généalogique sur la famille de Rousseau qui doit paraître prochainement. Il en résulte notamment que sur 290 membres de la Société J. J. Rousseau, on en compte 39 qui ont quelque lien de parenté avec l'auteur d'*Emile* : soit par eux-mêmes, parce qu'un des aïeux de J. J. Rousseau est aussi un des leurs ; soit par alliance, parce qu'ils ont épousé une femme qui avait elle-même un de ces liens. Ce sont MM.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Ador, Gustave. | 21. Favre, Léopold. |
| Aubert, Fernand. | Flournoy, Edmond. |
| 3. Aubert, Hippolyte. | Fol, Emma, M ^{me} . |
| Barde, Edmond. | 24. Gautier, Lucien. |
| van Berchem, Victor. | Gautier, Léopold. |
| 6. Blondel, Auguste. | Naville, Adrien. |
| Boissier, Edmond. | 27. Naville, Aloys. |
| Chapuisat, Edouard. | Naville, Louis. |
| 9. Chenevière, Edmond. | Odier, Henri, |
| Choisy, Eugène. | 30. Odier, James. |
| Choisy, Frédéric. | Revilliod, Léon. |
| 12. Claparède, Alexandre. | Richard, Eugène. |
| Claparède, Edouard. | 33. Rigaud, Charles, M ^{me} . |
| Cramer, Lucien. | Ritter, Eugène. |
| 15. De Crue, Francis. | De Saussure, Adèle, M ^{me} . |
| D'Espine, Adolphe. | 36. von Sallwürk, E. |
| Diodati-Plantamour, M ^{me} . | Trembley, Guillaume. |
| 18. Dunant, Albert. | Trembley, Maurice. |
| Fatio, Guillaume. | 39. Tronchin, Henry. |
| Favre, Edouard. | |

M. Chapuisat termine la séance par une intéressante causerie sur *Les Fêtes en l'honneur de Rousseau à Genève*, ou plutôt sur l'esprit de ces fêtes, notamment à l'époque de la Révolution.

Etat des *Archives J. J. Rousseau* au 31 décembre 1910 : 974 numéros ; augmentation de l'année : 132, dont 110 acquis par la Société J. J. Rousseau, le reste dû aux dons de MM. Alex. Jullien, Eug. Ritter, Th. Dufour, Bernard Bouvier, A. François, le Dr Blanchard, à Genève ; MM. H. Buffenoir, à Paris ; J. Ponsin, à Montmorency ; Aug. Rey, à Versailles ; L. Aurenche, à Coutances (Manche) ; H. Madsen, à Copenhague ; A. Schinz, à Bryn Mawr (Pensylvanie) ; les décanats des Facultés de Philosophie

des Universités d'Erlangen et Leipzig ; la Bibliothèque publique et universitaire de Genève ; les éditeurs Arthur Rousseau et Armand Colin, à Paris ; la rédaction de la *Christliche Welt*, à Berlin ; les imprimeurs Pache-Varidel et Bron, à Lausanne.

Parmi les plus importantes acquisitions, mentionnons une lettre à Lenieps du 29 mai 1762, et un billet à la marquise de Créqui, non daté, deux pièces que nous publions d'autre part ; un exemplaire des *Consolations des misères de ma vie*, in-4°, Paris, 1781 (avec le frontispice de C. Benazech et la liste des souscripteurs) ; un exemplaire de l'album lithographié de Lameau et C. de Last, *Vues des différentes habitations de J. J. Rousseau*, Paris, 1819, in-4° ; trois éditions des *Œuvres complètes*, une en 33 volumes, Lyon, 1796, l'édition Lefèvre-Petitain, 1819-1820, 22 volumes, et l'édition E.-A. Lequien, Paris, 1826, 20 volumes ; un assez grand nombre d'estampes, livres, brochures, etc.

Le trésor des fiches bibliographiques s'est accru de quelques fiches intéressant la bibliographie portugaise, grâce à M. Ed. Chapuisat. Nous devons également à M. Alex. Jullien et à M. P.-P. Plan un assez grand nombre de fiches variées.

Pendant l'année 1910, les Archives J. J. Rousseau ont été fréquentées par 61 personnes différentes, représentant 272 présences de lecteurs et 870 volumes et documents communiqués (statistique de M. F. Aubert, sous-conservateur).

— Le Comité de la Société J. J. Rousseau vient d'être cruellement éprouvé par la mort de M. Gaspard VALLETTE, survenue le 6 août. Une notice spéciale sera consacrée à ce dévoué collaborateur de notre œuvre dans le prochain volume des *Annales*.

Nous avons également à déplorer le récent décès des membres suivants de notre association :

B. SUPHAN, professeur, conseiller aulique, directeur du *Goethe und Schiller Archiv*, à Weimar ;

Eugène de BUDÉ, homme de lettres, à Genève ;

Marc DORET, professeur à l'Université, à Genève, l'un des pasteurs qui, lors du centenaire de 1878, en appela d'une opinion traditionnelle mal instruite et hostile à Jean-Jacques, à des jugements plus vrais, plus équitables et mieux informés, comme en témoigne sa brochure sur *J.-J. Rousseau, sa vie, ses idées religieuses*, deux conférences, 1878.

Marshall ELLIOTT, professeur à l'Université John Hopkins, de Baltimore (Etats-Unis d'Amérique) ;

Henri SCHMIDT, pharmacien, à Montreux ;

Le comte Léon Tolstoï, à Iasnaïa Poliana, Russie.

Cette dernière perte nous a été particulièrement sensible. On se souvient de la lettre par laquelle L. Tolstoï avait adhéré formellement à notre œuvre et qui a été reproduite dans le tome I de nos *Annales*. Au reste, le grand écrivain russe n'a jamais perdu une occasion de se proclamer lui-même disciple et admirateur de Rousseau. Un pareil hommage venant d'un pareil homme laisse très loin derrière lui tous les tributs d'admiration, toutes les apologies que nous pourrions offrir à la mémoire du citoyen de Genève. Mais il nous est précieux de constater que le rôle modeste de l'érudition dans l'entreprise de justice qui est celle de notre Société, a été reconnu et approuvé par l'un des plus authentiques fils de Jean-Jacques.

— Au sujet du portrait de Rousseau par Wright de Derby, dont nous avons donné la reproduction en tête de notre dernier volume, le propriétaire, Sir Maurice C. Boileau, Bart., a écrit à notre collaborateur, M. Louis-J. Courtois, la lettre suivante que nous croyons devoir reproduire :

Ketteringham Park, Wymondham.

Sep. 29. 1911.

Dear Sir, I heard from M. Buffenoir of Paris (membre de la Société des Gens de Lettres, officier de l'Instruction publique), who wrote to ask me what proof I had that my picture by Wright of Derby was intended for Rousseau. So I have been making enquiries from various people. The picture was exhibited under that title at the Manchester Exhibition in 1857, but I cannot find out why my grandfather was so certain of its identity. Mr Holmes of the National Portrait Gallery says that it might be Joseph Barretli, but that is merely a guess*. But the general opinion seems to be that it is not Rousseau, though it is probably the painting of Wright of Derby. — I am sorry I did not know of this, and had not made these enquiries before I sent you the photograph to put in your book. But I had no doubt of it myself, as it was written on the back of the picture, and my grandfather had always cal-

* He tells me that the late Sir George Scharf says in his note on the picture that he thinks it is the portrait of Joseph Strutt of Derby, and this seems to be more likely.

led it so. So I took it for granted until Mr Buffenoir asked for proofs¹. Yours faithfully,

Maurice C. BOILEAU.

Conclusion : de l'aveu même du propriétaire, l'authenticité du soi-disant portrait de Rousseau, par Wright, est plus que douteuse. Il s'agit d'un tout autre personnage. Faut-il le dire ? Nous nous en étions doutés, à la simple vue de ce document. Toutefois, considérant les commentaires plus ou moins fantaisistes dont il avait été l'objet de la part de la critique la plus autorisée, et d'autre part la médiocrité des reproductions qu'on en avait données jusqu'ici, nous avons cru utile d'en publier une nouvelle épreuve aussi parfaite que possible, qui, dans notre pensée même, devait emporter la conviction négative des futurs iconographes de Jean-Jacques.

— La carte de membre annuel pour 1911 représente le portrait de La Tour gravé par L. J. Cathelin en 1763.

— Notre confrère, M. H. Buffenoir, a trouvé l'original d'un fort curieux portrait inédit de Rousseau, qu'il attribue à Carmontelle. C'est un dessin très soigné, rehaussé d'aquarelle. Rousseau est représenté assis sous un arbre, dans le jardin d'Ermenonville. Il est vu de profil : d'une main il tient sa canne, de l'autre un bouquet de fleurs. Il a son chapeau sur la tête, détail fort rare dans les portraits du philosophe. Une légende autographe de l'artiste accompagne la pièce. M. Buffenoir a fait faire un tirage limité de ce portrait, par le procédé de la photogravure. Dimensions de la reproduction : largeur 0^m,18, hauteur 0^m,26.

— Au Salon de la Société neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes, ouvert à Neuchâtel le 15 avril 1910, le sculpteur Landry a exposé une statuette en terre cuite représentant J. J. Rousseau herborisant à Môtiers.

— M. Hippolyte Buffenoir a commencé à publier dans les *Annales révolutionnaires* de juillet-septembre 1910, une série d'articles intitulés : *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau, étude iconographique et historique*. Nous rendrons compte de cet important travail quand il aura paru en volume. Disons tout de suite que la compétence de M. Buffenoir le désignait tout particulière-

¹ Ces preuves avaient été déjà réclamées par notre collaborateur, qui n'avait pu les obtenir en dépit d'une active correspondance.

ment pour une entreprise de ce genre, qui ne fera pas double emploi avec celle du marquis de Girardin.

— Dans l'*Art Moderne* de Bruxelles, du 25 mai 1910, sous ce titre ambitieux : *Les portraits de Jean-Jacques*, un écrivain renseigné (!) qui signe O. M., a rappelé les jugements sévères de Rousseau dans ses *Dialogues* sur le portrait de Ramsay, qui « passe, dit-il, pour le plus ressemblant ». Mais pourquoi va-t-il imaginer, dans une note, que ce portrait est actuellement la propriété du comte d'Haussonville, au château de Coppet, alors qu'il n'a jamais bougé de la Galerie nationale d'Edimbourg ?

— La lettre de Rousseau à M. M. Rey, 25 mars 1762 (Bosscha n° 92), 2 pages in-4°, adresse et cachet, a passé dans une vente à Amsterdam les 16 et 17 juin 1910 (n° 2178 du catalogue Frédérik Muller et Cie) et a été vendue 115 florins.

— Dans la vente de la collection de lettres autographes de feu M. E. Griollet (partie générale), qui a eu lieu à Genève les 5 et 6 avril 1910, ont passé quatre lettres de Rousseau, à Mme Cramer-Delon, à Genève, 12 février 1761 (éd. Hachette, n° 255) ; à la même, 1^{er} mars 1761 ; à De Luc, père, à Genève, ce vendredi matin, 1754 ; à M. Lenieps, banquier à Paris, 15 juillet 1764 (nos 235, 236, 237, 238 du *Catalogue* de Thury, Baumgartner et Cie). Dans la même vente, a passé une lettre de Mme de Warens à la reine de Sardaigne, déc. 1730 (n° 252 du même catalogue).

— Une autre vente d'autographes, à l'Hôtel de la rue Drouot, à Paris, le 17 mai 1910, a vu passer une lettre autographe de Rousseau à la marquise de Créqui, lundi 11 heures, 1 p. in-4°, que nous publions d'autre part (catalogue Noël Charavay, n° 141).

— Dans une vente qui a eu lieu à Berlin, les 6 et 7 mai 1910, ont passé deux autographes de Rousseau (nos 310 et 311 du catalogue Karl Ernst Henrici), l'un, lettre autographe signée, *A Motiers le 22 avril 1765*, 1 p. pleine 4°, avec adresse et beau cachet (inscription : *Vitam impendere vero*), ainsi analysée par le catalogue : « Très belle lettre amicale adressée à M. J. H. Andrié de Gorgier, au château de Gorgier. Rousseau est obligé de différer encore sa visite à cause de son « état empiré qui me tient encore enfermé et qui pis est insociable ». Il termine par des protestations d'amitié « comptez sur tous les sentiments d'un homme qui fera de vos bontés pour lui une des plus douces consolations de

sa vie » ; l'autre, manuscrit autographe (fragment du *Dictionnaire de musique*, avec nombreuses corrections et passages biffés), 4 pages pleines folio, paginées de 29 à 32.

Ces deux pièces avaient antérieurement figuré dans le catalogue d'autographes de MM. Maggs Brothers, à Londres, n° 253 (Noël 1909), sous les numéros 713 et 714. Les numéros 712 et 715 du même catalogue signalaient respectivement :

Une lettre autographe signée de Rousseau, à Rich. Davenport, 1 ¹/₂ pp. in-4°, datée de *Douvres*, 18 May 1767 ;

Une lettre autographe du même, rédigée à la troisième personne, à Mons. de Granville ; 1 ¹/₄ pp., in-12, n. d., faisant mention de la duchesse de Portland (publiée depuis dans nos *Annales*, VI, p. 153.)

— Le catalogue n° 258 (1910) de MM. Maggs Brothers, à Londres, a mis en vente deux lettres autographes, signées et inédites, de Rousseau, l'une à Mons. Lenieps, 3 pp. in-4°, à *Montmorency*, le 7 mai 1759 ; l'autre signée Renou, à M. de Malesherbes (?), 2 pp. in-4°. Nous les publions toutes deux d'autre part.

— Dans une séance de la section de Paris de la Société internationale de Musique, tenue le 6 juin 1910, le président, M. Ch. Malherbe, a certifié après examen que les *Leçons de Musiques* manuscrites de la Bibliothèque de Genève attribuées par quelques-uns à Rousseau (voyez *Annales*, II, p. 288 et III, 308), sont en réalité de l'écriture de Rameau et doivent être par conséquent restituées au compositeur français. Voyez la *Zeitschrift der Internationalen Musikgesellschaft* de juillet-août 1910, onzième année, p. 371.

— Poursuivant la publication de son *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, Paris, Hachette, in-8, M. Gustave Lanson consacre, dans le tome III, *Dix-huitième siècle* (1911), un important chapitre à Rousseau (p. 778-803), le plus complet travail d'ensemble consacré jusqu'à ce jour à ce sujet. Divisions : *Manuscrits, Bibliographie, Editions collectives, Publications posthumes d'opuscules, lettres et fragments, Principaux ouvrages, Editions, jugements et critiques, Biographie, Etudes critiques et littéraires.*

— Le *Journal de Genève* a publié en feuilleton, à partir du 16 août 1910, sous le titre *Un Voyage en Suisse en 1823*, des extraits d'une correspondance inédite du célèbre jurisconsulte ge-

nevois Bellot. L'itinéraire de ce compatriote de Jean-Jacques le conduit à Môtiers et à l'île Saint-Pierre. Voici les passages qui concernent ces deux étapes et qui sont imprimés dans les numéros des 20, 22 et 23 août :

Saint-Aubin, samedi 12 juillet.

.....
Arrivés à Môtiers, nous nous sommes empressés d'aller visiter la demeure de Jean-Jacques. L'appartement qu'il a occupé est dans une des plus vieilles et plus modestes maisons du village ; elle est couverte encore en tavillons et non en tuiles. Nous avons vu la chambre qu'il occupait, le petit pupitre adossé contre le mur, près de la fenêtre, sur lequel il écrivait debout, l'armoire à coulisse où il plaçait ses livres et ses papiers, la chambre de sa gouvernante, la galerie où, au moyen de deux trous qu'il y avait fait percer, il jouissait sans être aperçu lui-même de la vue du village ; cette cuisine enfin et cette grande cheminée autour de laquelle il reçut messieurs Mouchon et Roustan. Je les ai vus tournant la broche successivement et faisant le conte auquel Rousseau les obligeait, ou écoutant celui de la *Reine fantasque*, qu'à son tour leur narrait leur hôte. Cet appartement est occupé depuis plusieurs années par un cordonnier qui se fait un petit revenu de la curiosité des voyageurs.

On nous a indiqué un vieux couple qui a connu Jean-Jacques. Nous avons été le visiter et le questionner. Le mari allait au printemps recueillir des escargots dont la gouvernante de Jean-Jacques apprêtait à son maître un ragoût excellent. La femme ne pouvait croire que Jean-Jacques, lorsqu'il n'avait pas à écrire, s'amusât à faire de la dentelle. La gouvernante lui entr'ouvrit un jour la porte de la chambre pour qu'elle s'en assurât elle-même. L'un et l'autre nous ont rapporté que Jean-Jacques s'arrêtait souvent avec les enfants du village, qu'il se plaisait à les questionner et leur donnait des sous pour acheter du papier. Ils avaient l'un et l'autre une dizaine d'années lors du séjour de Rousseau à Môtiers. Il m'a paru que c'était en partie sur le témoignage de cette femme que quelques voyageurs et historiens de Rousseau ont accrédité l'opinion que les pierres qui furent jetées contre sa maison et qui l'obligèrent à déguerpir de Môtiers n'étaient qu'une ruse de sa gouvernante qui se déplaisait très fort dans ce village du Jura. Elle nous a fait le même récit. Mais quelle confiance avoir en un tel témoignage ? Indépendamment du temps écoulé, cette femme confond tout à fait Rousseau et Saint-Preux. Elle nous a parlé gravement des fredaines de Jean-Jacques avec la

filles du baron d'Etanges dont sans doute nous avons dû entendre parler.

J'ai oublié de dire que l'escalier de Jean-Jacques est tellement mauvais que je l'ai monté à quatre et descendu à reculons. Je ne suis ni de taille ni de force à monter jusqu'à lui.

A l'extrémité du village, au midi, se trouve un vieux château qui sert de prison ; il est placé sur une éminence. Au bas, commence un sentier qui, longeant le château, conduit dans un bois. C'était la promenade habituelle de Jean-Jacques ; le bois porte aujourd'hui son nom. C'est là qu'il passait des journées entières, c'est là qu'il a composé son éloquente lettre à l'archevêque de Paris et ses Lettres de la montagne, chef-d'œuvre de polémique, dans lesquelles il vengea lui-même et sa patrie des injustes attaques de notre aristocratie. Je ne me suis pas senti la force, quelque désir que j'en eusse, de gravir le monticule sur lequel se trouve le bois de Rousseau, pour parcourir et reconnaître un lieu où il se complaisait et où, par la description qu'il nous a laissée, tout rappelle sa présence.

Une chose dans sa promenade devait attrister ses regards ; c'était la vue de cette prison devant laquelle il était obligé de passer ; probablement elle ne renfermait, comme aujourd'hui, qu'un très petit nombre de coupables, mais sa destination, les grilles qui l'annoncent, suffisaient pour donner une teinte noire à un lieu où il aimait à ne chercher que l'œuvre de la nature et à oublier celle de l'homme.

Neuchâtel, mardi 15 juillet.

.....
 Nous avons repris notre route vers le lac de Bièvre. Arrivés à Cerlier, nous nous sommes embarqués pour l'île de Saint-Pierre. Nous avons trois bateliers, nous arrivâmes bientôt au port ; il y a une petite lieue. Le temps était devenu très beau et un léger vent tempérait la chaleur qui avait succédé à l'orage de la nuit. Descendus à terre, nous nous dirigeâmes de suite vers la maison d'habitation. Le principal bâtiment est tel que du temps de Rousseau, mais il a été augmenté d'une galerie du côté de l'ouest, et les bâtiments latéraux sont de construction plus moderne. Une cour rustique occupe l'espace entre le principal bâtiment et les bâtiments latéraux ; elle est ouverte du côté de l'ouest et dominée par les hauteurs de l'île recouvertes de bois et de prairies qui s'élèvent dès la cour même en amphithéâtre. Un superbe noyer ombrage la cour entière ; des tables sont placées dessous pour ceux qui veulent y prendre un repas frugal. Deux jeunes Bernois,

parlant assez bien le français, vinrent nous recevoir avec beaucoup de politesse. Nous les priâmes de nous préparer à dîner, et nous nous mîmes aussitôt à gravir les sommités de l'île, ce qui se fait par une pente très douce et très accessible à mes jambes.

On ne peut se faire une idée de la beauté de cette petite île, du charme d'une telle demeure, même après avoir lu la description qu'en a faite J. J. Rousseau ; ici son imagination a été même au-dessous de la réalité. Le terrain y est très riche, on y trouve de toutes les productions, blé, vignes, vergers, prés, bois, jardins, etc. L'île est couronnée par de magnifiques allées d'arbres qui nous offraient le plus agréable asile contre la chaleur ; chaque allée présente une échappée dans des sens divers. Au centre est un petit bâtiment contenant un salon circulaire où se réunit une fois l'année toute la jeunesse des environs pour y danser. Pourquoi n'y a-t-il pas un buste de Rousseau ? Son ombre se plairait au milieu de ces innocents plaisirs...

Après avoir joui en nous asseyant sous ces ombrages de l'abri que nous présentait la belle forêt où nous étions, nous nous sommes dirigés vers notre dîner. Nous avons fait bien peu de repas de si bon appétit ; il y avait longtemps que je n'avais autant marché. Après dîner, nous refîmes encore une fois une promenade en faisant le tour entier de l'île dans sa partie inférieure, ce qui nous prit une bonne heure. Nous nous embarquâmes pour Bienne aussi tard que nous le pûmes ; nous avions peine à nous arracher de cette île, où nous avions retrouvé l'imagination, l'appétit et moi les jambes de la jeunesse. Cette journée est une des plus agréables de ma vie...

— Dans le *Figaro* du 27 août 1910, un chroniqueur qui signe Grimod, a raconté de nouveau d'après Mary Lafon¹ l'anecdote des relations de *Jean-Jacques Rousseau et Mlle de Saint-Victor*, cette jeune fille de Millau qui dut à Jean-Jacques d'échapper à un mauvais mariage. Voici la lettre qui la fit reculer devant les instances du prétendant, M. de Védel :

Monquin, le 24 mars 1769.

J'ai vu le porteur de votre lettre ; il ne m'a point plu. L'hypocrite ne s'expose jamais à découvert. Comme il craint d'être pénétré, il se tient constamment sur ses gardes. Cet air de méfiance et

¹ *Le Maréchal de Richelieu et Madame de Saint Vincent*, Paris, Didier, 1863.

de réserve m'a d'abord prévenu contre lui. Il avait beau affecter la franchise dans son langage, son ton patelin l'a trahi. Je m'y connois, c'est un homme savant dans l'art de feindre. Cependant je ne saurois assez vous le redire, quoique les âmes tendres soient souvent foibles, il vaut mieux suivre les mouvements de son cœur que l'impulsion d'autrui. Vous m'avez fait part de l'état de votre âme ; si vous croyez être heureuse avec M^{***}, mariez-vous. Si la raison vous en éloigne, mon sentiment est qu'il faut choisir, et sans retard, un homme de bien et d'honneur. Les races des gens de bien ne doivent pas s'éteindre sur la terre. Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans le mariage, mais il faut qu'il soit bien assorti. Prenez-y garde, mademoiselle ; elle est terrible, l'erreur d'un mauvais choix.

Je viens de vous ouvrir mon cœur ; c'est à vous maintenant de consulter le vôtre et de prendre le parti qui vous conviendra.

J. J. ROUSSEAU.

— La question de la situation véritable du « mont Olympe » où Rousseau s'arrêtait en allant voir M^{me} d'Houdetot à Eaubonne, a donné lieu à une polémique courtoise entre deux érudits locaux. Un vieux de Montmorency [M. J. Ponsin], dans la *Tribune de Seine-et-Oise* du 22 janvier, et M. Auguste Rey, l'auteur de *Jean-Jacques Rousseau dans la Vallée de Montmorency*, dans la *Démocratie de Seine-et-Oise*, du 12 février 1910.

— Continuant ses *Promenades genevoises*, M. Philip Jamin décrit dans la *Tribune de Genève* du 8 août 1910 le *Presbytère de Céligny*, où Jacob Vernes, dans une minute d'élan, invita Jean-Jacques à faire un séjour. L'invitation ne fut point acceptée, mais, nous apprend M. Jamin, le séjour de Jean-Jacques au presbytère paraissait si certain, que les habitants de la maison prirent l'habitude de nommer « chambre de Rousseau » celle qui devait recevoir leur illustre concitoyen, et ce nom est resté à la pièce.

— Au début d'un article des *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, onzième année, janvier-mars 1910, sur *La musique chez les peuples indigènes de l'Amérique du Nord*, M. Julien Tiersot rappelle et transcrit de nouveau les chansons canadiennes publiées par le P. Mersenne dans son *Harmonie universelle* (1637) et reproduites avec des retouches « plus qu'inutiles » par Rousseau dans son *Dictionnaire de musique*. On trouvera dans cet article d'intéressants renseignements sur l'histoire de ces chansons.

— La *Frankfurter Zeitung* du 24 mai 1910 a publié un important article de notre confrère M. I. Benrubi, intitulé *Nietzsche und Rousseau*. L'orateur y passe en revue les traits essentiels de la philosophie de Nietzsche, et montre en quoi ils rappellent les idées de Rousseau. Sa conclusion est que le renversement de toutes les valeurs par Nietzsche doit être envisagé comme une continuation de l'œuvre du philosophe genevois.

L'article de M. Benrubi a été longuement analysé dans le journal *Der freie Rätler* de Coire, numéros des 4 juin et jours suivants, sous ce titre : *Zur Charakteristik Nietzsches*.

— Dans le journal *Il Messaggero*, de Rome, 31 juillet 1910, G. Nanni a raconté très brièvement *Come morì Gian Giacomo Rousseau*.

— Le journal *Schweizer Frauenheim*, de Zurich, a publié dans son numéro du 5 mars 1910 un article intitulé *Rousseaus Frauen ideal* et signé de l'initiale A.

— Le 27 novembre 1910, M. Auguste Gaud a publié dans *La République de l'Oise*, à Beauvais, un article sur *Jean-Jacques Rousseau à Trie-Château*, qui est une manière d'appel aux souscripteurs du monument projeté à Trie.

— Dans le *Figaro* du 13 août 1910, M. H. Roujon, de l'Académie française, sous le titre *Vieillesse*, entretient ses lecteurs d'une lecture de la *Nouvelle Héloïse* qu'il a faite durant un séjour à Montreux.

— Dans un article sur *J.-J. Rousseau et la puériculture*, publié par la *Loire Républicaine*, de Saint-Etienne, 28 novembre 1910, le Dr Ernest Monin a soutenu que « Jean-Jacques est le véritable père de l'hygiène infantile. »

— L'*Italia Centrale* de Reggio Emilia du 3 mai 1910 a reproduit l'article du professeur G. Maramotti sur *La voce della natura in G. G. Rousseau*, publié déjà dans *Il Ticino illustrato* (cf. *Annales*, VI, p. 371.)

— *Leggendo Rousseau*, sous ce titre Don Libero exprime dans la *Cultura Moderna*, de Mendrisio, du 1^{er} février 1910, l'« agréable désillusion » qu'il a éprouvée en lisant les ouvrages de Rousseau, contre lesquels son éducation l'avait imbu d'injustes préjugés. Il y a lu le nom de la vertu, de la justice, de l'honneur ; il y a lu le nom de Dieu imprimé en caractères éternels.

— Dans un article intitulé *Rousseau codino*, paru dans la *Preparazione* de Rome, 16 juillet 1910, M. T. Armani — qui se déclare un admirateur enthousiaste du philosophe de Genève — oppose le Rousseau « rétrograde », selon lui, du *Discours sur les sciences*, au Rousseau « révolutionnaire » du *Contrat social* et de l'*Emile*.

— Sous ce titre : *Contenciosul si Contractul Social* (Contentieux et Contrat social), la *Vointa Nationala* (Volonté nationale), de Bucarest, discute dans son numéro du 17 (30) mars 1910, l'opinion de deux adversaires politiques qui ont affirmé que la constitution roumaine actuelle et le libéralisme sont « des corollaires du Contrat social, inventé par J. J. Rousseau, autrement dit, « les corollaires d'une utopie ». Elle oppose au contrat « social » de Rousseau, le quasi-contrat « solidariste » des constitutions libérales modernes.

— Dans un article intitulé *Zum Andenken an J. J. Rousseau*, paru dans le *Basel Volksfreund* de Biningen, 8 mars 1910, un anonyme qui signe de l'initiale F., conseille « à tous ceux qui s'occupent de la jeunesse, ou qui doivent veiller sur l'Ecole, de relire chaque année le premier livre d'*Emile*. »

— La *Tribune de Genève* du 17 octobre 1909 a publié une fantaisie de H.-A. Doulliac intitulée *La poularde de Jean-Jacques* (envoyée par M^{me} de Créqui).

— Le *Fantasio* de Paris, 15 septembre 1910, a publié une fantaisie humoristique accompagnée d'un dessin, sous le titre : *La reponse des statufiés. Jean-Jacques répond à Armand*.

— Des Européens ont déjà signalé l'influence qu'exercent les écrits de Rousseau sur la jeune génération chinoise (voyez *Annales*, VI, p. 326 et 372). Voici qu'un Chinois authentique, Sin Tchang Pe, confirme ce fait curieux dans l'*Eclair* de Paris du 19 août 1910 (*La Vraie Chine par un Chinois*) : Votre Rousseau, dit-il, qui « aujourd'hui fait chez nous tourner les cervelles vides de nos jeunes étudiants », et qui leur enseigne que la source de tout pouvoir est dans le peuple.

— La mort de Tolstoï, en novembre 1910, a été l'occasion dans la presse européenne, de nombreux rapprochements entre son œuvre et celle de Rousseau. Voyez notamment le *Lyon Républicain*

du 20 décembre (*Tolstoï et Rousseau*, par Jules Marini), l'*Echo Républicain* de Senlis, du 4 décembre (*Léon Tolstoï et J. J. Rousseau*, par Aug. Castellant), le *Journal de Genève* du 28 novembre (*Tolstoï et Rousseau*), etc., etc. On a beaucoup cité l'article de notre confrère M. Benrubi, paru dans le t. III de nos *Annales*, ainsi que la lettre adressée par Tolstoï au président de la Société J. J. Rousseau, au moment où notre association s'est fondée. Enfin l'on est allé jusqu'à comparer les circonstances de la mort des deux grands hommes, et à leur trouver beaucoup d'analogie, notamment en ce qui concerne l'impression produite sur les contemporains. Tel est le sens d'une note parue dans le *Mercure de France* du 1^{er} décembre 1910, sous ce titre: *Tolstoï et Jean-Jacques Rousseau*.

— On ne manquera pas d'interpréter comme un aveu personnel ce passage d'un article de M. E. Faguet consacré à *Edouard Rod* dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1910 :

« Vous n'ignorez pas qu'il y a trois phases pour tout lecteur de Jean-Jacques, qui le relit seulement une dizaine de fois. La première phase, c'est l'admiration pour cette « imagination dominante », c'est-à-dire maîtrisante et fascinatrice, comme dit Ma-lebranche de Montaigne ; la seconde phase, c'est le dépit et l'hostilité, quelquefois l'horreur, à l'égard de tant de paradoxes, de tant de folies et aussi d'une vie si longtemps surchargée de fautes ; la troisième, c'est l'étonnement respectueux devant le fond même de la pensée de Rousseau, devant cette intelligence merveilleuse de la nature humaine et de la civilisation humaine et devant cet immense désir de rénovation et de régénération morale ; devant cette passion, tard venue, mais ardente, pour la simplicité, la pureté et la vertu. »

On regrettera seulement que ces lignes précèdent un rapprochement pour le moins forcé entre la *Nouvelle Héloïse* et l'*Ombre s'étend sur la montagne* de Rod.

— L'*Evian-Programme* du 9 au 11 août 1910 a demandé à ses lecteurs ce qu'ils pensaient du rêve de bonheur de Rousseau, au IV^e livre des *Confessions* : « ... Il me faut absolument un verger au bord de ce lac, et non pas d'un autre ; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau... » Les réponses ont été publiées dans les numéros des 17 au 19, 25 au 27 août, et 3 septembre. Il en est dans le nombre d'assez amusantes ; on voudrait être sûr qu'elles ne sortent pas toutes du bureau de la rédaction.

— Dans son volume de vers, *Soirs au jardin*, Paris, édition du feu, 1910, 90 pages in-8, M. Paul Lysaine a publié des vers sur les Charmettes dont voici les deux derniers :

Ah ! combien vous étiez donc riche de tendresse,
Pour qu'une humble maison puisse en vivre aujourd'hui !

— M. Bernard Bouvier, président de la Société J. J. Rousseau, a fait à l'Université de Bonn (Allemagne), au mois d'octobre 1910, une série de 10 conférences sur J. J. Rousseau. Compte-rendu dans la *Bonner Zeitung* du 31 octobre, qui avait présenté le conférencier dans son numéro du 4 octobre.

— Le 20 février 1910, le député Gaetano Mosca a fait au *Cercle des études sociales* de Florence une conférence sur *Rousseau écrivain politique*. Compte-rendu dans la *Nazione* de Florence du 23 février.

— Le 13 janvier 1910, le professeur Künzler a fait à Soleure, sous les auspices de la *Töpfergesellschaft* une conférence sur *J. J. Rousseau*. Comptes-rendus dans le *Solothurner Tagblatt*, la *Solothurner Zeitung*, des jours suivants, ainsi que dans le *Vaterland* de Lucerne du 16 janvier.

— Le 11 janvier 1910, devant les auditeurs de l'Université populaire de Nancy, M. A. Dupouy, professeur agrégé au lycée a fait une conférence sur J. J. Rousseau. Compte-rendu dans l'*Eclaireur de l'Est* du 13 janvier.

— Le 27 janvier 1910, dans une réunion d'instituteurs du district d'Arlesheim (canton de Bâle), tenue à Aesch, le pasteur Bauer de Pfeffingen a fait une conférence sur la *Vie et les Œuvres de Jean-Jacques Rousseau*. Compte-rendu dans la *Basel-landschaftliche Zeitung*, de Liestal, 2 février 1910.

— Le 23 février 1910, M. Frédéric Ney, professeur, a fait au collège de Payerne une conférence sur *Jean-Jacques Rousseau*. Compte-rendu dans *Le Journal* de Payerne, du 26 février 1910, et dans le *Démocrate* du même jour.

— Le 2 mars 1910, M. Jules Carrara a fait à Vevey une conférence sur *J. J. Rousseau, ancêtre du romantisme*. Compte-rendu dans la *Feuille d'Avis* de Vevey du 3 mars.

— M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, de Paris, a fait à Bruxelles, au mois de mars 1910, une conférence sur *J. J. Rousseau et Mme d'Epinaï*. Comptendu dans le *Journal des Débats* du 10 mars.

— Dans la *Ragione* de Rome, du 4 août 1910, sous le titre *Un corso di conferenze intorno all' « Emilio » di G. G. Rousseau*, A. Carlini a signalé l'intéressante tentative des maîtres de l'enseignement élémentaire de Cesena (Emilie) qui avaient organisé toute une série de conférences et de conversations pédagogiques sur l'*Emile*, durant l'année scolaire écoulée. « Tout l'ouvrage, dit-il, fut expliqué en détail, livre par livre, partie par partie ».

— Dans une conférence faite à la salle de la Réformation, à Genève, le 20 mars 1910, sur ce thème d'actualité : *Réformation et Révolution*, M. E. Doumergue, doyen de la Faculté protestante de Montauban, a repris et accentué la thèse dont il a été déjà question l'année dernière à propos de son *Guide de Genève* (voyez *Annales*, VI, p. 373), savoir celle d'un Rousseau « disciple trop infidèle du réformateur Calvin, en même temps que disciple trop fidèle de l'Athénien (?) Lycurgue. » Pour lui, le *Contrat social*, évangile de la Révolution, oppose à la déclaration des droits de l'homme (principe calviniste) la dépendance de l'homme par rapport à la société civile, de même que la philosophie de Rousseau oppose un optimisme dangereux au pessimisme de la « confession des péchés » réformée. Ainsi mêlée d'éléments divers, la Révolution devait vivre de contradictions et de malentendus, et quand bien même, extérieurement, Réformation et Révolution sembleraient devoir se confondre, en réalité il y a une opposition foncière entre l'esprit de la Réforme et celui de la Révolution française. Tout cela par la faute de Rousseau.

— Parmi les prix décernés par l'Université de Lausanne dans la séance publique du 24 février 1910, le prix de théologie a été obtenu par M. Alexis Mamboury pour un mémoire sur *La religion du Vicaire savoyard*.

— Le *Jura Bernois* de St-Imier, 21 septembre 1910, a annoncé que M. Robert Télin avait soutenu *Une thèse sur J.-J. Rousseau* devant l'Association philotechnique de Paris (*sic*).

— Le *Devin du Village* continue à rajeunir, ayant été représenté, dans le courant de l'année 1910 :
devant les habitués des matinées du *Gymnase* de Bruxelles, le

30 mars, par plusieurs artistes du Conservatoire, représentation précédée d'une conférence de M. Arthur Hubens, sur l'art musical de Rousseau. Compte-rendu dans *l'Express* de Liège du 1^{er} avril 1910 ;

devant les habitués des matinées du *Gymnase* de Paris, le 29 novembre, par une troupe dont faisait partie M^{me} Yvette Guilbert. A propos de cette représentation, M. Julien Tiersot constate dans *Le Ménestrel* du 17 décembre que « cent cinquante-neuf ans après sa composition, le *Devin du Village* a supporté avec agrément et succès l'épreuve de plusieurs représentations publiques, tandis que l'examen de la partition a pu donner lieu à une analyse [celle de M. Julien Tiersot lui-même], comme celle qu'on vient de lire, d'où ressortent des mérites nullement ordinaires. »

— Les lieux consacrés par le souvenir de Rousseau ont été le sujet des articles suivants en 1910 :

Karl Eugen Schmidt (Paris), *Am Grabe Rousseaus* (c'est-à-dire Ermenonville), dans le *Zeit* de Vienne, 5 août.

Didy Streiff, *Ein Besuch bei Rousseau* (à l'Île St-Pierre), dans les *Glarner Nachrichten*, Glaris, 7 et 8 octobre.

Andrea Felice Oxilia, *Les Charmettes de J. J. Rousseau*, dans les *Chronache Letterarie* de Florence, 28 août (reproduction du récit mentionné déjà dans nos *Annales*, VI, 377).

A. K., *Die Peterinsel im Bielersee, — ein vergessenes Asyl*, dans le *Landbote* de Winterthur, 12 juin.

Flavia Steno, *Un rifugio d'amore monumento storico* (les Charmettes), dans l'*Ora* de Palerme, 11 mai.

David Chateignier, *En Savoie et ailleurs, aux Charmettes*, dans le *Démocrate Savoisien* de Chambéry, 10 décembre.

Don Quichotte, *Des Charmettes au lac du Bourget*, dans *La Sentinelle* de Porrentruy, 21 décembre.

Emile Hinzelin, *Souvenirs de Jean-Jacques Rousseau* (à Môtiers et à Bienne), dans *L'Etoile de l'Est* de Nancy, 1^{er} septembre.

— Dans une brochure intitulée *De l'enlaidissement de Genève, Une mise au point à propos de la maison de commune d'Onex, La Maison des Fêtes de Plainpalais, L'Île Jean-Jacques Rousseau*, Genève, juin 1910, in-8, 29 pp., M. William Vogt a réclamé à grands cris la restauration de l'Île Rousseau, à Genève. Deux croquis du peintre L'Huillier accompagnent son texte.

D'autres voix se sont fait entendre dans le même sens ; ainsi dans la *Tribune de Genève* du 17 décembre 1910, E. R. propose

de remplacer le kiosque à rafraîchissements par « un pavillon XVIII^e siècle élevé sur marches et à colonnes et dôme arrondi », le tout orné d'inscriptions commémoratives (*Restauration de l'île de J. J. Rousseau.*)

— Un certain nombre de journaux de la Suisse romande, en particulier du *Jura Bernois*, ayant signalé l'état de délabrement dans lequel se trouverait le buste de Rousseau à l'île St-Pierre, l'autorité compétente a répondu dans la *Gazette de Lausanne* du 7 octobre 1910, en se plaignant du vandalisme des promeneurs qui envahissent l'île, principalement les jours fériés.

Une réponse analogue a été faite à la Société jurassienne de développement, à Délémont, qui avait fait entendre ses doléances à la Commune bourgeoise de la ville de Berne. Voyez *L'impartial du Jura*, de Délémont, et le *Petit Jurassien*, de Moûtier, du 29 octobre 1910.

— Le 4 septembre 1910, a été inaugurée à Chambéry, en présence du président de la République française, venu pour célébrer le cinquantenaire de l'annexion de la Savoie à la France, la statue de Jean-Jacques Rousseau due au ciseau du sculpteur Mars-Vallet, conservateur des Charmettes. Après l'exécution d'une cantate de circonstance, paroles de E. Pavèse (reproduites dans le *Démocrate savoisien* du 3 septembre) et musique de M. Mornay, chef de l'Harmonie municipale de Chambéry, — ont pris la parole : M. Charles Dufayard, professeur au lycée Henri IV, à Paris, au nom du Comité du monument, le docteur Veyrat, maire de Chambéry, et M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique. Ces discours ont été intégralement reproduits dans le *Démocrate savoisien* du 10 septembre (numéro spécial), le *Lyon républicain* du 5 septembre, etc. Photographies de la statue dans l'*Illustration* du 10 septembre, la *Semaine littéraire* (de Genève), du même jour, la *Nuova antologia* de Rome, 16 septembre, etc.

Parmi les publications dont cette cérémonie a été plus ou moins l'occasion, signalons :

En marge des Confessions : La Pervenche, par Victor Belcourt, 2 ff. non paginés, in-8, publiés à Paris, librairie P. Rosier, avec ce titre principal : *Ville de Chambéry, 4 septembre 1910, Inauguration de la statue de J.-J. Rousseau*, et comme épigraphe un passage des *Confessions* flatteur pour les femmes de Chambéry.

J. J. Rousseau et la Savoie, l'étudiant des Charmettes, par Jacques Doppet (*Démocrate savoisien*, de Chambéry, 3 septembre).

Hommage à Jean-Jacques Rousseau (vers), par Hippolyte Buffenoir (*Patriote républicain de la Savoie*, Chambéry, 9 septembre).

La gloire de Jean-Jacques Rousseau, le monument de Chambéry, par Hippolyte Buffenoir (*le Petit Comtois*, de Besançon, 10 septembre).

Chambéry glorifie J. J. Rousseau, par Henry Bazaud (*L'Echo Républicain*, de Senlis, 18 septembre).

A propos du monument de J. J. Rousseau, aux Charmettes, dans le *Mercure de France* du 15 septembre, p. 381 (où l'on rappelle à quels obstacles ou à quelle mauvaise volonté se heurta longtemps le projet d'ériger une statue de J. J. Rousseau dans sa ville natale.)

J. J. Rousseau et Mme de Warens, dans la *Nuova Antologia* de Rome, du 16 septembre (*Tra libri e riviste*).

Le monument de Jean-Jacques, Visite aux Charmettes, par Georges Bourdon (*Figaro*, Paris, 5 septembre).

La statue de Thérèse, par Maurice Talmeyr (*la Liberté*, Paris, 11 septembre), article inspiré par la récente étude de M. Lenôtre.

Le mysticisme en Savoie, Jean-Jacques Rousseau, par Fabre des Essarts (*Le Savoyard de Paris*, 3 septembre), — où l'on montre tout ce que le mysticisme de Jean-Jacques doit à son séjour en Savoie.

Jean-Jacques et le cinquantenaire, par A. Salomon (*Journal d'Albertville et de Moûtiers*, 20 août), — où l'on répond à un *Billet de Junius*, paru dans l'*Echo de Paris* du 4 août, qui se moquait de la statue élevée à Rousseau par la Savoie « pour fêter le cinquantième anniversaire de son annexion à la France. »

Au reste, ce monument ne paraît pas avoir été du goût de tout le monde en Savoie même. On a protesté contre l'emplacement sur le terrain d'un ancien séminaire, contre la circonstance choisie, contre l'homme, sa nationalité, son caractère. Et ce mécontentement s'est fait jour dans nombre d'entrefilets et d'articles, dont nous ne citerons qu'un titre comme particulièrement caractéristique : celui de l'article paru sous la signature d'Arthur dans l'*Union républicaine* de Thonon-les-Bains, 13 août 1910 : *Une injure à la Savoie*.

ERRATA DU TOME VI (1910).

P. 25, n. 4 : M. Baumgartner, de Zurich, propose de traduire plutôt : *Aiguiser au dehors, mouiller au dedans*, ce qui reviendrait à dire : « Travaillez, quand vous êtes au dehors, buvez quand vous êtes ici, dans l'auberge. »

P. 30, n. 1, l. 15 : 14 mai, lisez : 14 mars.

P. 62, n. 2, l. 5 : note 8, lisez : note 5.

P. 65, n. 4, l. 1 : *Miss Delany*, lisez : *Mrs Delany*.

P. 78, l. 3, 4, 9, 11, 12, 16, 17 : changer les indices de notes de 1 à 7.

P. 85, n. 10, l. 5 : note 7, lisez : note 8.

P. 100, n. 3, l. 1 : Ligue, lisez : Ligne.

P. 301, l. 2 : DCCLXXVI, lisez : DCCLXXXI.

P. 359 : Erreur de pagination, lisez : 359 (et non 259).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
La Crise de Vincennes, par Gerhard GRAN	1
Correspondance de Jean-Jacques Rousseau et du médecin Tissot, par A[lexis] F[RANÇOIS].	19
Les Cendres de J. J. Rousseau au jardin des Tuileries, par Hippolyte BUFFENOIR	41
Lettres inédites et dispersées de J. J. Rousseau, publiées d'après les originaux.	47
Documents polonais sur J. J. Rousseau et Thérèse Levas- seur, par Venceslas OLSZEWICZ	75
Jean-Jacques Rousseau, notes diverses, par Eugène RITTER	91
Lettres de Rousseau aux libraires Néaulme et Duchesne, par Pauline Long et A[lexis] F[RANÇOIS].	107
Quelques documents des Archives Girardin, par A[lexis] F[RANÇOIS].	125
J. J. Rousseau dans la littérature hongroise, par Louis RACZ	139

BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie de l'année 1909	145
Bibliographie de l'année 1910	145

Allemagne, p. 145 — Angleterre, p. 151 — Bohême,
p. 152 — Espagne, p. 154 — Etats-Unis d'Amérique,
p. 154 — France, p. 156 — Italie, p. 184 — Norvège,
p. 184 — Pologne, p. 185 — Russie, p. 187 — Suisse,
p. 190.

Par B[ERNARD] B[OUVIER], A[LEXIS] F[RANÇOIS], P.-M.
HASKOVEC, A[LFRED] M[ERCIER], V[ENCESLAS] O[LSZE-
WICZ], L[UCIEN] PINVERT, G[ONZAGUE] de R[EYNOLD],
A[LBERT] R[OUSSY], A[LBERT] S[CHINZ], CH[ARLES]
W[ERNER].

Il est parlé des ouvrages de G. Allievo, 184 —
I. Babbitt, 154 — W. Barry, 151 — A. Berg, 149 —
N. Bergasse, 159 — C. Bitzel, 192 — K. Bornhausen,
149 — L. Brédif, 160 — R. Brejcha, 152 — H. Buffe-
noir, 174, 175 — P. Chaponnière, 193 — V. Cherbu-

liez, 175 — J. Delvaille, 161 — A. Dide, 162 — L. Dumur, 165 — E. Dupuy, 176 — J. Fabre, 165 — L. Fabre, 176 — E. Faguet, 176 — H. Fleischmann, 166 — A. François, 196 — O. Frommel, 150 — F. Gaiffe, 167 — H. Garborg, 145 — A. Gazier, 177 — Comte de Girardin, 168 — G. Gran, 184 — E. Haumant, 170 — A. Hepprich, 150 — A. Ievouahov, 185 — Ph. Jamin, 193 — H. E. Jenny, 194 — Ad. Keller, 145 — W. Küchler, 150 — E. Lamy, 159 — J. Lemaître, 186 — G. Lenotre, 171 — P.-M. Masson, 196 — J. Morel, 196 — A. Moretti, 173 — D. Mornet, 157, 177, 196 — J. Novák, 152 — Cl. Perroud, 177 — P.-P. Plan, 177 — E. Régis, 179 — J.-H. Reinhold, 187 — G. Reybaz, 197 — E. Ritter, 190 — Ed. Rod, 180 — M. N. Rosanov, 187 — V. Rossel, 194 — E. Rott, 197 — A. Schinz, 181 — E. Schütte, 145 — P. Seippel, 194 — N. Sevenig, 151 — A. Stierli, 195 — M. Svoboda, 152 — J. Tiersot, 184 — St. Turowski, 186 — P. Usteri, 190 — L. Vaillat, 195 — P. M. Vélez, 154 — Ed. Vermeil, 183 — J. Violette, 200 — A.-G. Vulfius, 189 — K. Wozuicki, 186 — A. Wrzosek, 186.

Revue des bibliographies 200

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité 207
Archives Jean-Jacques Rousseau 209
Chronique générale 210

Auteurs, orateurs, artistes cités : T. Armani, 220 — Arthur, 226 — Bauer, pasteur, 222 — H. Bazaud, 226 — V. Belcourt, 225 — I. Benrubi, 219, 221 — Bellot, 215 — G. Bourdon, 226 — Bernard Bouvier, 222 — H. Buffenoir, 212, 226 — A. Carlini, 223 — Carmon-telle, 212 — J. Carrara, 222 — A. Castellant, 221 — L. J. Cathelin, 212. — D. Chateignier, 224 — J. Doppet, 225 — E. Doumergue, 223 — H.-A. Dourliac, 220 — A. Dupouy, 222 — E. Faguet, 221 — Fabre des Essarts, 226 — A. Gaud, 219 — Grimod, 217 — E. Hinzelin, 224 — A. Hubens, 224 — Ph. Jamin, 218 — Junius, 226 — Künzler, prof., 222 — M. Lafon, 217 — Landry, sculpteur, 212 — G. Lanson, 214 — La Tour, 212 — L'Huillier, peintre, 224 — Don Libero, 219 — P. Lysaine, 222 — Ch. Malherbe, 214 — A. Mamboury,

223 — G. Maramotti, 219 — J. Marini, 221 — Mars-Vallet, sculpteur, 225 — E. Monin, 219 — G. Mosca, 222 — G. Nanni, 219 — F. Ney, 222 — A. F. Oxilia, 224 — J. Ponsin, 218 — Don Quichotte, 224 — Rameau, 214 — Ramsay, 213 — A. Rey, 218 — H. Roujon, 219, 223 — A. Salomon, 226 — K. E. Schmidt, 224 — Sin Tchang Pe, 220 — F. Steno, 224 — D. Streiff, 224 — M. Talmeyr, 226 — R. Télin, 223 — J. Tiersot, 218, 224 — L. Tolstoï, 211, 220 — W. Vogt, 224 — Wright de Derby, 208, 211.

ERRATA DU TOME VI (1910) 227
